

République du Sénégal
Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural

République du Sénégal
Projet d'Appui à la Production Durable du
Riz Pluvial

Rapport Final

Septembre 2018

Agence Japonaise de Coopération Internationale

RECS International Inc.

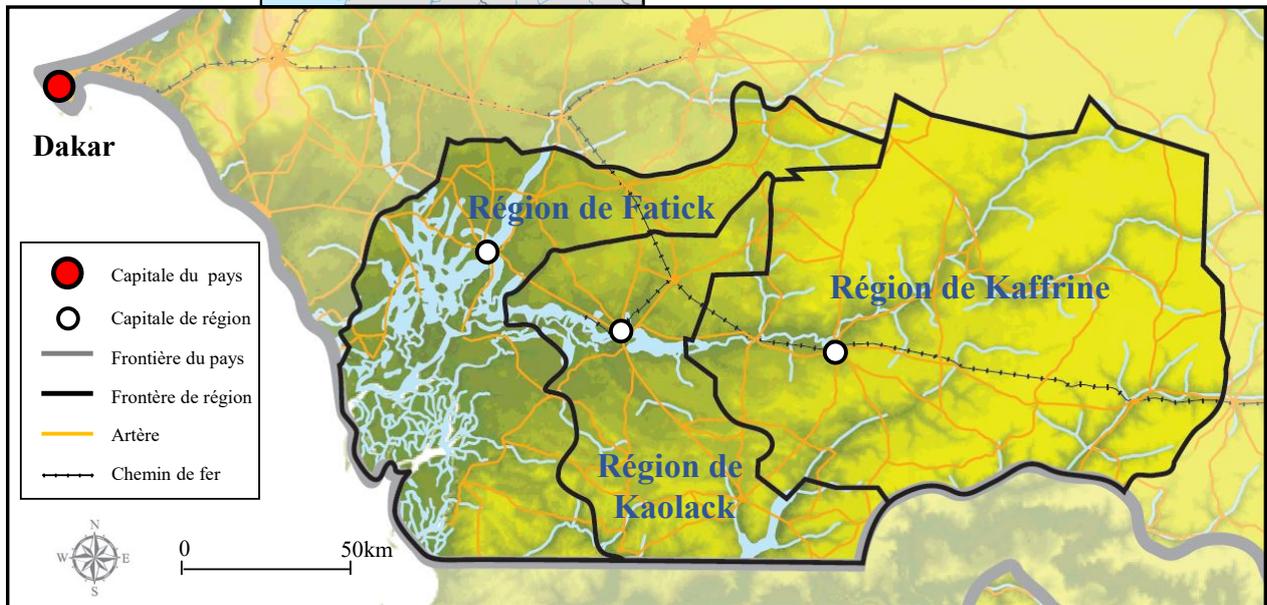
Nippon Koei Co., Ltd.

SN
JR
18-006

Taux de change
(Taux de change interbancaire moyen, du mois d'avril à juillet 2018)

EUR: 1 € = XOF 655,957*
Franc CFA: 1 XOF = JPY 0,1816
Source: JICA, taux de change en 2018

* Le Franc CFA de la BCEAO stabilisé à 1euro = 655,957 XOF
(OANDA.COM, <https://www.oanda.com/currency/iso-currency-codes/XOF>)



Zone du Projet

Sommaire

Objectif du Projet: Dans la zone du Projet, les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés (1. Accès aux semences, 2. Les techniques de riziculture, 3. La Gestion des exploitations agricoles, 4. L'entretien et la maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

Indicateurs

1. Plus de 80% des producteurs de semences de riz (individuels et membres des coopératives de producteurs de semences) formés par le Projet parviennent à multiplier eux-mêmes des semences de qualité.
2. Plus de 80% des producteurs formés par le Projet utilisent les techniques recommandées de production du riz conformément au manuel pratique de riziculture du PRiP.
3. Plus de 90% des conseillers agricoles formés par le Projet démultiplient les techniques recommandées de production du riz, les outils de gestion des exploitations agricoles et les techniques d'aménagements secondaires auprès des producteurs.
4. Dix (10) organisations de producteurs de la zone du Projet mettent en œuvre des travaux d'aménagements secondaires.
5. Un système de vulgarisation proposé par le Projet est validé par la partie sénégalaise.

Résultats

1. La plupart des semences produites au niveau des parcelles de démonstration du PRiP ont eu des taux de germination de (87% en 2015, 100% en 2016, et 92% en 2017, respectivement), mais aucune d'entre elles n'a atteint le niveau de pureté variétale requis en 2016, la pureté spécifique n'a pas non plus été atteinte en 2015 et 2017. En définitif, aucun des producteurs formés n'est parvenu à produire des semences conformes aux standard des semences certifiées. La pureté variétale et la pureté spécifique nécessitent d'être améliorées pour atteindre l'indicateur y afférent.
Il faut cependant noter qu'en 2015 le Projet avait examiné la qualité des semences certifiées qui sont commercialisées dans sa zone d'intervention. L'étude avait révélé que les semences ne répondaient pas aux normes en vigueur, sous ces conditions il est quasiment difficile pour les producteurs semenciers de produire de vraies "semences certifiées".
2. A la fin de l'année 2017, sept techniques recommandées de production fréquemment appliquées sur le Plateau et le Bas-fond furent adoptées par plus de 50% (51% - 75%) des producteurs formés. Ce taux d'adoption relativement faible est en partie dû aux conditions climatiques défavorables en 2016 et 2017. A cause de la sécheresse, plusieurs producteurs avaient abandonné l'activité de production rizicole, bien avant la fin de la campagne. Ceux qui s'activaient dans la riziculture de Plateau avaient beaucoup plus souffert.
Par ailleurs, il est attendu une hausse du taux d'adoption des techniques recommandées grâce aux producteurs nouvellement formés en 2017 qui vont en principe appliquer lesdites techniques durant la campagne hivernale 2018.
3. Selon les résultats de l'enquête effectuée auprès de 23 conseillers agricoles du PRiP et de l'ANCAR en février 2018, environ 90% des conseillers agricoles ont démultiplié les techniques recommandées de riziculture, les outils de gestion des exploitations agricoles et les techniques d'aménagement secondaires auprès des producteurs.
4. Au total dix (10) organisations de producteurs de la zone du Projet ont mis en œuvre les aménagements secondaires.
5. Un avant-projet du système de vulgarisation des techniques de riziculture pluviale a été préparé, de même que le manuel pratique de riziculture destiné aux conseillers agricoles. Le système de vulgarisation proposé repose sur les parcelles de démonstration et sur l'approche "producteurs-clés" qui permet de renforcer le maillage du dispositif de conseil.
Le projet de manuel a été présenté et validé pendant la 6^{ème} rencontre du CCC.

Résultat 1: La production de semences de qualité à partir des variétés recommandées est augmentée dans la zone du Projet.

<u>Indicateurs</u>	<u>Résultats</u>
1-1. Au moins trente (30) producteurs (individuels et/ou membres d'organisations de producteurs) de la zone du Projet participent aux sessions de formation sur les techniques de production de semences.	1-1. Entre 2015 et 2017, un total de 219 producteurs-clés a été théoriquement formé sur les techniques de riziculture comportant entre autres les techniques de production de semences. Au cours de cette même période, 51 parcelles de production de semences furent établies par les producteurs-clés pour abriter les démonstrations et les sessions de formation pratique.
1-2. Plus de 50% des producteurs de semences formés sur les techniques de production ont amélioré la qualité des semences produites.	1-2. Sur les 51 parcelles de production de semences installées par les producteurs-clés, seules 37 ont été récoltées. La qualité des semences fut améliorée dans 27 parcelles de production, ce qui correspond à 73% de l'ensemble des parcelles récoltées.
1-3. A la fin du mois de mars 2018, un manuel de production de semences est préparé.	1-3. Un avant-projet du manuel de production de semences a été préparé au mois de février 2018, ensuite révisé en tenant compte des commentaires émis par les conseillers agricoles et les producteurs. Les versions révisées ont été finalisées en collaboration avec l'ISRA et la DISEM.

Résultat 2: L'encadrement sur les techniques de riziculture est développé.

<u>Indicateurs</u>	<u>Résultats</u>
2-1. Les rendements rizicoles des parcelles pilotes sont de 20% supérieurs à ceux des autres parcelles de riz dans les mêmes villages.	2-1. Les résultats n'ont pu être confirmés à cause des conditions climatiques défavorables notées au cours de deux campagnes sur les trois étudiées. La pluviométrie a été très irrégulière entraînant parfois des poches de sécheresse, des inondations et par endroit, des problèmes de salinité.
2-2. 90% des producteurs-clés considèrent que les techniques recommandées de production du riz sont plus utiles et efficaces que celles existantes.	2-2. Parmi les techniques recommandées de production du riz, celles qui sont à la fois applicables sur le Plateau et le Bas-fond, notamment la production de semences, le choix variétal, la dose de semis, les écartements entre lignes de semis, les disques de semis, la fertilisation, les opérations de récolte et post-récolte ont été les plus appréciées et jugées utiles par environ 83 à 99% des producteurs-clés formés.
2-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de riziculture dans le bassin arachidier" est préparé pour les conseillers agricoles.	2-3. "Le manuel Pratique de riziculture dans le bassin arachidier" destiné aux conseillers agricoles fut passé en revue à l'occasion d'un atelier de deux jours organisé par le PNAR en février 2018. Les commentaires des parties prenantes ont été pris en compte lors de la finalisation dudit document soumis pour validation durant la 6 ^{ème} rencontre du CCC tenue au mois de mars 2018.
2-4. A la fin du mois d'avril 2018, un "manuel de riziculture pluviale" sera préparé pour les producteurs-clés.	2-4. Le contenu de l'avant-projet du "manuel de riziculture pluviale destiné aux producteurs du bassin arachidier" préparé par le PRiP fut examiné pour finalisation lors de l'atelier organisé par le PNAR au mois de février 2018. La version finale dudit document fut présentée à la 6 ^{ème} rencontre du CCC, pour validation.
2-5. A la fin du mois de mars 2018, des "outils de gestion des exploitations" seront préparés."	2-5. Pour finaliser les outils de gestion des exploitations agricoles, les résultats de l'analyse des pratiques de gestion des exploitations en 2017 furent combinés avec ceux des deux années précédentes.

Résultat 3: Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques recommandées de production du riz sont vulgarisées auprès de l'ensemble des riziculteurs de la zone du Projet.

<u>Indicateurs</u>	<u>Résultats</u>
3-1. 60 conseillers agricoles de l'ANCAR et autres projets/ONG, etc. sont formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production du riz et des semences par le Projet.	3-1. Plus de 60 conseillers agricoles de l'ANCAR, des ONG, projets/programmes, le personnel de la DRDR et des SDDR furent formés théoriquement sur les techniques de riziculture pluviale et sur la production de semences. Un total de 58 agents a pris part aux formations pratiques en 2017. La cible de l'indicateur en question a été jugé très haute si l'on tient compte du faible maillage du dispositif de conseil dans la zone du Projet.
3-2. 300 producteurs sont formés sur les techniques de riziculture par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration établies dans la zone du Projet.	3-2. Le nombre exact de producteurs-clés formés au cours des trois (3) années est de 219, ce qui est largement en dessous de la cible. Mais, compte tenu du fait que les activités du Projet se limitent seulement aux six communes ciblées, il a été jugé que le niveau atteint est assez bon.
3-3. Plus de 50% des producteurs-clés formés par les conseillers agricoles adoptent au moins trois des techniques apprises durant la formation.	3-3. Parmi les 90 producteurs-clés interviewés, plus de 50 % ont adopté 14 des 18 techniques apprises avec le Projet.
3-4. 60 parcelles de démonstration sont installées dans les parcelles de producteurs-clés sélectionnés dans la zone du Projet.	3-4. Au total, 90 parcelles de démonstration furent installées par le PRiP, l'ANCAR et l'ONG Symbiose, dans la zone du Projet au cours de la campagne hivernale de 2017.
3-5. 1200 producteurs ordinaires ont été formés sur les techniques de riziculture par les producteurs-clés formés appuyés par les conseillers agricoles de la zone du Projet.	3-5. Au total 1.636 producteurs ordinaires ont été formés par les producteurs-clés appuyés par les conseillers agricoles du PRiP, de l'ANCAR et de Symbiose en 2016. Le PRiP a par ailleurs formé 606 producteurs en 2017. Plus de 80% des 769 producteurs ordinaires enquêtés dans la zone du Projet utilisent des semences des variétés de riz recommandées.

Résultat 4: La capacité des producteurs-clés est renforcée en matière d'aménagements secondaires dans les sites pilotes du Projet.

<u>Indicateurs</u>	<u>Résultats</u>
4-1. La formation des formateurs est tenue pour renforcer la capacité de 60 conseillers agricoles sur les aménagements secondaires.	4-1. Le PRiP a organisé un voyage d'étude au Burkina Faso en 2015, pour 10 homologues sénégalais dont six (6) agents de l'ANCAR Bassin Arachidier Sud. Cette mission avait pour but de visiter les aménagements secondaires au niveau des Bas-fonds et partager l'expérience du Projet de riziculture appuyé par le Gouvernement Taïwanais. Plus de 60 conseillers agricoles ont été formés de manière théorique sur les techniques de production du riz pluvial et les aménagements secondaires au cours des années de Projet. Le PRiP a également formé de manière pratique, 38 conseillers agricoles, sur les aménagements secondaires en 2016. La cible de l'indicateur afférent au nombre de conseillers agricoles formés de manière pratique n'a pas été atteint, car seule une partie des agents formés fut affectée dans des zones où se pratique l'agriculture de bas-fond (y compris le riz).
4-2. Quatre (4) organisations de producteurs de la zone du Projet vérifient l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires des rizières.	4-2. Les membres de cinq (5) organisations de producteurs sur 18 enquêtées au niveau des trois régions, ont confirmé l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires des rizières présentées par le PRiP durant les sessions de formation.

Résultat 5: Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et pays voisins et renforcé et promu.

<u>Indicateurs</u>	<u>Résultats</u>
5-1. Tous les projets riziocoles, les ONG et organisations de producteurs de la zone d'intervention sont conscients des activités du PRiP.	5-1. Tous les projets riziocoles /programmes et ONG qui interviennent dans la zone du Projet ont pris part aux sessions de formation du PRiP sur les techniques de production du riz pluvial comportant entre autres, la production de semences et les aménagements secondaires. Les producteurs-clés impliqués dans les activités du PRiP sont en général des représentants d'organisations de producteurs au niveau de la zone cible. Le PRiP a démultiplié les techniques recommandées de production du riz pluvial à travers les programmes de radio diffusés en langues locales au niveau des trois régions. Les membres de l'Équipe Technique Régionale établie dans chaque région sont en grande partie des parties prenantes du secteur rizicole.
5-2. Les officiels du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs sont informés des activités du PRiP, tous les trois mois.	5-2. Les rapports bimensuels afférents aux activités du Projet et aux résultats furent préparés par le PRiP, la version électronique est également partagée avec les parties prenantes, les membres du CCC au niveau central, les membres des ETR (parmi lesquels le Gouverneur qui préside les réunions au niveau de chaque région), les CAR de l'ANCAR et les Maires des communes concernées.
5-3. Les résultats du Projet et le plan d'action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.	5-3. Le séminaire final tenu en août 2018 a vu la participation des officiels du Gouvernement Gambien et du Sénégal composés des membres du CCC et des autres parties prenantes du Projet. Ce séminaire a permis au Projet de partager son expérience et les plans d'action préparés pour la promotion de la riziculture pluviale.

Photos des activités du Projet (1/2)



Formation des techniciens et animateurs



Formation des producteurs clés



Formation des producteurs ordinaires



Formation des techniciens et animateurs sur les aménagements secondaires



Avant l'aménagement



Après l'aménagement

Aménagements secondaires



Un voyage d'étude au Burkina Faso



Formation des artisans sur la fabrication de l'outil de désherbage « KAPRIP »

Photos des activités du Projet (2/2)



Le stand du PRiP à la Foire Ouest Africaine des Semences Certifiées de Kaolack



Suivi de développement du riz dans une parcelle de démonstration



Rencontre du comité conjoint de coordination (CCC)



Réunion de l'équipe technique régionale



Formation des conseillers agricoles des régions hors de la zone du projet



Une visite de terrain des membres du CCC



Séminaire final du Projet à Dakar



Séminaire final du Projet à Kaolack

Table des matières

Zone du Projet

Sommaire.....	S-1
Photos des activités du Projet.....	P-1
1. Introduction.....	1
1.1. Historique.....	1
1.2. Étendue du Projet.....	2
1.3. Agences d'exécution.....	2
2. Résultats du Projet	4
3. Atteinte des Objectifs Spécifiques du Projet	7
4. Perspectives d'atteinte de l'Objectif Global.....	8
5. Activités du Projet.....	9
5.1. Activités pour le Résultat 1.....	9
5.2. Activités pour le Résultat 2.....	9
5.3. Activités pour le Résultat 3.....	10
5.4. Activités pour le Résultat 4.....	10
5.5. Activités pour le Résultat 5.....	11
6. Intrans	17
6.1. Intrans de la partie Japonaise	17
6.2. Intrans de la partie Sénégalaise	19
7. Revue basée sur les critères d'évaluation du CDA	21
7.1. Résultats de l'Evaluation	21
7.2. Revue des résultats de l'évaluation sur la base des activités du Projet après la 6ème rencontre du CCC.....	23
8. Leçons Apprises	25
8.1. Condition naturelle rude dans la zone du projet.....	25
8.2. Reconnaissance de la place du riz dans l'agriculture	25
8.3. Rôle des femmes dans la riziculture de bas fond	26
8.4. Capacité limitée des systèmes de vulgarisation	26
8.5. Nécessité de promouvoir la recherche-développement sur le système de riziculture pluviale	27
8.6. Importance de la gestion de l'eau dans les bas-fonds	27
9. Plan d'Action pour la Promotion de la Production du Riz Pluvial	28
9.1. Cadre des plans d'action.....	28
9.2. Objectif du plan d'action	28
9.3. Principaux acteurs du plan d'action	28
9.4. Procédures de mise œuvre des plans d'action.....	29
9.5. Transfert des activités de vulgarisation dans les autres régions.....	29
10. Historique de la Modification de la Matrice de Conception du Projet.....	31
11. Rencontres du Comité Conjoint de Coordination	32
12. Recommandations au Gouvernement du Sénégal	33

Annexes

Liste des Tableaux

Tableau 1	Réalisation de l'opération du Projet	12
Tableau 2	Résumé des activités menées par le PRiP	13
Tableau 3	Coût de fonctionnement endossé par la partie Japonaise.....	17
Tableau 4	Affectation des experts de la JICA (personne-mois)	17
Tableau 5	Calendrier d'affectation des experts de la JICA.....	18
Tableau 6	Récapitulation des machine et équipements fournis par la partie japonaise	19
Tableau 7	Le nombre d'homologues affectés au Projet	19
Tableau 8	Rendements observés dans les parcelles de démonstration des producteurs clefs	25
Tableau 9	Période de soumission des fiches de suivi et principaux changements de la MCP	31
Tableau 10	Rencontres du CCC du PRiP.....	32

Liste des Annexes

- Annexe 1 Résultats du Projet
- Annexe 2 Liste des Produits Élaborés par le PRiP
- Annexe 3 Matrice de Conception du Projet
- Annexe 4 Procès-Verbaux
- Annexe 5 Fiche de Suivi

Abréviations

Sigles	Français
ANCAR	Agence National de Conseil Agricole et Rural
APD	Aide Publique au Développement
BARVAFOR	Projet de Bassin de Rétention et Valorisation des Forages Ruraux
BPA	Bonnes Pratiques Agricoles
CAD	Comité d'Aide au Développement
CAR	Conseiller Agricole et Rural
CARD	Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique
CCC	Comité Conjoint de Coordination
CTS	Centre de Traitement des Semences
DA	Direction de l'Agriculture
DAGE	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement
DAPSA	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles
DBRLA	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels
DISEM	Division des Semences
DMER	Direction de la Modernisation de l'Équipement Rural
DRDR	Direction Régionale du Développement Rural
ETR	Équipe Technique Régionale
FCFA	franc CFA
FGD	Focus Groupe de Discussions
GdJ	Gouvernement du Japon
GdS	Gouvernement du Sénégal
ITK	Itinéraire Technique
ISRA	Institut Sénégalais de Recherche Agricole
JICA	Agence Japonaise de Coopération Internationale
JOCV	Coopération Internationale des Volontaires Japonais
KAPRiP	Équipement de désherbage développé par le PRiP
MAER	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
MCP	Matrice de Conception du Projet (Cadre Logique du Projet)
MEF	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan
OCDE	Organisation pour la coopération et le développement économique
ONG	Organisation Non Gouvernementale
P2RS	Programme de Renforcement de la Résilience à l'Insécurité Alimentaire et Nutritionnelle au Sahel
PAPIL	Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale
PASA	Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire
PNAR	Programme Nationale d'Autosuffisance en Riz
PO	Plan d'Opération
PRiP	Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial
PV	Procès-Verbal des Discussions
SODAGRI	Société de Développement Agricole et Industriel du Sénégal
SODEFITEX	Société de Développement et des Fibres Textiles du Sénégal
SDDR	Service Départemental du Développement Rural
SNDR	Stratégie Nationale de Développement de la Riziculture
UNIS	Union Nationale Interprofessionnelle Semences

Unités de Mesure

<u>Surface</u>		<u>Poids</u>	
m ²	mètre carré	µg	microgramme
km ²	kilomètre carré	mg	milligramme
Ha	hectare (= 10000 m2)	Kg	kilogramme
		T	tonne (=1000 kg)
		MT	tonne métrique
<u>Longueur</u>		<u>Volume</u>	
mm	millimètre	L	Litre
cm	centimètre	m ³	mètre cube (= 1000 liter)
ft	pied		
m	mètre		
LM	mètre linéaire		
km	kilomètre		
<u>Temps</u>		<u>Autres</u>	
sec, s	seconde	°C	degré Celsius
min	minute	%	Pour cent
hr	heure	mil.	Million
an	année		

Devises

JPY/ ¥	Yen japonais
XOF	Franc CFA
EURO/EUR/€	Euro

1. Introduction

Pays	:	République du Sénégal
Intitulé du Projet:	:	Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial
Durée du Projet	:	Octobre 2014 – Septembre 2018

1.1. Historique

En République du Sénégal (ci-après désigné “Sénégal”), environ 70% de la population totale provient du secteur rural et vit essentiellement de l’agriculture. Cependant, ce secteur ne contribue qu’à hauteur de 13% du PIB et une grande part des produits alimentaires de base sont importés (riz, blé, maïs etc.). Le riz est une denrée de première nécessité au Sénégal, avec une consommation annuelle par habitant estimée entre 60 et 80 kg, pour un taux d’autosuffisance de moins de 40%. Il est donc urgent d’augmenter la production du riz dans le pays pour assurer la sécurité alimentaire et la croissance économique.

Du fait de l’abondance des ressources en eau, de la radiation solaire et des sols appropriés, la riziculture s’est beaucoup plus développée dans la vallée du Fleuve Sénégal avec les systèmes irrigués. Le Gouvernement a, en collaboration avec des bailleurs, fait des investissements lourds dans le système d’irrigation, en vue d’augmenter les rendements rizicoles. Cependant, l’accroissement de la production rizicole dans cette zone seulement ne peut satisfaire la demande nationale.

Le Gouvernement du Sénégal a par ailleurs, à travers le Programme National d’Autosuffisance en Riz (PNAR), fait des efforts remarquables dans le cadre de la promotion du riz à l’échelle nationale. La Stratégie Nationale de Développement du Riz dont l’objectif était d’accroître la production du riz pluvial, pratiqué dans les régions de Ziguinchor, Sédhiou, Kolda, Tambacounda, Kédougou, Fatick et Kaolack a été élaborée en 2008 avec la Coalition pour le Développement de la Riziculture en Afrique (CARD).

Le Gouvernement du Sénégal a également fait la promotion du riz pluvial dans la région de Fatick avec la mise en place d’ouvrages de rétention tels que des barrages, des digues, des canaux de drainage et d’irrigation dans les bas-fonds, dans le cadre du Programme d’Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) financé par la Banque Africaine de Développement (BAD) et la Banque Islamique de Développement (BID) en 2005. Pour valoriser ces ouvrages, le Gouvernement du Sénégal avait adressé une requête officielle au Gouvernement du Japon, afférente à la mise en œuvre d’un Projet de coopération technique pour promouvoir la production durable du riz pluvial dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine.

En réponse à la requête du Gouvernement Sénégalais, le Japon dépêcha une mission d’étude à travers l’Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA) au mois de Septembre 2012, pour formuler le Projet PRiP. La mission japonaise s’était entretenue avec les officiels du Gouvernement sénégalais pour convenir du cadre de travail du Projet. Le Procès-Verbal des Discussions (PV) qui définit l’étendue et le cadre de travail du Projet fut signé par les représentants des deux Gouvernements en avril 2014 et le Projet d’Appui à la Production Durable du Riz Pluvial (le Projet, ou PRiP) démarra ses activités en Octobre 2014 avec l’arrivée de l’Équipe d’experts japonais au Sénégal.

1.2. Étendue du Projet

Selon le PV, l'étendue du Projet se définit de la façon ci-dessous :

1.2.1. Objectif global et Objectifs spécifiques du Projet

- Objectif global : Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine).
- Objectifs spécifiques : Dans la zone du Projet, les défis prioritaires de la production du riz par les producteurs (1. L'Accès aux semences de riz de qualité, 2. Les techniques de production, 3. La gestion des exploitations agricoles, 4. L'entretien et la maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

1.2.2. Résultats attendus

L'atteinte des objectifs spécifiques du Projet passe par la réalisation des résultats ci-dessous :

- (1) La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet.
- (2) L'encadrement sur les techniques de production du riz est développé;
- (3) Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production optimale recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet;
- (4) Les capacités des producteurs-clés en matière de gestion des exploitations, d'organisation des producteurs et d'aménagements secondaires des rizières, sont renforcées
- (5) Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.

1.3. Agences d'exécution

(1) Le coordonnateur national du Projet

Le Directeur de l'Agriculture du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER), en sa qualité d'homologue national Sénégalais du Conseiller Technique du Projet, est responsable de la coordination technique et administrative du Projet au niveau central.

(2) Les homologues du Projet au niveau régional

Les directeurs régionaux du développement rural de Fatick, Kaolack et Kaffrine sont les homologues du Conseiller Principal au niveau régional. Ils sont responsables de la gestion administrative et de l'exécution technique du Projet dans leurs régions respectives.

(3) Les Équipes Techniques Régionales (ETR)

Une Équipe Technique Régionale (ETR) est établie dans chaque région et est responsable de l'exécution et de la gestion des activités quotidiennes du Projet sous la supervision des Responsables régionaux du Projet. L'ETR est composé d'un représentant de la DRDR, d'un représentant de l'ANCAR dans chaque région, d'un représentant des projets et programmes mis en œuvre dans les régions respectives, et d'un représentant des autres parties prenantes.

(4) Les experts de la JICA

Les experts sélectionnés et envoyés par la JICA effectuent l'appui technique nécessaire, donnent des conseils et recommandations au MAER sur toutes les questions afférentes à la mise en œuvre du Projet.

(5) Le Comité Conjoint de Coordination (CCC)

Le CCC est créé par arrêté du MAER pour faciliter la coordination entre les structures et les régions. Le CCC se réunit au moins une fois par an et à chaque fois qu'il sera jugé nécessaire de convoquer une réunion. Le CCC pilote le Projet, définit les orientations et approuve les Plans d'Opération. Les membres du CCC sont listés ci-dessous:

Président	:	Coordonnateur du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)
Membres de la	:	Direction de l'Agriculture (DA)
partie	:	Direction de l'Analyse, des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DAPSA)
sénégalaise	:	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)
	:	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA)
	:	Direction de la Modernisation de l'Équipement Rural (DMER)
	:	Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de Fatick, Kaolack et Kaffrine
	:	Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
	:	Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)
	:	Société de Développement Agricole et Industriel (SODAGRI)
	:	Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL)
	:	Association Nationale des Conseillers Ruraux (ANCR)
	:	Union Interprofessionnelle des Semences (UNIS)
	:	Ministère de l'Économie, des Finances et du Plan (MEF)
Membres de la	:	Représentants de l'Ambassade du Japon
partie	:	Représentant du Bureau de la JICA
japonaise	:	Experts de la JICA

2. Résultats du Projet

Le niveau d'atteinte des cinq (5) résultats susmentionnés a été examiné et évalué avec la Matrice de Conception du Projet (MCP) de la manière suivante :

<p>Résultat 1. La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet</p>
<p><u>Les indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte:</u></p> <p>1-1. Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et /ou membres d'organisation de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. <u>Niveau d'atteinte: 100%</u></p> <p>1-2. Plus de 50% des producteurs de semences formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. <u>Niveau d'atteinte: 100%</u></p> <p>1-3. A la fin du mois de mars 2018, un 'manuel de production de semences' est établi. <u>Niveau d'atteinte: 100%</u></p>
<p><u>Évaluation:</u></p> <p>1-1. En trois ans, de 2015 à 2017, un total de 219 producteurs-clés (44 en 2015, 88 en 2016 et 148 en 2017) dont 51 femmes, furent formés de manière théorique sur les techniques de production de semences. Durant cette même période, 51 parcelles de production de semences furent installées par les producteurs-clés, pour abriter des démonstrations et des formations pratiques.</p> <p>1-2. Sur les 51 parcelles de semences installées par les producteurs-clés au cours des trois années, seules 37 avaient été récoltées. La qualité des semences a été améliorée au niveau de 27 parcelles, ce qui correspond à 73% de la totalité des parcelles récoltées.</p> <p>1-3. Un avant-projet du manuel de production de semences a été préparé en février 2018 et a fait l'objet de plusieurs révisions tenant compte des commentaires émis par les conseillers agricoles et les producteurs. La version révisée fut finalisée en collaboration avec l'ISRA et la DISEM.</p>
<p>Résultat 2. L'encadrement sur les techniques de riziculture est développé.</p>
<p><u>Les indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte:</u></p> <p>2-1. Les rendements obtenus dans les parcelles pilotes sont de 20% supérieurs à ceux des autres parcelles de riz des mêmes villages. <u>Niveau d'atteinte: Non atteint</u></p> <p>2-2. 90% des producteurs-clés pensent que les techniques recommandées de production du riz sont plus utiles et efficaces que celles existantes. <u>Niveau d'atteinte: 90%</u></p> <p>2-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel pratique de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" destiné aux conseillers agricoles sera préparé. <u>Niveau d'atteinte: 100%</u></p> <p>2-4. A la fin du mois d'avril 2018, un "un guide de riziculture pluviale" destiné aux producteurs, sera préparé. <u>Niveau d'atteinte: 100%</u></p> <p>2-5. A la fin du mois de mars 2018, les "outils de gestion des exploitations agricoles" seront préparés. <u>Niveau d'atteinte: 100%</u></p>
<p><u>Évaluation:</u></p> <p>2-1. Durant la période de mise en œuvre du Projet entre 2014 et 2018, seule la campagne de 2015 avait été favorable, avec une pluviométrie appropriée pour la riziculture ayant permis à tous les producteurs qui avaient installé des parcelles de démonstration de pouvoir récolter du riz. En 2016 et 2017, le riz avait dans plusieurs parcelles, souffert de manque d'eau occasionné par l'irrégularité des pluies. En définitif, le taux de réussite des activités de production du riz était faible (56 à 58 %). Les rendements étaient nettement différents au niveau des parcelles récoltées, ce qui facilitait la comparaison des rendements de parcelles pilotes d'avec ceux des autres parcelles.</p> <p>2-2. Parmi les techniques recommandées de production du riz, les techniques de cultures communes au plateau et au bas-fond dont la production de semences, le choix variétal, le taux de semis, les écartements, les disques de semis, la gestion de la fertilisation, les opérations de récolte et post récolte et le plan de culture furent les plus appréciées et jugées utiles par environ 83 à 99% des producteurs formés et, cela, selon les techniques adoptées.</p>

- 2-3. Le contenu de l'avant-projet du "manuel pratique de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" préparé par le PRiP a été examiné pour finalisation lors de l'atelier organisé par le PNAR en février 2018. Les commentaires émis par les participants de l'atelier composés des membres du CCC et des ETR et des représentants des bailleurs mettant en œuvre des projets rizicoles figurent sur la version finale présentée à l'occasion de la 6^{ème} rencontre du CCC tenue au mois de mars 2018.
- 2-4. Le contenu de l'avant-projet du "guide de riziculture pluviale destiné aux producteurs du bassin arachidier" qui fut préparé par le PRiP fut présenté aux participants pour finalisation lors du même atelier organisé par le PNAR en février 2018. La version finale fut présentée durant la 6^{ème} rencontre du CCC pour validation. Après la validation, la version originale rédigée en français fut traduite en langue locale "wolof" de deux manières (avec l'alphabet français et avec des caractères arabes).
- 2-5. Pour finaliser les outils de gestion des exploitations, les résultats de l'analyse des pratiques de gestion des exploitations en 2017 furent intégrés dans ceux obtenus au cours des deux premières années. La partie essentielle de l'outil devant être utilisée par les producteurs a été traduite en langue locale "wolof".

Résultat 3. Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques recommandées de production sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.

Les indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte:

- 3-1. Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANCAR et des autres projets/ONG ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production riz pluvial et des semences, par le Projet. Niveau d'atteinte: 99%
- 3-2. Au total, 300 producteurs-clés ont été formés sur les techniques de production du riz pluvial par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration de la zone du Projet. Niveau d'atteinte: 73%
- 3-3. Plus de 50% des producteurs-clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques de riziculture parmi celles apprises durant les formations. Niveau d'atteinte: 100%
- 3-4. 60 démonstrations ont été installées dans les rizières des producteurs-clés choisis dans la zone du Projet. Niveau d'atteinte: 100%
- 3-5. 1.200 producteurs ordinaires ont été formés sur les techniques de production du riz par les producteurs-clés appuyés par les conseillers agricoles de la zone du Projet. Niveau d'atteinte: 100%
- 3-6. Plus de 50% des producteurs ordinaires utilisent des semences de riz des variétés recommandées dans la zone du Projet. Niveau d'atteinte: 100%

Évaluation:

- 3-1. Plus de 60 conseillers agricoles de l'ANCAR, des ONG, des projets/programmes ainsi que le personnel des DRDR, des SDDR ont été formés de manière théorique sur la riziculture pluviale et la production de semences.
Un total de 58 a été formé de manière pratique en 2017, ce qui était en dessous de la cible. Cependant, le nombre de conseiller agricole et rural (CAR) de l'ANCAR dans le bassin arachidier était de moins de 30, y compris ceux affectés dans des zones où la riziculture n'est pas pratiquée. Le nombre d'animateurs des ONG, des projets et programmes est limité. La cible de l'indicateur a donc été très haute.
- 3-2. Le nombre de producteurs-clés formés au cours des (3) années d'activité était de 219, ce qui est inférieur à la cible. Mais, comme les activités mises en œuvre avec les producteurs-clés concernaient seulement les six communes cibles, l'atteinte fut jugé assez suffisante.
- 3-3. Parmi les 90 producteurs-clés enquêtés, plus de 50 % ont adopté 14 sur les 18 techniques de cultures apprises à travers les formations menées par le Projet
- 3-4. Au total, 90 parcelles de démonstration furent installées dans la zone du Projet par le PRiP, l'ANCAR et l'ONG Symbiose durant la campagne 2017.
- 3-5. Au total, 1636 producteurs ordinaires furent formés par les producteurs-clés avec l'appui des conseillers agricoles du PRiP, de l'ANCAR et de Symbiose en 2016 et 606 par PRiP en 2017.
- 3-6. Plus de 80% des 769 producteurs ordinaires enquêtés dans la zone du Projet utilisent des semences de riz des variétés recommandées.

Résultat 4. Les capacités des producteurs clés en matière de gestion des exploitations, d'organisation des producteurs et d'aménagements secondaires des rizières sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.

Les indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte:

- 4-1. 60 conseillers agricoles ont pris part à la formation des formateurs pour renforcer des capacités en matière d'aménagement des rizières. Niveau d'atteinte: 100%
- 4-2. Quatre (4) organisations de producteurs de la zone du Projet vérifient l'efficacité des techniques d'aménagement secondaires au niveau des rizières." Niveau d'atteinte: 100%

Évaluation:

- 4-1. En 2015, un voyage d'étude fut organisé au Burkina Faso par le PRiP, pour 10 homologues sénégalais dont six (6) agents de l'ANCAR Bassin arachidier Sud. Ce voyage avait mis un l'accent sur les techniques d'aménagements secondaires.
- Plus de 60 conseillers agricoles furent formés de manière théorique sur la riziculture comportant les aménagements secondaires. 38 conseillers agricoles furent également formés de manière pratique sur les aménagements secondaires en 2016.
- Le nombre de conseillers agricoles formés n'a pas atteint le nombre ciblé à travers l'indicateur, ce qui est dû au fait que seule une partie des conseillers agricoles formés fut affectée dans des zones où l'agriculture de bas-fond (y compris le riz) est pratiquée.
- 4-2. Les membres de 5 sur 18 organisations de producteurs interviewées dans les trois régions ont, à l'unanimité confirmé l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires présentées par le PRiP.

Résultat 5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.

Les indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte:

- 5-1. Tous les projets de riziculture, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRiP. Niveau d'atteinte: 100%
- 5-2. Les officiels du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les autorités locales, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont, trimestriellement, informés des activités du PRiP. Niveau d'atteinte: 100%
- 5-3. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires. Niveau d'atteinte: 100%

Évaluation:

- 5-1. Tous les projets rizicoles/programmes et ONG de la zone du Projet furent invités aux sessions de formation organisées par le PRiP sur la riziculture comportant la production de semences et les aménagements secondaires. Les producteurs-clés impliqués dans les activités du PRiP sont souvent des représentants d'organisations de producteurs de la zone du Projet.
- Le PRiP a démultiplié les techniques recommandées de production du riz à travers les programmes radio diffusés en langues locales au niveau des trois régions.
- Les ETR établies dans chaque région regroupent toutes les parties prenantes du secteur rizicole.
- Tenant compte des éléments susmentionnés, on peut considérer que l'objectif a été atteint.
- 5-2. Les rapports bimensuels d'activités du Projet sont partagés en version électronique avec les parties prenantes, les membres du CCC, les membres des ETR (y compris les gouverneurs qui président les réunions des ETR dans chaque région), les CAR ANCAR et les collectivités locales au niveau des communes.
- 5-3. Un séminaire final a été organisé en août 2018, regroupant les officiels du gouvernement sénégalais (membres du CCC et autres parties prenantes), et ceux de la Gambie. A travers ce séminaire, l'expérience du PRiP et les plans d'actions (se référer à IV-2.) pour la promotion de la riziculture pluviale furent partagés à grande échelle avec les participants.

Avec les résultats susmentionnés, il a été conclu que l'objectif du Projet a été atteint.

3. Atteinte des Objectifs Spécifiques du Projet

Le niveau d'atteinte des objectifs spécifiques du Projet a été mesuré en tenant compte de la MCP ci-dessous :

<p>Objectifs spécifiques du Projet:</p> <p>Dans la zone du Projet, les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés (1. L'accès aux semences de riz, 2. Les techniques de riziculture, 3. La gestion des exploitations agricoles, 4. L'entretien et la maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi en tenant compte des conditions locales.</p>
<p>Indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Plus de 80% des producteurs de semences (individuels et membres des coopératives) formés par Projet parviennent à multiplier eux-mêmes des semences de qualité. <u>Niveau d'atteinte = 0%</u>.2. Plus de 80% des producteurs formés par le Projet utilisent les techniques recommandées de production du riz et les manuels de production préparés par le PRiP. <u>Niveau d'atteinte = 60%</u>.3. Plus de 90% des conseillers agricoles formés par le Projet, vulgarisent les techniques recommandées de production du riz pluvial, les outils de gestion des exploitations et les aménagements secondaires auprès des producteurs. <u>Niveau d'atteinte = 99%</u>4. Dix (10) organisations de producteurs de la zone du Projet effectuent les travaux d'aménagements secondaires. <u>Niveau d'atteinte = 100%</u>5. Un système de vulgarisation proposé par le Projet est validé et approuvé par la partie sénégalaise. <u>Niveau d'atteinte = 100%</u>
<p>Evaluation:</p> <ol style="list-style-type: none">1. Les semences de qualité sont supposées avoir la même qualité que les semences certifiées (pureté variétale de 99% et plus, pureté spécifique de 98% et taux de germination de 80% et plus). La plupart des semences produites au niveau des parcelles de démonstration du PRiP ont eu un taux de germination de (87% en 2015, 100% en 2016 et 92% en 2017, respectivement), par contre aucune d'entre-elles n'a pu dépasser le niveau de pureté variétale ciblé en 2016, idem pour la pureté spécifique en 2015 et 2017. En définitif, aucun des producteurs formés n'a pu produire des semences conformes aux normes des semences certifiées. La pureté variétale et la pureté spécifique nécessite d'être améliorée pour atteindre l'indicateur ci-dessus. Cependant, il a été noté à travers l'étude faite sur la qualité des semences par le PRiP en 2015, que les semences dites certifiées qui sont vendues sur le marché de la zone du Projet ne sont pas conformes aux normes. Sous ces conditions, les producteurs de semences parviennent difficilement à produire des « semences certifiées ».2. En fin 2017, sept techniques recommandées de production appliquées à la fois sur le plateau et le bas-fond furent adoptées par plus de 50% (51% - 75%) des producteurs formés. Ce taux d'adoption relativement faible est en partie dû aux conditions climatiques défavorables des deux années consécutives 2016 et 2017. A cause des poches de sécheresse, plusieurs producteurs avaient abandonné la riziculture avant la fin de la campagne. Ceux qui s'activaient dans la riziculture de Plateau avaient beaucoup plus souffert. Par ailleurs, le taux d'adoption des techniques recommandées devrait augmenter si les producteurs formés en 2017 adoptent ces techniques durant la campagne de 2018.3. Selon les résultats de l'enquête menée auprès de 23 conseillers agricoles du PRiP et de l'ANCAR en février 2018, il a été démontré que 90% des conseillers agricoles ont démultiplié les techniques recommandées de riziculture, les outils de gestion des exploitations et les techniques d'aménagements secondaires, auprès des producteurs4. Un total de 10 organisations de producteurs de la zone du Projet a mis en œuvre des travaux d'aménagements secondaires.5. Un avant-projet du système de vulgarisation des techniques de riziculture a été préparé pour les conseillers agricoles avec un manuel de riziculture pluviale. Le système de vulgarisation proposé repose sur l'approche "producteurs-clés" dont l'objectif est de renforcer le dispositif de conseil et le nombre de parcelles de démonstrations.

Tenant compte des éléments susmentionnés, on peut déduire que les objectifs spécifiques du Projet sont presque atteints.

4. Perspectives d'atteinte de l'Objectif Global

Les perspectives d'atteinte de l'objectif global du Projet ont été mesurées en tenant compte de la MCP ci-dessous :

Objectif global: Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine).
Les indicateurs objectivement vérifiables et leur niveau d'atteinte: <ol style="list-style-type: none">1. Comparativement aux 2.600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. <u>Perspectives d'atteinte: déjà atteint.</u>2. Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 comparativement au rendement de 2013 qui était de 2,6 tonnes/ha. <u>Perspectives d'atteinte: incertain</u>
Évaluation: <ol style="list-style-type: none">1. Selon les statistiques de la DAPSA, le total des emblavures dans le bassin arachidier excède 10.000 ha en 2016/17, ce qui dépasse largement la cible de l'indicateur y afférent. En effet cette légère augmentation des emblavures du riz dans le bassin arachidier est en grande partie attribuée à l'appui déployé par le PNAR à travers le PRACAS en mettant à la disposition des riziculteurs des semences de riz. Dans ces conditions, il est difficile de prédire la contribution du PRiP à l'atteinte de l'indicateur en question.2. Durant la campagne 2017/18, vingt-quatre (24) sur 41 parcelles de démonstration installées au niveau des parcelles de producteurs-clés furent récoltées à cause de la sécheresse. Sur le plateau le rendement moyen observé dans les parcelles de démonstrations récoltées était de 1,2 tonnes/ha avec des productions se situant entre 0,2 et 3,1 tonnes/ha, et au niveau des bas-fonds les rendements étaient de 3,3 t/ha avec des productions se situant entre 0,2 et 6,5 t/ha. Les résultats montrent que dans des conditions favorables, le rendement cible peut être atteint. Cependant, dans le bassin arachidier les conditions climatiques sont instables, à cause des pluies irrégulières en termes de quantité, d'intensité et de répartition.

Tenant compte des aspects susmentionnés, il est recommandé de réviser les indicateurs.

5. Activités du Projet

Les activités suivantes ont été planifiées conformément au plan d'opération (PO) du PV pour l'atteinte des objectifs du projet.

5.1. Activités pour le Résultat 1

- 1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.
- 1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.
- 1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.
- 1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semenciers.
- 1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, et les animateurs des autres projets, ONG etc.
- 1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.

5.2. Activités pour le Résultat 2

- 2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinée aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.
- 2-2. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses/ et mode de gestion des organisations de producteurs.
- 2-3. Montrer des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.
- 2-4. Préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour les conseillers agricoles.
- 2-5. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.
- 2-6. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier cultural, budget des cultures etc.).

5.3. Activités pour le Résultat 3

- 3-1. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.
- 3-2. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.
- 3-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.
- 3-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraîchage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).
- 3-5. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.
- 3-6. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.
- 3-7. Transmettre aux producteurs, les informations techniques de la production du riz, via les radios locales.

5.4. Activités pour le Résultat 4

- 4-1. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet
- 4-2. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizières.
- 4-3. Etudier une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du Projet
- 4-4. Faire réaliser des aménagements secondaires des rizières des sites pilotes par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles.
- 4-5. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des conseillers agricoles.

5.5. Activités pour le Résultat 5

- 5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.
- 5-2. Organiser des séminaires et des activités de relations publiques à travers les médias telles que TV et Facebook, pour cibler les parties prenantes.
- 5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PNAR.

Les réalisations et le détail des activités du projet sont présentés dans le Tableau 1 et le Tableau 2, respectivement. Le transfert de technologie au profit des homologues Sénégalais par l'Equipe du Projet de la JICA relativement à la riziculture pluviale, à la production de semences, à la gestion des exploitations et aux aménagements secondaires a été mené principalement à travers des formations sur les thèmes précités. La capacitation des producteurs de riz pluvial en techniques de production de riz et des producteurs de semences en techniques de production de semences a été effectuée grâce à des séries de formations et de suivi agronomique

Les techniques de riziculture pluviale recommandées par le Projet ont été testées dans les parcelles de démonstration des producteurs clés afin de voir leur effectivité dans des conditions spécifiques. Les résultats du suivi agronomique et les rendements ont été analysés afin d'améliorer les techniques de culture du riz.

La mise en synergie avec les autres partenaires parmi lesquels les ONG et les bailleurs des autres projets et programmes a été un des leviers sur lequel s'est appuyé le projet dans la mise en œuvre de ses activités afin d'optimiser les impacts. A titre d'exemples, les formations en techniques de riziculture pluviale effectuées par le Projet au profit des animateurs de Symbiose, une ONG locale basée au sud de Kaolack, ont rendu possible le transfert de connaissances à plusieurs producteurs dans la zone couverte par Symbiose. En outre, les formations en techniques d'aménagements secondaires au profit des animateurs du PASA ont considérablement mis en valeur leur potentiel dans ce domaine. Au demeurant, les manuels et guides sur les techniques de riziculture pluviale, élaborés par le Projet, ont été finalisés à travers des discussions avec le Gouvernement du Sénégal ainsi que les projets intervenant dans la zone du projet. Ce qui, du reste, a créé un sentiment d'appropriation de ces guides et manuels comme étant un produit commun.

En matière de relations publiques les mass media tels que la télé et les émissions radio ont été utilisées comme support durant les réunions officielles du projet, les visites de sites par les membres du comité de coordination, etc. Des bulletins périodiques ont été élaborés et partagés avec les officiels du gouvernement au niveau central et local ainsi qu'aux partenaires. Pour assurer la pérennité du projet, des manuels, des guides pratiques et un outil de gestion des exploitations ont été élaborés sur la base des expériences acquises sur le terrain, des essais et du suivi agronomique. Ces manuels, guides et outil de gestion sont destinés aux conseillers agricoles et aux producteurs respectivement. Les guides et l'outil de gestion des exploitations agricoles ont été traduits en langues locales pour une meilleure compréhension.

Tableau 1 : Réalisation de l'Opération du Projet

	2014	2015	2016	2017	2018
Résultat attendu 1: La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet.					
Activité 1-1 Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.	—				
Activité 1-2 Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.	—		—		
Activité 1-3 Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.		—	—	—	
Activité 1-4 Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semenciers.	—	—	—	—	—
Activité 1-5 Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, et les animateurs des autres projets, ONG etc.		—	—	—	
Activité 1-6 Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.		—	—	—	—
Résultat attendu 2: L'encadrement sur les techniques production du riz est développé.					
Activité 2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinée aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.	—				
Activité 2-2. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses/ et mode de gestion des organisations de producteurs.		—	—	—	
Activité 2-3. Montrer des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.		—	—	—	
Activité 2-4. Préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour les conseillers agricoles.			—	—	—
Activité 2-5. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.			—	—	—
Activité 2-6. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier cultural, budget des cultures etc.).			—	—	—
Résultat attendu 3: Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production optimale recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.					
Activité 3-1. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.		—	—	—	
Activité 3-2. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.		—	—	—	
Activité 3-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.		—	—	—	
Activité 3-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraîchage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).			—	—	
Activité 3-5. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.			—	—	
Activité 3-6. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.			—	—	
Activité 3-7. Transmettre aux producteurs, les informations techniques de la production du riz, via les radios locales.	·	·	·	·	·
Résultat attendu 4: Les capacités des producteurs clés en matière d'aménagements secondaires des rizières, sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.					
Activité 4-1. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet	—	—	—		
Activité 4-2. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizières.		—	—	—	
Activité 4-3. Etudier une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du Projet	—		—		
Activité 4-4. Mise en œuvre des aménagements secondaires des rizières des sites pilotes par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles.		—	—	—	
Activité 4-5. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des conseillers agricoles.		—	—	—	
Résultat attendu 5: Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.					
Activité 5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.	—	—	—		
Activité 5-2. Organiser des séminaires et des activités de relations publiques à travers les médias telles que TV et Facebook, pour cibler les parties prenantes.	·	·	·	·	·
Activité 5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PNAR.			—		—
Plan de suivi					
Suivi					
Comité Conjoint de Coordination		▲	▲	▲	▲
Soumission des fiches de suivi	▲	▲	▲	▲	▲
Evaluation finale					▲
Rapports / Documents					
Rapport de commencement	▲				
Rapport d'enquête de base			▲		
Rapport d'avancement			▲	▲	▲
Matériels de formation		▲	▲	▲	▲
Rapport final					▲
Relations publiques					
Création et fonctionnement du site web	▲				
Publication du matériel utilisé pour les activités de relations publiques	▲	▲	▲	▲	▲
Séminaire	▲	▲	▲	▲	▲

Source: PRiP

Tableau 2 : Résumé des activités menées par le PRiP

Activités pour le résultat 1
<p>1-1. Connaître la situation de la production et de la distribution des semences de riz pluvial dans la zone du projet.</p> <p>Détails: La situation actuelle du système de production a été clarifiée à travers des interviews du personnel des différentes structures concernés, à savoir les DRDR; SDDR, le PAPIL et l'ANCAR et à partir d'observations sur le terrain. Le système de distribution des semences a été aussi examiné grâce à des interviews d'acteurs concernés et un tour d'horizon sur le marché des semences.</p>
<p>1-2. Sélectionner les variétés recommandées pour les bas-fonds et pour le plateau dans la zone du projet.</p> <p>Détails: Les variétés recommandées ont été sélectionnées à partir de tests variétaux dans différents agroécosystèmes et aussi à partir des résultats d'évaluation faites par les producteurs.</p>
<p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés recommandées de riz par le biais d'essais dans des sites de démonstration dans la zone du projet.</p> <p>Détails: Les caractères physiologiques des variétés recommandées sont enregistrés à partir des vitrines variétales installées dans des sites pilotes de la zone du projet.</p>
<p>1-4. Préparation, test et révision du manuel de technique de production de semence pour les producteurs.</p> <p>Détails: Le manuel de technique de production de semences a été préparé en collaboration avec la DISEM et l'ISRA. Il a été ensuite validé par la Direction de l'Agriculture, MAER.</p>
<p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences au profit des agents de vulgarisation.</p> <p>Détails: Les techniques de production de semences ont été vulgarisées auprès des CAR de l'ANCAR et des animateurs des autres projets et ONG à travers des sessions de formation sur les techniques de production du riz, décrites dans la section 3-2.</p> <p>Le suivi et l'appui des producteurs pour la production de semences ont été menés par les Conseillers Agricoles formés par le Projet.</p>
<p>1-6. Proposition d'un système de production et de distribution de semences dans la zone du projet.</p> <p>Détails: Une série de réunions a été tenue avec les parties prenantes pour discuter au sujet d'un système réaliste de production et de distribution de semences, depuis octobre 2017.</p> <p>La 5^{ème} rencontre du CCC et les ETR ont positivement apprécié la démarche afin (i) de mettre en place une union des coopératives semencières au niveau régional, et (ii) créer la fédération des unions de producteurs de semences à l'échelle du bassin arachidier sud.</p>
Activités pour le résultat 2
<p>2-1. Mener une enquête de base pour identifier les contraintes afin d'améliorer la productivité du riz aussi bien pour le bas-fond que pour le plateau et développer le contenu de la formation des producteurs-clés et des conseillers agricoles.</p> <p>Détails: Une enquête de base consistant à une revue de la littérature, visite de site, interview des ONG, producteurs, coopératives, producteurs de semences et autres partenaires au développement, a été menée dans la zone du projet. Grace aux résultats de l'enquête, les problèmes de la riziculture pluviale dans la zone du projet sont identifiés.</p> <p>Les résultats de l'analyse sont reflétés par le développement du contenu des formations.</p>
<p>2-2. Mener une enquête de base pour comprendre la situation économique des ménages des producteurs, la gestion des revenus et dépenses, dans la zone du projet.</p> <p>Détails: Une enquête de base a été conduite auprès de producteurs dans des sites pilotes pour connaître la situation économique et la gestion de leur exploitation ainsi que les aspects organisationnels, en utilisant une fiche d'enquête.</p>
<p>2-3. Montrer les techniques appropriées de riziculture et les variétés recommandées dans les parcelles des producteurs-clés.</p> <p>Détails: Durant la saison de culture 2017, 90 parcelles de démonstration au total ont été installées par le PRiP, SYMBIOSE et ANCAR. ADAF YOUNGAR, une ONG locale basée à Djilass, Fatick a installé une parcelle de démonstration avec l'appui du PRiP.</p>

<p>2-4. Préparer un “Manuel de vulgarisation des techniques de riziculture pluviale dans le bassin arachidier” pour les Conseillers Agricoles.</p> <p>Détails: Le Manuel intitulé “Manuel Pratique de riziculture pluviale dans le bassin arachidier” a été préparé par le PRiP, puis partagé avec les parties prenantes du projet, lors d’un atelier organisé à cet effet, en février 2018. Il a été validé lors de la 6^{ème} rencontre du CCC du projet.</p>
<p>2-5. Préparer un manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier, pour les producteurs cultivant le riz dans les différentes écologies, à travers des démonstrations, tests et essais.</p> <p>Détails: Le draft du Guide intitulé “Guide technique du producteur pour la production du riz” a été préparé par le PRiP, puis finalisé et validé selon la même procédure que le Manuel, comme décrit dans la partie 2-4.</p>
<p>2-6. Développer “un outil de gestion des exploitations” pour les producteurs de riz.</p> <p>Détails: L’outil de gestion des exploitations intitulé “ Outil pour l’amélioration de la gestion des exploitations des producteurs de riz du bassin arachidier” qui comprend le plan de culture, le calendrier cultural, le budget de culture, ainsi de suite a été élaboré. Il a été développé sur la base des données recueillies auprès des producteurs-clés sur le budget de culture, les résultats des essais et les données collectées dans les parcelles de démonstration.</p>
<p>Activités pour le résultat 3</p>
<p>3-1. Organiser pour les conseillers agricoles des sessions de formation des formateurs sur la riziculture y compris la gestion de l’eau.</p> <p>Détails: La formation de formateurs (FDF) sur les techniques de production du riz a été conduite à trois reprises, durant trois ans (2015, 2016, 2017). Chaque année, 51 à 66 CAR de l’ANCAR, 5 à 8 CAR employés par le PRiP, 13 à 14 agents des DRDR/SDDR et 10 à 16 animateurs de projets, programmes et ONG ont été formés. La formation des formateurs a été faite en classe pendant trois jours, avec comme contenu, la morphologie et le cycle du riz, les composantes du rendement, le calendrier cultural, le développement des rizières et la préparation du sol, semence et préparation, préparation de la pépinière et repiquage, semis direct, mauvaises herbes et gestion, fertilisation et gestion, gestion de l’eau, récolte et post-récolte.</p>
<p>3-2. Organiser des formations pratiques aux champs sur les techniques de production du riz, y compris la gestion de l’eau, pour les producteurs-clés et les Conseillers Agricoles.</p> <p>Détails: Des formations pratiques ont été aussi effectuées autour des parcelles de démonstration installées chez les producteurs-clés. Les principaux sujets abordés concernent la sélection variétale, les techniques de production de semences, les techniques d’aménagement secondaire et la gestion de l’eau dans les bas-fonds, etc.</p>
<p>3-3. Organiser une formation sur le renforcement des capacités en gestion des exploitations et organisation paysanne, pour les Conseillers Agricoles.</p> <p>Détails: La formation sur la gestion des exploitations, comprenant le plan de culture, la collecte des données aux champs et l’analyse économique a été effectuée à trois reprises, pendant trois ans (2015, 2016 et 2017) au profit des Conseillers Agricoles.</p>
<p>3-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraîchage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>Détails: Les Producteurs-clés ont été appuyés par les CAR sur comment enregistrer des données y compris la préparation du plan de culture, approvisionnement en intrants, identification des problèmes et l’analyse économique pour une gestion appropriée de l’exploitation.</p>
<p>3-5. Organiser une formation sur les techniques de production du riz, des producteurs ordinaires riz, par les Producteurs-clés formés et les CAR, en utilisant les parcelles de démonstration.</p> <p>Détails: La formation des producteurs ordinaires sont organisées par les Producteurs-clés, avec l’appui des CAR et animateurs autour des parcelles de démonstration, dans les trois régions en 2016 et 2017. Le nombre total de producteurs formés était de 308 en 2016 et 606 en 2017. En 2017, 33% des producteurs formés, soit 200, étaient des femmes. En 2016 les CAR de l’ANCAR et les animateurs de Symbiose ont formé plus de 1.300 producteurs ordinaires dont 36% étaient des femmes, sur les techniques de production du riz.</p>

<p>3-6. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation des producteurs ordinaires par les Producteurs-clés et CAR.</p> <p>Détails: Le PRiP a planifié la formation des producteurs ordinaires par les producteurs-clé et CAR et a procédé au suivi de ces activités.</p>
<p>3-7. Transmettre aux producteurs les informations sur les techniques de production du riz à travers les radios locales.</p> <p>Détails: De 2015 à 2017, PRiP a diffusé les techniques recommandées de riziculture à travers les radios dans les trois régions (Fatick, Kaolack et Kaffrine). Les six thèmes développés sont : (i) plan de culture et calendrier cultural; (ii) préparation du sol et semis; (iii) gestion des mauvaises herbes; (iv) application d'engrais; (v) protection des cultures (application d'insecticide); et (vi) récolte et post-récolte; ont été diffusés en langue wolof et sérère, à des heures de grande écoute.</p>
<p style="text-align: center;">Activités pour le résultat 4</p>
<p>4-1. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du projet.</p> <p>Détails: Le PRiP a mené une étude sur la situation actuelle de l'entretien des infrastructures hydro-agricoles et les aménagements secondaires dans les rizières des trois régions. Il a été confirmé à la suite de l'étude, la nécessité de réaliser des aménagements secondaires tels que la construction de diguettes, le planage des parcelles, la construction de canal de drainage, pour une stabilité et une augmentation progressive de la production.</p>
<p>4-2. Organiser pour les conseillers agricoles et animateurs de la zone du projet des sessions de formations sur les techniques simples d'aménagement secondaire des rizières.</p> <p>Détails: La formation théorique sur les aménagements secondaires était partie intégrante de la formation sur les techniques de production du riz.</p> <p>En 2016, des sessions de formation pratique pour les CAR ont été organisées dans deux sites dans deux régions (Fatick et Kaffrine), sur demande de l'ANCAR. Trois (3) CAR ont été formés durant ces sessions.</p>
<p>4-3. Etudier une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs avec l'appui des CAR dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du projet.</p> <p>Détails: Des méthodes appropriées d'aménagement secondaire ont été étudiées et une approche participative de développement impliquant les bénéficiaires a été adoptée.</p> <p>En prélude à la mise en œuvre des aménagements secondaires, PRiP a organisé des sessions de formation pour les producteurs dans trois sites à Fatick et un site à Kaolack, pendant trois ans. Le nombre total de producteurs formés est de 95 dont 57 femmes en 2015, 83 dont 55 femmes en 2016 et 68 dont 36 femmes en 2017.</p>
<p>4-4. Faire réaliser des aménagements secondaires dans les rizières des sites pilotes par les organisations de producteurs avec l'appui des CAR.</p> <p>Détails: En 2015, des parcelles de démonstration pour les aménagements secondaires ont été sélectionnées dans quatre sites, dans la zone PAPIL à Fatick et la confection des diguettes a été effectuée avec la participation des producteurs.</p> <p>En 2016, des aménagements secondaires ont été réalisés à Toubacouta et à Djilass après la formation, avec la participation des producteurs, appuyés par l'équipe du PRiP.</p> <p>Après la formation pratique les CAR de l'ANCAR ont à leur tour organisé en 2017 des formations pratiques sur les aménagements secondaires impliquant 531 dont 321 femmes.</p> <p>Pour 2018, six (6) organisations paysannes à Fatick, deux (2) à Kaolack et deux (2) à Kaffrine ont également réalisé des aménagements secondaires. Tous les CAR de l'ANCAR dans les trois régions ont réalisé des études topographiques pour des producteurs, au moins une fois.</p>
<p>4-5. Préparer, tester et réviser "le manuel d'aménagement secondaire des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des CAR.</p> <p>Détails: "le manuel d'aménagements secondaires des rizières" a été développé et révisé sur la base des techniques actuelles utilisées au niveau des champs. Le manuel a été finalisé en juin 2018.</p>

Activités du résultat 5
<p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économiques, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chine de valeurs riz et les projets rizicoles.</p> <p>Détails: Une étude de base a été menée en 2014 et 2015 pour connaître la situation de la zone du projet et identifier les problèmes et contraintes liés à la production rizicole. Différentes méthodes d'enquête incluant des visites de site, la revue de la littérature, des groupes de discussion, des interviews etc. ont été adoptées.</p>
<p>5-2. Organiser des séminaires et des activités de relation publique à travers différents medias tels que la télévision et Facebook, ciblant les parties prenantes.</p> <p>Détails: Le PRiP a effectué des activités de relation publique durant toute la durée du projet en distribuant des brochures du projet, en diffusant les activités du projet à travers les radio et télévisions, publication périodiques des rapport d'activités, participation à des foires ou en publiant les activités du projet dans les réseaux sociaux.</p>
<p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins conformément à la CARD et au PNAR.</p> <p>Détails: Un séminaire technique a été organisé en janvier 2016 à Dakar pour partager avec les structures indiquées, les problèmes rencontrés en riziculture pluviale dans le bassin arachidier.</p> <p>Une formation sur les techniques de production du riz pluvial, impliquant 100 participants a été organisée en avril 2018 pour les Conseillers Agricoles des régions hors de la zone d'intervention du projet (Tambacounda, Kédougou, Sédhiou, Kolda et Ziguinchor).</p> <p>Les informations de base nécessaires pour formuler le plan d'action pour la promotion de la riziculture pluviale ont été collectées auprès de ces organisations et un plan d'action régional (bassin arachidier) et un plan d'action national ont été aussi développés.</p> <p>Un séminaire final et un CCC élargi ont été organisés en août 2018 pour partager les résultats et expériences du PRiP ainsi que les plans d'actions pour promouvoir la riziculture pluviale au Sénégal, Quatre (4) officiels du gouvernement Gambien ont participé à ce séminaire final.</p>

Source: PRiP

6. Intrant

6.1. Intrant de la partie Japonaise

(1) Décaissement

La partie japonaise a endossé une partie des charges relatives à la mise en œuvre du projet. Le montant exact des décaissements est indiqué dans le Tableau 3.

Tableau 3 : Coût de fonctionnement endossé par la partie Japonaise

Description	Montant réel (FCFA)		
	1 ^{ère} année	2 nd e année	3 ^{ème} année
Emploi du staff local	146 707 977	126 965 116	129 244 349
Dépenses de fonctionnement	66 189 250	44 363 337	43 828 883
Autres dépenses	20 125 714	8 553 393	14 272 217
Machines et Equipement	14 773 201	0	0
Sous Total	247 796 142	179 881 846	187 345 449
Total général			615 023 437

Note: 1^{ère} année : Oct. 2014 à Mar. 2016, 2nde année: Avr. 2016 à Mar. 2017, 3^{ème} année: Avr. 2017 à Sep. 2018.

Franc CFA: XOF 1.00 = JPY 0.1816

Source: PRiP

(2) Les experts de la JICA

Conformément au PV, les experts de la JICA ont été envoyés par la partie Japonaise comme le montre le Tableau 4.

Tableau 4 : Affectation des experts de la JICA (personne-mois)

	1 ^{ère} année	2 nd e année	3 ^{ème} année	Total
Conseiller principal / Riziculture 1	8,13	3,50	4,00	15,63
Production de semences / Riziculture 2	8,80	2,23	5,10	16,13
Vulgarisation / Formation des producteurs	7,70	4,67	5,20	17,57
Système de production / Gestion agricole	6,20	3,87	2,50	12,57
Organisations paysannes / Genre	4,50	2,50	2,90	9,90
Gestion de l'eau / Gestion des ouvrages agricoles-1	0,00	2,50	0,00	2,50
Gestion de l'eau / Gestion des ouvrages agricoles-2	6,30	3,20	2,50	12,00
Coordination du projet / Assistance en riziculture	5,80	1,50	4,10	11,40

1^{ère} année: Oct. 2014 – Mar. 2016; 2nde année: Avr. 2016 – Mar. 2017; 3^{ème} année: Avr. 2017 – Sep. 2018

Source: PRiP

Le calendrier de leur mission est présenté dans le Tableau 5.

(3) Organisation d'un voyage d'étude pour les homologues sénégalais.

Le PRiP a organisé un voyage d'étude au Burkina Faso pour permettre à des homologues sénégalais d'apprendre de l'expérience d'un projet sur le riz pluvial mis en œuvre avec l'appui du gouvernement Taisanais. Dix homologues sénégalais dont six conseillers agricoles de l'ANCAR du bassin arachidier sud, ont participé à ce voyage d'étude de huit (8) jours, en août-septembre 2015.

Durant le séjour, les homologues sénégalais ont rencontré le personnel en charge du projet pour apprendre sur l'histoire et le contenu du projet, visiter plusieurs bas-fonds, sites du projet où des aménagements secondaires sont réalisés, comme des diguettes, des canaux de drainage etc. ils ont pu également échanger avec les bénéficiaires.

(4) Mise à disposition de machine et équipement

Le PRiP a fourni des machines et équipement nécessaire à la bonne mise en œuvre du projet comme le montre le Tableau 6.

Tableau 6 : Récapitulation des machines et équipements fournis par la partie japonaise

Article	Description (Modèle, Spécification, etc.)	Quantité
Véhicule de Projet 1	TOYOTA HILUX PICK-UP	1
Véhicule de Projet 2	TOYOTA Land Cruiser 4200cc 17CV	1
Véhicule de Projet 3	Mitsubishi PAJERO 2835cc 110HP	1
Véhicule de Projet 4	Mitsubishi PAJERO 2835cc 110HP	1
Motos	LBPKE1354E0021257, LBPKE1356F0042483, LBPKE1359F0042400, LBPKE1354F0042398, LBPKE1357F0042444, LBPKE1359F0042493	6
Projecteur portable	Vivi tek QUM Q5-YW Jaune, 490g, LED	1
Pluviomètre à enregistrement automatique	Modèle de récipient avec déversoir, U-DOT-BR-LR (Décteur enregistreur de données, cadre et caisson compris)	7
Mini batteuse ASI	Batteuse à riz de 15 CV fonctionnant au diesel avec une capacité traitement de 500kg de paddy par heure	1
Climatiseurs	Split 2.5 CV, Split Solston 18000BT4	3
Photocopieuses	Canon Image Runner 2520	2
Ordinateur de bureau	HP PRO 3500	1
Ordinateur portable	HP PRO Book 3500	1
Imprimante	HP Laserjet PRO 200 M276	4
Vidéo Projecteur	EPSON LCD Projecteur H552B	1
Appareil photo	Sony DSC-W800	3

Source: PRiP

6.2. Intran de la partie Sénégalaise

(1) Les homologues

Les homologues sénégalais qui ont été affectés au projet sont mis en évidence dans le Tableau 7 suivant.

Tableau 7 : Le nombre d'homologues affectés au Projet

Structure	1ère année	2nde année	3ème année
DA, MAER (point focal)	1	1	1
DRDR	5	5	10
SDDR	3	3	3
ANCAR	27	26	30

Membres du CCC (venant du MAER et des DRDR) y compris.

Source: PRiP

(2) Mise à disposition de locaux à usage de bureau

La partie sénégalaise a mis à la disposition du Projet des locaux à usage de bureau, à la Direction de l'Agriculture à Dakar et un autre à la DRDR à Kaolack. Les coûts d'électricité et d'eau sont supportés par la partie sénégalaise.

(3) Contribution à travers le budget de la Contrepartie

Un budget de fonctionnement comprenant également les frais de mission des homologues dans le cadre des activités du Projet est alloué à chaque structure concernée. La partie sénégalaise a aussi alloué un budget pour la tenue de sessions de formation et l'achat de matériel agricole.

En 2015, la partie sénégalaise a dégagé un budget de 30 millions de FCFA au titre de la contrepartie dont 19,8 millions de FCFA ont été affectés à la formation sur les techniques de riziculture des conseillers agricoles de l'ANCAR, des SDDR, des animateurs des projets et programmes ainsi que les producteurs clefs. Ce budget a aussi servi à l'achat d'intrants et d'équipements utilisés dans les parcelles de démonstration.

En 2016, la partie sénégalaise a décaissé 3 millions de FCFA pour l'achat de carburant des homologues dans le cadre des missions de suivi. En outre le PNAR a appuyé la formation des productrices de riz du village de Fadiol situé dans la région de Thiès.

En 2017, la partie sénégalaise a fourni 4,5 tonnes d'urée, 4,5 tonnes d'engrais NPK (15-15-15) et 1,5 tonne de semences certifiées pour les activités du PRiP. Les semences et l'engrais ont été distribués aux producteurs de riz encadrés par l'ANCAR et le PRiP.

En 2018, faisant suite à une requête du PRiP, le MAER a approuvé la fourniture de 15 tonnes d'engrais NPK et de 12 tonnes d'urée au profit des producteurs clefs encadrés par le PRiP et l'ANCAR dans la zone du Projet.

7. Revue basée sur les critères d'évaluation du CDA

7.1. Résultats de l'Evaluation

Les résultats de l'évaluation sur la base des cinq (5) critères du CDA ont été discutés et adoptés lors de la 6^{ème} rencontre du CCC tenue en mars 2018. Les résultats détaillés ont été expliqués dans le Rapport d'Avancement 3 du Projet. On ne montre ici que le résumé des résultats de l'évaluation.

7.1.1. Pertinence

La pertinence du PRiP est **grande** sur la base de l'analyse suivante.

- (1) Cohérence vis-à-vis des politiques et stratégies du Gouvernement Sénégalais : **grande**.
- (2) Cohérence par rapport aux besoins de la zone cible: **connaissance technique pour la promotion de la riziculture pluviale**.
- (3) Les techniques culturelles introduites : **appropriées**.
- (4) Méthodes de vulgarisation des techniques : **adéquates**.
- (5) Cohérence vis-à-vis de la politique APD du Japon: **grande**.

7.1.2. Efficacité

L'efficacité du PRiP est **entre modérée et relativement élevée**, tenant compte des analyses suivantes.

- (1) Attente vis-à-vis de l'atteinte des objectifs spécifiques du Projet : **grande**.
- (2) Logique entre les résultats et les objectifs spécifiques du Projet : **assurée**.
- (3) Indicateurs des objectifs spécifiques du Projet : **il y a problème (l'objectif fixé est trop élevé)**.
- (4) Validité des hypothèses importantes: **faible**. (Les conditions climatiques dans la zone du projet, durant la période de mise en œuvre, n'étaient pas propices à une riziculture pluviale ; le système officiel de production de semences comprenant la visite des cultures et le processus de certification n'ont pas bien fonctionné)

7.1.3. Efficience

D'après l'analyse suivante, l'efficience du PRiP est **relativement élevée**.

- (1) Intrants fournis par la partie Japonaise : **adéquats**.
- (2) Conditions de travail des conseillers agricoles et des homologues par la partie sénégalaise : **stables**.
- (3) Autres intrants fournis par la partie sénégalaise : **approprié pour ce qui concerne la mise à disposition de locaux à usage de bureau mais inapproprié pour ce qui concerne le fonds de contrepartie**.
- (4) Utilisation des équipements: **bien utilisés et fonctionnels (fournis par le PRiP); appropriée pour la pérennisation (promu par le PRiP)**.
- (5) Maximisation de l'appui gouvernemental : **appui en semences par le PNAR**.

- (6) Collaboration avec les organisations et les autres projets et programmes: **bien coordonnée et complémentaire les uns les autres.**

7.1.4. Impacts

Aucun impact négatif majeur n'a été observé dans le cadre de la mise en œuvre du Projet. Lors de la 6^{ème} rencontre du CCC tenue en Mars 2018, on s'est accordé pour dire que l'impact devait se situer entre le niveau **modéré et relativement élevé** si on considère les points ci-dessous. Une gestion plus rigoureuse de la part de la partie sénégalaise pourrait augmenter l'échelle des impacts positifs à travers l'engagement ferme de prendre des mesures correctives.

- (1) Attentes vis-à-vis de l'atteinte de l'objectif global du Projet: **incertain à cause des conditions climatiques instables.**
- (2) Contraintes possibles notées sur les hypothèses importantes: **budget incertain pour les activités de vulgarisation.**
- (3) Portée de la zone cible du PRiP et de l'approche par les producteurs-clés: **potentiel élevé d'avoir un grand impact.**
- (4) Utilisation des manuels et guides : grandement attendu à cause du support linguistique en version locale à travers la validation par les parties concernées.
- (5) Système de diffusion en cascade des techniques recommandées : il est attendu que chaque producteur clef démultiplie les techniques recommandées auprès de 10 producteurs ordinaires.
- (6) Impacts socio-économiques au sein de la communauté spécialement sur l'aspect genre: **modeste quoique significatif.**
- (7) Impacts sur l'environnement naturel à travers une faible utilisation des pesticides et herbicides : **minimal.**

7.1.5. Durabilité

Lors de la 6^{ème} rencontre du CCC, on s'était accordé pour dire que la durabilité du PRiP devrait être comprise entre le niveau **modéré et celui relativement élevé** selon les analyses suivantes. On avait aussi retenu qu'une gestion plus soutenue de la partie sénégalaise pourrait aider à élever le niveau de durabilité avec notamment l'engagement ferme de prendre des mesures correctives nécessaires ci-dessous.

- (1) Poursuite attendu des politiques et stratégies: **confirmé.**
- (2) Approches, méthodes et valeurs partagées: **validé.**
- (3) Fonctions et disponibilité de l'appui gouvernemental: **faible** (nombre de conseillers agricoles et faible budget alloué aux activités de vulgarisation).
- (4) Polyvalence des CAR en vue de garantir l'utilisation des techniques, des connaissances et des compétences: **identifié comme facteur positif.**
- (5) Approche producteurs clefs pour la démultiplication des techniques recommandées: **positive (formation paysan à paysan).**

- (6) Utilisation de techniques avec des équipements simples dans les activités du Projet (comme par exemple le KAPRiP): **approprié.**

7.2. Revue des résultats de l'évaluation sur la base des activités du Projet après la 6ème rencontre du CCC

Après la 6ème rencontre du CCC au cours laquelle les résultats de l'enquête finale ont été discutés, le Projet a continué ses activités conformément au Plan d'Opération et sur la base des recommandations issues des résultats de l'enquête finale pour l'atteinte des objectifs du Projet. Par conséquent, les impacts et la durabilité du Projet sont devenus plus élevés au regard des quatre aspects suivants

7.2.1. Appréciation et engagement de continuer à utiliser l'approche du PRiP et les techniques recommandées par les parties prenantes du Projet.

Pendant les sessions de formations tenues en Avril 2018 à Tambacounda, les efforts du PRiP relatifs à la vulgarisation des techniques de riziculture pluviale en dehors de la zone d'intervention du Projet ont été hautement appréciés par le directeur général de la SODAGRI. Les autres participants des régions parmi lesquels, Naatal Mbay, SODEFITEX, DRDR (y compris les SDDR) et l'ANCAR basse et moyenne Casamance ont dit leur satisfaction et leur désir d'apprendre les techniques recommandées par le PRiP.

Lors des réunions des Équipes Techniques Régionales tenues en Juillet 2018 à Kaolack et en Août 2018 à Fatick, les gouverneurs ont fortement recommandé aux parties prenantes au niveau des régions de continuer les activités apprises du PRiP. Le Directeur exécutif de l'ONG Symbiose a aussi confié que ses animateurs vont continuer les activités qu'ils ont eu à mener pendant la période du Projet.

Les séminaires de fin de Projet tenus en août 2018 à Dakar et Kaolack ont vu la présence des membres du CCC, du président dudit comité, des représentants du gouvernement, des ONG et des organisations du secteur privé tout comme ceux qui ont travaillé avec le Projet tels que le PASA, DRDR, ANCAR et les producteurs clefs. Tout en déclinant leurs attentes de voir la JICA continuer son appui, les acteurs cités plus haut ont confirmé vouloir continuer la promotion de la riziculture en utilisant les techniques du PRiP même après la fin du projet.

La combinaison de ce facteur avec le second implique un impact plus grand encore et avec le troisième facteur la durabilité est à un niveau plus élevé.

7.2.2. Possibilités de vulgarisation des techniques en Gambie

Lors des séminaires de fin de projet, le directeur de l'agriculture du gouvernement gambien a exprimé sa volonté de vulgariser les techniques développées par le PRiP. Comme le wolof est parlé par la majorité des gambiens, le guide du producteur pourra être utilisé pour des activités de vulgarisation

Les prédispositions naturelles favorables et les conditions sociales (moyenne annuelle de la pluviométrie combinée à des taux d'alphabétisation élevés) de la Gambie suggèrent de grandes possibilités de vulgarisation des approches et des techniques promues par le PRiP dans le pays. Cet autre facteur contribue à élever les impacts.

7.2.3. Impression et vulgarisation des guides du producteur par le programme gouvernemental

Le PNAR veut imprimer et distribuer un millier de copies du guide des producteurs (guide du producteur sur les techniques de production de riz pluvial) si les fonds sont disponibles. Cela montre que la bonne gestion du programme gouvernemental peut contribuer au renforcement de la pérennisation

7.2.4. Préparation de plans d'action en cohérence avec les stratégies nationales et régionales de production de riz pluvial

Durant les séminaires de fin de Projet, les plans d'actions pour la promotion de la Riziculture pluviale, à mettre en œuvre après le projet, ont été discutés. Les plans d'actions sont présentés dans le chapitre 9 de ce rapport

Le processus de mise en œuvre des plans d'actions et les acteurs impliqués sont en cohérence avec le plan national et régional de l'agriculture et de la production de riz

Cela va considérablement contribuer à l'amélioration de la durabilité.

8. Leçons Apprises

Durant la période de mise en œuvre, le projet a appris d'importantes leçons à partir de six facteurs pour la promotion de la riziculture dans la zone.

8.1. Condition naturelle rude dans la zone du projet

Sur les trois campagnes agricoles vécues durant la période de mise œuvre du projet, deux campagnes (2016 et 2017) ont été particulièrement pénibles avec la sécheresse au point d'affecter négativement la réalisation des résultats du Projet.

Et comme nous sommes dans le pluvial, les résultats du riz dépendent dans une large mesure du régime des précipitations en termes de quantité, d'intensité et de répartition. La grande variation dans le régime des précipitations a été observée à chaque campagne d'un endroit à un autre et avec comme conséquences une grande variation de la productivité dans les parcelles de démonstration des producteurs clefs comme le montre le Tableau 8.

Tableau 8 : Rendements observés dans les parcelles de démonstration des producteurs clefs

année	Plateau		Bas fond	
	Nombre de parcelles (récolté/semé)	Rendement moyen (min-max.)	Nombre de parcelles (récolté/semé)	Rendement moyen (min-max.)
2015	7/7	0,6 (0,1-1,0)	11/11	2,6 (1,4-4,6)
2016	3/9	0,5 (0,4-0,7)	14/21	2,7 (0,9-5,2)
2017	10/14	1,2 (0,2-3,1)	14/27	3,3 (0,2-6,5)

*Le rendement moyen est exprimé en ton/ha. Les chiffres entre parenthèse montrent les différences de rendement des échantillons.
Source: PRiP*

La combinaison des pluies irrégulières avec d'autres conditions naturelles telles que les conditions topographiques, l'état des sols et la salinité ont aggravé les rendements du riz pluvial

Les expériences ci-dessus ont causé deux problèmes. 1) hésitation dans la promotion du riz pluvial dans la zone et 2) les explications sur la résilience dans les manuels et guides préparés par le Projet tels que le taux de semis, le choix de la parcelle, le choix des variétés, les aménagements secondaires etc.

8.2. Reconnaissance de la place du riz dans l'agriculture

Il est admis que le riz n'est pas nécessairement une priorité dans le choix des spéculations cultivées par les producteurs dans la zone du projet. Les producteurs préfèrent cultiver l'arachide et les autres céréales particulièrement dans le plateau. Cela est dû au fait que 1) les besoins en eau du riz sont importants comparés aux autres spéculations et surtout le risque d'échec est élevé, 2) la connaissance en matière de techniques de riziculture n'est pas maîtrisée tout comme les équipements adéquats et, 3) la riziculture nécessite une main d'œuvre plus importante particulièrement dans le désherbage. Il a été noté que 90 heures de travail sont nécessaires pour désherber 1 ha dans le plateau et 110 heures dans le bas fond. Il y a donc 5

fois plus de main d'œuvre dans le riz que dans les autres spéculations comme le mil, le maïs, le sorgho, l'arachide et le sésame.

L'idée de développer l'outil KAPRiP est venue de la nécessité de réduire la charge de travail dans le désherbage des champs de riz. En outre, l'équipement de désherbage couramment utilisé (houe sine) et, attelé à un animal de trait, désherbe en retournant le sol. Ce qui ensevelit les jeunes plantules au stade initial de croissance. Le nombre de plants est ainsi réduit. Par conséquent le rendement attendu est aussi réduit.

L'outil KAPRIP est lui aussi, attelé à un animal de trait. Il dessouche les herbes en travaillant le sol. A la différence de la houe sine, l'outil KAPRIP ne retourne pas la terre en ensevelissant les plantules. Grâce aux essais effectués dans les parcelles, les producteurs clés ont bien apprécié son efficacité. Deux jours de formation sur la fabrication de l'outil KAPRIP ont été organisés au profit de douze (12) forgerons venus des trois régions de la zone d'intervention du PRiP afin de vulgariser l'outil. Durant la formation, 23 KAPRIP ont été fabriqués puis distribués à chacun des douze forgerons, au bureau de l'ANCAR et aux producteurs clés pour faire la promotion.

8.3. Rôle des femmes dans la riziculture de bas fond

Durant la période de mise en œuvre du Projet, il a été confirmé que les femmes jouent un rôle important dans la riziculture de bas fond tout comme on connaît leur rôle de pivot dans le maraichage pendant la saison sèche. Les femmes productrices clefs réalisent souvent de meilleures performances tant dans la gestion des rizières que dans les rendements.

Le Projet a essayé de sélectionner au moins une femme productrice clé dans chacune des six communes. Sur les 219 producteurs clés choisis, et ayant reçu une formation sur les techniques de riziculture pluviale, 23% soit 51 sont des femmes

Le nombre total de producteurs ordinaires qui ont été formés dans les parcelles de démonstrations est de 1.934. Parmi ces producteurs, 34% sont des femmes soit 671 femmes.

Sur un autre plan, les femmes supportent les tâches ménagères qui limitent leur temps dans les travaux champêtres. Il faudra encourager les hommes à partager les charges dans la production du riz de bas fond afin de promouvoir la riziculture pluviale dans la zone.

8.4. Capacité limitée des systèmes de vulgarisation

Le nombre de conseillers agricoles n'est pas suffisant pour assurer un bon maillage dans la zone du Projet où les producteurs sont dispersés un peu partout. En plus de cela, ils doivent encadrer les producteurs qui s'activent dans les autres spéculations y compris l'arachide et le maïs. Pour pallier à ce déficit plusieurs approches ont été tentées.

La contre mesure essentielle est l'approche producteur clef. Les producteurs clefs ont été formés en salle et sur le terrain par le Projet et par les conseillers agricoles (les CAR de l'ANCAR et les animateurs). Dans

leurs parcelles de démonstration, les producteurs clefs jouent le rôle de conseillers agricoles pour la formation des producteurs de riz voisins.

Les programmes de radio ont été utilisés pour la diffusion des messages de vulgarisation à grande échelle dans le bassin arachidier. Les deux supports linguistiques de diffusion sont le wolof et le sérère. Les messages sur les techniques de production à appliquer au moment opportun conformément au calendrier cultural ont été diffusés à plusieurs reprises à des heures de grande écoute de manière à ce que les producteurs ne ratent pas le timing des pratiques spécifiques.

Les guides pratiques sur les techniques de production de riz destinés aux producteurs ont été préparés dans trois langues (français, wolof et arabe). Les producteurs ont pu ainsi apprendre les techniques de production du riz eux même.

8.5. Nécessité de promouvoir la recherche-développement sur le système de riziculture pluviale

La recherche sur le riz au Sénégal s'est principalement focalisée sur le système irrigué. La recherche n'a pas beaucoup travaillé sur le système pluvial. Dans la mise en œuvre du Projet le besoin de recherche pour la promotion de la riziculture pluviale a été identifié dans des domaines tels que 1) la dose optimale de fertilisation, 2) les mesures effectives de contrôle des insectes nuisibles tels que les cantharides et les termites, 3) les variétés recommandées et adaptées aux particularités topographiques et aux conditions du sol. Le Projet a fait le maximum d'efforts pour utiliser les connaissances existantes locales puisque la recherche n'était pas une composante du Projet. Davantage de recherche-développement est souhaitable pour orienter les producteurs vers une production de riz plus durable.

8.6. Importance de la gestion de l'eau dans les bas-fonds

Du fait de la structure du sol et de la topographie irrégulière avec peu de végétation sur le plateau, une pluie intense entraîne un débit d'eau qui pose de sérieux problèmes de sédimentation et d'inondation dans les zones de culture de riz de bas fond. Sur un autre plan, la sécheresse affecte aussi la culture de riz dans les bas-fonds qui ne retiennent pas l'eau. Sans une bonne gestion de l'eau, la production de riz de bas fond ne sera pas stabilisée. Cela va décourager les producteurs qui s'activent dans les bas-fonds

Au regard de ces conditions, les aménagements secondaires que le Projet a essayé de promouvoir ont été reconnus comme étant une technique importante susceptible de pérenniser les pratiques culturales dans la zone.

9. Plan d'Action pour la Promotion de la Production du Riz Pluvial

9.1. Cadre des plans d'action

Des plans d'action ont été formulés pour que le Gouvernement du Sénégal puisse promouvoir la production de riz pluviale en capitalisant sur les acquis et réaliser l'objectif global du Projet.

9.2. Objectif du plan d'action

Les plans d'action doivent être formulés pour la promotion de la production de riz pluviale en capitalisant les acquis du Projet dans la zone d'intervention comme en dehors de la zone d'intervention. Plus précisément, un travail soutenu d'appui conseil aux producteurs, une recherche développement sur la production du riz pluvial, la construction d'ouvrages hydro agricoles, un système dynamique de production et de distribution de semences etc. seront nécessaires pour créer un environnement favorable à la riziculture pluviale.

9.3. Principaux acteurs du plan d'action

Les principaux acteurs du plan d'action et les rôles attendus de chacun dans le bassin arachidier comprennent :

- 1) MAER (DA et PNAR) et le MEF chargés de décliner les objectifs de la production de riz pluvial et d'assurer le budget nécessaire à sa mise en œuvre pour appuyer les producteurs (intrants et vulgarisation),
- 2) MAER (DRDR et SDDR), ANCAR, et les autorités régionales pour l'identification de la zone cible pour la promotion de la production de riz pluvial; la conduite de l'enquête de base et le suivi des performances des producteurs de riz,
- 3) MAER (DBRLA et DRDR) pour l'identification des sites adéquats pour la construction d'ouvrages et d'aménagements secondaires (digues, systèmes de terrasses, diguettes, etc.) dans la zone ciblée ; formulation des plans de développement, mise à disposition du budget et mise en œuvre des travaux d'aménagement,
- 4) ANCAR (avec les DRDR) chargés de l'identification des producteurs clefs dans la zone ciblée; la formulation d'un plan de vulgarisation, la mobilisation des agents responsables de la vulgarisation des techniques de production sur la base des manuels et des guides préparés par le Projet, l'appui des producteurs dans la formation paysan-à-paysan, et le suivi de la performance des producteurs de riz.
- 5) ISRA (avec le niveau opérationnel en collaboration avec l'ANCAR) pour étudier la situation de la zone ciblée y compris les sols et les ressources hydriques en collaboration avec l'ANCAR pour être en phase avec les recommandations en matière de dose de fertilisation et de variétés adaptées à l'écologie.

Les acteurs responsables de la vulgarisation peuvent être différents selon qu'on se situe dans ou hors bassin arachidier tant est qu'il y a beaucoup d'agences gouvernementales qui ont une mission de vulgarisation comme la SODAGRI, LA SODEFITEX, etc.

9.4. Procédures de mise œuvre des plans d'action

Les plans d'action dans le bassin arachidier seront mis en œuvre selon les modalités suivantes :

- 1) Affectation d'une zone de production ciblée avec un budget de mise en œuvre,
- 2) Identification des zones prioritaires,
- 3) Conduite d'une enquête de base pour connaître le potentiel des zones prioritaires identifiées,
- 4) Attribution d'une production ciblée à chaque zone prioritaire,
- 5) Formulation d'un plan de vulgarisation, d'un plan détaillé des infrastructures, d'un plan de recherche-développement, etc.,
- 6) Préparation du budget de mise en œuvre des plans (tel que mentionné au 5)),
- 7) Formulation d'un plan de suivi,
- 8) Mise en œuvre des plans,
- 9) Evaluation des résultats de la mise en œuvre, et
- 10) Rétroaction des leçons apprises en partant des résultats de la mise en œuvre jusqu'au plan de formulation pour la prochaine saison

Ces procédures doivent être cycliques (annuelles).

Concernant le cycle annuel de la vulgarisation technique dans le bassin arachidier, un plan d'action est préparé comme indiqué à la page suivante.

9.5. Transfert des activités de vulgarisation dans les autres régions

Le plan d'action ci-contre pour la promotion de la production de riz pluvial dans le bassin arachidier pourrait être appliqué aux autres régions.

Le système de vulgarisation proposé par le PRiP avec des outils (guides et manuels) sera appliqué par l'ANCAR et les autres agences comme la SODEFITEX, la SODAGRI, etc. pour vulgariser les techniques de riziculture avec l'appui du PRACAS 2.

Les guides et manuels pourront être modifiés après avoir été testés, suivis et évalués avec l'appui des organisations de recherche comme l'ISRA en tenant en compte les conditions spécifiques des sites dans les régions respectives.

Plan d'action 1 (niveau régional)

Objectif: Promouvoir la production de riz pluvial en fonction du résultat le plus achevé du PRiP; zone cible: Bassin arachidier (Fatick, Kaolack, Kaffrine),
Agences d'exécution: PNDAR, DRDR, SDDR, ANCAR, ISRA, NGO, Projets et Programmes

Catégorie de taches	Action nécessaire	Acteurs/Prestataires	Effets attendus	Programmation de la mise en œuvre													
				J	F	M	A	M	J	J	A	S	O	N	D		
1. développer un plan de vulgarisation des techniques de production du riz.	1-1 Identification: Clarifier l'objectif, les acteurs, et choisir la zone cible.	Toutes les personnes concernées	L'approche de vulgarisation et le rôle de chaque acteur est confirmé														
	1-2 Programme & Affectation: développer un plan annuel des activités.		Les activités sont déterminées. Un comité de suivi est mis en place.														
2. vulgariser les techniques recommandées	2-1 Formation (théorique): vulgariser les techniques de production de riz recommandées aux producteurs clefs	ANCAR, ONG Projets et Programmes, conseillers agricoles	Les producteurs clefs sont identifiées. Les producteurs clefs apprennent les techniques recommandées de production.														
	2-2 Parcelles de démonstration: Installer des parcelles de démonstration dans les champs des producteurs clefs	ANCAR, ONG Projets et Programmes, conseillers agricoles	Les producteurs clefs adoptent les techniques de production acquises.														
	2-3 Formation sur le terrain (pratique): Organiser des formations sur le terrain au profit des producteurs ordinaires	Conseillers agricoles et producteurs clefs formés	Les producteurs ordinaires apprennent les techniques recommandées de production de riz pluvial.														
	2-4 Message radio : Diffuser des messages radio sur les techniques recommandées de production du riz.	ANCAR, ONG Projets et Programmes	Les techniques de production de riz pluvial sont largement vulgarisées														
3. suivre et évaluer le système de vulgarisation	3-1 Suivi de la performance des producteurs: Visiter les parcelles de démo pour suivre leur performance.	Comité de suivi (DRDR, SDDR, ANCAR)	Les contraintes et les problèmes de la riziculture pluviale sont identifiés.														
	3-2 Rapport: soumettre des rapports de suivi à l'autorité (DRDR)	DRDR; SDDR; ONG; ISRA, et Projets et Programmes	Les solutions aux problèmes sont partagées et discutées. Les recommandations sont faites.														
	3-3 Evaluation: Evaluer la démarche et les résultats du système de vulgarisation. Faire le feedback aux conseillers agricoles et producteurs.	Toutes les personnes concernées	Les résultats de la vulgarisation sont évalués. Les recommandations sont transmises aux conseillers agricoles et aux producteurs clefs.														
4. Identifier les points à améliorer	4-1 Analyse et reprogrammation: Comparer résultats avec les résultats attendus, clarifier les écarts, et identifier les points à améliorer pour la prochaine étape.		Les actions nécessaires pour améliorer le système de vulgarisation sont identifiées pour le prochain cycle.														

Source: PRiP

10. Historique de la Modification de la Matrice de Conception du Projet

Durant la période de mise en œuvre, le Projet a été suivi tous les six mois par l'Équipe des experts de la JICA et les homologues sénégalais. Après le suivi, des fiches ont été préparées avec la MCP du Projet et le plan d'opération pour vérifier l'état d'avancement du Projet. Les fiches de suivi ont été présentées et discutées à chaque rencontre du CCC pour validation.

A partir de la version originale (ver. 0), qui a été préparée pendant l'étude détaillée de la formulation du Projet en septembre 2012, la Matrice de Conception du Projet a fait l'objet de plusieurs modifications avec les fiches de suivi. Ils sont présentés en annexe 3. Le Tableau 9 résume les principales modifications apportées à la MCP.

Tableau 9 Principaux changements de la MCP

Version	Période de soumission des fiches de suivi	Principaux changements ou modification de la MCP
Ver. 1	mars, 2015	Modification de la description des outputs du Projet 1 à 4; mise en place des indicateurs de l'objectif global du Projet, des objectifs spécifiques et des résultats 1, 3 et 4; et la modification des activités des résultats 1 à 4.
Ver. 2	juin 2015	(Pas de modification)
Ver. 3	février 2016	Changement de l'indicateur des objectifs globaux du projet, des objectifs spécifiques et des résultats 1, 3 et 5; Modification des activités du résultat 5.
Ver. 4	septembre 2016	Changement des projets de coopération/ONG; Modification des activités du résultat 4
Ver. 5	janvier 2017	Révision des résultats du Projet et des indicateurs et des activités de chaque résultat.
Ver. 6	septembre, 2017	(pas de modification)
Ver. 7	mars 2018	(pas de modification)

Source: PRiP

Durant deux ans, entre l'exécution de l'enquête détaillée sur la formulation et le commencement du Projet, il y a eu des changements qui ont affecté l'environnement du Projet. Plus spécialement le projet PAPIL qui devait collaborer étroitement avec le projet a mis fin à ses activités en 2015, et beaucoup d'autres projets intervenant dans la riziculture ont démarré leurs activités dans la zone du Projet après que le Projet a commencé de s'installer.

Pour s'adapter à ces changements dans l'environnement, le Projet a réexaminé la situation actuelle et les contraintes en menant une enquête de base et d'autres études. Sur la base des résultats, le Projet a souvent révisé la MCP en revoyant les stratégies/approches pour atteindre l'objectif global du Projet, les objectifs spécifiques et les résultats. Cependant la cohérence et la relation entre les activités sont devenues obscures.

Plus tard en 2016, pendant la revue à mi-parcours du Projet, le PRiP a décidé de réorganiser la MCP pour clarifier la direction du Projet afin que l'objectif du Projet soit atteint durant le reste du Projet. Les résultats de la réorganisation de la MCP qui comprenait aussi la modification des résultats du Projet ont été présentés avec la fiche de suivi version 5 en janvier 2017.

La version révisée de la MCP a été approuvée lors de la 5^{ème} rencontre du CCC du Projet en juillet 2017. Le PV a été amendé en conséquence en décembre 2017 comme indiqué dans l'annexe 4-2 (Avenant au Procès-Verbal des Discussions sur le PRiP).

11. Rencontres du Comité Conjoint de Coordination

Durant la période de mise en œuvre du Projet, la rencontre du CCC a été tenue à sept reprises y compris le séminaire final élargi, comme le montre le Tableau 10. L'objectif principal du CCC est de suivre l'avancement du Projet et d'orienter le Projet sur la base des fiches de suivi, le rapport d'avancement du Projet et/ou le Plan d'action. Les procès-verbaux de ces rencontres sont présentés en annexe 4.

Tableau 10 Rencontres du CCC du PRiP

Intitulé	Date du CCC	Lieu de rencontre	Objectifs de la rencontre	Nombre de participants
La 1 ^{er} Rencontre du CCC	26 juin 2015	Salle de Conférences du MAER, Dakar.	Discussion sur l'avancement des activités du Projet (fiche de suivi ver 1.). Présentation et discussion sur le plan de travail annuel 2015-16.	27
La 2 ^{ème} Rencontre du CCC	28 janvier 2016	Salle de Conférences de l'Hôtel Ngor Diarama, Dakar.	Présentation et discussion du contenu du rapport d'avancement 1 Discussion sur l'avancement des activités du Projet (fiches de suivi ver 2.)	23
La 3 ^{ème} Rencontre du CCC	7 septembre 2016	Salle de Conférences de l'Hôtel Le Relais, Kaolack	Discussion sur l'avancement des activités du Projet (fiches de suivi ver 3.).	29
La 4 ^{ème} Rencontre du CCC	9 février 2017	Salle de Conférences de l'Hôtel Le Relais, Kaolack	Présentation et discussion sur le contenu du rapport d'avancement 2. Discussion sur l'avancement des activités du projet (fiches de suivi ver 4.)	23
La 5 ^{ème} Rencontre du CCC	27 juillet 2017	Salle de Conférences de l'Hôtel Le Relais, Kaolack	Discussion sur l'avancement des activités du Projet (fiches de suivi ver 5.) Présentation et discussion sur le plan de travail annuel 2017-18.	14
La 6 ^{ème} Rencontre du CCC	30 mars 2018	Salle de Conférences de l'Hôtel Le Relais, Kaolack	Discussion sur les manuels et guides pour validation. Présentation et discussion sur le contenu du rapport d'avancement 3. Discussion sur l'avancement des activités du Projet (fiches de suivi ver 7.)	24
La Rencontre Elargie du CCC (Le Séminaire final)	14 août 2018	Salle de Conférences de l'Hôtel Le NDIAMBOUR, Dakar	Présentation et discussion l'avancement des activités du Projet, les résultats, les leçons apprises, et le plan d'action pour la promotion de la production de riz pluvial.	30

Source: PRiP

12. Recommandations au Gouvernement du Sénégal

Cette partie présente les recommandations au Gouvernement du Sénégal en tenant compte de la confirmation des réalisations et de l'évaluation susmentionnées. Le Gouvernement du Sénégal devra mettre l'accent les aspects suivant (1) le système de production et de distribution de semences (2) le système de vulgarisation des techniques, et (3) la promotion des aménagements secondaires.

(1) Renforcement du système de production et distribution des semences

Les organisations gouvernementales telles que l'ISRA, la DRDR et la DISEM devraient mettre le focus sur deux points pour asseoir la durabilité du système de production et de distribution des semences.

1) Amélioration de la qualité des semences certifiées

Plusieurs parties prenantes notamment (les producteurs, la DRDR, l'ISRA, la DISEM et les autres organisations) sont conscients et ont manifesté leur mécontentement vis-à-vis de la faible qualité des semences qui sont distribuées d'où l'importance de renforcer le suivi de la qualité à travers le contrôle de la production jusqu'à la vente (ou distribution).

En d'autres termes, toutes les parties prenantes du système de production et de distribution (producteurs semenciers, inspecteurs, le Centre de Triage des Semences (CTS), les opérateurs et le Gouvernement du Sénégal (pourvoyeur de semences subventionnées)) doivent s'accorder sur les voies et moyens de fournir aux producteurs de « vraies » semences certifiées et également faire des efforts pour en améliorer la qualité. Pour ce faire, le Gouvernement du Sénégal devra prendre le lead et continuer à sensibiliser les acteurs.

2) Appui aux organisations de producteurs de semences (unions et/ou fédération)

Les organisations de producteurs semenciers peuvent aider à la mise en place de semences et appuyer également la vente des semences produites. L'achat groupé des semences auprès des fournisseurs pourrait améliorer l'accessibilité et/ou aider les producteurs à bénéficier d'une remise sur le prix d'achat, si le volume acheté est important. La vente groupée des semences peut également permettre à ces derniers de hausser le prix de vente et fidéliser la clientèle. Ainsi, le Gouvernement du Sénégal et toutes autres organisations concernées devront aider au bon fonctionnement des organisations de producteurs de semences et promouvoir le système de production et de distribution des semences.

(2) Démultiplication des techniques développées

Il est recommandé à l'ANCAR de sécuriser un budget pour les activités de vulgarisation des conseillers agricoles. Les DRDR et SDDR sont aussi encouragés à mettre en place un budget pour le suivi des activités de vulgarisation et des résultats.

L'ANCAR devra élargir son maillage en démultipliant les résultats du PRiP hors du bassin arachidier. L'utilisation des émissions radio peut également être envisagée en tant support médiatique de publication, si applicable. Les techniques à démultiplier comportent en plus des techniques de riziculture, des équipements tels que l'outil de désherbage KAPRIP, le disque de semis 32 trous etc. et les outils de gestion des exploitations.

(3) Promotion des techniques d'aménagements secondaires

L'ANCAR, avec l'appui technique des membres des ETR et la DBRLA doit identifier le potentiel des zones susceptibles d'avoir des aménagements secondaires et exécuter le travail avec la participation des producteurs. Avec ces efforts, l'environnement du riz sera amélioré avec comme conséquences la stabilisation et l'augmentation des rendements.

Les aménagements secondaires pourraient être plus efficaces s'il y a une bonne gestion de l'eau avec des ouvrages de moindre envergure que la DBRLA pourrait réaliser.

Annexes

Annexe 1 Résultats du Projet

- Annexe 1-1 Calendrier d'affectation des experts de la JICA
- Annexe 1-2 Liste des homologues sénégalais
- Annexe 1-3 Liste des formations

Annexe 2 Liste des Produits Élaborés par le PRiP

- Annexe 2-1 Liste des rapports
- Annexe 2-2 Liste des manuels et des guides

Annexe 3 Matrice de Conception du Projet

- Annexe 3-1 Matrice de Conception du Projet ver.0
- Annexe 3-2 Matrice de Conception du Projet ver.1
- Annexe 3-3 Matrice de Conception du Projet ver.2
- Annexe 3-4 Matrice de Conception du Projet ver.3
- Annexe 3-5 Matrice de Conception du Projet ver.4
- Annexe 3-6 Matrice de Conception du Projet ver.5
- Annexe 3-7 Matrice de Conception du Projet ver.6
- Annexe 3-8 Matrice de Conception du Projet ver.7

Annexe 4 Procès-Verbaux

- Annexe 4-1 Procès-Verbal des Discussions sur le PRiP
- Annexe 4-2 Avenant au Procès-Verbal des Discussions sur le PRiP
- Annexe 4-3 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 1
- Annexe 4-4 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 2
- Annexe 4-5 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 3
- Annexe 4-6 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 4
- Annexe 4-7 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 5
- Annexe 4-8 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 6
- Annexe 4-9 Procès-Verbal de la Rencontre Elargie du CCC

Annexe 5 Fiche de Suivi du PRiP

- Annexe 5-1 Fiche de Suivi ver.1
- Annexe 5-2 Fiche de Suivi ver.2
- Annexe 5-3 Fiche de Suivi ver.3
- Annexe 5-4 Fiche de Suivi ver.4
- Annexe 5-5 Fiche de Suivi ver.5
- Annexe 5-6 Fiche de Suivi ver.6
- Annexe 5-7 Fiche de Suivi ver.7

Annexe 1 Résultats du Projet

Annexe 1-1 Calendrier d'affectation des experts de la JICA.....	A1-1
Annexe 1-2 Liste des homologues sénégalais	A1-4
Annexe 1-3 Liste des formations.....	A1-5

Liste d'homologues

Nom	Organisation / Affiliation (Fr)	Organisation / Affiliation (En)	Field of Expertise / Position (Fr)	Field of Expertise / Position (En)
Dr. Waly Diouf	Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural (MAER)	Ministry of Agriculture and Rural Equipment	Coordonnateur du PNAR	PNAR Coordinator
Mr. Omar Samne	Direction de l'Agriculture (DA)	Department of Agriculture	Directeur	Director
Mr. Amadou Méthiour NDIAYE	Direction de l'Agriculture (DA)	Department of Agriculture	Point focal de PRIP	Focal point of PRIP
Mr. Iamsir SAKHO	Direction de l'Agriculture (DA)	Department of Agriculture	Point focal de PRIP	Focal point of PRIP
Mr. Abdoul Aziz Diop	Direction de l'Agriculture (DA)	Department of Agriculture	Point focal de PRIP	Focal point of PRIP
Mr. Jean-Paul BAMPOKY	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Fatick	Regional Directorate of Rural Development in Fatick	Directeur	Director
Mr. Fallou FAYE	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Fatick	Regional Directorate of Rural Development in Fatick	Directeur	Director
Mr. Mamadou BADIANE	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Fatick	Regional Directorate of Rural Development in Fatick	Directeur	Director
Mr. Fallou FAYE	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kaolack	Regional Directorate of Rural Development in Kaolack	Directeur	Director
Mr. Pierre DIOUF	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kaolack	Regional Directorate of Rural Development in Kaolack	Directeur	Director
Mr. Youssoupha GUEYE	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kaolack	Regional Directorate of Rural Development in Kaolack	Directeur	Director
Mr. Alassane SOW	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kaolack	Regional Directorate of Rural Development in Kaolack	Directeur	Director
Mr. Aboulava SIDIBE	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kafrine	Regional Directorate of Rural Development in Kafrine	Directeur	Director
Mr. Oumar MBENGUE	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kafrine	Regional Directorate of Rural Development in Kafrine	Directeur	Director
Mr. Samba Ndao TALL	Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Kafrine	Regional Directorate of Rural Development in Kafrine	Directeur	Director
Mr. Karim Traoré	AFRICARICE	AFRICARICE	Coordonnateur	Coordinator
Mr. Bécaye Ba	Société Nationale d'Exploitation des Terres du Delta du Fleuve Sénégal et des Vallées du Fleuve Sénégal et de la Falémé (SAED)	National Company of Development and Exploitation of Land in the Delta of Senegal River, and Faleme Valleys (SAED)	Représentant	Representative
Mr. Moustapha Niang	Direction de l'Analyse, de la Prévision et des Statistiques Agricoles (DAPSA)	Direction of Analysis, Forecasting and Agricultural Statistics	Représentant	Representative
Mr. Lamine DIOUF	Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)	Direction of General Administration and Equipment	Directeur	Director
Mr. Meissa Goudiaby	Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA)	Direction of Dams and Artificial Lakes	Représentant	Representative
Mr. Amadou NGAIDO	Direction de la Modernisation de l'Équipement Rural (DMER)	Direction of the Modernization of Rural Equipment	Représentant	Representative
Mr. Mbaye MBOW	Agence Nationale pour le Conseil Agricole et Rural (ANCAR)	National Agency for Agricultural and Rural Advice	Représentant	Representative
Mr. Alioune FALL	"Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)	Senegalese Institute for Agricultural Research	Directeur Général	Director general
Mr. Omar Ly	Société de Développement Agricole et Industriel (SODAGRI)	Agricultural and Industrial Development Society	Représentant	Representative
Mr. Mamadou Amadou SOW	Institut National de Pédologie (INP)	National Institute of Pedology	Directeur Général	General manager
Mr. Alé LO	Association Nationale des Conseillers Ruraux (ANCR)	National Association for Rural Advisors	Président	President
Mr. Amadou Moustapha DIIGO	Union Nationale Interprofessionnelle des Semenciers (UNIS)	Inter-professional Union of Seeds	Président	President
Mr. Ahmadou SARR	Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)	Ministry of Economy and Finance	Représentant	Representative
Mr. El Hadji DIOUF	Département du Développement Rural (SDDR) de Nioro	Departmental Services of Rural Development in Nioro	Chef de bureau	Office chief
Mr. Papa Momar Khoulé	Département du Développement Rural (SDDR) de Kaolack	Departmental Services of Rural Development in Kaolack	Chef de bureau	Office chief
Mr. Ousmane THIAM	Département du Développement Rural (SDDR) de Guinguineo	Departmental Services of Rural Development in Guinguineo	Chef de bureau	Office chief
Mr. Amath Ndiaye	Direction Régionale du Développement Rural (DRDR) de Fatick	Regional Directorate of Rural Development in Fatick	Chef de bureau semences	Seed Office chief
Mr. Victor Toupane	Département du Développement Rural (SDDR) de Foundiougne	Departmental Services of Rural Development in Foundiougne	Chef de bureau	Office chief
Mr. Ousmane Camara	Département du Développement Rural (SDDR) de Fatick	Departmental Services of Rural Development in Fatick	Chef de bureau	Office chief

Date	Cible	Sujet	Lieu	Nombre de participants
Formation pour les CARs/Animateurs/ONGs/DRDR/SDDR				
Formation théorique				
15-17/avril/2015	CARs	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	34
21-23/avril/2015	Animateurs/ONGs/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	25
26-28/avril/2016	CARs	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	31
10-12/mai/2016	Animateurs/ONGs/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	29
03-05/mai/2017	CARs	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	31
08-10/mai/2017	Animateurs/ONGs/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	38
07/juin/2017	CARs	Gestion des exploitations agricoles	Kaolack	38
09-12, 18-19/avril/2018	CARs/Animateurs/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Tambacounda	100
25-26/avril/2018	DRDR/SDDR	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	24
Formation pratique				
2015/nov/2-3	CAR/Producteurs clés	Production de semences, Récolte et post récolte	Kaolack	61
01-02/juin/2016	CAR/Animateurs	Aménagement secondaire	Fatick	17
07-08/juin/2016	CAR/Animateurs	Aménagement secondaire	Kaffrine	21
25/septembre/2017	CAR/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale	Toubacouta (Fatick)	22
26/septembre/2017	CAR/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale	Ndrame Escale (Kaffrine)	15
27/septembre/2017	CAR/DRDR/SDDR	Riziculture pluviale	Diamagadio (Kaolack)	15
Voyage d'étude au Burkina Faso				
30 août - 7 sept/2015	DA forcal point/ DRDR/ANCAR	Aménagement secondaire et riziculture en bas fond au Burkina Faso	Burkina Faso	10
Formation pour les producteurs				
Formation théorique				
27-28/avril/2015	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Fatick	17
29-30/avril/2015	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaffrine	15
05-06/mai/2015	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	15
17-18/mai/2016	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	30
19-20/mai/2016	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Fatick	15
24-25/mai/2016	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaffrine	29
02-03/juillet/2016	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaolack	9
24-25/mai/2017	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Médina Sabakh	22
25-26/mai/2017	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Nioro	26
15-16/mai/2017	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaffrine	25
17-18/mai/2017	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Kaffrine	23
19-20/mai/2017	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Sokone	30
22-23/mai/2017	Producteurs clés	Riziculture pluviale, Production de semences, Aménagement secondaire	Djilasse	22

Date	Cible	Sujet	Lieu	Nombre de participants
Formation pour les producteurs				
Formation pratique				
juin-juillet/2015	Producteurs clés/ordinaires	Aménagement secondaire	Toubacouta, Djilasse	95
juillet/2016	Producteurs clés/ordinaires	Aménagement secondaire	Djilasse	30
juillet/2016	Producteurs clés/ordinaires	Aménagement secondaire	Toubacouta	24
01/juillet/2016	Producteurs ordinaires	Aménagement secondaire	Dioffior	35
juin - juillet/2017	Producteurs clés/ordinaires	Aménagement secondaire	Dioffior	39
juin - juillet/2017	Producteurs clés/ordinaires	Aménagement secondaire	Kaolack	10
juin - juillet/2017	Producteurs clés/ordinaires	Aménagement secondaire	Toubacouta	19
16-17/juillet/2017	Producteurs ordinaires	Riziculture pluviale	Fadiol	38
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Ndrané Peulh	22
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Keur dame	38
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Thiarene Guissa	28
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Djiguimar	20
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Santhie Djiguimar	21
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Diery Kao	38
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Keur Lahine	27
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Keur Niangane	23
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Louba	28
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Passy Ndiakhal	34
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Médina Salam	29
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Ndakar Peulh	30
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Kayfara I	32
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Fass Katy	21
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Khosnane	19
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Keur Sagar Ndiaye	17
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Ndiapto Wolof	55
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Nguessine	28
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Soudiane Daly	16
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Soudiane Wagane	26
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Dielmon	18
août - novembre/2017	Producteurs clés/ordinaires	Riziculture pluviale	Aidara	22

Annexe 2 Liste des Produits Élaborés par le PRiP

Annexe 2-1	Liste des rapports	A2-1
Annexe 2-2	Liste des manuels et des guides	A2-1

Annexe 2-1 Liste des rapports

Année 1 (Octobre 2014 – Mars 2016)

Titres	Date de soumission
Plan de travail de la première année	Octobre 2014
Brochure de la projet	Décembre 2014
Fiche de suivi ver. 1	Mars 2015
Fiche de suivi ver. 2	Juin 2015
Rapport sur le retard de la récolte du riz de la saison chaude dans la vallée du fleuve Sénégal pour la campagne 2015.	Octobre 2015
Rapport de l'enquête de base	Janvier 2016
Fiche de suivi ver. 3	Février 2016
Rapport d'avancement 1	Février 2016

Année 2 (Avril 2016 – Mars 2017)

Titres	Date de soumission
Plan de travail de la deuxième année	Avril 2016
Fiche de suivi ver. 4	Septembre 2016
Fiche de suivi ver. 5	Janvier 2017
Rapport d'avancement 2	Février 2017

Année 3 (Avril 2017 – Octobre 2018)

Titres	Date de soumission
Plan de travail de la troisième année	Avril 2017
Fiche de suivi ver. 6	Septembre 2017
Rapport d'avancement 3	Mars 2018
Fiche de suivi ver. 7	Mars 2018
Rapport final	Septembre 2018 (ce document)

Annexe 2-2 Liste des manuels et des guides

Titres des manuels ou guides	Utilisateurs cibles	Nombre de copies
Manuel de production de semences	Conseillers agricoles et producteurs de semences	100
Guide de production de semences	Producteurs de semences	100
Guide pratique de riziculture pluviale	Conseillers agricoles et riziculteurs	600 (150: arabe, 150: wolof, 300: french)
Manuel pratique de riziculture pluviale dans le bassin arachidier	Conseillers agricoles	100
Outil d'amélioration de la gestion des exploitations agricoles	Conseillers agricoles et riziculteurs	100
Manuel des aménagements secondaires	Conseillers agricoles et riziculteurs	100
Guide de confection de la lame désherbeur KAPRIP	Forgeron	-

Annexe 3 Matrice de Conception du Projet

Annexe 3-1 Matrice de Conception du Projet ver.0	A3-1
Annexe 3-2 Matrice de Conception du Projet ver.1	A3-3
Annexe 3-3 Matrice de Conception du Projet ver.2	A3-5
Annexe 3-4 Matrice de Conception du Projet ver.3	A3-7
Annexe 3-5 Matrice de Conception du Projet ver.4	A3-9
Annexe 3-6 Matrice de Conception du Projet ver.5	A3-11
Annexe 3-7 Matrice de Conception du Projet ver.6	A3-13
Annexe 3-8 Matrice de Conception du Projet ver.7	A3-15

Fiches de Suivi I (Révision de Matrice de Conception)

Titre du projet: Le Projet d'appui à la production durable du riz pluvial en République du Sénégal
Agence d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatick, Kaolack and Kaffrine), ANCAR, SDDR, PAPIL
Groupe cible: Producteurs de riz pluvial des trois régions d'exécution du Projet
Période d'exécution: Octobre 2014 - Septembre 2018
Zone d'exécution: République du Sénégal, dans les Régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine

Version 0.0
 Dated 26-09-2014

Sites pilotes: 6 départements dans les trois régions du projet où l'ANCAR intervient

Objectif global	Indicateur	Moyen de Vérification	Conditions Exterieures	Réussite	Remarque
<p>Résumé Narratif</p> <p>Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)</p>	<p>(1) Les superficies pour la culture du riz pluvial augmentent dans la zone du Projet. (2) Un système de production durable, incluant la culture du riz est établi et les revenus et les dépenses des producteurs sont stabilisés dans la zone du Projet.</p>	<p>Statistiques agricoles de chaque DRDR</p>	<p>Il n'y a pas de changement de la politique du gouvernement en matière de promotion du riz local.</p>		
<p>Objectif du Projet</p> <p>Dans la zone du projet, les défis prioritaires de la production du riz par les agriculteurs (1. Accès aux semences de riz, 2. Techniques de culture, 3. Gestion Agricole 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et le système approprié de vulgarisation des techniques est établi.</p>	<p>Les éléments ci-dessous sont réalisés avant l'achèvement du Projet (février 2017)</p> <p>(1) [] des producteurs qui appliquent les techniques de culture du riz transférées par le Projet. (2) Le rendement moyen du riz de bas-fond s'élève à XX tonnes/ha dans les sites pilotes. (3) La productivité du riz augmente [] [] []/ha dans les zones de riziculture de bas-fonds, []- []/ha dans les zones de sols récupérés [] [] []/ha dans les zones de riziculture de plateau du Projet</p>	<p>• Statistiques agricoles des DRDR dans la zone d'exécution • Rapport de suivi du Projet • Rapport de suivi du PAPIL</p>	<p>• Le budget pour les activités de l'ANCAR après la période du projet est assuré. • Le budget pour la réfection des infrastructures rizicoles est assuré après l'achèvement du Projet.</p>		
<p>Résultats attendus</p> <p>1. La production semences de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet.</p>	<p>1-1 [] des producteurs de la zone du Projet qui participent à la formation sur les semences de riz 1-2 [] Le pourcentage des producteurs/groupements qui produisent des semences de riz de bonne qualité fortement demandées dans la zone du Projet. 1-3 [] Tonnes de semences de bonne qualité sont produites.</p>	<p>• Statistiques agricoles de chaque DRDR • Données sur l'inspection de semences dans chaque DRDR • Rapport de la revue du Projet • Rapport de la revue du PAPIL</p>	<p>• Les conditions climatiques propices à agriculture seront maintenues • Une hausse du prix des intrants agricoles (semences, engrais, tracteur, frais de labour etc.) ne survient pas. • Il n'y a pas de dégâts graves sur les infrastructures rizicoles dans la zone du Projet.</p>		
<p>2. Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet</p>	<p>2-1. [] Soixante (60) conseillers agricoles (ANCAR, PAPIL, ONG, etc.) ont les capacités nécessaires pour les techniques culturales et la production de semences de riz dans la zone du Projet. 2-2. [] Trois cent (300) producteurs clés participent à la formation sur la riziculture pluviale dans la zone du Projet</p>	<p>• Rapport de suivi du Projet • Rapport de la revue du PAPIL</p>			
<p>3. Les semences de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du projet.</p>	<p>3-1. [] des fermes de démonstration installées par les producteurs clés dans la zone du Projet 3-2. [] Les activités de formations en matière de riziculture pluviale ont été menées pour [] de l'ensemble des producteurs à travers la formation des agriculteurs clés et des conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-3. Plus de [] % des producteurs les variétés de semences de riz recommandées par le Projet dans la zone du Projet</p>	<p>• Rapport de la revue du Projet • Rapport de la revue du PAPIL</p>			
<p>4. Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mis en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet.</p>	<p>4-1. soixante (60) conseillers agricoles (ANCAR, PAPIL, ONG, etc.) disposent des capacités nécessaires en tant que conseillers techniques en amélioration des systèmes de production, organisations de producteurs, opération et maintenances des infrastructures rizicoles de la zone du Projet 4-2. Les producteurs clés des sites pilotes reçoivent des conseillers agricoles les instructions sur les systèmes de production et les producteurs clés implémentent ces techniques dans les fermes de démonstration 4-3. Les organisations de producteurs clés dans [] fermes de démonstration dans la zone d'opération du PAPIL appliquent les techniques de gestion de l'eau, d'opération et de maintenance dans les infrastructures rizicoles.</p>	<p>• Rapport de suivi du Projet • Rapport de la revue du PAPIL</p>			
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.</p>	<p>5-1. La sensibilisation des producteurs sur les variétés de riz recommandées et les activités du Projet augmente à travers les activités de relations publiques. 5-2. Les résultats et les progrès du Projet sont partagés avec les producteurs, les associations de producteurs, les producteurs privés, les ONG, les bailleurs de fonds et des représentants de l'Etat, etc. dans la zone du Projet. 5-3. La promotion de la riziculture pluviale est bien connue par le Ministère de l'Agriculture, les ministères concernés, les collectivités locales et les bailleurs de fonds. 5-4. Le système (incluant le budget et l'allocation de personnel) pour le déploiement des activités du projet dans d'autres régions est établi au niveau du gouvernement central et local. 5-6. Les activités du projet sont partagées avec les pays voisins et la propagation de la riziculture pluviale peut être faite à l'échelle régionale.</p>	<p>• Rapport de suivi du Projet • Rapport de la revue du PAPIL</p>			

ACTIVITES	Infants	Partie sénégalaise	Partie japonaise
<p>1-1. Collecter des informations et analyser de la situation de référence de la production des semences de riziculture pluviale dans la zone du Projet .</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz appropriées (pour le riz paddy et le riz de plateau) dans la zone du Projet.</p> <p>1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz sélectionnées à travers des essais dans les fermes de démonstrations dans la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production de semences pour les producteurs de semences de riz.</p> <p>1-5. Mettre en place des formations, des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences pour les producteurs de semences de riz par les conseillers agricoles de l'ANCAR, des SDDR, du PAPIL et des ONG.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affectation du personnel homologué • Mise à disposition d'espace de bureau • Inscription du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Envoi des experts:</p> <p>1) Conseil Principal / Riziculture 1</p> <p>2) Riziculture 2 / Production de Semence de riz</p> <p>3) Vulgarisation / Formations des producteurs</p> <p>4) Système de production / Management de la production / Organisation de producteurs</p> <p>5) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>6) Coordination du Projet</p> <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Coût de mise en œuvre du Projet: organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p>• Les conseils agricoles formés n'auront pas démissionnés</p> <p>Conditions préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront assurées. • le projet PAPIL continuera jusqu'en 2015. • Le Budget du MAER ne connaîtra pas de réduction significative. 	<p><problèmes et mesures></p>
<p>2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kafrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu de matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Organiser des formations pour les formateurs en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les conseil agricoles de l'ANCAR, du PAPIL et des ONG, etc.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p>			
<p>3-1. Démontrer les techniques appropriées de production du riz et recommander des variétés de riz dans les périmètres des producteurs clés.</p> <p>3-2. Organiser des formations sur la culture de riz pour l'ensemble des producteurs en utilisant les fermes de démonstration par les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles.</p> <p>3-4. Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" pour les producteurs à travers des essais et l'examen des modèles de production approprié pour chaque région.</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier culturelle, gestion de la fertilisation etc.</p> <p>b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (déshebage, semis, battage, décorticage etc.)</p> <p>c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte de post récoltes (période de récolte, méthode de conservation etc.)</p> <p>3-5. Diffuser l'information sur les activités du Projet et les formations aux producteurs à travers des médias variés (radio etc.)</p>			
<p>4-1. Conduire une étude de base sur les sites pilotes du Projet pour comprendre le mode de management et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs.</p> <p>4-2. Développer un outil d'amélioration de la gestion des périmètres agricoles (plan de semis, calendrier pour le planning de culture, balance annuel des paiements etc.) pour les producteurs.</p> <p>4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles adressées aux conseillers agricoles.</p> <p>4-4. Organiser des formations et des séances de démonstration sur la gestion des périmètres par les conseillers agricoles au profit des agriculteurs clés (incluant le planning de gestion des périmètres, la culture de riz, les cultures des champs, la production maraichère) le renforcement des capacités organisationnelles. (incluant le l'amélioration des organisations de producteurs, le renforcement des systèmes de gestion).</p> <p>4-5. Conduire une étude de terrain pour comprendre la situation actuelle des opérations et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPIL.</p> <p>4-6. Effectuer des formations (contrôle de l'eau, désalinisation des terres, nivellement des périmètres) sur le bon fonctionnement des infrastructures de production du riz (rigues, écluses, surfaces agricoles/jaux conseillers agricoles (ANCAR, PAPIL, ONG etc.) de la zone du Projet PAPIL et aux producteurs clés des sites pilote du Projet.</p> <p>4-7. Etudier une méthode opérationnel et à table coût de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles, et développer un plan de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles en prenant en compte la méthode et le coût quand il sont réalisés par les organisations de producteurs dans les champs de démonstration de sites pilotes situés dans la zone d'opération du PAPIL.</p> <p>4-8. Réaliser les travaux de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles par les organisations de producteurs dans les sites pilotes.</p> <p>4-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs.</p>			
<p>5-1. Effectuer une étude de base pour les indicateurs du Projet, les conditions naturelles, la situation socio-économique, le marché du riz, la distribution du riz, la chaîne de valeur du riz etc.</p> <p>5-2. Compréhension par les acteurs concernés (gouvernement, bailleurs, ONG, opérateurs privés, associations de producteurs, CLCR, etc.) de la situation de la riziculture dans la zone du Projet.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires et les activités de sensibilisation ciblant des parties prenantes concernées.</p> <p>5-4. Mener des activités pour renforcer la coopération entre le gouvernement central, le gouvernement local, les autres bailleurs et acteurs concernés etc. afin de promouvoir la riziculture pluviale.</p> <p>5-5. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec d'autres projets concernés, d'autres régions du Sénégal et des pays voisins, en accord avec la CARD et le PNAR.</p>			

ACTIVITES	Intrants	-problèmes et contre-mesures->
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation de référence de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet aussi bien pour le plateau que pour les bas-fonds.</p> <p>1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz recommandées à travers des essais dans les fermes de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production des semences de riz pour les producteurs de semenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production des semences pour les producteurs semenciers grâce aux conseillers agricoles de l'ANCAR, du PAPIL, des ONG et aux agents du SDDR.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affectation du personnel homologué - Mise à disposition d'espace devant abriter les bureaux -allocation du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Affectation des experts: Riziculture 1 Riziculture 2</p> <p>(b) Conseiller Principal / Riziculture 1</p> <p>(c) Vulgarisation / Formations des producteurs</p> <p>(d) Gestion des fermes / Amélioration de l'exploitation agricole/ riziculture</p> <p>(e) Organisation des producteurs/ riziculture</p> <p>(f) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>(g) Coordination du Projet</p> <p>(h) Formation</p> <p>(i) Machines et équipements</p> <p>(j) Coût de mise en œuvre du Projet: organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Les conseillers agricoles formés seront utilisés à plein temps (pendant toute la durée du projet). - Les variétés de semences nécessaires seront fournies. - Le projet PAPIL suivra son cours jusqu'en 2015. - Le Budget du MAER ne connaîtra pas de réduction significative.
<p>2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Falck et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kafrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu de s matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Organiser les conseillers agricoles, des formations de formateurs en riziculture qui comportent aussi la gestion de l'eau.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p>	<p>(a) Développement d'un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier cultural, de la gestion et de la fertilisation etc.)</p> <p>(b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, décorticage etc.)</p> <p>(c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte et post-récolte (période de récolte, méthode de conservation etc.)</p>	<p>3-1. Démontrer des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées au niveau des périmètres des producteurs clés.</p> <p>3-2. Organiser au niveau des fermes de démonstration et avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur la culture du riz dédiées à l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles.</p> <p>3-4. Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" destiné aux producteurs à travers des essais et un examen des modèles de production appropriés pour chaque région.</p>
<p>3-1. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet pour s'informer sur le mode de gestion et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs.</p> <p>3-2. Développer un outil de planification de gestion des fermes (plan de semis, calendrier de planification des cultures, revenu annuel et dépenses etc.) pour les producteurs.</p> <p>3-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles dédiées aux conseillers agricoles.</p> <p>3-4. Organiser des formations et des séances de démonstration sur la gestion des périmètres par les conseillers agricoles au profit des agriculteurs clés (incluant le planning de gestion des périmètres, la culture du riz, les cultures, la production maraichère) le renforcement des capacités organisationnelles (incluant l'amélioration des organisations de producteurs, le renforcement des systèmes de gestion).</p> <p>3-5. Mener une étude de terrain pour comprendre la situation actuelle de l'opération et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPIL.</p> <p>3-6. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone d'intervention du PAPIL et les groupements de producteurs des sites pilotes, des sessions de formations sur le bon fonctionnement des infrastructures secondaires au niveau des rizières.</p> <p>3-7. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone PAPIL et les groupements de producteurs des sites pilotes, une formation portant sur une méthode opérationnelle et moins coûteuse d'installation/maintenance des infrastructures secondaires.</p> <p>3-8. Effectuer les travaux de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles grâce aux organisations de producteurs dans les sites pilotes.</p> <p>3-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs.</p>	<p>4-1. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet pour s'informer sur le mode de gestion et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs.</p> <p>4-2. Développer un outil de planification de gestion des fermes (plan de semis, calendrier de planification des cultures, revenu annuel et dépenses etc.) pour les producteurs.</p> <p>4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles dédiées aux conseillers agricoles.</p> <p>4-4. Organiser des formations et des séances de démonstration sur la gestion des périmètres par les conseillers agricoles au profit des agriculteurs clés (incluant le planning de gestion des périmètres, la culture du riz, les cultures, la production maraichère) le renforcement des capacités organisationnelles (incluant l'amélioration des organisations de producteurs, le renforcement des systèmes de gestion).</p> <p>4-5. Mener une étude de terrain pour comprendre la situation actuelle de l'opération et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPIL.</p> <p>4-6. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone d'intervention du PAPIL et les groupements de producteurs des sites pilotes, des sessions de formations sur le bon fonctionnement des infrastructures secondaires au niveau des rizières.</p> <p>4-7. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone PAPIL et les groupements de producteurs des sites pilotes, une formation portant sur une méthode opérationnelle et moins coûteuse d'installation/maintenance des infrastructures secondaires.</p> <p>4-8. Effectuer les travaux de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles grâce aux organisations de producteurs dans les sites pilotes.</p> <p>4-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs.</p>	<p>5-1. Effectuer une étude de base pour les indicateurs du Projet, les conditions naturelles, la situation socio-économique, le marché du riz, la distribution du riz, la chaîne de valeur du riz etc.</p> <p>5-2. Mettre le focus sur la situation rizicole avec les acteurs concernés (gouvernement, bailleurs, ONG, opérateurs privés, associations de producteurs etc.) dans la zone du Projet.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires et des activités de sensibilisation orientés vers les parties prenantes.</p> <p>5-4. Mener des activités de renforcement de la coopération entre le gouvernement central, le gouvernement local, les autres bailleurs et acteurs concernés etc. en vue de promouvoir la riziculture pluviale.</p> <p>5-5. Organiser des séminaires de partage avec d'autres projets concernés, d'autres régions du Sénégal et des pays voisins conformément à la CARD et au PNAR.</p>

Fiches de Suivi du Projet I (Révision de la Matrice de Conception)

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
Agence d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatick, Kaolack et Kaffrine), ANCAR, SDDR
Agences Partenaires: PAPIL/PASA, PAFA, L'Initiative R4 en faveur de la résilience des communautés rurales, Natal Mbey, World Vision, Symbiose, FONGS
Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
Période d'exécution: Octobre 2014 - Septembre 2018

Zone d'intervention: Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine

Sites pilotes: les communes de Djasse et Toubaoula dans la région de Fatick, les communes de Ndrané Escalé et Médina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diamagadio et Ida Mouride dans la région de Kaffrine.

Version 2.0

Date du 15-06-2015

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses Importantes	Réussite	Remarque
<p>Objectif global Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)</p>	<p>(1) Contrairement à 2013 qui constitue l'année de base, les superficies emblavées en riz pluvial vont doubler dans la zone du Projet en 2023. (2) Dans la zone du Projet, les rendements du riz pluvial vont connaître une hausse de 100% en 2023 contrairement à l'année 2013 qui est l'année de base. (3) Un système de production durable qui inclut la culture du riz est mis en place de même que les revenus et dépenses des producteurs sont stabilisés dans la zone du Projet.</p>	<p>Statistiques agricoles de chaque DRDR</p>	<p>• La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne change pas. • Le prix de produits majeurs de agricoles ne sera pas revu à la hausse dans la zone du Projet.</p>		
<p>Objectif du Projet Dans la zone du projet, les défis prioritaires de la production du riz par les agriculteurs (1. Accès aux semences de riz, 2. Techniques de culture, 3. Gestion Agricole 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et le système approprié de vulgarisation des techniques est établi.</p>	<p>(1) Plus de 50% des producteurs de riz utilisent des semences de qualité des variétés recommandées pour leurs activités de production rizicole. (2) Plus de 80% des producteurs de riz ayant été formés sur les techniques rizicoles adoptent au moins trois (3) des techniques apprises en terme de pratiques culturales. (3) Le revenu total généré par les riziculteurs augmente. (4) 10 Organisations de producteurs de la zone d'intervention du PAPIL effectuent des travaux d'amélioration et de maintenance des infrastructures et s'activent dans la mise en place des diguettes et le planage.</p>	<p>• Statistiques agricoles de chaque DRDR dans la zone d'exécution • Rapport d'évaluation</p>	<p>• Le budget alloué aux activités de l'ANCAR après le projet est assuré. • Le budget imparti à la réflexion des infrastructures rizicoles est assuré à l'achèvement du Projet.</p>		
<p>Résultats attendus 1. La production de semences de riz de qualité à partir des variétés recommandées dans la zone du Projet est augmentée. 2. Les capacités d'encadrement des conseillers agricoles et des producteurs clés en matière de techniques culturales sont améliorées dans la zone du Projet. 3. Les semences des variétés de riz recommandées et les techniques de production rizicole recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des riziculteurs de la zone du Projet.</p>	<p>1-1 Au moins 30 producteurs de semences de riz (individuel et/ou membre d'organisation de producteurs) de la zone du Projet participent à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1-2 Plus de 80% des producteurs de semences de riz ayant été formés sur les techniques de production de semences produisent des variétés recommandées. 1-3 Plus de 50% des producteurs semeuriers ayant suivi une formation sur les techniques de production de semences améliorent la qualité des semences produites. 2-1 Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANCAR, du PAPIL, et d'autres projets/ONG, etc. ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production des semences par le Projet. 2-2 Trois cent (300) producteurs clés ont été formés sur la production du riz pluvial par les conseillers agricoles au niveau des fermes de démonstration établies dans la zone du Projet. 2-3 Plus de 50% des paysans clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques culturales apprises durant la formation. 3-1 60 fermes de démonstration sont installées au niveau des champs appartenant à des producteurs clés sélectionnés dans la zone du Projet. 3-2 1200 riziculteurs ordinaires seront formés sur les techniques de production du riz par les paysans clés déjà formés avec l'appui des conseillers agricoles dans la zone d'intervention du Projet. 3-3 Plus de 50% de l'ensemble des producteurs utilisent des variétés de semences de riz recommandées dans la zone du Projet.</p>	<p>• Statistiques agricoles de chaque DRDR • Informations portant sur l'inspection des semences dans chaque DRDR • Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport de revue de l'ANCAR • Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport d'évaluation</p>	<p>• Les conditions climatiques propices à l'agriculture seront préservées. • Le coût des intrants agricoles (semences, engrais, frais labour) ne sera pas revu à la hausse. • Aucun dégat accru sur les infrastructures rizicoles de la zone du Projet. • Le système officiel de production de semences, les visites d'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences seront fonctionnels.</p>	<p>1-1. 45 paysans clés ont bénéficié d'une formation théorique sur les techniques de production de semences. 2-1. 61 agents de vulgarisation et amateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et celles de la production de semences. 2-2. 45 paysans clés ont bénéficié d'une visite de démonstration. 3-1. 18 parcelles de démonstration ont été installées dans les champs des paysans clés choisis.</p>	
<p>4. Au niveau des sites pilotes de la zone d'intervention du Projet, les capacités des producteurs clés en termes de gestion des fermes, organisation des producteurs et aménagements secondaires sont renforcées.</p>	<p>4-1. soixante (60) conseillers agricoles sont formés pour renforcer les capacités de la gestion des fermes, d'organisation des producteurs et d'aménagements secondaires au niveau des fermes rizicoles. 4-2. Au niveau des sites pilotes, 80% des producteurs clés ayant bénéficié de l'appui des conseillers agricoles en terme de gestion des fermes, adoptent les pratiques de gestion recommandées dans leurs périmètres. 4-3. Les organisations de producteurs choisies dans les fermes de démonstration de la zone d'intervention du PAPIL vérifient l'efficacité des techniques de gestion de l'eau et des aménagements secondaires des périmètres rizicoles. 5-1. 80% des producteurs de riz dans la zone d'intervention sont conscients des activités du Projet et 50% connaissent les variétés de riz recommandées par le Projet. 5-2. Les résultats et activités du Projet sont annoncés et partagés avec les producteurs, les organisations de producteurs, les producteurs privés prestataires de service, les ONG, les bailleurs de fonds et les autorités de l'Etat, etc. dans la zone du Projet. 5-3. Les activités du Projet d'Appui à la Production du Riz Pluvial sont partagées avec le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les ministères concernés, les collectivités locales et les bailleurs de fonds grâce à un bulletin trimestriel. 5-4. Le système de déploiement des activités du Projet dans d'autres régions (incluant le budget et l'allocation du personnel) est établi au niveau du gouvernement central et local.</p>	<p>• Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport d'évaluation</p>			
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.</p>	<p>5-1. Les résultats et plans d'actions pour le renforcement de la production de riz pluvial sont partagés avec les</p>				

ACTIVITES	Intrants	Les conseillers agricoles formés seront engagés à plein temps (pendant toute la durée du projet).
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation de référence de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet .</p> <p>1-2. Selectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet aussi bien pour le plateau que pour les bas-fonds.</p> <p>1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz recommandées à travers des essais dans les fermes de démonstrations de la zone du Projet</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production des semences de riz pour les producteurs de semenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production des semences pour les producteurs semenciers grâce aux conseillers agricoles de l'ANCAR, du PAPIL, des ONG et aux agents du SDDR.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> Affectation du personnel homologué Mise à disposition d'espace devant abriter les bureaux allocation du budget de contrepartie <p>Partie ipponaise</p> <ul style="list-style-type: none"> (a) Affectation des experts 1) Conseiller Principal / Riziculture 1 2) Production de semence de riz / Riziculture 2 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Gestion des fermes / Amélioration de l'exploitation agricole 5) Organisation des producteurs / Genre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet (b) Formations (c) Machines et équipements (d) Coût de mise en œuvre du 	<ul style="list-style-type: none"> Conditions préalables Les variétés de semences nécessaires seront fournies. Le projet PAPIL suivra son cours jusqu'en 2015. Le Budget du MAER ne connaîtra pas de réduction significative. <p style="text-align: center;">➔</p>
<p>2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu des matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Organiser les conseillers agricoles, des formateurs en riziculture qui comportent aussi la gestion de l'eau.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p>	<p>3) Production de semence de riz / Riziculture 2</p> <p>4) Gestion des fermes / Amélioration de l'exploitation agricole</p> <p>5) Organisation des producteurs / Genre</p> <p>6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>7) Coordination du Projet</p> <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Coût de mise en œuvre du</p>	<p>• Les variétés de semences nécessaires seront fournies.</p> <p>• Le projet PAPIL suivra son cours jusqu'en 2015.</p> <p>• Le Budget du MAER ne connaîtra pas de réduction significative.</p>
<p>3-1. Démontrer des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées au niveau des périmètres des producteurs clés, l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-2. Organiser au niveau des fermes, des démonstrations et avec les conseillers agricoles, des formations sur la culture du riz dédiées à l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles.</p> <p>3-4. Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" destiné aux producteurs à travers des essais et un examen des modèles de production appropriés pour chaque région.</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier cultural, de la gestion et de la fertilisation etc.</p> <p>b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, décorticage, etc.)</p> <p>c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte et post-récolte (période de récolte, méthode de conservation, etc.)</p> <p>3-5. Diffuser les informations qui entrent dans le cadre des activités du Projet et des formations aux producteurs à travers divers supports médiatiques (radio etc.)</p>	<p>Projet: organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>
<p>4-1. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet pour s'informer sur le mode de gestion et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs.</p> <p>4-2. Développer un outil performant de gestion des fermes (plan de semis, calendrier de planification des cultures, revenu annuel et dépenses etc.) pour les producteurs</p> <p>4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles dédiées aux conseillers agricoles.</p> <p>4-4. Organiser des formations et des séances de démonstration sur la gestion des périmètres par les conseillers agricoles au profit des agriculteurs clés (incluant le planning de gestion des périmètres, la culture du riz, les cultures, la production maraîchère) le renforcement des capacités organisationnelles, (incluant l'amélioration des organisations de producteurs, le renforcement des systèmes de gestion)</p> <p>4-5. Mener une étude de terrain pour comprendre la situation actuelle de l'opération et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPIL.</p> <p>4-6. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone d'intervention du PAPIL et les groupements de producteurs des sites pilotes, des sessions de formations sur le bon fonctionnement des infrastructures secondaires au niveau des rizières.</p> <p>4-7. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone PAPIL et les groupements de producteurs des sites pilotes, une formation portant sur une méthode opérationnelle et moins coûteuse d'installation d'infrastructures secondaires.</p> <p>4-8. Effectuer les travaux de réfection et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles grâce aux organisations de producteurs dans les sites pilotes.</p> <p>4-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs.</p> <p>5-1. Effectuer une étude de base pour les indicateurs du Projet, les conditions naturelles, la situation socio-économique, le marché du riz, la distribution du riz, la chaîne de valeur du riz etc.</p> <p>5-2. Mettre le focus sur la situation rizicole avec les acteurs concernés (gouvernement, bailleurs, ONG, opérateurs privés, associations de producteurs, etc.) dans la zone du Projet.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires et des activités de sensibilisation orientés vers les parties prenantes.</p> <p>5-4. Mener des activités de renforcement de la coopération entre le gouvernement central, le gouvernement local, les autres bailleurs et acteurs concernés etc. en vue de promouvoir la riziculture pluviale.</p> <p>5-5. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec d'autres projets concernés, d'autres régions du Sénégal et des pays voisins conformément à la CARD et au PNAR.</p>	<p>Projet: organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>

Fiches de Suivi du Projet I (Revision de la Matrice de Conception)

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
Agence d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatick - Kaolack et Kaolack), ANCAR, SDDR
Agences Partenaires: PAPIL, PASA, PAFA, L'Initiative R4 résilience des communautés rurales, Naraï Mbey, World Vision, Symbiose, FONGS
Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
Période d'exécution: Octobre 2014 - Septembre 2018
Zone d'intervention: Régions de Fatick, Kaolack et Kaolack

Sites pilotes: les communes de Dilasse et Troubacouta dans la région de Fatick, les communes de Ndramé Escalé et Médina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diamagadio et Ida Mouride dans la région de Kaolack.

Version 3.0
 Date du 02/2016

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses Importantes	Accomplissement	Remarque
<p>Objectif global Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaolack)</p>	<p>(1) Contrairement aux 2600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. (2) Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 contrairement au rendement de 2013 qui était de 2,6 tonnes/ha.</p>	<p>Statistiques agricoles de chaque DRDR</p>	<p>• La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne changera pas. • Il n'y aura pas de changement significatif sur le prix de vente des principales produits agricoles (arachide, mil, maïs) de la zone du Projet.</p>		
<p>Objectif du Projet Les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés: 1. Accès aux semences de riz, 2. les techniques de riziculture, 3. la Gestion des cultures 4. la Gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont améliorés. Un système approprié de vulgarisation des techniques est également établi dans la zone du Projet.</p>	<p>(1) Plus de 50% des riziculteurs utilisent des semences de qualité faisant partie des variétés recommandées. (2) Plus de 80% des riziculteurs s'forment sur les techniques de riziculture adoptent au moins trois (3) des techniques culturelles apprises. (3) Le revenu total généré par les riziculteurs augmente de AA% (4) Dix (10) organisations de producteurs de la zone d'intervention du PAPIL effectuent des travaux d'amélioration et de maintenance des infrastructures comportant également la mise en place des diguettes et le planage. (5) Un modèle de vulgarisation des techniques de production du riz pluvial est proposé.</p>	<p>• Statistiques agricoles de chaque DRDR • Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR • Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport d'évaluation</p>	<p>• Le budget alloué aux activités de l'ANCAR est assuré à la fin du Projet. • Le budget alloué à la réhabilitation des infrastructures rizicoles est assuré à la fin du Projet.</p>		
<p>Résultats attendus 1. La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet. 1-2 Plus de 80% des producteurs de semences de riz formés sur les techniques de production, produisent des semences de qualité à partir des variétés recommandées. 1-3 Plus de 50% des producteurs de semences formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. 2. Les capacités des conseillers agricoles à assurer l'encadrement technique et celles des producteurs clés en matière de production du riz sont améliorées dans la zone du Projet.</p>	<p>1-1 Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et /ou membres d'organisation de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1-2 Trois cent (300) producteurs clés ont été formés sur la production du riz pluvial par les conseillers agricoles au niveau des fermes de démonstration établies dans la zone du Projet 1-3 Plus de 50% des paysans clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques culturelles apprises durant la formation.</p>	<p>• Statistiques agricoles de chaque DRDR • Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR • Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport d'évaluation</p>	<p>• Les conditions climatiques propices à l'agriculture seront préservées. • Le coût des intrants agricoles (semences, engrais, frais de labour) ne va pas augmenter. • Aucun dégat accentué ne sera noté sur les infrastructures hydroagricoles de la zone du Projet. • Le système officiel de production de semences incluant également l'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences, sera fonctionnel.</p>	<p>1-1. Quarante sept (47) paysans clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 2-1. cinquante huit (58) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015. 2-2. 47 paysans clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015.</p>	
<p>3-1. Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production optimale recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.</p>	<p>3-1. Soixante (60) démonstrations sont installées dans les parcelles de producteurs clés choisis dans la zone du Projet. 3-2. Au total, 1200 producteurs ordinaires sont formés sur les techniques de production du riz par les paysans clés déjà formés qui seront appuyés dans la tâche par les conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-3. Plus de 50% de l'ensemble des producteurs utilisent des semences de riz appartenant aux variétés recommandées dans la zone du Projet. 3-4. Plus de 50% des riziculteurs formés par le PRP adoptent au moins trois (3) des pratiques culturelles apprises à travers la formation.</p>	<p>• Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport d'évaluation</p>		<p>3-1. Au total, 24 démonstrations ont été installées dans les parcelles des paysans clés choisis en 2015.</p>	
<p>4. Les capacités des producteurs clés en matière de gestion des fermes, d'organisation des producteurs et d'aménagements secondaires des rizières sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.</p>	<p>4-1. Les capacités de soixante (60) conseillers se verront renforcées notamment sur la gestion des fermes, l'organisation des producteurs et les aménagements secondaires des rizières. 4-2. Au niveau des sites pilotes, plus de 80% des producteurs clés appuyés par les conseillers agricoles dans la gestion des fermes, adoptent les pratiques de gestion recommandées. 4-3. Les organisations de producteurs choisies au niveau de la zone d'intervention du PAPIL vérifient l'efficacité des techniques de gestion de l'eau et celle des aménagements secondaires, au niveau des parcelles de démonstration.</p>	<p>• Rapport d'avancement du Projet • Rapport de revue du PAPIL • Rapport d'évaluation</p>			

		<p>• Rapport d'avancement du Projet</p> <p>• Rapport de la revue du PAPIL</p> <p>• Rapport d'évaluation</p>	
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.</p>	<p>5-1. Plus de 80% des riziculteurs de la zone d'intervention sont conscients des activités du Projet</p> <p>5-2. Tous les projets de riziculture, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRP.</p> <p>5-3. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les autorités locales, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont trimestriellement informés des activités du PRP.</p> <p>5-4. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affectation du personnel homologue • Mise à disposition de locaux à usage de bureaux • allocation du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal / Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Genre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation; séminaires; ateliers; recrutement de consultants locaux; élaboration de manuels etc.</p>	<p>ACTIVITES</p> <p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluviale dans la zone du Projet.</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.</p> <p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences grâce aux conseillers agricoles de l'ANGAR, du PAPIL, et également ceux des autres projets, ONG etc.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.</p> <p>2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Falck et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinés aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-1. Montrer des techniques culturelles appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.</p> <p>3-2. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>3-4. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier culturel, de la gestion des cultures et de la fertilisation etc.)</p> <p>b) Réduire la charge de travail avec l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, décorfage etc.)</p> <p>c) Étudier et introduire des mesures de réduction des pertes encourues au cours des activités de récolte et post-récolte (période de récolte, méthode de conservation etc.)</p> <p>3-5. Diffuser les informations portant sur les activités du Projet et les formations de producteurs en utilisant des supports médiatiques tels que: la radio etc.</p> <p>4-1. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses/ et mode de gestion des organisations de producteurs.</p> <p>4-2. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier culturel, budget des cultures etc.)</p> <p>4-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.</p> <p>4-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de la gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraichage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>4-5. Mener une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'opération et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPIL.</p> <p>4-6. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone d'intervention du PAPIL, et pour les groupements de producteurs des sites pilotes, des sessions de formations sur le bon fonctionnement des aménagements secondaires au niveau des rizières.</p> <p>4-7. Organiser pour les agents de vulgarisation de la zone PAPIL, et les groupements de producteurs des sites pilotes, une formation portant sur une méthode opérationnelle et moins coûteuse de mise en place des aménagements secondaires.</p> <p>4-8. Effectuer dans les sites pilotes: les travaux de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles grâce aux organisations de producteurs.</p> <p>4-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs.</p> <p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.</p> <p>5-2. Organiser des séminaires et des activités de sensibilisation particulièrement orientées vers les parties prenantes.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PNAR.</p>
	<p>• Les conseillers agricoles formés seront utilisés en plein temps (pendant toute la durée du projet).</p>	<p>Conditions préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront fournies. • Le projet PAPIL va continuer ses activités, jusqu'en 2015. • Le Budget du MAER ne connaîtra pas de baisse significative. 	<p><problèmes et contre-mesures></p>

Fiches de Suivi du Projet I (Revision de la Matrice de Conception)

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
Agence d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatck, Kaolack et Kaffrine), ANCAR, SDOR
Agences Partenaires: PAPIL (jusqu'en 2015), PASA, PAFA, PAIS (en 2016), L'Initiative R4 résilience des communautés rurales, Naatali Mbey, World Vision, Symbiose, FONGS
Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
Période d'exécution: Octobre 2014 - Septembre 2018
Zone d'intervention: Régions de Fatck, Kaolack et Kaffrine
Sites pilotes: les communes de Djlassé et Troubaouta dans la région de Fatck, les communes de Ndrané Escalé et Médina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diamagadio, Ida Mouride (2015 seulement) et Saw Escalé (à partir de 2016) dans la région de Kaffrine.

Version 4.0
 Date du 07-2016

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses Importantes	Accomplissement	Remarque
<p>Objectif global Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatck, Kaolack et Kaffrine)</p>	<p>(1) Contrairement aux 2.600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. (2) Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 contrairement au rendement de 2013 qui était de 2,6 tonnes/ha.</p>	<p>Statistiques agricoles de chaque DRDR</p>	<ul style="list-style-type: none"> La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne changera pas. Il n'y aura pas de changement significatif sur le prix de vente des principales produits agricoles (arachide, mil, maïs) de la zone du Projet. 		
<p>Objectif du Projet Les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés: (1) Accès aux semences de riz, 2. les techniques de riziculture, 3. la Gestion des cultures, 4. la Gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés. Un système approprié de vulgarisation des techniques est également établi dans la zone du Projet.</p>	<p>(1) Plus de 50% des riziculteurs utilisent des semences de qualité faisant partie des variétés recommandées. (2) Plus de 80% des riziculteurs formés sur les techniques de riziculture adoptent au moins trois (3) des techniques culturales apprises. (3) Le revenu total généré par les riziculteurs augmente de AA% (4) Dix (10) organisations de producteurs de la zone d'intervention du PAPIL effectuent des travaux d'amélioration et de maintenance des infrastructures comportant également la mise en place des diguettes et le planage. (5) Un modèle de vulgarisation des techniques de production du riz pluvial est proposé.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<p>1.1. Quarante sept (47) producteurs, élus ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 et soixante quinze (75) autres en 2016.</p> <p>2.1. Cinquante huit (58) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016.</p> <p>2.2. Quarante sept (47) producteurs, élus ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et soixante quinze (75) en 2016.</p> <p>3.1. Au total, 24 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs élus choisis en 2015 et cinquante deux (52) en 2016.</p>	
<p>Résultats attendus 1. La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet. 2. Les capacités des conseillers agricoles à assurer l'encadrement technique et celles des producteurs clés en matière de production du riz sont améliorées dans la zone du Projet.</p>	<p>1.1. Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et/ou membres d'organisation de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1.2. Plus de 80% des producteurs de riz formés sur les techniques de production, produisent des semences de qualité à partir des variétés recommandées. 1.3. Plus de 50% des producteurs de semences formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. 2.1. Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANCAR, du PAPIL, et d'autres projets/ONG, etc ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production des semences par le Projet 2.2. Trois cent (300) producteurs élus ont été formés sur la production du riz pluvial par les conseillers agricoles au niveau des fermes de démonstration établies dans la zone du Projet 2.3. Plus de 50% des paysans élus formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques culturales apprises durant la formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Le système officiel de production de semences incluant également l'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences, sera fonctionnel. 	<p>2.1. Cinquante huit (58) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016.</p> <p>2.2. Quarante sept (47) producteurs, élus ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et soixante quinze (75) en 2016.</p> <p>3.1. Au total, 24 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs élus choisis en 2015 et cinquante deux (52) en 2016.</p>	
<p>3-1. Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production optimale recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.</p>	<p>3-1. Soixante (60) démonstrations sont installées dans les parcelles de producteurs clés choisis dans la zone du Projet. 3-2. Au total, 1.200 producteurs ordinaires seront formés sur les techniques de production du riz par les paysans élus déjà formés qui seront appuyés dans la tâche par les conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-3. Plus de 50% de l'ensemble des producteurs utilisent des semences de riz appartenant aux variétés recommandées dans la zone du Projet. 3-4. Plus de 50% des riziculteurs formés par le PRIP adoptent au moins trois (3) des pratiques culturales apprises à travers la formation.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 		<p>4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique, sur les aménagements secondaires, étaient de 38 en 2016.</p>	
<p>4. Les capacités des producteurs clés en matière de gestion des fermes, d'organisation des producteurs et d'aménagements secondaires des rizières sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.</p>	<p>4-1. Les capacités de soixante (60) conseillers se verront renforcées notamment sur la gestion des fermes, l'organisation des producteurs et les aménagements secondaires des rizières. 4-2. Au niveau des sites pilotes, plus de 80% des producteurs clés appuyés par les conseillers agricoles dans la gestion des fermes, adoptent les pratiques de gestion recommandées. 4-3. Les organisations de producteurs choisies au niveau de la zone d'intervention du PAPIL vérifient l'efficacité des techniques de gestion de l'eau et celle des aménagements secondaires, au niveau des parcelles de démonstration.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 		<p>4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique, sur les aménagements secondaires, étaient de 38 en 2016.</p>	
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.</p>	<p>5-1. Plus de 80% des riziculteurs de la zone d'intervention sont conscients des activités du Projet 5-2. Tous les projets de riziculture, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRIP 5-3. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les autorités locales, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont trimestriellement informés des activités du PRIP. 5-4. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de la revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget alloué aux activités de l'ANCAR est assuré à la fin du Projet Le budget alloué à la réhabilitation des infrastructures rizicoles est assuré à la fin du Projet. 	<p>5-2. Les activités de collaboration avec les autres projets rizières sont en cours. Les activités de relations publiques ont été déroulées via les chaînes de télé et les stations radios. 5-3. Le rapport mensuel d'activités du Projet a été soumis aux DRDR de même que le rapport bimensuel soumis au MAER et aux bailleurs.</p>	

ACTIVITES	Intrants	Les conseillers agricoles formés seront utilisés en plein temps (pendant toute la durée du projet).
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet .</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.</p> <p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, du PAPIL, et également ceux des autres projets, ONG etc.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.</p> <p>2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinée aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-1. Monter des techniques culturelles appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.</p> <p>3-2. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>3-4. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier cultural, de la gestion des cultures et de la fertilisation etc.</p> <p>b) Réduire la charge de travail avec l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, désherbage etc.)</p> <p>c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes encourues au cours des activités de récolte et post-récolte (période de récolte, méthode de conservation etc.)</p> <p>3-5. Diffuser les informations portant sur les activités du Projet et les formations de producteurs en utilisant des supports médiatiques tels que la radio etc.</p> <p>4-1. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses et mode de gestion des organisations de producteurs.</p> <p>4-2. Développer pour les producteurs, un outil permettant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier cultural, budget des cultures etc.)</p> <p>4-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.</p> <p>4-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraichage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>4-5. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles mais aussi des aménagements secondaires dans les rizières de la zone du Projet.</p> <p>4-6. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet et pour les groupements de producteurs des sites pilotes, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizières.</p> <p>4-7. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet et les groupements de producteurs des sites pilotes, une formation sur une méthode opérationnelle et moins coûteuse de mise en place des aménagements secondaires.</p> <p>4-8. Effectuer les travaux d'aménagements secondaires avec l'aide des organisations paysannes appuyées par les conseillers agricoles.</p> <p>4-9. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations paysannes et conseillers agricoles.</p> <p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.</p> <p>5-2. Organiser des séminaires et des activités de sensibilisation particulièrement orientées vers les parties prenantes.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PNAR.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affectation du personnel homologue - Mise à disposition de locaux à usage de bureau -allocation du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal / Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Genre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordonation du Projet 8) Formations 9) Machines et équipements (d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet, organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront fournies. • Le projet PAPIL va continuer ses activités jusqu'en 2015. • Le Budget du MAER ne connaîtra pas de baisse significative. <p>Conditions préalables</p>
		<p><problèmes et contre-mesures></p>

Fiches de Suivi du Projet I (Révision de la Matrice de Conception)

Version 5.0
Date du 12-2016

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
Agence d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatick, Kaolack et Kaffrine), ANCAR, SDDR
Agences Partenaires: PAPI, JUSU (en 2015), EPRS (en 2015), PASA, PAF, PAIS, PAIS (en 2016). L'initiative R4 résilience des communautés rurales, Naaraal Mbay, World Vision, Symbiose, FONGS
Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
Période d'exécution: Octobre 2014 - Septembre 2018
Zone d'intervention: Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine
Sites pilotes: les communes de Djilasse et Toubaacouta dans la région de Fatick, les communes de Ndrané Escala et Médina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diamagadio, Ida Mouride (2015, seulement) et Saly Escala (à partir de 2016) dans la région de Kaffrine.

Objetif global	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses importantes	Accompissement	Remarque
Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)	(1) Contrairement aux 2,600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. (2) Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 contrairement au rendement de 2013 qui était de 2,6 tonnes/ha.	Statistiques agricoles de chaque DRDR	<ul style="list-style-type: none"> La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne changera pas. Il n'y aura pas de changement significatif sur le prix de vente des principales produits agricoles (arachide, mil, maïs) de la zone du Projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Quarante sept (47) producteurs- clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 	
Objetif du Projet Dans la zone du Projet, la situation des contraintes majeures auxquelles les producteurs font face en riziculture, à savoir (1. l'accès aux semences de riz, 2. les techniques de riziculture, 3. la gestion des exploitations agricoles, 4. la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles) est améliorée et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi conformément à la condition locale.	(1) Plus de 80% des producteurs (individuels et membres des coopératives) formés par le Projet parviennent à multiplier eux-mêmes des semences de qualité. (2) Plus de 80% des riziculteurs formés par le Projet, utilisent les techniques recommandées de production du riz et les manuels de production préparés par le PRIP. (3) Plus de 90% des conseillers agricoles formés par le Projet, vulgarisent les techniques recommandées de production du riz, les outils de gestion des exploitations et les aménagements secondaires auprès des producteurs. (4) Dix (10) organisations de producteurs, de la zone du Projet ont effectué des travaux d'aménagements secondaires. (5) Un système de vulgarisation proposé par le Projet a été validé et approuvé par la partie sénégalaise.	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR dans la zone d'exécution Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget alloué aux activités de l'ANCAR est assuré à la fin du Projet. Le budget alloué à la réhabilitation des infrastructures rizicoles est assuré à la fin du Projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Soixante (60) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016. Quarante sept (47) producteurs- clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 	
Résultats attendus 1. La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet. 2. L'encadrement sur les techniques de production du riz est développé.	1-1. Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et/ou membres d'organisations de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1-2. Plus de 50% des producteurs de semences de riz formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. 1-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production de semences sera préparé. 2-1. Les rendements obtenus dans les parcelles pilotes sont de 20% supérieurs à ceux des autres parcelles de riz installées dans les mêmes villages 2-2. 90% des producteurs-clés pensent que les techniques recommandées de production du riz sont plus utiles et plus efficaces que celles qui existaient déjà. 2-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les conseillers agricoles. 2-4. A la fin du mois d'avril 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les producteurs-clés. 2-5. A la fin du mois de mars 2018, des "outils de gestion des exploitations agricoles" seront établis.	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions climatiques propices à l'agriculture seront préservées. Le coût des intrants agricoles (semences, engrais, frais de labour) ne va pas augmenter. Aucun dégât accidentel ne sera noté sur les infrastructures hydroagricoles de la zone du Projet. Le système officiel de production de semences incluant é également l'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences, sera fonctionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> 1-1. Quarante sept (47) producteurs- clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 2-1. Soixante (60) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016. 2-2. Quarante sept (47) producteurs- clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 3-1. Au total, 18 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs-clés choisis en 2015 et quarante deux (42) en 2016. 3-2 un effectif total de 1675 producteurs ordinaires a été formé sur les techniques de production du riz en 2016. 	
3. Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.	3-1. Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANCAR et des autres projets/ONG ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production de riz pluvial et des semences, partie Projet. 3-2. Au total, 300 producteurs-clés ont été formés sur les techniques de production du riz pluvial par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration de la zone du Projet. 3-3. Plus de 50% des producteurs-clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques de riziculture parmi celles apprises durant les formations. 3-4. 60 démonstration ont été installées dans les rizières des producteurs-clés choisis dans la zone du Projet. 3-5. 1200 producteurs ordinaires ont été formés sur les techniques de production du riz par les producteurs-clés appuyés par les conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-6. Plus de 50% des producteurs ordinaires utilisent des semences de riz des variétés recommandées dans la zone du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> 4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique sur les aménagements secondaires étaient de 42 en 2016. 4-2. Une (1) organisation de producteurs a vérifié l'efficacité de la gestion de l'eau et des aménagements secondaires. 	
4. Les capacités des producteurs clés en matière d'aménagements secondaires des rizières, sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.	4-1. La formation des formateurs a été tenue pour (60) conseillers agricoles en vue de renforcer leurs capacités sur les aménagements secondaires des rizières. 4-2. Quatre (4) organisations de producteurs de la zone du Projet ont vérifié l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires des rizières.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> 5-1. Tous les projets rizicoles, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRIP. 5-2. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont informés des activités du PRIP, chaque trois mois. 5-3. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires. 	
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.		<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> 5-2. Les activités conduites en collaboration avec les autres projets rizicoles sont en cours. Les activités de relations publiques ont été faites via les chaînes de télé et les stations radios. Le rapport mensuel des activités du Projet a été soumis aux DRDR, le rapport bimensuel a également été partagé avec le MAER et les bailleurs. 	

ACTIVITES	Intrants	Les conseillers agricoles formés seront utilisés en plein temps (pendant toute la durée du projet).
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.</p> <p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semeiers.</p> <p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, et les animateurs des autres projets, ONG etc.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affectation du personnel homologué - Mise à disposition de locaux à usage de bureaux -allocation du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal/ Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Genre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet, organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront fournies. • Le projet PAPIL va continuer ses activités jusqu'en 2015. • Le Budget du MAER ne connaîtra pas de baisse significative.
<p>2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Falick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinée aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses/ et mode de gestion des organisations de producteurs.</p> <p>2-3. Monter des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.</p> <p>2-4. Préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour les conseillers agricoles.</p> <p>2-5. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.</p> <p>2-6. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier cultural, budget des cultures etc.)</p> <p>3-1. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.</p> <p>3-2. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.</p> <p>3-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraichage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>3-5. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-6. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>3-7. Transmettre aux producteurs, les informations techniques de la production du riz, via les radios locales.</p> <p>4-1. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'étatien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet</p> <p>4-2. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizières.</p> <p>4-3. Etablir une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du Projet</p> <p>4-4. Mise en œuvre des aménagements secondaires des rizières des sites pilotes par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles.</p> <p>4-5. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.</p> <p>5-2. Organiser des séminaires et des activités de relations publiques à travers les médias telles que TV et Facebook, pour cibler les parties prenantes.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PVAR.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>	

Fiches de Suivi du Projet I (Révision de la Matrice de Conception)

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
Agences d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatick, Kaolack et Kaffrine), ANCAR, SDDR
Agences Partenaires: PAPIL (disa) en 2015, PASA, PAF, PADS (en 2016), L'Initiative R4 (résilience des communautés rurales, Naatal Mbay, World Vision, Symbiose, FONGS)
Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
Période d'exécution: Octobre 2014 - Septembre 2018
Zone d'intervention: Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine **Sites pilotes:** les communes de Djissese et l'oubacouta dans la région de Fatick, les communes de Ndiarame Essale et Medina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diarnagadio, Ida Mouride, (2015 seulement) et Saly Escalie (à partir de 2016) dans la région de Kaffrine.

Version 6.0
 Date du mois de 09-2017

Sommaire du Projet	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses importantes	Accomplissement	Remarque
<p>Objectif global Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)</p>	<p>(1) Contrairement aux 2.600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. (2) Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 contrairement au rendement de 2013 qui était de 2,6 tonnes/ha.</p>	<p>Statistiques agricoles de chaque DRDR dans la zone d'exécution</p>	<ul style="list-style-type: none"> La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne changera pas. Il n'y aura pas de changement significatif sur le prix de vente des principales produits agricoles (arachide, mil, maïs) de la zone du Projet. 		
<p>Objectif du Projet Les problèmes majeurs auxquels les producteurs sont confrontés: (1) Accès aux semences de riz, 2. les techniques de riziculture, 3. la Gestion des exploitations agricoles, 4. l'entretien et la maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi en tenant compte des conditions locales.</p>	<p>(1) Plus de 80% des producteurs de semences (individuels et membres des coopératives) formés par le Projet parviennent à multiplier eux-mêmes des semences de qualité. (2) Plus de 80% des riziculteurs formés par le Projet, utilisent les techniques recommandées de production du riz et les manuels de production préparés par le PRIP. (3) Plus de 90% des conseillers agricoles formés par le Projet, vulgarisent les techniques recommandées de production du riz, les outils de gestion des exploitations et les aménagements secondaires auprès des producteurs. (4) Dix (10) organisations de producteurs de la zone du Projet ont effectué des travaux d'aménagements secondaires. (5) Un système de vulgarisation proposé par le Projet est validé et approuvé par la partie sénégalaise.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget alloué aux activités de l'ANCAR est assuré à la fin du Projet. Le budget alloué à la réhabilitation des infrastructures rizicoles est assuré à la fin du Projet. 	<p>(1) <u>Atteint à mi-parcours.</u> (2) <u>(3) sera atteint en fin 2017.</u> (4) <u>(5) sera atteint vers la fin du Projet.</u></p>	
<p>Résultats attendus 1- La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet. 1-1. Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et/ou membres d'organisations de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1-2. Plus de 50% des producteurs de semences de riz formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. 1-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production de semences sera préparé.</p>	<p>2-1. Les rendements obtenus dans les parcelles pilotes sont de 20% supérieurs à ceux des autres parcelles de riz installées dans les mêmes villages 2-2. 90% des producteurs-clés pensent que les techniques recommandées de production du riz sont plus utiles et plus efficaces que celles qui existaient déjà. 2-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de vulgarisation de la riziculture" sera préparé pour les conseillers agricoles. 2-4. A la fin du mois d'avril 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les producteurs-clés. 2-5. A la fin du mois de mars 2018, des outils de gestion des exploitations agricoles seront établis.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions climatiques propices à l'agriculture seront préservées. Le coût des intrants agricoles (semences, engrais, frais de labour) ne va pas augmenter. Aucun dégel accentué ne sera noté sur les infrastructures hydroagricoles de la zone du Projet. Le système officiel de production de semences incluant également l'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences, sera fonctionnel. 	<p>1-1. 47 (2015), 83 (2016) and 29 (2017) 1-2. <u>Atteint en 2015.</u> 1-3. <u>Le premier draft (anglais) a déjà été préparé et est en cours de traduction.</u></p>	
<p>2- L'encadrement sur les techniques de production du riz est développé.</p>	<p>3-1. Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANCAR et des autres projets ONG ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production riz pluvial et des semences, par le Projet. 3-2. Au total, 300 producteurs-clés ont été formés sur les techniques de production du riz pluvial par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration de la zone du Projet. 3-3. Plus de 50% des producteurs-clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques de riziculture parmi celles apprises durant les formations. 3-4. 60 démonstrations ont été installées dans les rizières des producteurs-clés choisis dans la zone du Projet. 3-5. 1200 producteurs ordinaires ont été formés sur les techniques de production du riz par les producteurs-clés appuyés par les conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-6. Plus de 50% des producteurs ordinaires utilisent des semences de riz des variétés recommandées dans la zone du Projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> 3-1. 60 (2015), 61 (2016) et 62 (2017) 3-2. 148 (2017). 3-3. <u>Pas encore étudié.</u> 3-4. 18 (2015), 52 (2016) et 91 (2017) 3-5. 1.675 (2016), <u>pas encore en 2017.</u> 3-6. <u>Pas encore étudié.</u> 		
<p>4. Les capacités des producteurs clés en matière d'aménagements secondaires des rizières, sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.</p>	<p>4-1. La formation des formateurs a été tenue pour (60) conseillers agricoles en vue de renforcer leurs capacités, sur les aménagements secondaires des rizières. 4-2. Quatre (4) organisations de producteurs de la zone du Projet ont vérifié l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires des rizières.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 		<p>4-1. 59 (2015), 61 (2016) et 43 (2017) 4-2. 1 (2015), 1 (2016) et 2 (2017)</p>	
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet PRIP-5.2. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont informés des activités du PRIP, chaque trois mois. 5-3. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.</p>	<p>5-1. Tous les projets rizicoles, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRIP. 5-2. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont informés des activités du PRIP, chaque trois mois. 5-3. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport de revue du PAPIL Rapport d'évaluation 	<p>5-1. Les travaux mis en oeuvre en collaboration avec les projets affilés à la riziculture sont en cours. Les activités de Relations Publiques ont été mises en oeuvre à travers les programmes radio et télédiffusés.</p>		

ACTIVITES	Intants	Partie sénégalaise	Partie japonaise
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.</p> <p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs sémenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, du PAPIL, et également ceux des autres projets, ONG etc.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.</p>	<p>• Affiliation du personnel homologue</p> <p>• Mise à disposition de locaux à usage de bureaux</p> <p>• Allocation du budget de contrepartie</p>	<p>• Les variétés de semences nécessaires seront fournies</p> <p>• Le projet PAPIL va continuer ses activités jusqu'en 2015.</p> <p>• Le budget du MAER ne connaîtra pas de baisse significative.</p>	<p>Conditions préalables</p> <p>• Les variétés de semences nécessaires seront fournies</p> <p>• Le projet PAPIL va continuer ses activités jusqu'en 2015.</p> <p>• Le budget du MAER ne connaîtra pas de baisse significative.</p>
<p>2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinés aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-1. Montrer des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.</p> <p>3-2. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>3-4. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier cultural, de la gestion des cultures et de la fertilisation etc.</p> <p>b) Réduire la charge de travail avec l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, déconifrage etc.)</p> <p>c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes encourues au cours des activités de récolte et post-récolte (période de conservation etc.)</p> <p>3-5. Diffuser les informations portant sur les activités du Projet et les formations de producteurs en utilisant des supports médiatiques tels que la radio etc.</p>	<p>(a) Affiliation des experts;</p> <p>1) Riziculteur 2 / Production de semences</p> <p>3) Vulgarisation / Formations des producteurs</p> <p>4) Système de production / gestion des fermes agricoles</p> <p>5) Organisation des producteurs/ Genre</p> <p>6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>7) Coordination du Projet</p> <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p>1) Riziculteur 2 / Production de semences</p> <p>3) Vulgarisation / Formations des producteurs</p> <p>4) Système de production / gestion des fermes agricoles</p> <p>5) Organisation des producteurs/ Genre</p> <p>6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>7) Coordination du Projet</p> <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>
<p>4-1. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses/ et mode de gestion des organisations de producteurs.</p> <p>4-2. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier cultural, budget des cultures etc.).</p> <p>4-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.</p> <p>4-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraichage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>4-5. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet</p> <p>4-6. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizières.</p> <p>4-7. Etudier une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du Projet</p> <p>4-8. Mise en œuvre des aménagements secondaires des rizières des sites pilotes par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles.</p> <p>4-9. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.</p> <p>5-2. Organiser des séminaires de sensibilisation particulièrement orientés vers les parties prenantes.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PNAR.</p>	<p>1) Riziculteur 2 / Production de semences</p> <p>3) Vulgarisation / Formations des producteurs</p> <p>4) Système de production / gestion des fermes agricoles</p> <p>5) Organisation des producteurs/ Genre</p> <p>6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>7) Coordination du Projet</p> <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p>1) Riziculteur 2 / Production de semences</p> <p>3) Vulgarisation / Formations des producteurs</p> <p>4) Système de production / gestion des fermes agricoles</p> <p>5) Organisation des producteurs/ Genre</p> <p>6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles</p> <p>7) Coordination du Projet</p> <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>

Fiches de Suivi du Projet (Révision de la Matrice de Conception)

Version 7.0
Du mois de: 03-2018

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
 Agence d'exécution: WACER-DA, DRDR (Fatick, Kaolack et Kaffrine), ANCAR, SDDR
 Agences Partenaires: PAPI, Jusufan (2015), EPRS, (en 2015), PASA, PAF, PAIS, PAIS (en 2016). L'initiative R4 résilience des communautés rurales, Naaraal Mbay, World Vision, Symbiose, FONGS
 Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
 Période d'exécution: octobre 2014 - août 2018
 Zone d'intervention: Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine
 Sites pilotes: les communes de Djilasse et Toubaacouta dans la région de Fatick, les communes de Ndramé Escala et Médina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diamaogadio, Ida Mouride (2015, seulement) et Saly Escala (à partir de 2016) dans la région de Kaffrine.

Objetif global	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses importantes	Accomplissement	Remarque
Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)	(1) Contrairement aux 2,600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. (2) Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 contrairement au rendement de 2013 qui était de 2,6 tonnes/ha.	Statistiques agricoles de chaque DRDR	<ul style="list-style-type: none"> La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne changera pas. Il n'y aura pas de changement significatif sur le prix de vente des principales produits agricoles (arachide, mil, maïs) de la zone du Projet. 	<ul style="list-style-type: none"> Non atteint (2) (4) atteint (3) Non atteint parce que seuls certains des conseillers agricoles formés ont été affectés dans des zones indiquées pour la riziculture. (5) Semble pouvoir être atteint d'ici la fin du Projet. 	
Objetif du Projet Dans la zone du Projet, la situation des contraintes majeures auxquelles les producteurs font face en riziculture, à savoir (1. l'accès aux semences de riz, 2. les techniques de riziculture, 3. la gestion des exploitations agricoles, 4. la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles) est améliorée et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi conformément à la condition locale.	(1) Plus de 80% des producteurs (individuels et membres des coopératives) formés par le Projet parviennent à multiplier eux-mêmes des semences de qualité. (2) Plus de 80% des riziculteurs formés par le Projet, utilisent les techniques recommandées de production du riz et les manuels de production préparés par le PRIP. (3) Plus de 90% des conseillers agricoles formés par le Projet, vulgarisent les techniques recommandées de production du riz, les outils de gestion des exploitations et les aménagements secondaires auprès des producteurs. (4) Dix (10) organisations de producteurs de la zone du Projet ont effectué des travaux d'aménagements secondaires. (5) Un système de vulgarisation proposé par le Projet a été validé et approuvé par la partie sénégalaise.	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR dans la zone d'exécution Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget alloué aux activités de l'ANCAR est assuré à la fin du Projet. Le budget alloué à la réhabilitation des infrastructures rizicoles est assuré à la fin du Projet. 	<ul style="list-style-type: none"> (1) Non atteint (2) (4) atteint (3) Non atteint parce que seuls certains des conseillers agricoles formés ont été affectés dans des zones indiquées pour la riziculture. (5) Semble pouvoir être atteint d'ici la fin du Projet. 	
Résultats attendus 1. La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet. 2. L'encadrement sur les techniques de production du riz est développé.	1-1. Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et/ou membres d'organisations de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1-2. Plus de 50% des producteurs de semences de riz formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. 1-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production de semences sera préparé. 2-1. Les rendements obtenus dans les parcelles pilotes sont de 20% supérieurs à ceux des autres parcelles de riz installées dans les mêmes villages 2-2. 90% des producteurs-clés pensent que les techniques recommandées de production du riz sont plus utiles et plus efficaces que celles qui existaient déjà 2-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les conseillers agricoles. 2-4. A la fin du mois d'avril 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les producteurs-clés. 2-5. A la fin du mois de mars 2018, des "outils de gestion des exploitations agricoles" seront établis.	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions climatiques propices à l'agriculture seront préservées. Le coût des intrants agricoles (semences, engrais, frais de labour) ne va pas augmenter. Aucun dégât accidentel ne sera noté sur les infrastructures hydroagricoles de la zone du Projet Le système officiel de production de semences incluant également l'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences, sera fonctionnel. 	<ul style="list-style-type: none"> 1-1. Atteint: 47 (2015), 83 (2016) and 147 (2017) 1-2. Atteint: 67% (2015), 86% (2016), 73% (2017) 1-3. Presque atteint (le draft est en cours de finalisation) 2-1. L'augmentation des rendements n'a pas clairement été noté à cause des conditions climatiques défavorables en 2016 et 2017. 2-2. presque atteint. 2-3., 2-4., 2-5. presque atteint (le draft est en cours de finalisation) 	
3. Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.	3-1. Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANCAR et des autres projets/ONG ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production de riz pluvial et des semences, par le Projet. 3-2. Au total, 300 producteurs-clés ont été formés sur les techniques de production du riz pluvial par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration de la zone du Projet. 3-3. Plus de 50% des producteurs-clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques de riziculture parmi celles apprises durant les formations. 3-4. 60 démonstration ont été installées dans les rizières des producteurs-clés choisis dans la zone du Projet. 3-5. 1200 producteurs ordinaires ont été formés sur les techniques de production du riz par les producteurs-clés, appuyés par les conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-6. Plus de 50% des producteurs ordinaires utilisent des semences de riz des variétés recommandées dans la zone du Projet.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> 3-1. Atteint (formation théorique: 60 (2015), 61 (2016) et 62 (2017)) Formation pratique: 38 (2017) 3-2. Pas atteint (total: 219 (44 (2015), 88 (2016), 148 (2017)) 3-3. Atteint (plus de 90 % des producteurs-clés ont adopté 6 des techniques apprises, et plus de 50 % en ont adopté 14) 3-4. Atteint (18 (2015), 52 (2016) et 90 (2017)) 3-5. Atteint (1, 636 (2016), 606 (2017)). 3-6. Atteint. (Plus de 80 % des riziculteurs au niveau des 3 villages utilisent des variétés recommandées de riz) 	
4. Les capacités des producteurs clés en matière d'aménagements secondaires des rizières, sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.	4-1. La formation des formateurs a été tenue pour (60) conseillers agricoles en vue de renforcer leurs capacités sur les aménagements secondaires des rizières. 4-2. Quatre (4) organisations de producteurs de la zone du Projet ont vérifié l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires des rizières.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 		<ul style="list-style-type: none"> 4-1. presque atteint: formation théorique: 185 au total (59 (2015), 61 (2016) et 65 (2017)) Formation pratique: 38 (2016) 4-2. Atteint (1 (2015), 2 (2016) et 11 (2017)) 	
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.	5-1. Tous les projets rizicoles, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRIP. 5-2. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont informés des activités du PRIP, chaque trois mois. 5-3. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.	<ul style="list-style-type: none"> Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation 	<ul style="list-style-type: none"> 5-1. Atteint 5-2. Atteint 5-3. Le dernier séminaire est prévu en août 2018 		

ACTIVITES	Intrants	Les conseillers agricoles formés seront utilisés en plein temps (pendant toute la durée du projet).
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.</p> <p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, et les animateurs des autres projets, ONG etc.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affectation du personnel homologué - Mise à disposition de locaux à usage de bureaux -allocation du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal/ Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Genre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet, organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront fournies. • Le projet PAPIL va continuer ses activités jusqu'en 2015. • Le Budget du MAER ne couvrira pas de baisse significative.
<p>2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinée aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi les revenus/dépenses/ et mode de gestion des organisations de producteurs.</p> <p>2-3. Monter des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.</p> <p>2-4. Préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour les conseillers agricoles.</p> <p>2-5. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.</p> <p>2-6. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier cultural, budget des cultures etc.)</p>	<p>(e) Machines et équipements</p> <p>(f) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet, organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>
<p>3-1. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.</p> <p>3-2. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.</p> <p>3-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de gestion des périmètres, la production du riz, les cultures, le maraichage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>3-5. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-6. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>3-7. Transmettre aux producteurs, les informations techniques de la production du riz, via les radios locales.</p> <p>3-8. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet</p> <p>4-1. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet</p> <p>4-2. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizières.</p> <p>4-3. Etudier une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du Projet</p> <p>4-4. Mise en œuvre des aménagements secondaires des rizières des sites pilotes par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles.</p> <p>4-5. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.</p> <p>5-2. Organiser des séminaires et des activités de relations publiques à travers les médias telles que TV et Facebook, pour cibler les parties prenantes.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CARD et au PNAR.</p>	<p>(g) Formations</p> <p>(h) Machines et équipements</p> <p>(i) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet, organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p><problèmes et contre-mesures></p>

Annexe 4 Procès-Verbaux

Annexe 4-1 Procès-Verbal des Discussions sur le PRiP	A4-1
Annexe 4-2 Avenant au Procès-Verbal des Discussions sur le PRiP.....	A4-17
Annexe 4-3 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 1	A4-37
Annexe 4-4 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 2	A4-52
Annexe 4-5 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 3	A4-71
Annexe 4-6 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 4	A4-93
Annexe 4-7 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 5	A4-108
Annexe 4-8 Procès-Verbal de la Rencontre du CCC 6	A4-131
Annexe 4-9 Procès-Verbal de la Rencontre Elargie du CCC.....	A4-142

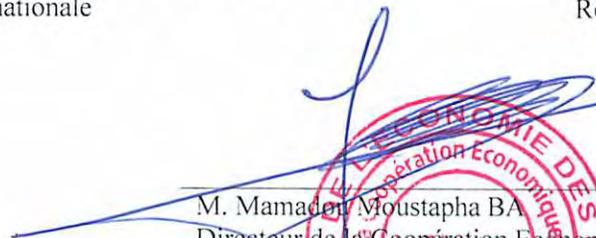
PROCES-VERVAL DES DISCUSSIONS
SUR
LE PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DURABLE DU RIZ
PLUVIAL
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL
CONVENU ENTRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT
RURAL
ET
AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Dakar, 23 Avril 2014


M. Ryuichi KATO
Représentant Résident
Bureau au Sénégal
Agence Japonaise de Coopération
Internationale

Dr. Dogo SECK
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture et de
l'Équipement Rural
République du Sénégal

Pour le Ministre de l'Agriculture
et de l'Équipement rural
et par délégation
Le Secrétaire Général


M. Mamadou Moustapha BA
Directeur de la Coopération Économique et Financière
Ministère de l'Économie et des Finances
République du Sénégal




Mamadou Moustapha BA

Sur la base du compte rendu des discussions sur l'Etude de formulation du plan détaillé pour le Projet d'appui à la production durable de la riziculture pluviale (ci-après désigné « Projet ») signé le 27 septembre 2012 entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (ci-après désigné « MAER ») et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « JICA »), la JICA a eu une série de discussions avec le MAER et les organisations concernées en vue de développer le plan détaillé du Projet.

Les deux parties se sont mises d'accord sur les détails du Projet et les principaux points discutés comme mentionnés respectivement dans l'Appendice 1 et l'Appendice 2.

Les deux parties ont également convenu que le MAER, l'homologue du Projet de la JICA, sera responsable de la mise en œuvre du Projet en coopération avec la JICA. Il assurera la coordination en collaboration avec d'autres organisations concernées et veillera sur l'autonomie du Projet pendant et après la période d'exécution.

Le Projet sera exécuté dans le cadre de l'Accord de Coopération Technique signé le 2 mai 2011 (ci-après désigné « Accord ») et les Notes Verbales échangées le 25 mai 2012 entre le Gouvernement du Japon (ci-après désigné « GdJ ») et le Gouvernement du Sénégal (ci-après désigné « GdS »).

Le présent document est établi en versions anglaise et française, chacune étant authentique. La version anglaise fera foi en cas de divergence liée à l'interprétation.

Appendice 1 : Description du Projet

Appendice 2 : Principaux points discutés

2

4

4

Appendice 1**DESCRIPTION DU PROJET****I. CONTEXTE**

En République du Sénégal (ci-après désigné « Sénégal »), 71% de la population totale (environ 12 millions d'habitants) proviennent du secteur rural et vivent de l'agriculture. Cependant, ce secteur ne contribue qu'à hauteur de 13% au PIB et une grande part des produits alimentaires de base sont importés (riz, blé, maïs, etc.). Le riz est une denrée de première nécessité au Sénégal avec une consommation annuelle par habitant estimée entre 60 et 80 kg, pour un taux d'autosuffisance de seulement 37%. Il est donc urgent d'augmenter la production de riz dans le pays pour assurer la sécurité alimentaire.

Jusqu'à récemment, la riziculture au Sénégal s'est développée dans la Vallée du Fleuve Sénégal avec la culture irriguée, l'intervention du gouvernement sénégalais en matière de développement rizicole s'est ainsi concentrée dans cette zone. Mais depuis quelques années, grâce aux activités de la CARD/NRDS, l'importance de l'exploitation de la riziculture pluviale, qui est essentiellement pratiquée au centre, au sud et au sud-est du pays, est bien reconnue aujourd'hui. Malgré le haut potentiel de la culture de riz pluvial, le rendement moyen est considérablement faible (2,5/ha) à cause des problèmes tels que l'aménagement insuffisant des rizières, l'utilisation de semences de faible qualité, les techniques inappropriées de culture du riz, et d'autres difficultés liées à l'accès à la machinerie agricole et la dégradation des terres liées entre autres à la salinisation.

Le Gouvernement du Sénégal (GdS) exécute dans la zone de la riziculture pluviale des activités telles que la construction d'infrastructures de retenue d'eau, des barrages, digues, canaux, sentiers au niveau de bas-fond, dans le cadre du Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) avec le prêt de la Banque Africaine de Développement et la Banque Islamique de Développement. Etant donné que le projet met l'accent sur l'aménagement des infrastructures, la coopération technique complémentaire est nécessaire pour accroître la productivité du riz.

En 2011, le GdS a adressé une requête officielle au Gouvernement du Japon (GdJ) pour la mise en place d'une coopération technique pour promouvoir une production durable du riz pluvial dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine.

II. APERCU DU PROJET

Les détails du Projet sont décrits dans la Matrice de Conception du Projet (MCP) (Annexe 1) et dans le Plan d'Opération provisoire (Annexe 2).

1. Intitulé du Projet

Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial

2. Objectif global

Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, de Kaolack et Kaffrine).

3. Objectif du Projet

Dans la zone du Projet, les défis prioritaires de la production du riz par les agriculteurs (1. Accès aux bonnes qualités de semences de riz, 2. Techniques de culture, 3. Gestion agricole 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et le système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

4. Résultats attendus

- (1) La production de semences de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet;
- (2) Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet ;
- (3) Les semences de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du projet;
- (4) Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mises en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet ;
- (5) Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.

5. Activités

Les activités du Projet sont listées dans la Matrice de Conception du Projet (MCP) qui figure à l'Annexe 1 du présent document.

6. Intrants

- (1) Intrant fournis par la JICA
 - (a) Envoi des experts
 - 1) Conseil Principal
 - 2) Techniques culturelles du riz
 - 3) Production de bonne qualité de Semence de riz
 - 4) Vulgarisation /Formation agricole
 - 5) Organisation de producteurs
 - 6) Gestion de l'eau/maintenance des infrastructures
 - 7) Coordination du Projet
 - (b) Formations
Accueil de stagiaires
 - (c) Machines et Equipements
Véhicules, matériel de bureau, etc.
 - (d) Autres
Frais d'exécution du Projet : Organisation de sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuel, etc.

Les inputs autre que ceux mentionnés ci-dessus seront déterminés sur la base de consultations mutuelles entre la JICA et le MAER durant la mise en œuvre du Projet, selon que de besoin.

(2) Intrants fournis par MAER

Le MAER prendra des mesures nécessaires pour fournir à ses propres frais:

- (a) Services du personnel homologue et administratif du MAER comme mentionnés dans l'alinéa II-7;
- (b) Espace convenable pour le bureau avec les équipements nécessaires ;
- (c) Fourniture ou remplacement des machines, équipements, instruments, véhicules, outils, pièces de rechange et tout autre matériel nécessaire pour la mise en œuvre du Projet, autres que les équipements fournis par la JICA ;
- (d) Information et soutien pour les services médicaux ;
- (e) Pièce ou carte d'identité ;
- (f) Données disponibles (y compris cartes, et photographies) et informations relatives au Projet ;
- (g) Dépenses de fonctionnement nécessaires pour la mise en œuvre du Projet ;
- (h) Dépenses nécessaires pour le transport dans le Sénégal des équipements cités dans le paragraphe II-6 (1), ainsi que leur installation, opération et maintenance ; et
- (i) Facilités nécessaires aux experts de la JICA en matière de remise et d'utilisation du fonds mis en place au profit du GdS depuis le Japon dans le cadre de l'exécution du Projet.

7. Organisme d'exécution

Le schéma d'organisation du Projet est indiqué dans l'Annexe 3. Les rôles et responsabilités des organisations concernées sont comme suit :

(1) Coordonnateur National du Projet

Le Directeur de l'Agriculture du MAER ou son représentant, en sa qualité d'homologue national Sénégalais du Conseiller Principal du Projet, a la responsabilité de la coordination administrative et technique du Projet. A ce titre, il est le Coordonnateur National du Projet.

(2) Responsables régionaux du Projet

Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine assumeront le rôle de Responsables régionaux du Projet en qualité d'homologues du Conseiller principal. Ils ont la responsabilité de la gestion administrative et de l'exécution technique du Projet dans leurs régions respectives.

(3) Equipes techniques régionales

Une équipe technique régionale sera mise en place dans chaque région et sera chargée de l'exécution et de la gestion des tâches quotidiennes du Projet sous la supervision des Responsables régionaux du Projet. L'équipe technique régionale est composée d'un représentant par DRDR, d'un représentant de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) par région et d'un représentant du PAPIL. Les Membres qui sont les points focaux pour leurs structures sont désignés par arrêté du MAER qui informera la JICA de sa composition à l'étape initiale du Projet. Les

~~124~~
124

aspects devant être couverts par l'équipe technique régionale et les organisations responsables sont comme suit :

- 1) Technique de culture du riz : ANCAR
- 2) Production et gestion de semences : DRDR, Service Départemental du Développement Rural (SDDR), ANCAR
- 3) Organisation/Amélioration de la gestion agricole : ANCAR, PAPIL
- 4) Gestion, maintenance et réhabilitation des infrastructures rizicoles: DRDR, ANCAR, PAPIL

(4) Expert de la JICA

Les experts de la JICA donneront au MAER des conseils, avis et recommandations techniques nécessaires sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre du Projet.

(5) Comité Conjoint de Coordination

Le Comité Conjoint de Coordination (ci-après désigné « CCC ») sera mis en place par arrêté du MAER en vue de faciliter la coordination inter-organisationnelle et inter-régionale. Le CCC se réunira au moins une fois par an et chaque fois que c'est nécessaire. Le CCC est chargé du pilotage du projet, il définit les orientations du Projet et approuve les Programmes Annuels d'opération. Les membres du CCC s'établissent comme suit :

1) Membres du CCC

(a) Président : Coordonnateur du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)

(b) Membres:

« Partie sénégalaise »

- Direction de l'Agriculture (DA)
- Direction de l'Analyse, des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DAPSA)
- Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)
- Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA)
- Direction de la Modernisation de l'Équipement Rural (DMER)
- Directions Régionales de Développement Rural (DRDR) de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine
- Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)
- Société de Développement Agricole et Industriel (SODAGRI)
- Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL)
- Association Nationale des Conseillers Ruraux (ANCR)
- Union Nationale Interprofessionnelle des Semences (UNIS)
- Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

« Partie japonaise »

- Représentant de l'Ambassade du Japon
- Représentant du Bureau de la JICA au Sénégal
- Experts de la JICA

ph


A

8. Site(s) du Projet et Bénéficiaires

(1) Zone du Projet : Les régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine

(2) Sites pilotes :

Les sites pilotes des zones rizicoles où les conseillers agricoles de l'ANCAR interviennent dans 6 départements dans les trois régions faisant l'objet du Projet.

Les sites pilotes seront sélectionnés après le démarrage du Projet, sur la base des résultats de l'étude de base et selon les critères ci-dessous :

- Sélection d'au moins un site par région
- Existence des différents types de riziculture ci-dessous :
 - 1) Culture du riz de bas-fond avec les infrastructures rizicoles
 - 2) Culture du riz de bas-fond sans infrastructures rizicoles
 - 3) Culture du riz de plateau
- Importance ou haut potentiel des producteurs de riz et des surfaces cultivées

(3) Bénéficiaires :

- Producteurs de riz dans les trois régions mentionnées ci-dessus
- Services de conseil agricole et rural (ANCAR, PAPIL, ONG, etc.)

9. Durée d'exécution du Projet

La durée d'exécution du Projet est de 4 ans.

10. Rapports

La JICA préparera et remettra les rapports suivants au MAER en français.

- (1) 30 copies du Rapport de commencement au début de la première période des travaux du Projet ;
- (2) 30 copies du Rapport d'Avancement 1 environ 12 mois après le démarrage du Projet ;
- (3) 30 copies du Rapport d'Avancement 2 environ 24 mois après le démarrage du Projet ;
- (4) 30 copies du Rapport d'Avancement environ 36 mois après le démarrage du Projet ;
- (5) 30 copies du Rapport final un (1) mois avant la clôture du Projet.

11. Considérations socio-environnementales

Le MAER a accepté de suivre « les Directives en matière de considérations environnementales et sociales de la JICA » en vue d'assurer que les mesures appropriées soient prises pour les impacts socio-environnementaux du Projet.

III. ENGAGEMENTS DU MAER

1. Le MAER prend des mesures nécessaires pour :

- (1) Assurer que les techniques et les connaissances acquises par les nationaux du Sénégal comme des résultats de la coopération technique du Japon contribuent au développement socio-économique du Sénégal. Les connaissances et les expériences acquises par les personnels du GdS à travers la formation technique ainsi que les équipements fournis par la JICA soient utilisés de façon efficace dans la mise en œuvre du Projet;

- (2) Accorder les privilèges, exonération et bénéfices aux experts de la JICA cités dans le paragraphe II-6 (1) ci-dessus ainsi que leur famille, qui ne sont pas moins favorable que ceux accordées aux experts et membres des missions ainsi que leur famille des pays tiers ou des organisations internationales accomplissant les missions similaires dans le Sénégal, et
- (3) Accorder d'autres privilèges, exonérations et avantages conformément à l'Accord de Coopération Technique signé le 2 mai 2011 entre le GdJ et le GdS.

IV. SUIVI ET EVALUATION

La JICA et le MAER effectueront conjointement et régulièrement le suivi des progrès du projet à travers des Fiches de Suivi élaborées sur la base de la Matrice de Conception du Projet (MCP) et du Plan d'Opération (PO). Les Fiches de Suivi seront revues tous les six (6) mois. De même, le rapport d'achèvement du projet devra être établi un (1) mois avant la fin du Projet.

La JICA effectuera les évaluations et études suivantes en vue de vérifier principalement la durabilité et des impacts du Projet et de tirer des leçons. Le MAER devra apporter l'appui nécessaire.

1. Evaluation ex-post en principe trois (3) ans après l'achèvement du Projet
2. Etude de suivi en fonction de la nécessité

V. PROMOTION POUR L'APPUI PUBLIC

Dans le but de promouvoir l'appui au Projet, le MAER prendra des mesures appropriées pour faire connaître largement le Projet au peuple du GdS.

VI. CONSULTATION MUTUELLE

La JICA et le MAER se consulteront au cas où un problème majeur se poserait au cours de la mise en œuvre du Projet.

VII. AMENDMENTS

Le Procès-verbal des discussions pourrait être amendé par le compte-rendu des réunions entre la JICA et le MAER.

Le Procès-verbal des discussions sera signé par les personnes autorisées de chaque partie qui pourraient être différentes des signataires du Procès-verbal des discussions.

Annexe 1 : Matrice de Conception du Projet

Annexe 2 : Plan d'Opération provisoire

Annexe 3 : Schéma de l'Organisation du Projet

M

~~2~~
A

ANNEXE 1

version 27/03/2014

Projet de Cadre logique pour le Projet d'appui à la production durable du riz pluvial en République du Sénégal

Période d'exécution : Juillet 2014 à Juin 2018

Zone d'exécution : République du Sénégal, dans les Régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine

Sites pilotes : 6 départements dans les trois régions du projet où l'ANCAR intervient

Bénéficiaires : Producteurs de riz pluvial des trois régions d'exécution du Projet

RESUME NARRATIF	INDICATEUR	MOYEN DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
<p>Objetif global Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)</p>	<p>(1) Les superficies pour la culture du riz pluvial augmentent dans la zone du Projet (2) Un système de production durable, incluant la culture du riz est établi et les revenus et les dépenses des producteurs sont stabilisés dans la zone du Projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR 	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de changement de la politique du gouvernement en matière de promotion du riz local.
<p>Objetif du Projet Dans la zone du projet, les défis prioritaires de la production du riz par les agriculteurs (1. Accès aux semences de riz, 2. Techniques de culture, 3. Gestion agricole, 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et le système approprié de vulgarisation des techniques est établi.</p>	<p>(1) 1% des producteurs qui appliquent les techniques de culture du riz transférées par le Projet (2) Le rendement moyen du riz de bas-fond s'élève à XX tonnes/ha dans les sites pilotes (3) La productivité du riz augmente - /ha dans les zones de riziculture de bas-fonds, - /ha dans les zones de sols récupérés - /ha dans les zones de riziculture de plateau du Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles des DRDR dans la zone d'exécution Rapport de suivi du Projet Rapport de suivi du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget pour les activités de l'ANCAR après la période du projet est assuré Le budget pour la réflexion des infrastructures rizicoles est assuré après l'achèvement du Projet
<p>Résultats attendus 1. La production semences de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet</p>	<p>1-1 des producteurs de la zone du Projet qui participent à la formation sur les semences de riz 1-2 % des producteurs/groupeurs qui produisent des semences de riz de bonne qualité fortement demandées dans la zone du Projet. 1-3 T de semences de bonne qualité sont produites</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Données sur l'inspection de semences dans chaque DRDR Rapport de la revue du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions climatiques propices à agriculture seront maintenues Une hausse du prix des intrants agricoles (semences, engrais, tracteur, frais de labour etc.) ne survient pas Il n'y a pas de dégâts graves sur les infrastructures rizicoles dans la zone du Projet.
<p>2. Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet</p>	<p>2-1. Soixante (60) conseillers agricoles (ANCAR, PAPII, ONG, etc.) ont les capacités nécessaires pour les techniques culturales et la production de semences de riz dans la zone du Projet 2-2. Trois cent (300) producteurs clés participent à la formation sur la riziculture pluviale dans la zone du Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	
<p>3. Les semences de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du projet</p>	<p>3-1 des fermes de démonstration installées par les producteurs clés dans la zone du Projet 3-2 Les activités de formations en matière de riziculture pluvial ont été menées pour de l'ensemble des producteurs à travers la formation des agriculteurs clés et des conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-3 Plus de % des producteurs produisent les variétés de semences de riz recommandées par le Projet dans la zone du Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de la revue du Projet Rapport de la revue du PAPII. 	
<p>4. Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mis en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet</p>	<p>4-1. Soixante (60) conseillers agricoles (ANCAR, PAPII, ONG, etc.) disposent des capacités nécessaires en tant que conseillers techniques en amélioration des systèmes de production, organisations de producteurs, opération et maintenances des infrastructures rizicoles de la zone du Projet 4-2. Les producteurs clés des sites pilotes reçoivent des conseillers agricoles les instructions sur les systèmes de production et les producteurs clés implémentent ces techniques dans les fermes de démonstration 4-3. Les organisations de producteurs clés dans fermes de démonstration dans la zone d'opération du PAPII, appliquent les techniques de gestion de l'eau, d'opération et de maintenance dans les infrastructures rizicoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.</p>	<p>5-1. La sensibilisation des producteurs sur les variétés de riz recommandées et les activités du Projet augmente à travers les activités de relations publiques 5-2. Les résultats et les progrès du Projet sont partagés avec les producteurs, les associations de producteurs, les producteurs privés, les ONG, les bailleurs de fonds et des représentants de l'Etat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	

25

<p>ACTIVITES</p>	<p>Intrants</p> <p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affectation du personnel homologué • Mise à disposition d'espace de bureau • Inscription du budget de contrepartie <p>Partie Japonaise</p> <ol style="list-style-type: none"> (a) l'envoi des experts (b) Conseil Principal (c) Techniques culturelles du riz (d) Production de semence de riz (e) Vulgarisation /formation agricole (f) Organisation de producteurs (g) Gestion de l'eau/maintenance des infrastructures (h) Coordination du Projet <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Coût de mise en œuvre du Projet</p> <p>organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p>5-4. Le système (incluant le budget et l'allocation de personnel) pour le déploiement des activités du projet dans d'autres régions est établie au niveau du gouvernement central et local</p> <p>5.6. Les activités du projet sont partagées avec les pays voisins et la propagation de la riziculture pluviale peut être faite à l'échelle régionale.</p>	<p>• Les conseils agricoles fournis n'auront pas démissionnés</p>
<p>1-1. Collecter des informations et analyser de la situation de référence de la production des semences de riziculture pluviale dans la zone du Projet</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz appropriées (pour le riz paddy, et le riz de plateau) dans la zone du Projet</p> <p>1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz sélectionnées à travers des essais dans les fermes de démonstrations dans la zone du Projet</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production de semences pour les producteurs de semences de riz, variétés (fiche des variétés)</p> <p>1-5. Mettre en place des formations, des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences pour les producteurs de semences de riz par les conseillers agricoles de l'ANCAR, des SDDR, du PAPII, et des ONG</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet</p>	<p>2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu de 3 matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles</p> <p>2-2. Organiser des formations pour les formateurs en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les conseil agricoles de l'ANCAR, du PAPII, et des ONG, etc.</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles</p>	<p>3-1. Démontrer les techniques appropriées de production du riz, et recommander des variétés de riz, dans les périmètres des producteurs clés</p> <p>3-2. Organiser des formations sur la culture de riz pour l'ensemble des producteurs en utilisant les fermes de démonstration par les producteurs clés et les conseillers agricoles</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles</p> <p>3-4. Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" pour les producteurs à travers des essais et l'examen des modèles de production approprié pour chaque région</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier culturale, gestion de la fertilisation etc.)</p> <p>b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, déortillage etc.)</p> <p>c) Fluidifier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte le de post récolte (période de récolte, méthode de conservation etc.)</p> <p>3-5. Diffuser l'information sur les activités du Projet et les formations aux producteurs à travers des médias variés (radio etc.)</p>	<p>Conditions préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront assurées • le projet PAPII, continuera jusqu'en 2015 • Le Budget du MAER ne connaîtra pas de réduction significative
<p>4-1. Conduire une étude de base sur les sites pilotes du Projet pour comprendre le mode de management et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs</p> <p>4-2. Développer un outil d'amélioration de la gestion des périmètres agricoles (plan de semis, calendrier pour le planning de culture, balance annuel des paiements etc.) pour les producteurs</p> <p>4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles adressées aux conseillers agricoles</p> <p>4-4. Organiser des formations et des séances de démonstration sur la gestion des périmètres par les conseillers agricoles au profit des agriculteurs clés (incluant le planning de gestion des périmètres, la culture de riz, les cultures des champs, la production maraichère) le renforcement des capacités organisationnelles, (incluant l'amélioration des organisations de producteurs, le renforcement des systèmes de gestion)</p> <p>4-5. Conduire une étude de terrain pour comprendre la situation actuelle des opérations et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPII.</p> <p>4-6. Effectuer des formations (contrôle de l'eau, désalinisation des terres, nivellement des périmètres) sur le bon fonctionnement des infrastructures de production du riz (digues, écluses, surfaces agricoles aux conseillers agricoles (ANCAR, PAPII, ONG etc.) de la zone du Projet PAPII, et aux producteurs clés des sites pilotes du Projet</p> <p>4-7. Etudier une méthode opérationnel et la faible coût de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles, et développer un plan de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles en prenant en compte la méthode et le coût quand il sont réalisés par les organisations de producteurs dans les champs de démonstration des sites pilotes situés dans la zone d'opération du PAPII.</p> <p>4-8. Réaliser les travaux de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles par les organisations de producteurs dans les sites pilotes</p> <p>4-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs</p>	<p>5-1. Effectuer une étude de base pour les indicateurs du Projet, les conditions naturelles, la situation socio-économique, le marché du riz, la distribution du riz, la chaîne de valeur du riz, etc.)</p> <p>5-2. Compréhension par les acteurs concernés (gouvernement, bailleurs, ONG, opérateurs privés, associations de producteurs, CLCR, etc.) de la situation de la riziculture dans la zone du Projet</p> <p>5-3. Organiser des séminaires et les activités de sensibilisation ciblant des parties prenantes concernées</p> <p>5-4. Mener des activités pour renforcer la coopération entre le gouvernement central, le gouvernement local, les autres bailleurs et acteurs concernés afin de promouvoir la riziculture pluviale</p> <p>5-5. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec d'autres projets concernés, d'autres régions du Sénégal et des pays voisins, en accord avec la CARD et le PNAR.</p>	<p>Note: Les indicateurs tels qu'ils figurent dans la Version 0 de la MCP sont provisoires et seront finalisés après l'étude de base</p>	

Plan d'Opération provisoire du "Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal"

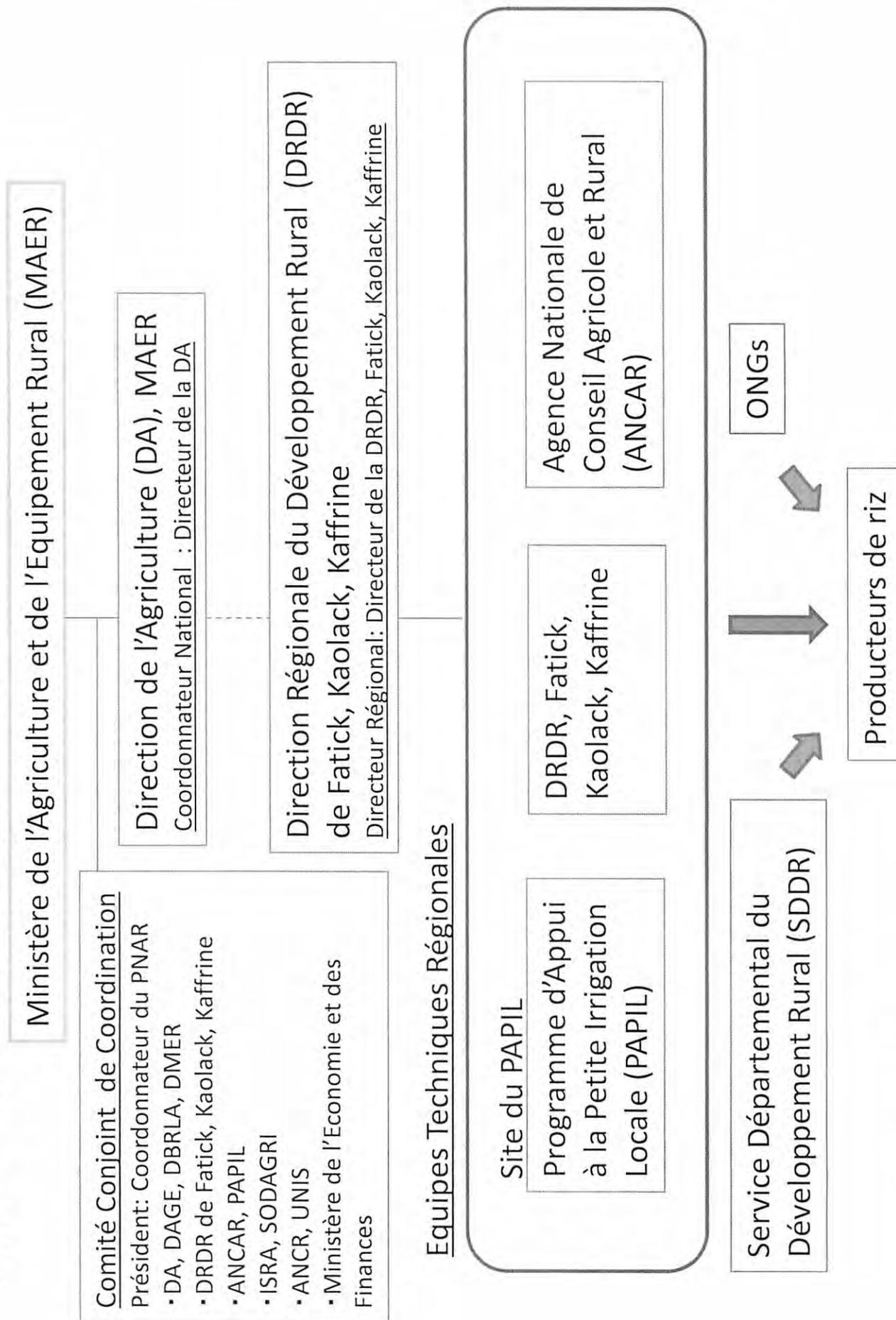
Durée provisoire du Projet: De juillet 2014 à Juin 2018

Zone du Projet : République du Sénégal, Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine.

Bénéficiaires du Projet: Producteurs de riz pluvial des trois régions de la zone du projet

Activités	Durée	2014						2015												
		7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
		Résultat 1: La production semences de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet																		
1-1. Collecter des informations et analyser de la situation de référence de la production des semences de riziculture pluviale dans la zone du Projet	1M																			
1-2. Sélectionner des variétés de riz appropriées (pour le riz paddy et le riz de plateau) dans la zone du Projet	1M																			
1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz sélectionnées à travers des essais dans les fermes de démonstrations dans la zone du Projet	4M																			
1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production de semences pour les producteurs de semences de riz variétés (fiche des	6M																			
1-5. Mettre en place des formations, des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences pour les producteurs de semences de riz par les conseillers agricoles de l'ANCAR, des SDDR, du PAPIL et des ONG	7M																			
1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet.	33M																			
Résultat 2: Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet																				
2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu de s matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles.	1M																			
2-2. Organiser des formations pour les formateurs en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les conseil agricoles de l'ANCAR, du PAPIL et des ONG, etc.	7M																			
2-3. Organiser des formation de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles	33M																			
Résultat 3: Les semences de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du Projet .																				
3-1. Démontrer les techniques appropriés de production du riz et recommander des variétés de riz dans les périmètres des producteurs clés	17M																			
3-2. Organiser des formations sur la culture de riz pour l'ensemble des producteurs en utilisant les fermes de démonstration par les producteurs clés et les conseillers agricoles	33M																			
3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles	32M																			
3-4 Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" pour les producteurs à travers des essai et l'examen des modèles de production approprié pour chaque région a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier culturale, gestion de la fertilisation etc. b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, décorticage etc.) c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte te de post récoltes (période de récolte, méthode de conservation etc.)	12M																			
3-5. Diffuser l'information sur les activités du Projet et les formations aux producteurs à travers des médias variés (radio etc.)	9M																			
Résultat 4: Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mis en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet																				
4-1. Conduire une étude de base sur les sites pilotes du Projet pour comprendre le mode de management et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs.	1M																			
4-2. Développer un outil d'amélioration de la gestion des périmètres agricoles (plan de semis, calendrier pour le planning de culture, balance annuel des paiements etc.) pour les producteurs.	5M																			
4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles adressées aux conseillers agricoles	6M																			

ANNEXE 3 Schéma de l'organisation du Projet



Appendice 2

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES

(1) Contrepartie du MAER

Avec le budget de contrepartie nécessaire à l'implémentation et à la vulgarisation des résultats du Projet, le MAER couvrira les frais suivants :

- Réunions du Comité de Pilotage du Cadre Local de Concertation pour le Développement de la Riziculture (CLCR) ;
- Frais de voyage pour les missions du MAER (Coordinateur du PNR) et de la DA (Coordonnateur National) ;
- Frais de formation des producteurs ;
- Frais de formation, de supervision, de contrôle et de certification des agents de l'ANCAR, des DRDR et des SDDR ;
- Carburant pour les conseillers agricoles et ruraux de l'ANCAR, le personnel des DRDR, des SDDR ;
- L'achat de semences de pré-base et des semences de base auprès des producteurs de semences ;
- Acquisition du petit matériel agricole, de disques de semis, de semoirs, de faucheuses, de batteuses, de décortiqueuses, etc.

AVENANT AU
PROCÈS-VERBAL DES DISCUSSIONS

ENTRE

L'AGENCE JAPONAISE DE COOPÉRATION INTERNATIONALE

ET

LES AUTORITÉS COMPÉTENTES DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE
DU SÉNÉGAL

SUR

«LE PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL »

26 DEC. 2017

Dakar, le

モリヤ 祐司

M. Yuji MORIYA
Représentant Résident
Bureau au Sénégal
Agence Japonaise de Coopération
Internationale

LE REPRESENTANT
RESIDENT DE LA JICA
AU SENEGAL



MORIYA Yuji

Dr Dogo SECK
Le Secrétaire
Général
Ministère de l'Agriculture et de
l'Équipement Rural
République du Sénégal



Lat DIOP
Administrateur CI
Principal

M. Lat DIOP
Directeur de la Coopération et des
Financements extérieurs
Ministère de l'Économie et des
Finances
République du Sénégal

AVENANT AU PROCÈS-VERBAL DES DISCUSSIONS

Ce présent avenant a été établi et conclu en ce**2.6 DEC. 2017**....., entre l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée "JICA") et les Autorités compétentes du Gouvernement de la République du Sénégal (ci-après désignées "GDS") comme avenant au Procès-verbal des discussions initial (ci-après désigné "P/V") établi dans le cadre de la Coopération Technique Japonaise pour le Projet d'appui à la production durable du riz pluvial (ci-après désigné "le Projet").

ATTESTE

Ainsi donc, les deux parties ont convenu de ce qui suit:

1. Le point « 4. Résultats attendus » dans le Procès-verbal des discussions initiales (ci-après désigné "P/V") sera modifié comme suit :
 - (1) La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet;
 - (2) L'encadrement sur les techniques de production du riz est développé;
 - (3) Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet;
 - (4) Les capacités des producteurs clés en matière d'aménagements secondaires des rizières sont renforcées dans les sites pilotes du Projet;
 - (5) Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.
2. Le Cadre Logique du Projet (CLP) dans le Procès-verbal des discussions initial (ci-après désigné "P/V") sera modifié comme ANNEXE 1 (CLP Version 5.0)

Tous les autres Articles du P/V initial resteront inchangés.

En foi de quoi, les deux parties ont fait cet amendement, signé ce jour en leurs noms respectifs et en deux originaux dont chaque partie en conservera un exemplaire.

FIN

ANNEXE 1 : CLP Version 5.0

ANNEXE 2 : P/V initial

Fiches de Suivi du Projet I (Révision de la Matrice de Conception)

Titre du projet: Le Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal
 Agence d'exécution: MAER-DA, DRDR (Fatick, Kaolack et Kaffrine), ANICAR, SDDR
 Agences Partenaires: PAPIL (jusqu'en 2015), P2RS (en 2015), PASA, PAFA, PAIS (en 2016), L'Initiative RA: résilience des communautés rurales, Naatal Mbey, World Vision, Symbiose, FONGS
 Bénéficiaires: Les producteurs de riz pluvial des trois régions couvertes par le Projet, et les conseillers agricoles
 Période d'intervention: Octobre 2014 - Septembre 2018
 Zone d'intervention: Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine Sites pilotes: les communes de Djissane et Toubaoulou dans la région de Fatick, les communes de Ndiame Escale et Médina Sabakh dans la région de Kaolack, et les communes de Diamagado, Ida Mouride (2015 seulement) et Saly Escala (à partir de 2016), dans la région de Kaffrine.

Version 5.0
 Date du 12-2016

Objectif global	Indicateurs	Moyens de Vérification	Hypothèses importantes	Accomplissement	Remarque
Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)	(1) Contrairement aux 2.600 ha d'emblavure de 2013, les superficies emblavées vont doubler dans la zone du Projet en 2023, pour le riz pluvial. (2) Dans la zone du Projet, le rendement du riz pluvial va connaître une hausse de 3 tonnes/ha en 2023 contrairement au rendement de 2013 qui était de 2,5 tonnes/ha.	Statistiques agricoles de chaque DRDR	- La politique du gouvernement en matière de promotion du riz local ne changera pas. - Il n'y aura pas de changement significatif sur le prix de vente des principales produits agricoles (arachide, mil, maïs) de la zone du Projet.	1-1. Quarante sept (47) producteurs-clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 2-1. Soixante (60) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016. 2-2. Quarante sept (47) producteurs-clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 3-1. Au total, 18 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs-clés choisis en 2015 et cinquante deux (52) en 2016. 3-2. Un effectif total de 1675 producteurs ordinaires a été formé sur les techniques de production du riz en 2016. 4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique sur les aménagements secondaires étaient de 42 en 2016. 4-2. Une (1) organisation de producteurs a vérifié l'efficacité de la gestion de l'eau et des aménagements secondaires.	
Objectif du Projet Dans la zone du Projet, la situation des contraintes majeures auxquelles les producteurs font face en riziculture, à savoir (1) l'accès aux semences de riz, 2) les techniques de riziculture, 3) la gestion des exploitations agricoles, 4) la gestion et la maintenance des infrastructures (rizicoles) est améliorée et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi conformément à la condition locale.	(1) Plus de 80% des producteurs de semences (individuels et membres des coopératives) formés par le Projet parviennent à multiplier eux-mêmes des semences de qualité. (2) Plus de 80% des riziculteurs formés par le Projet, utilisant les techniques recommandées de production du riz et les manuels de production préparés par le PRiP. (3) Plus de 90% des conseillers agricoles formés par le Projet, vulgarisent les techniques recommandées de production du riz, les outils de gestion des exploitations et les aménagements secondaires auprès des producteurs. (4) Dix (10) organisations de producteurs de la zone du Projet ont effectué des travaux d'aménagements secondaires. (5) Un système de vulgarisation proposé par le Projet a été validé et approuvé par la partie sénégalaise.	Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation	- Le budget alloué aux activités de l'ANICAR est assuré à la fin du Projet. - Le budget alloué à la réhabilitation des infrastructures rizicoles est assuré à la fin du Projet.	1-1. Quarante sept (47) producteurs-clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 2-1. Soixante (60) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016. 2-2. Quarante sept (47) producteurs-clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 3-1. Au total, 18 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs-clés choisis en 2015 et cinquante deux (52) en 2016. 3-2. Un effectif total de 1675 producteurs ordinaires a été formé sur les techniques de production du riz en 2016. 4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique sur les aménagements secondaires étaient de 42 en 2016. 4-2. Une (1) organisation de producteurs a vérifié l'efficacité de la gestion de l'eau et des aménagements secondaires.	
Résultats attendus 1. La production de semences de qualité est augmentée pour les variétés de riz recommandées dans la zone du Projet. 2. L'accroissement sur les techniques production du riz est développé.	1-1. Au moins trente (30) producteurs de semences de riz (individuels et/ou membres d'organisations de producteurs) de la zone du Projet, ont participé à la formation sur les techniques de production de semences de riz. 1-2. Plus de 50% des producteurs de semences de riz formés sur les techniques de production, ont amélioré la qualité des semences produites. 1-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production de semences sera préparé. 2-1. Les rendements obtenus dans les parcelles pilotes sont de 20% supérieurs à ceux des autres parcelles de riz installées dans les mêmes villages. 2-2. 90% des producteurs-clés pensent que les techniques recommandées de production du riz sont plus utiles et plus efficaces que celles qui existaient déjà. 2-3. A la fin du mois de mars 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les conseillers agricoles. 2-4. A la fin du mois d'avril 2018, un "manuel de production du riz" sera préparé pour les producteurs-clés. 2-5. A la fin du mois de mars 2018, des "outils de gestion des exploitations agricoles" seront établis.	Statistiques agricoles de chaque DRDR Informations sur l'inspection des semences au niveau de chaque DRDR Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation	• Les conditions climatiques propices à l'agriculture seront préservées. • Le coût des intrants agricoles (semences, engrais, frais de labour) ne va pas augmenter. • Aucun dégat accentué ne sera noté sur les infrastructures hydroagricoles de la zone du Projet. • Le système officiel de production de semences incluant à paiement l'inspection des sites, le suivi de la qualité et la procédure de certification des semences, sera fonctionnel.	1-1. Quarante sept (47) producteurs-clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production de semences en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 2-1. Soixante (60) conseillers agricoles et animateurs de projets/ONG ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz pluvial et sur celles de la production de semences en 2015 et soixante et un (61) en 2016. 2-2. Quarante sept (47) producteurs-clés ont été théoriquement formés sur les techniques de production du riz en 2015 et quatre vingt-trois (83) en 2016. 3-1. Au total, 18 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs-clés choisis en 2015 et cinquante deux (52) en 2016. 3-2. Un effectif total de 1675 producteurs ordinaires a été formé sur les techniques de production du riz en 2016. 4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique sur les aménagements secondaires étaient de 42 en 2016. 4-2. Une (1) organisation de producteurs a vérifié l'efficacité de la gestion de l'eau et des aménagements secondaires.	
3. Les semences de riz des variétés recommandées et les techniques de production recommandées sont vulgarisées auprès de l'ensemble des producteurs de la zone du Projet.	3-1. Soixante (60) conseillers agricoles de l'ANICAR et des autres projets/ONG ont été formés de manière théorique et pratique sur les techniques de production riz pluvial et des semences, par le Projet. 3-2. Au total, 300 producteurs-clés ont été formés sur les techniques de production du riz pluvial par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration de la zone du Projet. 3-3. Plus de 50% des producteurs-clés formés par les conseillers agricoles, adoptent au moins trois des techniques de riziculture parmi celles apprises durant les formations. 3-4. 60 démonstrations ont été installées dans les rizières des producteurs-clés choisis dans la zone du Projet. 3-5. 1200 producteurs ordinaires ont été formés sur les techniques de production du riz par les producteurs-clés appuyés par les conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-6. Plus de 50% des producteurs ordinaires utilisent des semences de riz des variétés recommandées dans la zone du Projet.	Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation		3-1. Au total, 18 démonstrations ont été installées dans les parcelles des producteurs-clés choisis en 2015 et cinquante deux (52) en 2016. 3-2. Un effectif total de 1675 producteurs ordinaires a été formé sur les techniques de production du riz en 2016.	
4. Les capacités des producteurs clés en matière d'aménagements secondaires des rizières, sont renforcées dans les sites pilotes du Projet.	4-1. La formation des formateurs a été tenue pour (60) conseillers agricoles en vue de renforcer leurs capacités sur les aménagements secondaires des rizières. 4-2. Quatre (4) organisations de producteurs de la zone du Projet ont vérifié l'efficacité des techniques d'aménagements secondaires des rizières.	Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation		4-1. Le nombre de conseillers agricoles et d'animateurs de projets/ONG formés théoriquement sur la gestion des exploitations et les aménagements secondaires est de soixante et un (61), tandis que ceux qui ont participé à la formation pratique sur les aménagements secondaires étaient de 42 en 2016. 4-2. Une (1) organisation de producteurs a vérifié l'efficacité de la gestion de l'eau et des aménagements secondaires.	
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.	5-1. Tous les projets rizicoles, les ONG et les organisations de producteurs de la zone du Projet sont conscients des activités du PRiP. 5-2. Les officiers du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural, les collectivités locales de la zone du Projet et les bailleurs de fonds sont informés des activités du PRiP, chaque trois mois. 5-3. Les résultats du Projet et le Plan d'Action pour la promotion de la riziculture pluviale sont partagés avec les pays voisins à travers des séminaires.	Rapport d'avancement du Projet Rapport d'évaluation		5-2. Les activités conduites en collaboration avec les autres projets rizicoles sont en cours. Les activités de relations publiques ont été faites via les chaînes de télévision et les stations radios. Le rapport mensuel des activités du Projet a été soumis aux DRDR, le rapport, bimensuel a également été partagé avec le MAER et les bailleurs.	

ACTIVITES	Intrants	-problèmes et contre-mesures-
<p>1-1. Collecter des informations et analyser la situation actuelle de la production des semences de riz pluvial dans la zone du Projet.</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz recommandées dans la zone du Projet, pour le plateau et pour le bas-fond.</p> <p>1-3. Connaître les caractéristiques des variétés de riz recommandées, à travers des essais conduits dans les parcelles de démonstrations de la zone du Projet.</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel des techniques de production de semences de riz, pour les producteurs semeenciers.</p> <p>1-5. Organiser des formations pour les producteurs de semences et élaborer des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences par les conseillers agricoles de l'ANCAR, et les animateurs des autres projets, ONG etc.</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution des semences dans la zone du Projet.</p>	<p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> -Affectation du personnel homologue - Mise à disposition de locaux à usage de bureaux -allocation du budget de contrepartie <p>Partie japonaise</p> <p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal / Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Centre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet (b) Formations (c) Machines et équipements (d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation; séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux; élaboration de manuels etc. 	<ul style="list-style-type: none"> • Les conseillers agricoles formés seront utilisés en plein temps (pendant toute la durée du projet). • Les variétés de semences nécessaires seront fournies. • Le projet PAPIL va continuer ses activités jusqu'en 2015. • Le Budget du MAER ne connaît pas de baisse significative.
<p>2-1. Mener une étude de base en vue d'identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, et développer ainsi le contenu des matériels de formation destinés aux producteurs clés et aux conseillers agricoles.</p> <p>2-2. Faire une étude de base au niveau des sites pilotes du Projet en vue de connaître le mode de gestion / la situation économique des ménages de producteurs, mais aussi leur revenu/dépense/ et mode de gestion des organisations de producteurs.</p> <p>2-3. Montrer des techniques culturales appropriées et des variétés recommandées, au niveau des parcelles de producteurs clés.</p> <p>2-4. Préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour les conseillers agricoles.</p> <p>2-5. A travers les démonstrations, tests et expérimentations, préparer un "manuel de riziculture pluviale dans le bassin arachidier" pour des producteurs évoluant dans des conditions différentes.</p> <p>2-6. Développer pour les producteurs, un outil performant de gestion des fermes (plan de culture, calendrier culturel, budget des cultures etc.).</p>	<p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal / Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Centre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet (b) Formations (c) Machines et équipements (d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation; séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux; élaboration de manuels etc. 	<p>-problèmes et contre-mesures-</p>
<p>3-1. Organiser pour les conseillers agricoles, des sessions de formations des formateurs portant sur la riziculture, qui incluent également la gestion de l'eau.</p> <p>3-2. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles.</p> <p>3-3. Organiser pour les conseillers agricoles, des formations de renforcement de capacités portant sur la gestion des fermes et l'organisation des producteurs.</p> <p>3-4. Avec les conseillers agricoles, organiser pour les producteurs clés, des formations et des démonstrations sur la gestion des fermes (incluant la planification de la production de périmètres, la production du riz, les cultures, le maraichage), et le renforcement des capacités organisationnelles (incluant le renforcement des organisations de producteurs et des systèmes de gestion).</p> <p>3-5. Organiser au niveau des parcelles de démonstration, en collaboration avec les producteurs clés et les conseillers agricoles, des formations sur les techniques de riziculture au bénéfice de l'ensemble des producteurs.</p> <p>3-6. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>3-7. Transmettre aux producteurs, les informations techniques de la production du riz, via les radios locales.</p> <p>4-1. Effectuer une étude de terrain pour connaître la situation actuelle de l'entretien et de la maintenance des infrastructures rizicoles et des aménagements secondaires des rizières de la zone du Projet.</p> <p>4-2. Organiser pour les conseillers agricoles de la zone du Projet, des sessions de formation sur l'importance des aménagements secondaires dans les rizères.</p> <p>4-3. Etudier une méthode efficace et moins coûteuse d'aménagements secondaires des rizières et préparer un plan de mise en œuvre qui sera exécuté par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles, dans les parcelles de démonstration des sites pilotes de la zone du Projet.</p> <p>4-4. Mise en œuvre des aménagements secondaires des rizères des sites pilotes par les organisations de producteurs appuyées par les conseillers agricoles.</p> <p>4-5. Préparer, tester et réviser le "manuel d'aménagements secondaires des rizières" au bénéfice des organisations de producteurs et des conseillers agricoles.</p> <p>5-1. Mener une étude de base sur les conditions naturelles, la situation socio-économique, les activités agricoles, la riziculture, la production de semences, la chaîne de valeur riz et les projets de riziculture.</p> <p>5-2. Organiser des séminaires et des activités de relations publiques à travers les médias telles que TV et Facebook, pour cibler les parties prenantes.</p> <p>5-3. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec les parties prenantes, les autres régions et les pays voisins, conformément à la CAPD et au PNAR.</p>	<p>(a) Affectation des experts:</p> <ol style="list-style-type: none"> 1) Conseiller Principal / Riziculture 1 2) Riziculture 2 / Production de semences 3) Vulgarisation / Formations des producteurs 4) Système de production / gestion des fermes agricoles 5) Organisation des producteurs/ Centre 6) Gestion de l'eau / Gestion des infrastructures rizicoles 7) Coordination du Projet (b) Formations (c) Machines et équipements (d) Autres: Coût de la mise en œuvre du Projet; organisation des sessions de formation; séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux; élaboration de manuels etc. 	<p>-problèmes et contre-mesures-</p>

PROCES-VERVAL DES DISCUSSIONS
SUR
LE PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DURABLE DU RIZ
PLUVIAL
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL
CONVENU ENTRE
MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT
RURAL
ET
AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

Dakar, 23 Avril 2014



M. Ryuichi KATO
Représentant Résident
Bureau au Sénégal
Agence Japonaise de Coopération
Internationale

Dr. Dogo SECK
Secrétaire Général
Ministère de l'Agriculture et de
l'Équipement Rural
République du Sénégal

Pour le Ministre de l'Agriculture
et de l'Équipement rural
et par délégation
Le Secrétaire Général



M. Mamadou Moustapha BA
Directeur de la Coopération Économique et Financière
Ministère de l'Économie et des Finances
République du Sénégal

Mamadou Moustapha BA



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Le Secrétaire
Général
MINISTRE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

Dr Dogo SECK

Sur la base du compte rendu des discussions sur l'Etude de formulation du plan détaillé pour le Projet d'appui à la production durable de la riziculture pluviale (ci-après désigné « Projet ») signé le 27 septembre 2012 entre le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural (ci-après désigné « MAER ») et l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (ci-après désignée « JICA »), la JICA a eu une série de discussions avec le MAER et les organisations concernées en vue de développer le plan détaillé du Projet.

Les deux parties se sont mises d'accord sur les détails du Projet et les principaux points discutés comme mentionnés respectivement dans l'Appendice 1 et l'Appendice 2.

Les deux parties ont également convenu que le MAER, l'homologue du Projet de la JICA, sera responsable de la mise en œuvre du Projet en coopération avec la JICA. Il assurera la coordination en collaboration avec d'autres organisations concernées et veillera sur l'autonomie du Projet pendant et après la période d'exécution.

Le Projet sera exécuté dans le cadre de l'Accord de Coopération Technique signé le 2 mai 2011 (ci-après désigné « Accord ») et les Notes Verbales échangées le 25 mai 2012 entre le Gouvernement du Japon (ci-après désigné « GdJ ») et le Gouvernement du Sénégal (ci-après désigné « GdS »).

Le présent document est établi en versions anglaise et française, chacune étant authentique. La version anglaise fera foi en cas de divergence liée à l'interprétation.

Appendice 1 : Description du Projet

Appendice 2 : Principaux points discutés

2

②

4

Appendice 1

DESCRIPTION DU PROJET

I. CONTEXTE

En République du Sénégal (ci-après désigné « Sénégal »), 71% de la population totale (environ 12 millions d'habitants) proviennent du secteur rural et vivent de l'agriculture. Cependant, ce secteur ne contribue qu'à hauteur de 13% au PIB et une grande part des produits alimentaires de base sont importés (riz, blé, maïs, etc.). Le riz est une denrée de première nécessité au Sénégal avec une consommation annuelle par habitant estimée entre 60 et 80 kg, pour un taux d'autosuffisance de seulement 37%. Il est donc urgent d'augmenter la production de riz dans le pays pour assurer la sécurité alimentaire.

Jusqu'à récemment, la riziculture au Sénégal s'est développée dans la Vallée du Fleuve Sénégal avec la culture irriguée, l'intervention du gouvernement sénégalais en matière de développement rizicole s'est ainsi concentrée dans cette zone. Mais depuis quelques années, grâce aux activités de la CARD/NRDS, l'importance de l'exploitation de la riziculture pluviale, qui est essentiellement pratiquée au centre, au sud et au sud-est du pays, est bien reconnue aujourd'hui. Malgré le haut potentiel de la culture de riz pluvial, le rendement moyen est considérablement faible (2,5/ha) à cause des problèmes tels que l'aménagement insuffisant des rizières, l'utilisation de semences de faible qualité, les techniques inappropriées de culture du riz, et d'autres difficultés liées à l'accès à la machinerie agricole et la dégradation des terres liées entre autres à la salinisation.

Le Gouvernement du Sénégal (GdS) exécute dans la zone de la riziculture pluviale des activités telles que la construction d'infrastructures de retenue d'eau, des barrages, digues, canaux, sentiers au niveau de bas-fond, dans le cadre du Programme d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL) avec le prêt de la Banque Africaine de Développement et la Banque Islamique de Développement. Etant donné que le projet met l'accent sur l'aménagement des infrastructures, la coopération technique complémentaire est nécessaire pour accroître la productivité du riz.

En 2011, le GdS a adressé une requête officielle au Gouvernement du Japon (GdJ) pour la mise en place d'une coopération technique pour promouvoir une production durable du riz pluvial dans les régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine.

II. APERCU DU PROJET

Les détails du Projet sont décrits dans la Matrice de Conception du Projet (MCP) (Annexe 1) et dans le Plan d'Opération provisoire (Annexe 2).

1. Intitulé du Projet

Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial

25





2. Objectif global

Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, de Kaolack et Kaffrine).

3. Objectif du Projet

Dans la zone du Projet, les défis prioritaires de la production du riz par les agriculteurs (1. Accès aux bonnes qualités de semences de riz, 2. Techniques de culture, 3. Gestion agricole 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et le système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

4. Résultats attendus

- (1) La production de semences de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet;
- (2) Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet ;
- (3) Les semences de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du projet;
- (4) Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mises en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet ;
- (5) Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.

5. Activités

Les activités du Projet sont listées dans la Matrice de Conception du Projet (MCP) qui figure à l'Annexe 1 du présent document.

6. Intrants

- (1) Intranant fournis par la JICA
 - (a) Envoi des experts
 - 1) Conseil Principal
 - 2) Techniques culturelles du riz
 - 3) Production de bonne qualité de Semence de riz
 - 4) Vulgarisation /Formation agricole
 - 5) Organisation de producteurs
 - 6) Gestion de l'eau/maintenance des infrastructures
 - 7) Coordination du Projet
 - (b) Formations
Accueil de stagiaires
 - (c) Machines et Equipements
Véhicules, matériel de bureau, etc.
 - (d) Autres
Frais d'exécution du Projet : Organisation de sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuel, etc.

Les inputs autre que ceux mentionnés ci-dessus seront déterminés sur la base de consultations mutuelles entre la JICA et le MAER durant la mise en œuvre du Projet, selon que de besoin.

(2) Intrants fournis par MAER

Le MAER prendra des mesures nécessaires pour fournir à ses propres frais:

- (a) Services du personnel homologue et administratif du MAER comme mentionnés dans l'alinéa II-7;
- (b) Espace convenable pour le bureau avec les équipements nécessaires ;
- (c) Fourniture ou remplacement des machines, équipements, instruments, véhicules, outils, pièces de rechange et tout autre matériel nécessaire pour la mise en œuvre du Projet, autres que les équipements fournis par la JICA ;
- (d) Information et soutien pour les services médicaux ;
- (e) Pièce ou carte d'identité ;
- (f) Données disponibles (y compris cartes, et photographies) et informations relatives au Projet ;
- (g) Dépenses de fonctionnement nécessaires pour la mise en œuvre du Projet ;
- (h) Dépenses nécessaires pour le transport dans le Sénégal des équipements cités dans le paragraphe II-6 (1), ainsi que leur installation, opération et maintenance ; et
- (i) Facilités nécessaires aux experts de la JICA en matière de remise et d'utilisation du fonds mis en place au profit du GdS depuis le Japon dans le cadre de l'exécution du Projet.

7. Organisme d'exécution

Le schéma d'organisation du Projet est indiqué dans l'Annexe 3. Les rôles et responsabilités des organisations concernées sont comme suit :

(1) Coordonnateur National du Projet

Le Directeur de l'Agriculture du MAER ou son représentant, en sa qualité d'homologue national Sénégalais du Conseiller Principal du Projet, a la responsabilité de la coordination administrative et technique du Projet. A ce titre, il est le Coordonnateur National du Projet.

(2) Responsables régionaux du Projet

Les Directeurs Régionaux du Développement Rural (DRDR) de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine assumeront le rôle de Responsables régionaux du Projet en qualité d'homologues du Conseiller principal. Ils ont la responsabilité de la gestion administrative et de l'exécution technique du Projet dans leurs régions respectives.

(3) Equipes techniques régionales

Une équipe technique régionale sera mise en place dans chaque région et sera chargée de l'exécution et de la gestion des tâches quotidiennes du Projet sous la supervision des Responsables régionaux du Projet. L'équipe technique régionale est composée d'un représentant par DRDR, d'un représentant de l'Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR) par région et d'un représentant du PAPIL. Les Membres qui sont les points focaux pour leurs structures sont désignés par arrêté du MAER qui informera la JICA de sa composition à l'étape initiale du Projet. Les

~~124~~
124

aspects devant être couverts par l'équipe technique régionale et les organisations responsables sont comme suit :

- 1) Technique de culture du riz : ANCAR
- 2) Production et gestion de semences : DRDR, Service Départemental du Développement Rural (SDDR), ANCAR
- 3) Organisation/Amélioration de la gestion agricole : ANCAR, PAPIL
- 4) Gestion, maintenance et réhabilitation des infrastructures rizicoles: DRDR, ANCAR, PAPIL

(4) Expert de la JICA

Les experts de la JICA donneront au MAER des conseils, avis et recommandations techniques nécessaires sur toutes les questions relatives à la mise en œuvre du Projet.

(5) Comité Conjoint de Coordination

Le Comité Conjoint de Coordination (ci-après désigné « CCC ») sera mis en place par arrêté du MAER en vue de faciliter la coordination inter-organisationnelle et inter-régionale. Le CCC se réunira au moins une fois par an et chaque fois que c'est nécessaire. Le CCC est chargé du pilotage du projet, il définit les orientations du Projet et approuve les Programmes Annuels d'opération. Les membres du CCC s'établissent comme suit :

1) Membres du CCC

(a) Président : Coordonnateur du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR)

(b) Membres:

« Partie sénégalaise »

- Direction de l'Agriculture (DA)
- Direction de l'Analyse, des Prévisions et des Statistiques Agricoles (DAPSA)
- Direction de l'Administration Générale et de l'Équipement (DAGE)
- Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA)
- Direction de la Modernisation de l'Équipement Rural (DMER)
- Directions Régionales de Développement Rural (DRDR) de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine
- Agence Nationale de Conseil Agricole et Rural (ANCAR)
- Institut Sénégalais de Recherches Agricoles (ISRA)
- Société de Développement Agricole et Industriel (SODAGRI)
- Projet d'Appui à la Petite Irrigation Locale (PAPIL)
- Association Nationale des Conseillers Ruraux (ANCR)
- Union Nationale Interprofessionnelle des Semences (UNIS)
- Ministère de l'Économie et des Finances (MEF)

« Partie japonaise »

- Représentant de l'Ambassade du Japon
- Représentant du Bureau de la JICA au Sénégal
- Experts de la JICA

8. Site(s) du Projet et Bénéficiaires

(1) Zone du Projet : Les régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine

(2) Sites pilotes :

Les sites pilotes des zones rizicoles où les conseillers agricoles de l'ANCAR interviennent dans 6 départements dans les trois régions faisant l'objet du Projet.

Les sites pilotes seront sélectionnés après le démarrage du Projet, sur la base des résultats de l'étude de base et selon les critères ci-dessous :

- Sélection d'au moins un site par région
- Existence des différents types de riziculture ci-dessous :
 - 1) Culture du riz de bas-fond avec les infrastructures rizicoles
 - 2) Culture du riz de bas-fond sans infrastructures rizicoles
 - 3) Culture du riz de plateau
- Importance ou haut potentiel des producteurs de riz et des surfaces cultivées

(3) Bénéficiaires :

- Producteurs de riz dans les trois régions mentionnées ci-dessus
- Services de conseil agricole et rural (ANCAR, PAPIL, ONG, etc.)

9. Durée d'exécution du Projet

La durée d'exécution du Projet est de 4 ans.

10. Rapports

La JICA préparera et remettra les rapports suivants au MAER en français.

- (1) 30 copies du Rapport de commencement au début de la première période des travaux du Projet ;
- (2) 30 copies du Rapport d'Avancement 1 environ 12 mois après le démarrage du Projet ;
- (3) 30 copies du Rapport d'Avancement 2 environ 24 mois après le démarrage du Projet ;
- (4) 30 copies du Rapport d'Avancement environ 36 mois après le démarrage du Projet ;
- (5) 30 copies du Rapport final un (1) mois avant la clôture du Projet.

11. Considérations socio-environnementales

Le MAER a accepté de suivre « les Directives en matière de considérations environnementales et sociales de la JICA » en vue d'assurer que les mesures appropriées soient prises pour les impacts socio-environnementaux du Projet.

III. ENGAGEMENTS DU MAER

1. Le MAER prend des mesures nécessaires pour :

- (1) Assurer que les techniques et les connaissances acquises par les nationaux du Sénégal comme des résultats de la coopération technique du Japon contribuent au développement socio-économique du Sénégal. Les connaissances et les expériences acquises par les personnels du GdS à travers la formation technique ainsi que les équipements fournis par la JICA soient utilisés de façon efficace dans la mise en œuvre du Projet;

- (2) Accorder les privilèges, exonération et bénéfices aux experts de la JICA cités dans le paragraphe II-6 (1) ci-dessus ainsi que leur famille, qui ne sont pas moins favorable que ceux accordées aux experts et membres des missions ainsi que leur famille des pays tiers ou des organisations internationales accomplissant les missions similaires dans le Sénégal, et
- (3) Accorder d'autres privilèges, exonérations et avantages conformément à l'Accord de Coopération Technique signé le 2 mai 2011 entre le GdJ et le GdS.

IV. SUIVI ET EVALUATION

La JICA et le MAER effectueront conjointement et régulièrement le suivi des progrès du projet à travers des Fiches de Suivi élaborées sur la base de la Matrice de Conception du Projet (MCP) et du Plan d'Opération (PO). Les Fiches de Suivi seront revues tous les six (6) mois. De même, le rapport d'achèvement du projet devra être établi un (1) mois avant la fin du Projet.

La JICA effectuera les évaluations et études suivantes en vue de vérifier principalement la durabilité et des impacts du Projet et de tirer des leçons. Le MAER devra apporter l'appui nécessaire.

1. Evaluation ex-post en principe trois (3) ans après l'achèvement du Projet
2. Etude de suivi en fonction de la nécessité

V. PROMOTION POUR L'APPUI PUBLIC

Dans le but de promouvoir l'appui au Projet, le MAER prendra des mesures appropriées pour faire connaître largement le Projet au peuple du GdS.

VI. CONSULTATION MUTUELLE

La JICA et le MAER se consulteront au cas où un problème majeur se poserait au cours de la mise en œuvre du Projet.

VII. AMENDMENTS

Le Procès-verbal des discussions pourrait être amendé par le compte-rendu des réunions entre la JICA et le MAER.

Le Procès-verbal des discussions sera signé par les personnes autorisées de chaque partie qui pourraient être différentes des signataires du Procès-verbal des discussions.

Annexe 1 : Matrice de Conception du Projet

Annexe 2 : Plan d'Opération provisoire

Annexe 3 : Schéma de l'Organisation du Projet

M

~~2~~
A

ANNEXE 1
version 27/03/2014

Projet de Cadre logique pour le Projet d'appui à la production durable du riz pluvial en République du Sénégal

Période d'exécution : Juillet 2014 à Juin 2018

Zone d'exécution : République du Sénégal, dans les Régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine

Sites pilotes : 6 départements dans les trois régions du projet où l'ANCAR intervient

Bénéficiaires : Producteurs de riz pluvial des trois régions d'exécution du Projet

RESUME NARRATIF	INDICATEUR	MOYEN DE VERIFICATION	CONDITIONS EXTERIEURES
<p>Objectif global Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du projet (Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)</p>	<p>(1) Les superficies pour la culture du riz pluvial augmentent dans la zone du Projet (2) Un système de production durable, incluant la culture du riz est établi et les revenus et les dépenses des producteurs sont stabilisés dans la zone du Projet.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR 	<ul style="list-style-type: none"> Il n'y a pas de changement de la politique du gouvernement en matière de promotion du riz local.
<p>Objectif du Projet Dans la zone du projet, les défis prioritaires de la production du riz par les agriculteurs (1) Accès aux semences de riz, 2) Techniques de culture, 3) Gestion agricole, 4) Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont améliorés et le système approprié de vulgarisation des techniques est établi.</p>	<p>(1) 1% des producteurs qui appliquent les techniques de culture du riz transférées par le Projet (2) Le rendement moyen du riz de bas-fond s'élève à XX tonnes/ha dans les sites pilotes (3) La productivité du riz augmente - - /ha dans les zones de riziculture de bas-fonds, - - /ha dans les zones de sols récupérés - - /ha dans les zones de riziculture de plateau du Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles des DRDR dans la zone d'exécution Rapport de suivi du Projet Rapport de suivi du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	<ul style="list-style-type: none"> Le budget pour les activités de l'ANCAR après la période du projet est assuré Le budget pour la réflexion des infrastructures rizicoles est assuré après l'achèvement du Projet
<p>Résultats attendus 1. La production semencière de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet</p>	<p>1-1 des producteurs de la zone du Projet qui participent à la formation sur les semences de riz 1-2 % des producteurs/groupements qui produisent des semences de riz de bonne qualité fortement demandées dans la zone du Projet. 1-3 T de semences de bonne qualité sont produites</p>	<ul style="list-style-type: none"> Statistiques agricoles de chaque DRDR Données sur l'inspection de semences dans chaque DRDR Rapport de la revue du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	<ul style="list-style-type: none"> Les conditions climatiques propices à agriculture seront maintenues Une hausse du prix des intrants agricoles (semences, engrais, tracteur, frais de labour etc.) ne survient pas Il n'y a pas de dégâts graves sur les infrastructures rizicoles dans la zone du Projet.
<p>2. Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet</p>	<p>2-1. Soixante (60) conseillers agricoles (ANCAR, PAPII, ONG, etc.) ont les capacités nécessaires pour les techniques culturales et la production de semences de riz dans la zone du Projet 2-2. Trois cent (300) producteurs clés participent à la formation sur la riziculture pluviale dans la zone du Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	
<p>3. Les semencières de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du projet</p>	<p>3-1 des fermes de démonstration installées par les producteurs clés dans la zone du Projet 3-2 Les activités de formations en matière de riziculture pluviale ont été menées pour de l'ensemble des producteurs à travers la formation des agriculteurs clés et des conseillers agricoles de la zone du Projet. 3-3 Plus de % des producteurs produisent les variétés de semences de riz recommandées par le Projet dans la zone du Projet</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de la revue du Projet Rapport de la revue du PAPII. 	
<p>4. Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mis en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet</p>	<p>4-1. Soixante (60) conseillers agricoles (ANCAR, PAPII, ONG, etc.) disposent des capacités nécessaires en tant que conseillers techniques en amélioration des systèmes de production, organisations de producteurs, opération et maintenances des infrastructures rizicoles de la zone du Projet 4-2. Les producteurs clés des sites pilotes reçoivent des conseillers agricoles les instructions sur les systèmes de production et les producteurs clés implémentent ces techniques dans les fermes de démonstration 4-3. Les organisations de producteurs clés dans fermes de démonstration dans la zone d'opération du PAPII, appliquent les techniques de gestion de l'eau, d'opération et de maintenance dans les infrastructures rizicoles</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	
<p>5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.</p>	<p>5-1. La sensibilisation des producteurs sur les variétés de riz recommandées et les activités du Projet augmente à travers les activités de relations publiques 5-2. Les résultats et les progrès du Projet sont partagés avec les producteurs, les associations de producteurs, les producteurs privés, les ONG, les bailleurs de fonds et des représentants de l'Etat.</p>	<ul style="list-style-type: none"> Rapport de suivi du Projet Rapport de la revue du PAPII. Rapport de l'ANCAR 	

25

<p>ACTIVITES</p>	<p>Intrants</p> <p>Partie sénégalaise</p> <ul style="list-style-type: none"> • Affectation du personnel homologué • Mise à disposition d'espace de bureau • Inscription du budget de contrepartie <p>Partie Japonaise</p> <ol style="list-style-type: none"> (a) l'envoi des experts (b) Conseil Principal (c) Techniques culturelles du riz (d) Production de semence de riz (e) Vulgarisation / Formation agricole (f) Organisation de producteurs (g) Gestion de l'eau/maintenance des infrastructures (h) Coordination du Projet <p>(b) Formations</p> <p>(c) Machines et équipements</p> <p>(d) Coût de mise en œuvre du Projet</p> <p>Organisation des sessions de formation, séminaires, ateliers, recrutement de consultants locaux, élaboration de manuels etc.</p>	<p>Conditions préalables</p> <ul style="list-style-type: none"> • Les variétés de semences nécessaires seront assurées • le projet PAPII, continuera jusqu'en 2015 • Le Budget du MAER ne connaîtra pas de réduction significative
<p>5-4. Le système (incluant le budget et l'allocation de personnel) pour le déploiement des activités du projet dans d'autres régions est établie au niveau du gouvernement central et local</p> <p>5.6. Les activités du projet sont partagées avec les pays voisins et la propagation de la riziculture pluviale peut être faite à l'échelle régionale.</p>	<p>1-1. Collecter des informations et analyser de la situation de référence de la production des semences de riziculture pluviale dans la zone du Projet</p> <p>1-2. Sélectionner des variétés de riz appropriées (pour le riz paddy, et le riz de plateau) dans la zone du Projet</p> <p>1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz sélectionnées à travers des essais dans les fermes de démonstrations dans la zone du Projet</p> <p>1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production de semences pour les producteurs de semences de riz, variétés (fiche des variétés)</p> <p>1-5. Mettre en place des formations, des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences pour les producteurs de semences de riz par les conseillers agricoles de l'ANCAR, des SDDR, du PAPII, et des ONG</p> <p>1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet</p> <p>2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu de 3 matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles</p> <p>2-2. Organiser des formations pour les formateurs en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les conseil agricoles de l'ANCAR, du PAPII, et des ONG, etc</p> <p>2-3. Organiser des formations de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles</p> <p>3-1. Démontrer les techniques appropriées de production du riz, et recommander des variétés de riz, dans les périmètres des producteurs clés</p> <p>3-2. Organiser des formations sur la culture de riz pour l'ensemble des producteurs en utilisant les fermes de démonstration par les producteurs clés et les conseillers agricoles</p> <p>3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles</p> <p>3-4. Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" pour les producteurs à travers des essais et l'examen des modèles de production appropriés pour chaque région</p> <p>a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier culturale, gestion de la fertilisation etc.)</p> <p>b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, déortillage etc.)</p> <p>c) Fluidifier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte le de post récolte (période de récolte, méthode de conservation etc.)</p> <p>3-5. Diffuser l'information sur les activités du Projet et les formations aux producteurs à travers des médias variés (radio etc.)</p> <p>4-1. Conduire une étude de base sur les sites pilotes du Projet pour comprendre le mode de management et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs</p> <p>4-2. Développer un outil d'amélioration de la gestion des périmètres agricoles (plan de semis, calendrier pour le planning de culture, balance annuel des paiements etc.) pour les producteurs</p> <p>4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles adressées aux conseillers agricoles</p> <p>4-4. Organiser des formations et des séances de démonstration sur la gestion des périmètres par les conseillers agricoles au profit des agriculteurs clés (incluant le planning de gestion des périmètres, la culture de riz, les cultures des champs, la production maraichère) le renforcement des capacités organisationnelles, (incluant l'amélioration des organisations de producteurs, le renforcement des systèmes de gestion)</p> <p>4-5. Conduire une étude de terrain pour comprendre la situation actuelle des opérations et de la maintenance des infrastructures rizicoles dans la zone d'intervention du PAPII.</p> <p>4-6. Effectuer des formations (contrôle de l'eau, désalinisation des terres, nivellement des périmètres) sur le bon fonctionnement des infrastructures de production du riz (digues, écluses, surfaces agricoles aux conseillers agricoles (ANCAR, PAPII, ONG etc.) de la zone du Projet PAPII, et aux producteurs clés des sites pilotes du Projet</p> <p>4-7. Etudier une méthode opérationnel et la faible coût de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles, et développer un plan de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles en prenant en compte la méthode et le coût quand il sont réalisés par les organisations de producteurs dans les champs de démonstration des sites pilotes situés dans la zone d'opération du PAPII.</p> <p>4-8. Réaliser les travaux de réflexion et d'opération/maintenance des infrastructures rizicoles par les organisations de producteurs dans les sites pilotes</p> <p>4-9. Etablir, tester et réviser un "manuel d'opération et de maintenance des infrastructures rizicoles" pour les organisations de producteurs</p> <p>5-1. Effectuer une étude de base pour les indicateurs du Projet, les conditions naturelles, la situation socio-économique, le marché du riz, la distribution du riz, la chaîne de valeur du riz, etc.)</p> <p>5-2. Compréhension par les acteurs concernés (gouvernement, bailleurs, ONG, opérateurs privés, associations de producteurs, CLCR, etc.) de la situation de la riziculture dans la zone du Projet</p> <p>5-3. Organiser des séminaires et les activités de sensibilisation ciblant des parties prenantes concernées</p> <p>5-4. Mener des activités pour renforcer la coopération entre le gouvernement central, le gouvernement local, les autres bailleurs et acteurs concernés afin de promouvoir la riziculture pluviale</p> <p>5-5. Organiser des séminaires de partage d'expériences avec d'autres projets concernés, d'autres régions du Sénégal et des pays voisins, en accord avec la CARD et le PNAR.</p>	

Note: Les indicateurs tels qu'ils figurent dans la Version 0 de la MCP sont provisoires et seront finalisés après l'étude de base

Plan d'Opération provisoire du "Projet d'Appui à la Production Durable du Riz Pluvial en République du Sénégal"

Durée provisoire du Projet: De juillet 2014 à Juin 2018

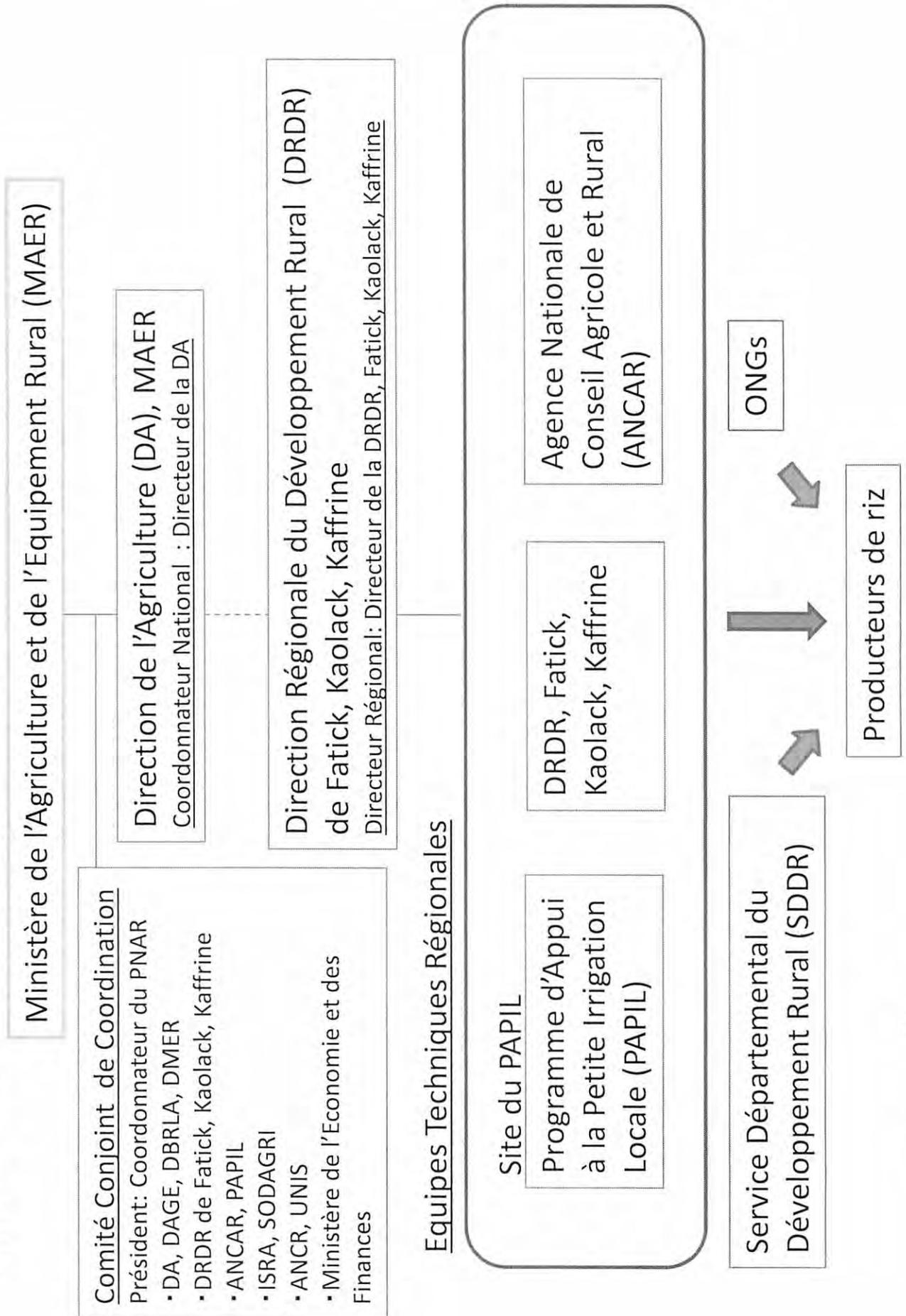
Zone du Projet : République du Sénégal, Régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine.

Bénéficiaires du Projet: Producteurs de riz pluvial des trois régions de la zone du projet

Activités	Durée	2014						2015												
		7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	
		Résultat 1: La production semences de riz de bonne qualité qui sont fortement demandées a augmenté dans la zone du Projet																		
1-1. Collecter des informations et analyser de la situation de référence de la production des semences de riziculture pluviale dans la zone du Projet	1M																			
1-2. Sélectionner des variétés de riz appropriées (pour le riz paddy et le riz de plateau) dans la zone du Projet	1M																			
1-3. Comprendre les caractéristiques des variétés de riz sélectionnées à travers des essais dans les fermes de démonstrations dans la zone du Projet	4M																			
1-4. Rédiger, tester et réviser le manuel sur les techniques de production de semences pour les producteurs de semences de riz. variétés (fiche des	6M																			
1-5. Mettre en place des formations, des guides de production et de suivi de l'état de la production de semences pour les producteurs de semences de riz par les conseillers agricoles de l'ANCAR, des SDDR, du PAPIL et des ONG	7M																			
1-6. Etablir un système de production et de distribution de semences dans la zone du Projet.	33M																			
Résultat 2: Les capacités d'encadrement technique des conseillers agricoles et les techniques de culture du riz des producteurs principaux sont améliorées dans les zones du Projet																				
2-1. Conduire une étude de base pour identifier les mesures d'amélioration de la productivité dans les régions de Fatick et Kaolack pour la riziculture de bas-fonds et dans les régions de Kaolack et Kaffrine pour la riziculture de plateau, en vue de développer le contenu de s matériels de formation pour les agriculteurs clés et les conseillers agricoles.	1M																			
2-2. Organiser des formations pour les formateurs en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les conseil agricoles de l'ANCAR, du PAPIL et des ONG, etc.	7M																			
2-3. Organiser des formation de terrain en matière de riziculture incluant la gestion de l'eau pour les producteurs clés et les conseillers agricoles	33M																			
Résultat 3: Les semences de riz et les techniques de production du riz sont vulgarisées auprès de tous les agriculteurs de la zone du Projet .																				
3-1. Démontrer les techniques appropriés de production du riz et recommander des variétés de riz dans les périmètres des producteurs clés	17M																			
3-2. Organiser des formations sur la culture de riz pour l'ensemble des producteurs en utilisant les fermes de démonstration par les producteurs clés et les conseillers agricoles	33M																			
3-3. Planifier et suivre la mise en œuvre des activités de formation pour l'ensemble des producteurs et les conseillers agricoles	32M																			
3-4 Rédiger, tester et réviser un "manuel de production du riz pluvial" pour les producteurs à travers des essai et l'examen des modèles de production approprié pour chaque région a) Développer un plan de production qui prend en compte l'environnement local (détermination des variétés de riz, des méthodes culturales, du calendrier culturale, gestion de la fertilisation etc. b) Réduire la force de travail par l'introduction et l'amélioration des équipements de production (désherbage, semis, battage, décorticage etc.) c) Etudier et introduire des mesures de réduction des pertes de récolte te de post récoltes (période de récolte, méthode de conservation etc.)	12M																			
3-5. Diffuser l'information sur les activités du Projet et les formations aux producteurs à travers des médias variés (radio etc.)	9M																			
Résultat 4: Les formations pour l'amélioration des systèmes de production, les organisations de producteurs, la gestion et la maintenance des infrastructures rizicoles sont mis en place par les conseillers agricoles dans les sites pilotes de la zone du Projet																				
4-1. Conduire une étude de base sur les sites pilotes du Projet pour comprendre le mode de management et la situation économique des familles de producteurs revenus/dépenses/gestion des organisations de producteurs.	1M																			
4-2. Développer un outil d'amélioration de la gestion des périmètres agricoles (plan de semis, calendrier pour le planning de culture, balance annuel des paiements etc.) pour les producteurs.	5M																			
4-3. Organiser des formations sur la production et le renforcement des capacités organisationnelles adressées aux conseillers agricoles	6M																			

																		Equipements											
2016												2017						2018						Sénégal	Japon				
3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	1	2	3	4	5	6		

ANNEXE 3 Schéma de l'organisation du Projet



Appendice 2

PRINCIPAUX POINTS DISCUTES

(1) Contrepartie du MAER

Avec le budget de contrepartie nécessaire à l'implémentation et à la vulgarisation des résultats du Projet, le MAER couvrira les frais suivants :

- Réunions du Comité de Pilotage du Cadre Local de Concertation pour le Développement de la Riziculture (CLCR) ;
- Frais de voyage pour les missions du MAER (Coordinateur du PNDAR) et de la DA (Coordonnateur National) ;
- Frais de formation des producteurs ;
- Frais de formation, de supervision, de contrôle et de certification des agents de l'ANCAR, des DRDR et des SDDR ;
- Carburant pour les conseillers agricoles et ruraux de l'ANCAR, le personnel des DRDR, des SDDR ;
- L'achat de semences de pré-base et des semences de base auprès des producteurs de semences ;
- Acquisition du petit matériel agricole, de disques de semis, de semoirs, de faucheuses, de batteuses, de décortiqueuses, etc.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTERE DE L'AGRICULTURE ET DE L'EQUIPEMENT RURAL

ET

L'AGENCE JAPONAISE DE COOPERATION INTERNATIONALE

PREMIERE REUNION DU COMITE CONJOINT DE COORDINATION

DU

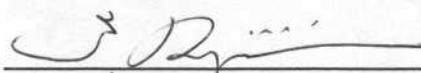
«PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL»

COMPTE RENDU DE LA REUNION

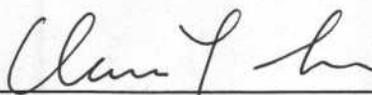
Vendredi, le 26 juin 2015



Waly DIOUF
Président du CCC
Coordonateur du PNAR



Takashi KIMJIMA
Conseiller Principal de JICA/PriP



Kaori TANAKA
Chef de Bureau JICA-Sénégal

I CONTEXTE, OBJET DE LA REUNION ET DISCOURS PRELIMINAIRES

Le Comité conjoint de coordination (comité de pilotage) du Projet d'Appui à la Production durable du Riz pluvial (PRiP) a tenu sa première réunion le vendredi 26 juin 2015 à partir de 10h :45 minutes à la salle de conférence du Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural sis Avenue Bourguiba Dakar, sous la présidence de **Monsieur Waly DIOUF**, Président dudit Comité et par ailleurs coordonnateur du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR). La liste des participants est annexée au présent document (annexe 1).

Après lecture et adoption de l'ordre du jour (présentation de l'état d'avancement des activités du PRiP et modification de la Matrice de Conception du PRiP), le Président a remercié les participants avant de donner la parole au Chef de Bureau de l'Agence Japonaise de Coopération Internationale (JICA)

Dans son adresse aux participants, la représentante de la JICA a fait le point sur certaines activités phares du Projet et indiqué qu'un réaménagement de la Matrice de Conception du Projet (PDM) ou cadre logique initial du Projet est envisagé.

A sa suite, le président du CCC est revenu sur l'importance du Projet en termes de contribution à l'atteinte des objectifs du PNAR.

II PRESENTATION DE L'ETAT D'AVANCEMENT DU PRiP

La parole fut ensuite donnée au Conseiller Principal du Projet PRiP. Ce dernier a utilisé le fichier PowerPoint (annexe 2) pour donner des explications sur l'état d'avancement du Projet, sa présentation était particulièrement centrée sur les points suivants :

- Les Objectifs du Projet et les Résultats attendus ;
- Les Procédures de mise en œuvre ;
- Le dispositif institutionnel pour la mise en œuvre du Projet;
- L'État d'avancement ;
- Les orientations proposées ;

Après avoir décliné l'intitulé du Projet et sa durée (4 ans), le Conseiller Principal a présenté les objectifs du Projet.

L'objectif du Projet est «d'améliorer le système de production du riz pluvial dans la zone d'intervention (régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine)» en levant les contraintes majeures suivantes :

- L'accès aux semences de qualité ;
- L'amélioration des pratiques culturales ;
- La gestion des exploitations agricoles ;
- L'aménagement secondaire des bas-fonds,
- L'établissement d'un système approprié de vulgarisation des techniques apprises.

Parmi les résultats permettant au Projet de lever les contraintes précitées on peut citer :

- La production de semences de riz de qualité ;
- Le renforcement des capacités techniques des producteurs et des Conseillers Agricoles en matière de production rizicole;
- L'utilisation des semences de qualité et l'application des techniques optimales de production du riz par les riziculteurs;
- La vulgarisation de la procédure et des techniques d'aménagement secondaire ;
- La promotion du système de production de riz dans les autres régions et pays frontaliers.

Le Projet est mis en œuvre par le Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural en collaboration avec l'Équipe d'Experts de la JICA. La modification de l'organisation de la mise en œuvre du Projet au niveau régional a été proposée conformément au Procès Verbal de discussions dudit Projet.

Les étapes de la mise en œuvre du Projet sont les suivantes :

- Analyse de la situation actuelle de la production du riz dans la zone du Projet;
- Identification des contraintes liées à la production du riz ;
- Formation théorique des Conseillers Agricoles et des producteurs-clé sur la production du riz ;
- Mise en place des démonstrations, tests et formations pratiques ;
- Préparation de manuels techniques, guides et ;
- Vulgarisation des connaissances et expérience acquises.

En ce qui concerne l'état d'avancement du Projet, les aspects relatifs à l'affectation d'experts de la JICA, la fourniture d'équipements et de moyens logistiques, et le staff local du Projet, ont presque été planifiés et mis en place.

Au mois de mai 2015, les décaissements de fonds effectués par la partie japonaise étaient d'un montant total de quatre-vingt-treize millions (93 millions) de FCFA et ceux de la partie sénégalaise étaient à quatre millions huit cent mille (4,8 millions) FCFA. Le Projet a envisagé d'organiser pour les homologues, un voyage d'étude au Burkina Faso pour que ces derniers puissent partager l'expérience de la Coopération Taïwanaise en matière de production de riz pluvial.

Pour ce qui est de l'orientation, le Projet va entre autres :

- accorder la priorité aux bas-fonds aménagés qui figurent parmi les trois potentiels écosystèmes (plateau, bas-fond non aménagé et bas-fond aménagé) ;
- mettre l'accent sur le renforcement de capacités des riziculteurs, particulièrement en matière de production de semences de qualité et avec le système de production actuel;
- aider les producteurs dans la sélection des variétés modernes adaptées ;
- renforcer les compétences des producteurs clés qui sont de potentiels agents de vulgarisation ;
- se concentrer sur les aménagements secondaires tels que la construction de diguettes et le planage, dans l'entretien et la maintenance des infrastructures ;
- intégrer dans les équipes techniques régionales, tous les projets s'activant dans la filière riz pour faciliter la synergie entre les différentes parties prenantes.

III Modification de la Matrice de Conception et du Plan d'Opération (Annexe 3 et 4)

Suite à la présentation de l'état d'avancement du Projet, le Conseiller Principal a donné des explications sur la proposition afférente à la modification de la Matrice de Conception (PDM) et du Plan d'Opération (PO). Dans ses propos, il a affirmé que les versions originales de la Matrice de Conception et du Plan d'Opération ont été rédigés une année avant le démarrage du Projet PRiP. Entre-temps, l'environnement de la production rizicole dans la zone d'intervention du Projet a connu beaucoup changements, entraînant la modification des ces deux documents supra mentionnés.

A cet effet, le Conseiller Principal avait proposé d'attendre jusqu'à la prochaine réunion du CCC pour trouver un consensus vis-à-vis des modifications apportées aux dits documents, car le temps imparti ne permettait pas aux parties prenantes d'examiner les détails y afférents.

IV DISCUSSIONS

Après la présentation du Conseiller Principal du PRiP, le Président du Comité Conjoint de Coordination a ouvert une liste pour les interventions. Les participants ont félicité le PRiP pour sa haute performance, la formation technique dédiée aux CAR, aux animateurs de projets et paysans clés mais également pour les entrevues effectuées avec les projets concernés pour ensuite émettre des commentaires et suggestions sur la présentation.

Après avoir pris bonne note des commentaires et suggestions, le Conseiller Principal du PRiP a tenté d'y apporter des réponses. Tous les commentaires et réponses apportées figurent sur le Tableau 1 du présent document.

A l'entame de ses propos, le Conseiller Principal a tenu à préciser que la zone d'intervention du Projet, contrairement aux régions Nord et Sud du Pays, capitalise très peu d'expérience en riziculture. En dehors de la région de Fatick où le riz est cultivé traditionnellement dans les bas-fonds et quelques endroits le long du baobolong, la riziculture est méconnue des populations du bassin arachidier. La culture du riz de plateau a été récemment introduite par des ONGs de la place, avec l'avènement des variétés NERICA.

A ce titre, la vulgarisation des techniques par les structures étatiques et les ONGs y est encore très timide. A cela s'ajoute la concurrence du riz avec les autres spéculations telles que l'arachide ou le sésame dont les prix de cession ont connu une hausse substantielle ces dernières années.

V. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

A la fin des interventions le Président du comité, Président de séance a tenté de résumer les interventions et conclure en donnant les recommandations suivantes :

- 1) **Projet PRIP** : Des félicitations sont adressées au Chef de Projet et à son équipe pour la clarté des présentations et également sur les avancées significatives du Projet, le Comité de pilotage les exhorte à continuer dans cette voie.
- 2) **Les comités techniques régionaux** : Il faut parachever l'institutionnalisation des Comités Techniques Régionaux et les rendre opérationnels le plus tôt possible. Procéder à leur élargissement en y intégrant les partenaires des projets et programmes qui viennent de s'installer.
- 3) **La matrice du projet et la fiche de suivi** : Il est demandé au Projet PRiP de mettre à la disposition des membres du Comité de Pilotage, la version électronique de la matrice de Conception et celle de la fiche de suivi pour que des suggestions d'amélioration soient faites dans les meilleurs délais. PRiP devra intégrer toutes les suggestions apportées sur les documents qui seront envoyés aux membres du CCC et présentés à la prochaine réunion de coordination pour validation. Ainsi la validation de la fiche de suivi actuelle est reportée à la prochaine rencontre du CCC et après prise en compte des suggestions des parties membres.

A ce sujet, la Représentante Résidente de la JICA a rappelé que la structure du Projet ne devrait toutefois pas être fondamentalement modifiée.

- 4) **Visite des réalisations du PRiP par le Comité de Pilotage** : la proposition d'effectuer une visite par an est approuvée.
- 5) Pour la production des semences, le Président, Coordonnateur du PNAR souligne que la demande est très forte et largement supérieure à l'offre nationale. Pour cette année par exemple sur un besoin de 8.000 tonnes, seules 2.000 tonnes sont produites au Sénégal. Le gap à combler est important et oblige l'Etat à recourir aux importations dans la sous-région. Cette tendance doit être inversée dans les meilleurs délais.

PRiP devra mettre certes l'accent sur la formation des producteurs, mais également encadrer les coopératives et OP de la zone pluviale dans la production de semences de base et certifiées.

Dans son discours de clôture, la Chef de bureau de la JICA a remercié les membres du CCC pour la qualité de la participation avec des commentaires et suggestions de haute facture.

La séance a été levée à 13h30.

Tableau récapitulatif des Commentaires / Suggestions et réponses

Commentaires / Suggestions des Participants	Réponses fournies par le Projet
Etat d'avancement du Projet	Reconnu et remercié par le Projet.
AfricaRice a gratuitement fourni au Projet, une diversité de variétés de riz adaptées à des écologies et environnements différents, et une tonne de semences certifiées de NERICA 6.	Avis partagé. Fait parti des objectifs du Projet. Des discussions ont déjà eu lieu avec l'ANCAR sur ce sujet.
L'avenir des conseillers agricoles du PRiP à la fin dudit Projet nécessite d'être clarifié.	Avis partagé. Les résultats de l'enquête de base seront analysés et partagés à la prochaine réunion du CCC en vue de clarifier les contraintes de taille.
Vue sa courte durée d'exécution, le PRiP devrait recadrer son intervention et tenter d'apporter des solutions à un certain nombre de contraintes majeures en riziculture pluviale, sur la base des résultats de l'enquête de base et ceux des études et projets rizicoles du passé.	Avis partagé. En pour parler avec le MAER pour dégager les voies et moyens à cet effet.
Demander vivement au MAER de doter les Comités Techniques Régionaux de moyens adéquats pour leur fonctionnement.	Point de vue partagé. Nécessité de prendre toutes les dispositions pour allouer un budget à cet effet.
Organiser avec les membres du CCC, des tournées dans la zone d'intervention du Projet pour visiter les réalisations ne serait ce qu'une fois l'an et assurer en même temps la mission de suivi des activités du PRiP.	Le Projet va non seulement continuer de renforcer les capacités des producteurs semenciers pour une production de semences de qualité mais aussi pour le paddy car les rendements actuels sont très faibles.
Pour la production de semences, mettre l'accent sur les semences conventionnelles plutôt que sur les semences communautaires et impliquer les services techniques de la DRDR dans le suivi des activités.	Le Projet va développer un mécanisme de diffusion pour que l'impact soit ressenti dans les autres localités de sa zone d'intervention.
Clarification du mécanisme d'expansion des activités du Projet dans les autres localités de la zone d'intervention.	Avis partagé. Mais la rentabilité économique de la riziculture de plateau devrait dans ce cas être clarifiée.
Se concentrer aussi bien sur le plateau que dans le bas-fond car tous deux disposent d'un potentiel élevé pour la riziculture.	Le Projet travaille déjà avec le secteur privé (producteurs semenciers individuels) afin que la production de semences de qualité soit une activité rentable pour ces derniers.
La production de semences devra être professionnalisée par une meilleure implication du secteur privé. L'approche proposée par le Projet pour l'autoproduction de semences de qualité devra être améliorée avec l'implication de la DISEM en vue de garantir la traçabilité	L'importance de la mécanisation est reconnue par le Projet. La JICA compte adopter la stratégie de mécanisation dans d'autres programmes différents du PRiP qui est un projet de coopération technique. En cas de fourniture d'engins lourds, l'organe en charge de l'utilisation, de l'entretien et de la maintenance devra être déterminé et formé.
Absence du volet mécanisation dans l'étendu du Projet malgré son importance dans le travail de sol et dans les opérations de récolte et post-récolte.	

Clarifications sur le recrutement de CAR additionnels et la relation entre les CAR de l'ANCAR et ceux du PRiP.	Six (6) CAR ont été recrutés pour le Projet PRiP en collaboration avec ANCAR-BAS, pour renforcer la capacité des CAR de l'ANCAR.
Possibilité de collaboration entre PRiP et la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels pour des activités d'aménagement secondaire.	La collaboration avec les autres organisations est vivement appréciée par le Projet.
Comment impliquer la gente masculine dans la riziculture de bas-fond ?	Les hommes ne seront motivés que si la riziculture de bas-fond s'avère être une activité rentable.
Clarification sur la sélection des sites pilotes.	La sélection a porté sur les communes où se pratique la riziculture en tenant compte du potentiel de terres disponibles, de l'existence de producteurs assidus, etc.
Clarification sur la méthodologie d'évaluation du Projet (par une équipe interne ou externe).	En principe, une évaluation interne devra être effectuée. La mission d'évaluation finale devra se faire 6 mois avant la fin du Projet. Les membres et la structuration de cette mission seront déclinés dans les prochaines étapes du Projet.
La zone d'intervention de la SODAGRI couvre désormais tout le bassin arachidier.	Le Projet a pris bonne note de cette information.
Nécessité de collaborer avec le service de communication du MAER dans l'avenir, pour diffuser les informations et partager les activités du Projet avec le public.	Le Projet a préparé et distribué des brochures, des annonces ont également été lancées à travers les radios locales et un compte facebook a également été créé à cet effet. PRiP va partager tous les résultats dès qu'ils seront disponibles.
La Matrice de Conception et le Plan d'Opération	
Pour mesurer le niveau d'atteinte des résultats du Projet, le taux d'utilisation de semences certifiées par les riziculteurs est plus important que la quantité semences de riz produite.	Avis partagé, mais il est à présent difficile dans la zone du Projet, de disposer de données statistiques fiables sur la production du riz, ce qui rend difficile l'utilisation d'indicateur quantitatif.
Les fichiers électroniques du PDM et Plan d'Opération du Projet doivent être partagés avec les membres du CCC.	Avis partagé.

Rencontre du Comité de Coordination du PRiP



MAER



FEUILLE DE PRESENCE

MAER le 26 Juin 2015



60
61

N°	Nom et Prénom (s)	Provenance	Structure	Fonction	Signature
1	Boubakar Diallo	Fatick	JRDR	JRDR PI	OK
2	Nicole Mansis	Dakar	SODAGRI	CIA DG	
3	Amadou Niang	Kaolack	UHIIS	Président	
4	Amadou NGAI'DO	Dakar	DNER	Agent	
5	Normandin Kabrous Nkoye	St-Louis	Affiliée	Représentant Regional	
6	Moussa Goudiaby	Dakar	DBRLA	chef de Suivi	
7	Baye Jaly Diaw	Kaolack	PRiP	Expert PRiP	
8	Takashi KIMIJIMA	Kaolack	JICA	Chef du Projet PRiP	

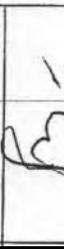
annexe 1 (2/3)

Rencontre du Comité de Coordination du PRIP

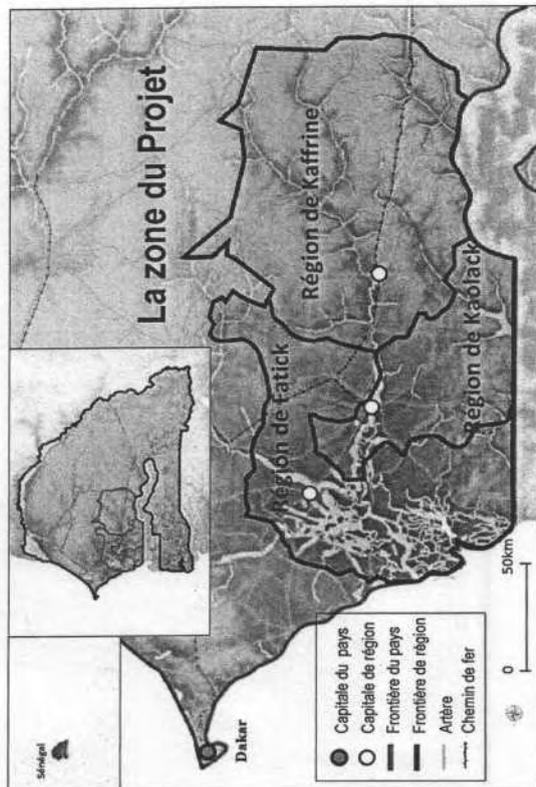
N°	Nom et Prénom (s)	Provenance	Structure	Fonction	Signature
9	Susanne DEME	Dakar	SAED	ITA	
10	Prieno DIOUF	Kaolack	DRDR	Directeur	
11	Namady Amadou JUV	BAKAR	INP	DG	
12	Leu de Mbow Ufelo	Dakar	Mou	CT	
13	Alioum FAYE	ISRA			
14	Penda Dation /	A	/	/	/
15	Magaly Aude SMO	/	INP	/	/
16	BARBARA Harina	Dakar	SICA	CP	
17	Oumar MBENGUE	Kabbine	DRDR	Directeur	
18	Thiam Ibrahim	Dakar	SICA/MAER	Assesseur technique	
19	GOTO Masaya	Dakar	MAER/ITA	CT	

Annexe 1 (3/3)

Rencontre du Comité de Coordination du PRiP

N°	Nom et Prénom (s)	Provenance	Structure	Fonction	Signature
31	Mostapha NIANG	Dakar	DAPSA	Economiste	
32	TANAKA Kaouï	Dakar	JICA	Chef de Bureau	
33	Therestina DIÈME	Dakar	AA	Classe d'Institution	
34	Mbaye M'bow	Dakar	ANCAR	Directeur Technique	
35	Arona Doumbia	Dakar	PAPIL	Responsable Suivi Eval	
36	Sadiya Camara Seck	Dakar	MAER	Camaraderie	
37					
38					
39					
40					
41					

Annexe 2 C 1/57



**REUNION DU COMITE CONJOINT DE
COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA
PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL (PRIP)**

Le 26 Juin 2015

Salle de conférence du Ministère de l'Agriculture
et de l'Équipement Rural, Bourguiba, Dakar



Intitulé:

**Le Projet d'Appui à la Production
Durable du Riz Pluvial (Le Projet)**

- sera exécuté conformément au Procès-verbal des Discussions sur le Projet dans le cadre de l'Accord de Coopération Technique et des Notes Verbales entre le Gouvernement du Japon et celui du Sénégal.
- Durée du Projet : 4 ans (Octobre 2014 – Septembre 2018)

Objectifs du Projet

Objectif global :

Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone d'intervention du Projet (régions de Fatick, Kaolack et Kaffrine).

Objectifs spécifiques:

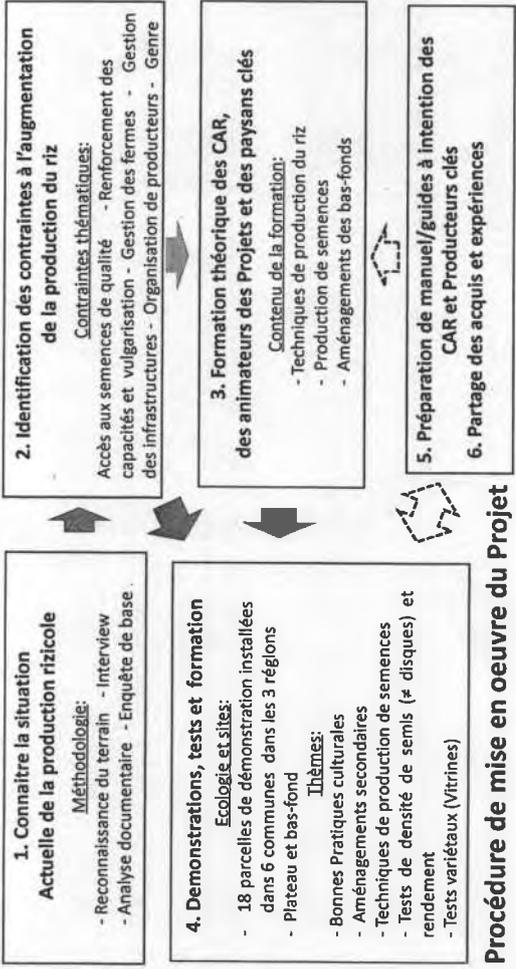
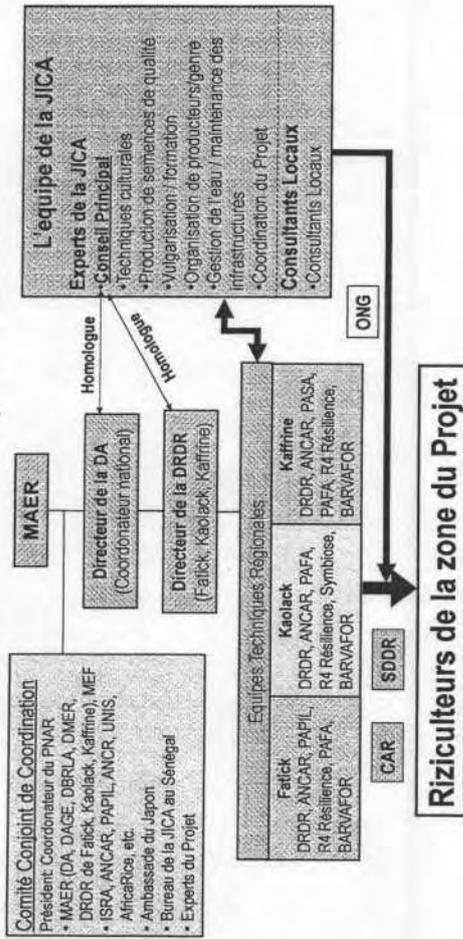
Dans la zone du Projet, les contraintes majeures à la production du riz (1. Accès aux semences de qualité, 2. Connaissance des techniques culturales, 3. Gestion des exploitations agricoles, 4. Aménagement secondaire des bas-fonds sont levées et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

Annexe 2 (2/5)

Résultats attendus du Projet

1. La production de semences de riz de qualité à partir des variétés recommandées dans la zone du Projet, est augmentée;
2. Les capacités d'encadrement des Conseillers Agricoles et des Producteurs clés en techniques de production du riz sont améliorées;
3. L'utilisation de la semence de qualité et les techniques de production rizicole sont vulgarisées auprès de l'ensemble des riziculteurs de la zone du Projet;
4. Au niveau des sites pilotes de la zone du Projet, les capacités des producteurs clés en termes d'organisation, de gestion des fermes, et d'aménagements secondaires sont renforcées;
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.

Organes d'exécution du Projet



1. Etat d'avancement du Projet

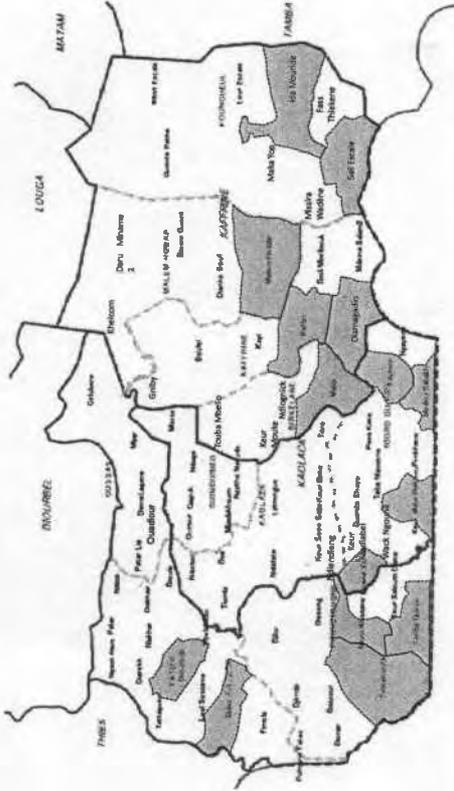
- **Situation des inputs**
 - Experts de la JICA: 27,93 hommes-mois à la date du 15 juin 2015
 - Logistiques et équipements : 4 véhicules, 6 motos, 2 Ordinateurs, 4 imprimantes, 2 photocopieuses, 1 vidéo projecteur, des GPRS, des appareils photo, pH mètre, Conductivimètre et 7 mini stations météo
 - Staff local: un (1) Coordinateur, deux (2) Interprètes, trois (3) Consultants Locaux, six (6) Conseillers Agricoles et quatre (4) chauffeurs.
 - Les homologues sénégalais:
 - Le Directeur de l'Agriculture (Coordonnateur National) assisté d'un point focal
 - Les DRDR des trois régions, l'ANCAR-BAS, et le PAPIL Antenne régionale.

annexe 2 (3/5)

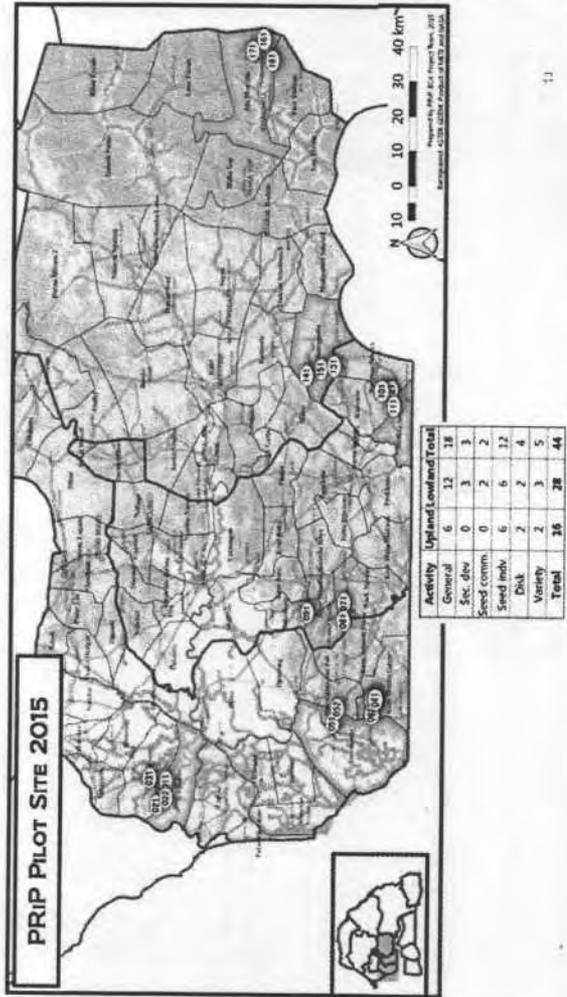
1. Etat d'avancement du Projet

- Décaissement de fonds
- L'Equipe de la JICA a dépensé 81 millions FCFA à la fin du mois de mai 2015.
- L'Equipe de la JICA a supporté en outre, des coûts locaux à hauteur de 12 millions FCFA.
- La partie sénégalaise a déboursé un montant de 4,8 millions FCFA pour des sessions de formation sur les techniques de production du riz. Elle va également, avec une partie de son budget de contrepartie de l'année 2015 (30 millions FCFA), financer l'achat d'intrants agricoles et d'équipements destinés aux parcelles de démonstration pour l'hivernage en cours.

9



Communes couvertes par l'enquête de base



11

Proposition d'orientation du Projet

1. Un environnement plus propice à la riziculture
2. Production et distribution de semences de qualité
3. Ressources disponibles pour la vulgarisation des techniques
4. Maintenance des infrastructures et développement des rizières
5. Coordination des projets

13

1er Enjeu : un environnement plus propice à la riziculture

- **Plateau**
 - Les producteurs individuels cultivent dans les zones de dépression où la pluviométrie est souvent critique.
- **Bas-fonds non aménagés**
 - Dégâts occasionnés par des inondations pendant les périodes de fortes pluies
- **Bas-fonds aménagés**
 - Ciblés par les autres projets.

Le PRiP va accorder la priorité aux bas-fonds aménagés.

14

2ème Enjeu: production et distribution de semences de qualité_1

- Un système formel de production et de certification des semences existe dans la région mais ne fonctionne pas correctement.
- Les projets et ONG aident les producteurs semenciers à disposer de semences de riz de qualité, et à mieux les commercialiser.
- L'inspection des parcelles de production n'est pas effectué conformément au planning établi et est très souvent ineffective.
- Les semences produites sont commercialisées sans conditionnement, ce qui occasionne une rapide détérioration de leur qualité.

Le PRiP va mettre l'accent sur le renforcement des capacités des riziculteurs en matière de production de semences de qualité.

14

2ème Enjeu: production et distribution de semences de qualité_2

- Plusieurs producteurs cultivent à la fois des variétés traditionnelles et modernes.
 - Les caractéristiques physiologiques des variétés traditionnelles sont bien appréhendées par certains riziculteurs qui préfèrent en produire d'avantage, bien que l'origine des semences soit méconnue.
 - Les riziculteurs ne parviennent pas souvent à différencier les variétés modernes et ne se rappellent pas non plus de leurs noms.
- Le PRiP va les aider à sélectionner les variétés modernes adaptées à travers des essais comparatifs et des démonstrations.

15

3ème Enjeu: Ressources disponibles pour la vulgarisation des techniques

- Les régions concernées sont confrontées à un manque criard de ressources humaines permettant d'assurer le conseil et la vulgarisation des techniques. Les 79 communes des trois régions, ne disposent que de 27 conseillers agricoles de l'ANCAR (DZ BAS).
 - La majorité d'entre eux gère des activités contractuelles dans le cadre des projets comme le PAPIL, le PASA et le PAFA.
- Pour accroître la capacité de vulgarisation, PRiP a recruté quelques CAR pour la durée du Projet.
- Les producteurs clés qui seront formés verront leurs compétences renforcées et pourront ainsi servir d'acteurs de vulgarisation.

16

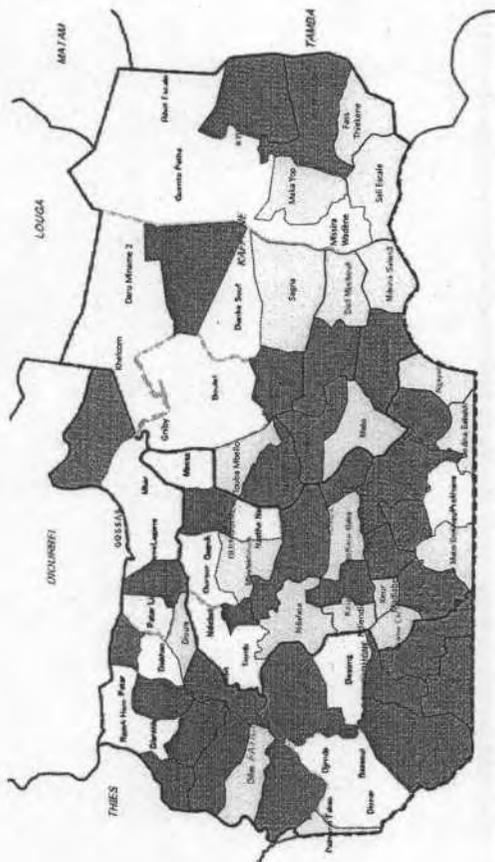
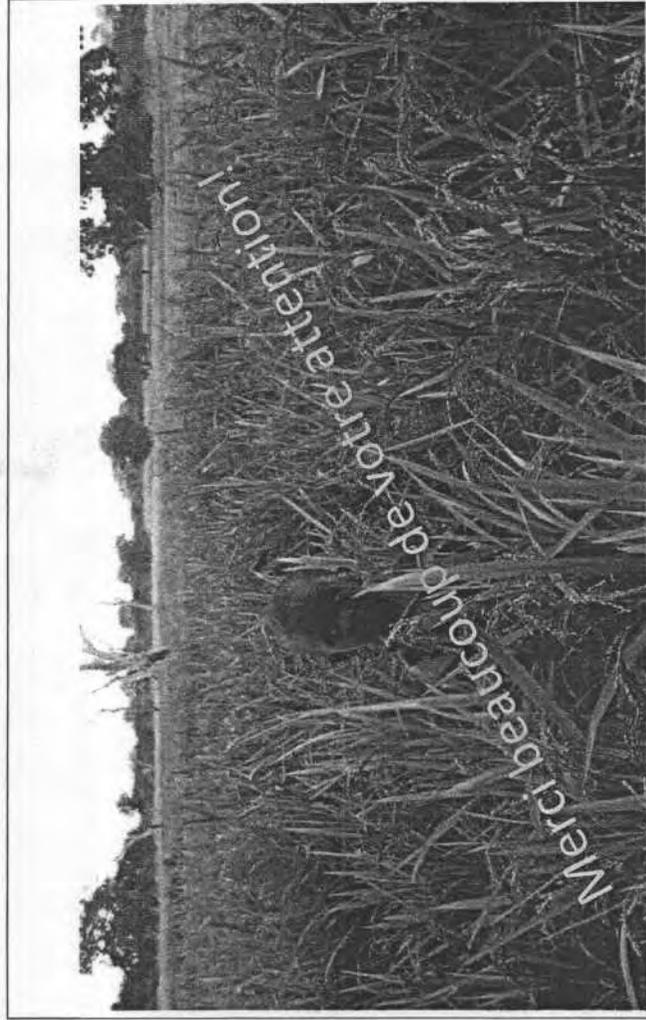
annexe 2 (5/5)

4ème Enjeu: Maintenance des infrastructures et développement (aménagement secondaire) des rizières

- En fin septembre 2014, le PAPIL (Fatick) a construit des digues pour créer des zones à fort potentiel agricole d'environ 3800 ha, dont un tiers est actuellement emblavé. Le reste n'est toujours pas cultivable du fait de la forte teneur en sel nécessitant un lessivage additionnel.
- Les installations mises en place par le PAPIL sont relativement récentes (<10 ans) et bien gérées par les comités d'entretien établis au sein des organisations paysannes.

Le PRiP va se concentrer sur les aménagements secondaires (construction de diguettes, planage, etc.) avec la participation des producteurs bénéficiaires en vue d'accroître la productivité au niveau des périmètres rizicoles actuels .

18



Communes couvertes par les CAR de l'ANCAR

5ème Enjeu: Coordination des projets

- Au moment de l'élaboration du plan de Projet détaillé de 2013, il avait été proposé de mettre en place au niveau de chaque région, une équipe technique constituée du DRDR, de l'ANCAR, et du PAPIL.
- Aujourd'hui, plusieurs autres projets rizicoles sont mis en oeuvre dans les trois régions, d'où la nécessité de coordonner leurs actions.

Le PRIP propose à chaque équipe technique régionale d'intégrer tous les projets et agences s'activant dans la filière riz afin que cette dernière fonctionne comme une plateforme de partage d'informations et d'expériences, mais aussi pour créer une synergie entre les différentes structures.

19

République du Sénégal

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
et
L'Agence Japonaise de Coopération Internationale

Procès Verbal de la Deuxième Rencontre du
Comité Conjoint de Coordination
du
Projet d'Appui à la Production Durable du Riz
Pluvial au Sénégal



Waly DIOUF
Président du CCC
Coordonnateur du PNAR

Date: 28 Janvier 2016



Takashi KIMIYAMA
Chef du Projet

Kaori TANAKA
Adjoint au Représentant Résident
Bureau de la JICA Sénégal



Le Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet d'Appui à la Production Durable du Riz pluvial (PRiP) a tenu sa deuxième réunion le Jeudi 28 Janvier 2016 à l'Hotel Ngor Diarama de Dakar sous la présidence de Mr. Waly DIOUF Coordonnateur du Programme national d'Autosuffisance en Riz (PNAR) et président du CCC.

La liste de présence est jointe au présent compte rendu en Annexe 1.

La rencontre a démarré à 9 : 50 a.m. Après avoir fait le point sur les présents et constaté que le quorum est atteint, le président a procédé à l'ouverture de la réunion.

Dans son mot d'ouverture, il a remercié les participants avant de donner la parole à la Représentante de la JICA.

Dans son adresse aux participants, la Représentante Mme. TANAKA a fait le point sur certaines activités phares du projet, ses réalisations et les contraintes rencontrées durant l'année 2015. Elle a aussi indiqué qu'un nouveau projet d'appui à la riziculture pluviale a été lancé récemment par le Ministère de l'Agriculture et de l'Equipement Rural et financé sur le fonds de Contrepartie de l'aide non remboursable du Projet de Sécurité Alimentaire aux Agriculteurs Défavorisés (KR2). Le nouveau projet va booster le secteur rizicole avec un focus sur la mécanisation. Le budget de ce projet est de Un Milliard Cinquante Trois Millions de FCFA.

A sa suite, le président a rappelé que le CCC est une instance régulière qui se réunit au moins une fois par an. Il a également appelé la préoccupation des autorités en matière de production de riz avant de mettre l'accent sur l'importance du projet en termes de contribution à l'atteinte des objectifs du PRACAS.

Reprenant la parole Mr. Waly DIOUF a demandé aux différents acteurs de relever le niveau de performance et d'exploiter au maximum le potentiel existant dans les trois régions.

La parole fut ensuite donnée au chef du projet pour une présentation sur l'état d'avancement. La documentation des exposés est en annexe 2. Cette présentation est axée sur les points suivants :

- Un rappel des objectifs du projet, des résultats attendus, des organes d'exécution.
- Les activités du Projet et les résultats obtenus en 2015 avec notamment l'enquête de base, le système semencier dans la zone d'intervention, le programme de renforcement des capacités du dispositif de conseil et des producteurs sur les techniques de production du riz, les techniques de production de semences, les aménagements secondaires, le voyage d'études organisé au Burkina Faso au profit des homologues sénégalais, les démonstrations sur la culture du riz et les tests installés dans les sites pilotes du projet, la visite des sites du Projet par les membres du CCC ;
- Les facteurs limitant l'augmentation de la production de riz tels que la densité de semis, la gestion des mauvaises herbes, la fertilité du sol et la forte pluviométrie ;
- Les perspectives.

Après la présentation du projet, les participants ont réagi par des commentaires et des questionnements, résumés comme suit :

- L'utilisation d'herbicide sélectif doit être envisagée pour un désherbage efficace ;
- La capacité des agents de la DRDR doit être renforcée ;
- La collaboration entre le PRiP et PAFA-Extension doit être recherchée ;
- La stratégie de mise à l'échelle pour étendre les activités vers d'autres zones doit être clarifiée ;
- L'augmentation de la superficies des emblavures doit être promue ;
- Le système semencier établi dans la zone d'intervention doit être amélioré ;
- Le SRI doit être pris en considération ;
- Le couplage de l'enquête de base avec le rapport de l'ANSD (Agence Nationale de la Statistique et de la Démographie) est recommandé pour la cohérence des données ;

- Les producteurs de semences doivent tendre vers la professionnalisation (avec un haut niveau de connaissances) afin d'assurer la pérennisation ;
- La chaîne de valeur du riz et les activités post-récoltes seront abordées ;
- Les organisations de producteurs doivent être considérées comme la porte d'entrée du service de vulgarisation ;
- Une interaction avec le nouveau projet d'appui à la mécanisation doit être mise en pratique ;
- L'utilisation des guides existants est recommandée afin d'éviter des doublons.

A toutes ces préoccupations, le chef du projet a apporté des réponses et des clarifications à travers lesquelles il rassure entre autres que :

- Les questions soulevées dans l'enquête de référence ont été prises en compte dans le rapport qui sera distribué aux membres du CCC sous peu ;
- Le système semencier mis en place a du mal à être opérationnel sur le riz, dans la zone d'intervention du projet relativement au suivi des cultures. Le PRiP va s'atteler à renforcer la capacité des producteurs de semences sur les techniques de production de semences. Les producteurs formés et bien encadrés par le Projet ont réussi à produire des semences de qualité égales à celles certifiées ;
- Pour ce qui concerne la mise à l'échelle, la stratégie du PRiP consiste à démarrer avec un petit nombre pour pouvoir monter en puissance puisque le projet en est à sa première expérience dans la zone. Il est prévu d'élargir graduellement nos activités la saison prochaine sur la base des acquis et des leçons apprises.
- Par rapport aux guides existants, toutes les activités ont été déroulées sur la base de ces documents existants, mais force est de reconnaître que la mise en œuvre pose de nombreuses zones d'ombres et autant de problèmes. Nous avons besoin de les modifier par le truchement des démonstrations et/ou essais .
- Le nombre de parcelles de démonstration va être augmenté et la collaboration avec les autres acteurs et partenaires renforcée pour le plus grand bénéfice des producteurs. A titre d'illustration une centaine d'acteurs a été formée directement, ces acteurs (ANCAR, SYMBIOSE et PASA) ont à leur tour formé la saison dernière, plus de trois mille producteurs ;
- Pour le point relatif à la collaboration, les rapports avec les autres partenaires vont être renforcés. Il est demandé à la partie sénégalaise de mettre en place les Comités Techniques Régionaux qui constituent une plateforme d'échanges et de mutualisation des efforts ;
- Les activités de récolte et de post-récolte sont incluses dans le projet. Le projet va interagir avec le nouveau Projet d'appui à la mécanisation dans la zone pluviale.

Cette clarification du chef de projet a été suivie par la présentation de la version 3.0 des fiches de suivi comprenant la Matrice de Conception du Projet (PDM) révisée sur la base des commentaires des membres du CCC. Les fiches de suivi sont jointes en annexe 3.

Les principaux points soulevés sont les suivants :

- La définition de certaines notions comme les fermes agricoles et producteurs de semences doit être revue ou clarifiée pour être en phase avec la définition officielle ;
- La formation des agents des DRDR en gestion des fermes ;
- La mutualisation avec les autres projets comme NAATAL MBAY ;
- L'élaboration de guide dédié (spécifique aux agents, producteurs) ;
- Les guides de Riziculture existant et le nouveau que le Projet prépare doivent être harmonisés et unifiés ;
- Le budget de fonctionnement des CTR doit être garanti ;
- Le partenariat doit être formalisé à travers des protocoles ;
- Les réseaux de communication doivent être utilisés pour la dissémination du message.

A toutes ces préoccupations, le chef du projet a assuré que :

- Les points sujets à confusion sont bien notés et seront corrigés ;
- Le Comité Technique Régional (CTR) est une disposition du Procès Verbal de discussion (PVD), signé entre les deux gouvernements La DRDR en tant qu'organe centrale dans cette instance doit diriger le CTR afin d'aider à la mutualisation de toutes les interventions. Cette instance va même aider à améliorer la communication entre partenaires;
- Les guides ont été utilisés dans la mise en œuvre des activités du PRiP. Mais beaucoup de ces techniques n'étaient adaptées aux conditions des zones d'intervention du Projet ;
- Le budget du Sénégal doit être utilisé pour le fonctionnement des CTR conformément au PVD ;
- Pour la dissémination des techniques de riziculture, les supports médiatiques locaux comme les radios communautaires vont être utilisés pour la diffusion des messages importants conformément au calendrier culturel.

Tirant les conclusions de la réunion, le président est revenu sur la nécessité de mettre en place les CTR. Il a en particulier demandé aux DRDR de se rapprocher des Gouverneurs de région pour la signature des arrêtés. Il a également demandé au PRiP d'afficher ses objectifs dès le début de la saison, c'est à dire le plan de travail annuel de l'année en cours. Cela permet de mesurer le degré d'atteinte des objectifs à la fin de l'année. Pour ce qui concerne les guides le président se dit disposé à engager un travail d'harmonisation par la proposition de mise en place d'un comité de réflexion. Pour cela, il demande à toute structure detenant un guide de le lui faire parvenir afin qu'il mesure l'ampleur de la tâche.

Pour finir le PDM a été adopté par acclamation par les membres du CCC.
La seconde rencontre du Comité Conjoint de Coordination a été cloturée à 16h.



EVENT: 2nd JCC Meeting

PLACE: Hotel Ngor Diarama, Dakar

DATE: 28th January, 2016

MAER



N°	Name	Organization	Signature
1	Amadou Nourkphis Diogo	UNIS	<i>[Signature]</i>
2	Manadou CAMARA	PEPS/FK	<i>[Signature]</i>
3	Oumar MBENGUE	DAOR Kaffrine	<i>[Signature]</i>
4	Boubacar Diallo	DRDR Fatich	<i>[Signature]</i>
5	Samba GAYE	DRDR/Kardack	<i>[Signature]</i>
6	Abdou NDIAYE	SAED/Sed	<i>[Signature]</i>
7	Waly DIOUF	MAER	<i>[Signature]</i>
8	Kaori TANAKA	JICA	<i>[Signature]</i>
9	Kaji Sumazaki	JICA	<i>[Signature]</i>
10	Marina BANBARA	JICA	<i>[Signature]</i>

Second JCC Me
28th January 2016,



EVENT: 2nd JCC Meeting

PLACE: Hotel Ngor Diarama, Dakar

DATE: 28th January, 2016

MAER

N°	Name	Organization
11	Amadou Jofana	ISRA
12	Amadou Lo	ISRA/ANCAR
13	Tamsr Sakho	DA
14	Amadou Mustapha Mbaye	ANCAR
15	Saïè Sarah	ISRA
16	Abdji Boly Johnson	PRIP/JICA
17	Todai OKUAMA	JICA/PRIP
18	Mitankam TAKEMURA	"
19	Amadou Lamine BASSI	PRIP/JICA

Signature

Second JCC Meeting
28th January 2016, N



EVENT: 2nd JCC Meeting

PLACE: Hotel Ngor Diarama, Dakar

DATE: 28th January, 2016

MAER

N°	Name	Organization
20	Katsuyuki YAMAMOTO	PRIP/JICA K
21	Takashi KIMIJIMA	PRIP/JICA K
22	Salij Diack	PRIP/JICA S
23	Salij Niang	PRIP/JICA S
24		
25		
26		
27		
28		



Signature

Second JCC Meeting;
28th January 2016, Ngor



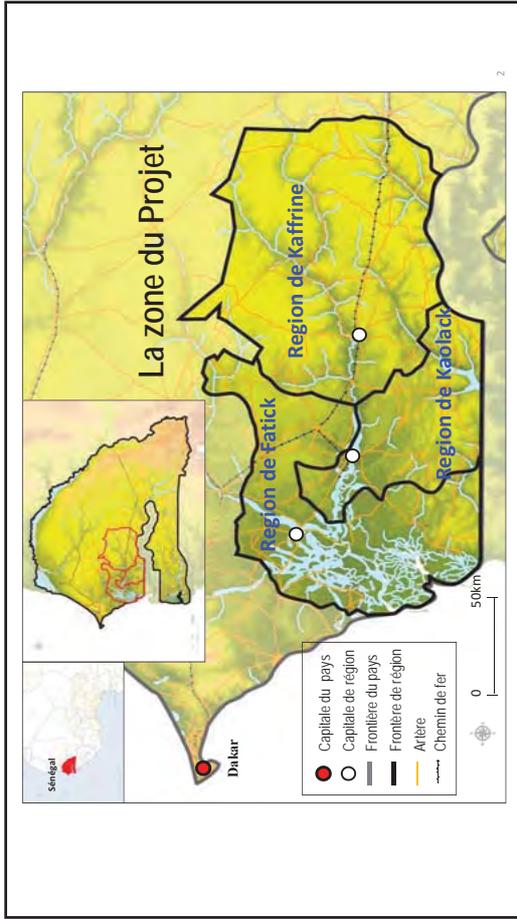


**DEUXIEME RENCONTRE DU COMITE CONJOINT DE
COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA
PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL (PRiP)**

28 Janvier 2016

Salle de conférence Hôtel Ngor Diarama, Dakar

1



Objectifs du Projet

Objectif global : Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, de Kaolack et de Kaffrine).

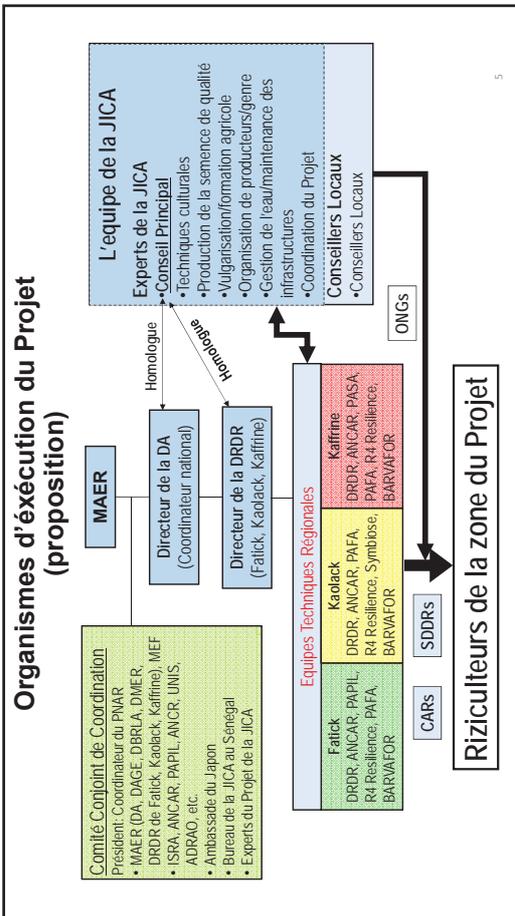
Objectifs spécifiques: Dans la zone du Projet, les défis prioritaires de la production du riz (1. Accès aux semences de bonnes qualités, 2. Techniques de culture, 3. Exploitation agricole, 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont relevés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

3

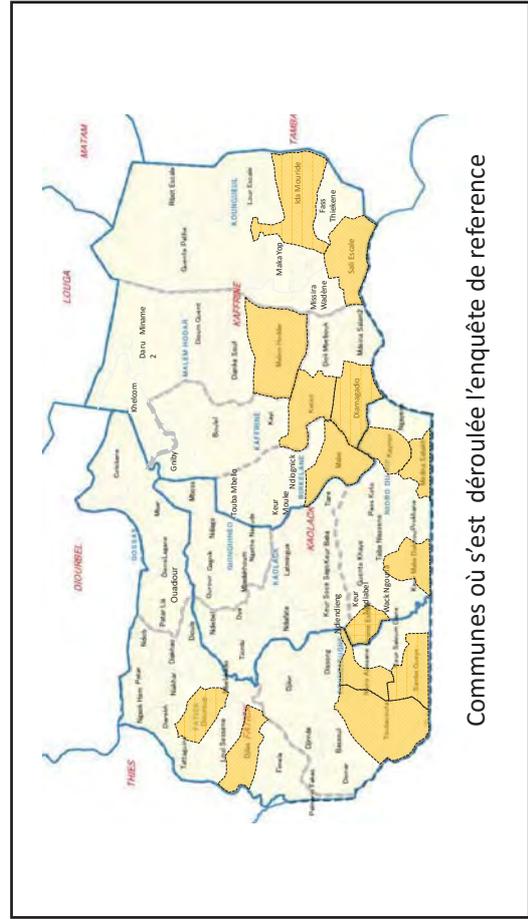
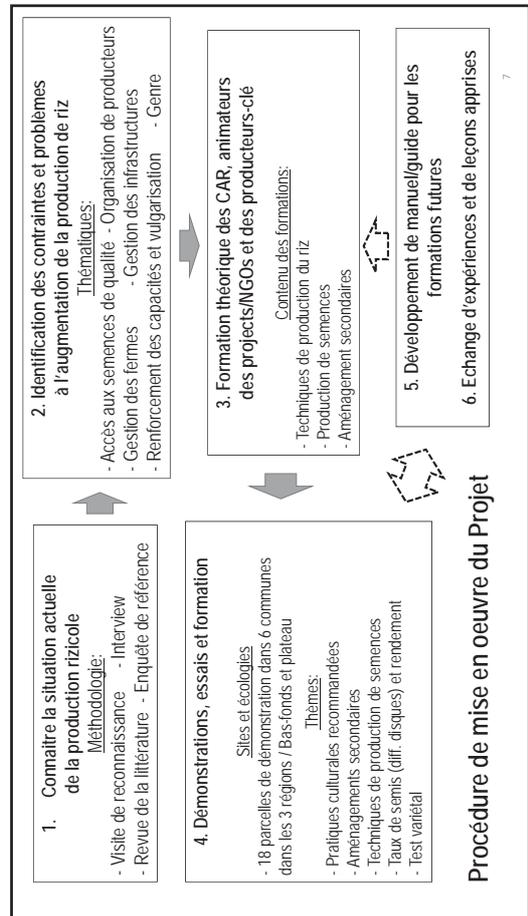
Résultats attendus du Projet

1. La production de semences de riz de qualité à partir des variétés recommandées dans la zone du Projet est augmentée;
2. Les capacités d'encadrement des conseillers agricoles et des producteurs clés en matière de techniques de production du riz sont améliorées dans la zone du Projet;
3. Les semences de variétés de riz recommandées et les techniques recommandées de production rizicole sont vulgarisées auprès de l'ensemble des riziculteurs de la zone du Projet;
4. Au niveau des sites pilotes de la zone du Projet, les capacités des producteurs clés en termes de gestion des fermes, d'aménagements secondaires et d'organisation sont renforcées;
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et dans les pays voisins est renforcé et promu.

4



- ## 1. Les activités du Projet
- Recrutement du personnel du Projet,
 - Equipement des bureaux et installation à Kaolack et Fatick
 - Ateliers de lancement du projet à Kaolack et à Dakar
 - Enquête de référence
 - Formation des agents de vulgarisation et Producteurs-clé
 - Organisation de la première rencontre du CCC
 - Sélection des sites pilotes
 - Mise en place des parcelles de démonstration et des tests
 - Visites guidées et formation pratique des CAR et Producteurs
 - Visites des démonstrations par le Comité Conjoint de Coordination (CCC)
 - Analyse des resultats des démonstrations et tests



Extrait de l'enquête de base

Discussion en groupe:

- La pratique de la riziculture est relativement récente dans le bassin excepté les zone de Diouroup, Djillass et Djilor.
- Le riz est destiné à l'autoconsommation. Il est cultivé sur le plateau par les hommes et dans les bas-fond par les femmes qui y font aussi du maraîchage en saison sèche.
- Les terres ne suffisent pas dans la plupart des terroirs. La demande est de plus en plus forte avec une population croissante.
- La rotation des cultures est largement pratiquée sur le plateau pour le maintien de la fertilité des sols. Cependant cette pratique n'associe pas forcément la jachère à cause de la forte pression foncière.
- La dégradation des terres est causée par l'érosion hydrique et la sédimentation qui posent énormément de problèmes.

9

Extrait de l'enquête de référence (suit)

L'enquête ménage

Caractéristiques des ménages

- La taille moyenne des ménages est entre 18 et 19 membres.
 - L'ethnie dominante est le Sérère à Fatick et le Wolof à Kaolack et Kafrine.
 - Le niveau d'éducation du chef de ménage est bas.
 - La majorité des ménages possède: radio, téléphone mobile, bidons en plastique, charrie, râteau, faucille, animaux de trait (cheval ou boeufs ou âne), semoir, poulets, chèvres et moutons.
- La plupart des ménages est établi au village depuis 30 ans au moins.

Les ressources non agricoles

- Environ 2/3 des enquêtés n'ont pas de revenus non agricoles.
- Les sources de revenus comprennent la vente des produits agricoles, ou vente d'animaux domestiques. Les métiers de tailleur, maçon, boutiquier.
- Les sources de revenu non agricole les plus populaires sont le commerce à Kaolack et la vente de sel à Fatick.

10



Extrait de l'enquête de référence (suite)

L'enquête ménage

Production agricole

- Surface moyenne cultivée par ménage est de 9.2 ha (6.5 ha en moyenne à Fatick, 11.6 ha à Kafrine).
 - Plus de 90% des enquêtés cultivent le mil (3 ha) et l'arachide (2.6 ha à Fatick, 6 ha à Kafrine).
 - 80% des enquêtés à Kafrine cultivent le maïs sur en moyenne 1.5 ha, 41% à Fatick avec 1.2 ha.
 - Le riz est plus cultivé dans les bas-fonds que sur le plateau.
 - 60% des enquêtés cultivent le riz dans les bas-fonds avec en moyenne 0.7 ha ; 30% cultivent sur le plateau avec 0.8 ha en moyenne. Le Sésame est plus populaire à Kafrine avec 1.1 ha en moyenne.
 - L'arachide est la première spéculation dans les trois régions. A Kafrine, le sésame est une autre culture de renté.
 - Les CAR de l'ANCAR sont les principales sources d'informations sur les techniques agricoles. Les animateurs des ONG et Projets sont d'importantes sources d'information.
- La culture du riz est la principale formation conduite.

11

Le système semencier dans la zone du projet (extrait)

- Le système de production de semences dans la zone du Projet est scindé en deux catégories : formel et informel.

Le système formel de production de semences est officiellement bien mis en place au niveau national mais sa mise en application tarde à faire effet dans la zone du Projet.

- Le système informel de production de semences est principalement composé de
 - (a) réserves personnelles gardées par les producteurs,
 - (b) semences produits par de petits groupements, sans certification, et
 - (c) auto-provisionnement provenant de source externe.
- Les parties prenantes affiliées au système de production des semences dans la zone du Projet.
 - Les parties prenantes affiliées au système semencier dans la zone du Projet sont: le MAER, l'ANCAR, les projets/ONG, les coopératives de producteurs de semences, et les institutions financières.

Le système semencier dans la zone du projet

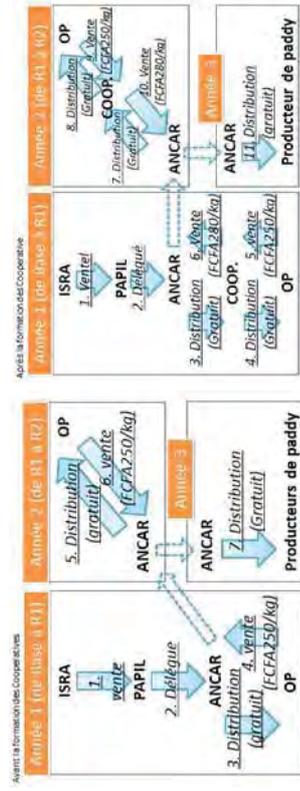
Les Variétés

14 variétés sont multipliées dans la zone ; particulièrement NERICA 4 et NERICA 6 (respectivement, 100 % et 71 % des enquêtés). BG90-2, ROK5, Sahel 108, and Sahel 177 sont aussi largement utilisées par les multiplicateurs de la région de Fatick.

Les producteurs de semences multiplient principalement les variétés modernes reçues des projets et/ou ONG ; alors les producteurs ordinaires utilisent souvent des variétés traditionnelles y compris celle en provenance de la Gambie.

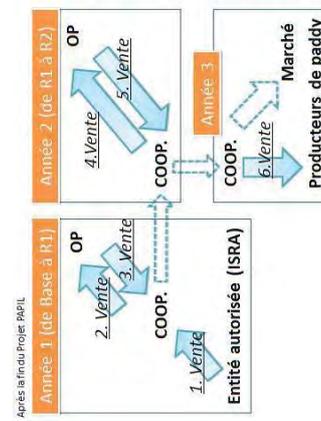
13

Système de distribution des semences

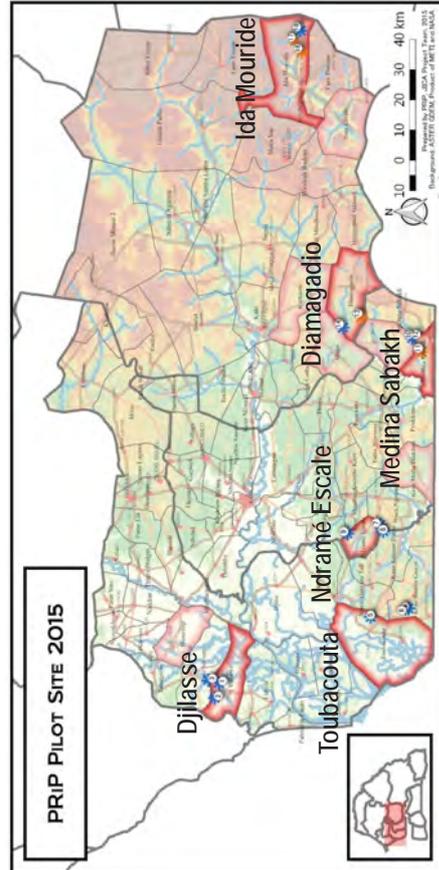


14

Système de distribution des semences



15



18 parcelles de démonstration sont sélectionnées dans les 6 communes de 3 régions

Formation sur les techniques de production du Riz

Avril – Mai, 2015



Les auditeurs

- 58 Agents de vulgarisation (3 jours): (ANCAR 27- DRDR 11-Projets et ONG 13 -PRIP 6)
- 47 Producteurs-clé (2 jours): (Provenant des régions de Kaolack, Fatick et Kafrine)



Thèmes développés:

- Connaissance de la plante (Taxonomie, morphologie et stades de développement de la plante)
- Techniques de production du riz
- Techniques de production des semences
- Techniques d'aménagement secondaires.

Formation théorique: Résultats

Groupe 1 (Groupe des CAR)

Evaluation initiale

61% du auditeurs (21/34) n'ont pas obtenu la moyenne. Seuls 02 participants sur 34 n'ont pas eu la moyenne.
 Maxima: 6,7 / 10
 Minima: 2,5 / 10
 Moyenne de la classe: 4,8 / 10

Evaluation Finale

Seuls 02 participants sur 34 n'ont pas eu la moyenne.
 Maxima: 8,5 / 10
 Minima: 4,3 / 10
 Moyenne de la classe: 6,3 / 10

Groupe 2 (Groupe des Animateurs)

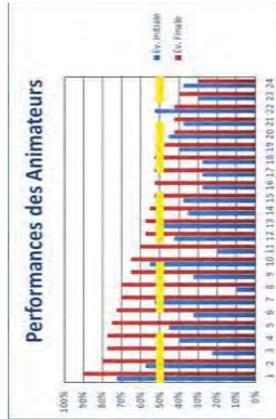
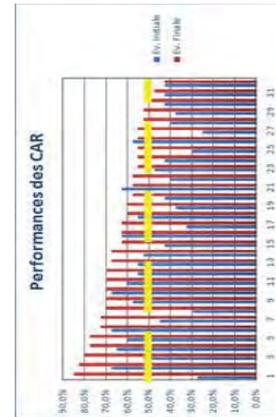
Evaluation initiale

75% des auditeurs (18/24) n'ont pas obtenu la moyenne. 25% des participants n'ont pas eu la moyenne.
 Maxima: 7,2 / 10
 Minima: 1 / 10
 Moyenne de la classe: 3,9 / 10

Evaluation Finale

25% des participants n'ont pas eu la moyenne.
 Maxima: 9 / 10
 Minima: 3 / 10
 Moyenne de la classe: 5,9 / 10

Formation théorique: Résultats (suite)



Ces résultats témoignent de l'efficacité de la formation avec des taux moyens de progression de l'ordre de 15% pour les CAR et 21% pour les Animateurs.

Evaluation de la formation par les participants

Groupe	Evaluation items	Réponses des participants (%)				Total
		Tres satisfait	Satisfait	Normal	Pas satisfait	
Conseillers Agricoles	Contenu théorique	21 (70)	10 (30)	0 (0)	0 (0)	31 (100)
	Contenu pratique	5 (26)	9 (48)	5 (26)	0 (0)	19 (100)
	Méthode de formation	11 (36)	19 (61)	1 (3)	0 (0)	31 (100)
	Contenu théorique	7 (30)	14 (61)	2 (9)	0 (0)	23 (100)
Animateurs	Contenu pratique	7 (37)	5 (26)	7 (37)	0 (0)	19 (100)
	Méthode de formation	3 (14)	15 (68)	4 (18)	0 (0)	22 (100)

Source: PRIP

Formation pratique aux champs



- Nombre de participants : 91 dont :
- 17 Conseillers agricoles (11 de l'ANCAR et 6 du PRIP)
 - 44 Producteurs-clé des 3 régions
 - 30 Producteurs ordinaires de Médina Sabakh



Contenu de la formation

- Révision des thèmes prioritaires (techniques de production, semences et aménagements secondaires);
- Les indicateurs d'observation de la période optimale de récolte, - Conséquences d'une récolte précoce ou tardive.
- Utilisation de l'humidimètre pour déterminer la période propice de récolte.
- Techniques d'épuration de la parcelle d'autoproduction de semences.
 - Evaluation des variétés proposées à la vitrine.
 - Echantillonnage pour le sondage du rendement (CAR).

Démultiplication de la formation

Les CAR de l'ANCAR et les Animateurs des ONG, Projets et Programmes que le projet a formé ont démultiplié la formation dans leur zone d'affectation.

Les CAR du Projet et les Producteurs clé ont organisé des visites guidées et formé sur le terrain des producteurs ordinaires des villages autour des sites de démonstration.

Nombre de sessions de formation	Nombre moyen de participants	Participants		Echanges entre Producteurs
		Producteurs ordinaires	Producteurs-clé	
99	32	2.960	235	2.034
			Total Producteurs	Nombre de producteurs qui a visité les démonstrations
			3.195	2.034

22

Voyage d'étude au Burkina Faso

Participants :

- DRDR de Fatick, Kaolack et Kaffrine(3);
- Représentant Direction de l'Agriculture (1)
- ANCAR BAS (Directeur + 5 CAR),
- Chargé de la formation, PRIP. (1)

Structure d'accueil :

Projet Riz Pluvial (PRP), financé par la coopération Tswanaise.
 Activités : Aménagement des vallées et valorisation. Appui –conseil aux OP sur toute la chaîne de valeur riz local



L'objectif de ce voyage entre dans le cadre du programme global de renforcement des capacités du dispositif de conseil de la zone d'intervention du PRIP.

Voyage d'études au Burkina Faso

- La mission a beaucoup échangé sur la réalisation et la gestion des infrastructures rizicoles dans les vallées.
- Participation non rémunérée des bénéficiaires pour la réalisation des travaux de valorisation des bas-fond,
- PRP appui les producteurs à se doter d'organes de gouvernance démocratiquement élus et périodiquement renouvelés

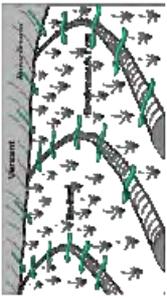
Les bénéficiaires ont exprimé leur satisfaction avec les résultats enregistrés grâce à l'appui du PRP, notamment :

- une augmentation substantielle de la production.
- une meilleure couverture des besoins alimentaires dans les villages polarisés, où la commercialisation du riz importé tend à disparaître.



Démonstration sur les aménagements secondaires

Objectif: Mieux gérer l'eau dans la parcelle grâce à la construction de diguettes de ceinture et de séparations sur la même courbe de niveau, suivi d'un bon planage.




L'aménagement secondaire est défini comme étant des travaux de génie civil comportant la construction de canaux, de diguettes et le planage, mis en œuvre en vue de renforcer la productivité des cultures, en utilisant les infrastructures de gestion d'eau existantes, construites en amont et en aval d'une zone ciblée. Pour le Projet, les aménagements secondaires se limitent aux travaux exécutés par les producteurs bénéficiaires utilisant de simples techniques et outils. Pour cette saison l'accent a été mis sur la construction des diguettes.

25

Méthodologie: Confection des courbes de niveau avec des équipements simples



Un dispositif simple appelé niveau cadre en forme de A avec un niveau maçon, est utilisé pour déterminer les dénivelées

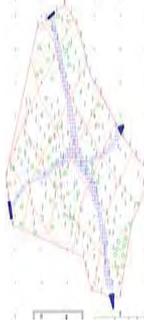


Niveau cadre à eau en forme de H, consiste à utiliser un tuyau en plastique, partiellement rempli d'eau. La courbe de niveau est obtenue en joignant les différents points ayant la même cote.

Méthodologie: Etude topographique pour le plan des ouvrages



Une courbe de niveau est une ligne qui joint tous les points situés à la même altitude.



Plan d'aménagement secondaire d'un petit périmètre, confectionné sur la base des courbes de niveaux.

Formation pratique des Producteurs de Dasselami Socé et K.A.Gueye






Petits matériels nécessaires pour les travaux manuels



- 1- Confection**
La terre de la tranchée sert à construire la diguette
- 2- Nivellement**
La terre située en amont sert à reboucher la tranchée
- 3- Reboisement**
Une haie vive sert barrière infiltration de l'eau de pluie

Système d'aménagement d'une diguette

27

Résultats: rétention d'eau et prévention contre les attaques



La rétention d'eau a permis de lutter contre les termites identifiées dans les parties sans lame d'eau, en fermant les diguettes avales pour submerger ces parties, à Keur Alou Gueye / Toubacouta.



L'humidité résiduelle a permis une seconde récolte avec les repousses de riz à Dasselami Socé / Toubacouta.



Elle a aussi permis de recharger la nappe phréatique et de maintenir l'eau de surface à l'intérieur de la parcelle bien après la fin de l'hivernage.

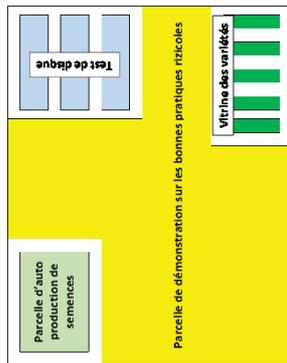
28

Parcelles de démonstration sur les BPA

Objectifs

- Démontrer en milieu paysan l'itinéraire technique de production du riz;
- Utiliser les démonstrations comme support de formation des paysans et moyen de dissémination des BPA

Le Projet a fourni tous les intrants.
 Le Producteur-clé a installé la démonstration appuyé par le Conseiller Agricole.
 La parcelle de démonstration fera l'objet d'un suivi régulier par le CAR.
 Des visites guidées seront organisées autour de ces démonstrations.



29

Démonstration sur les BPA: Contraintes majeures



Démonstration sur les BPA: Résultats

Region	Commune	Village	Sowing		Fertilizer 1 (NPK)		Fertilizer 2 (urea)		Fertilizer 3		Chemical application				
			Date	Rate (kg/ha)	Date	Dose (kg/ha)	Date	Dose (kg/ha)	Date	Dose (kg/ha)	Date	Type			
Fatick	Dhassé 1	Soudiane Loul	2,942	7/27	68	7/16	148	8/26	76	9/10	76	2	-	11/27	
			1,400	8/3	100	8/3	150	8/27	75	-	-	3	-	-	11/26
			1,030	7/27	49	7/15	291	8/19	78	9/15	78	2	-	-	11/6
			2,250	7/26	19	8/4	133	8/23	76	9/15	76	3	-	-	10/29
Toubacouta	Keur Alou Gueye	Tauba	3,108	8/5	22	7/29	129	9/5	74	-	-	2	-	11/19	
			800	7/17	75	7/26	298	8/11	250	9/5	250	3	-	-	11/15
			1,225	7/16	<66	7/26	143	8/13	75	9/16	75	4	10/78	Insecticide	11/1
			705	7/15	<113	7/25	156	8/13	51	9/7	51	4	10/11	Insecticide	10/23
Kaolack	Ndianghène Mody	Ndaye Coumou	2,460	7/16	<65	7/25	144	8/6	74	9/9	74	2	8/19	Insecticide	11/1
			2,382	7/21	unknown	8/6	161	8/25	72	-	-	4	10/47	Insecticide	11/5
			1,950	7/14	77	7/29	157	8/6	47	9/4	47	3	-	-	10/17
			1,682	7/21	48	8/12	151	-	-	-	-	4	10/7	Insecticide	11/4
Kaffrine	Dammagato	Louba	2,503	7/13	19	7/28	150	8/10	50	9/4	50	5	10/4	Insecticide	10/24
			848	7/15	26	8/2	139	8/10	75	9/7	75	4	-	-	10/28
			1,950	7/15	36	7/28	157	8/10	50	9/8	50	5	10/9	Insecticide	10/20
			1,850	7/24	14	8/10	150	8/17	79	9/21	79	3	8/6	Insecticide	10/29
Ida Mouride	Ida Mouride	Ida Gadigaga	1,620	7/14	10	7/30	151	8/11	54	9/5	54	5	8/6	Insecticide	10/20
			2,070	7/13	unknown	7/29	146	8/10	80	9/4	80	5	8/7	Insecticide	10/17

Dates d'exécution des différentes opérations culturales dans les démonstrations de BPA

Démonstration sur les BPA: Résultats

Niveau de rendement réalisé dans les sites pilotes

Ecologies	Nombre de parcelles	Rendement (tonnes /ha)	
		Moyenne	Minima Maxima
Bas fonds	11	2.6	0.7 4.6
Plateau	7	0.6	0.1 1.1

Contraintes:

Contraintes naturelles : Intense pluviométrie et sols pauvres occasionnant inondation, érosion, sédimentation, croissance anormale des plants (chlorose et mortalité), etc.

Contraintes techniques: familiarité avec la riziculture, peu d'outils et équipements agricoles appropriés pour le riz, causant beaucoup de dommage aux plants de riz pendant le sarclage, densité de semis élevée etc..

32

Démonstration sur les techniques de production de semences

Objectifs:

- Renforcer la capacité des producteurs dans le domaine de la production de semence de qualité et plus spécifiquement:
- Assurer la formation théorique des producteurs sur les techniques de production de semences;
- Adjoindre une parcelle d'autoproduction de semence à chaque parcelle de démonstration sur les bonnes pratiques agricoles (à Kaolack et Kaffrine);
- Installer des parcelles de production de semences dans la région de Fatick;
- Assurer la formation pratique sur le terrain.

33

Méthodologie

Régions	Observations	Dispositif
Fatick	Producteurs expérimentés en riziculture.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix: parcelle communautaire ✓ Type: parcelle autonome de production de semence ✓ Précédant culturel : Riz, même variété ✓ Semis: en lignes avec semoir et disque de 16 crans ou repiquage (Tbacontar) ✓ Ecartement: 30 cm entre les lignes, Repiquage (30 x 20 cm) ✓ Variétés: BG 90-2 (Djilas) et Sahel 108 (Toubacouta) ✓ Ecologie: Bas fond aménagé ✓ Itinéraire technique identique au Démo, (BPA) plus épuration
Kaolack	Producteurs pas expérimentés en riziculture.	<ul style="list-style-type: none"> ✓ Choix: parcelle individuelle ✓ Emplacement: à l'intérieur des parcelles de Démo (BPA) ✓ Isolement: 60 cm tout au tour de la parcelle ✓ Précédant culturel : Riz, même variété ✓ Semis: en lignes avec semoir et disque de 16 crans ✓ Ecartement: 30 cm entre les lignes ✓ Variétés: Nérica 4 (Plateau) Sahel 108 (Bas fond) ✓ Ecologies: Plateau et bas fond ✓ Itinéraire technique identique au Démo, (BPA) plus épuration
Kaolack		

34

Résultats

Paramètres	Semences certifiées	Semences autoproduites
Pureté variétal (%)	98 (95-100)	98 (92-100)
Pureté spécifique (%)	89 (84-92)	84 (68-97)
Taux de Germination (%)	89 (74-98)	93 (88-98)



Activités menées par les Producteurs-clé

- Durant la campagne les Producteurs-clé ont appris et appliqué:
- les techniques de préparation de semences,
 - le test de germination des lots, avant le semis
 - la distinction de la variété des hors types sur la base des caractères morphologiques des plantes
 - l'entretien de la parcelle avec des épurations fréquentes
 - L'application de l'itinéraire technique optimal de production de semences



35

36

Test variétal

Justificatifs : La riziculture pluviale caractérisée par une faible utilisation de variétés de riz améliorées.

- La recherche (ISRA et AfricaRice) a homologué de nouvelles variétés de riz très productives et adaptées aux différentes écologies rizicoles et contraintes du milieu.
- En vue de faire connaître les variétés améliorées et de favoriser leur utilisation par les producteurs de riz, un programme de démonstration (vitrines variétales) est mis en place, en collaboration avec AfricaRice, à Kaolack, Kaffrine et Fatick



38

Objectifs

- Evaluer les performances de nouvelles variétés homologuées et prometteuses dans les rizières du bassin arachidier, y compris les zones salées,
- Permettre aux producteurs d'apprécier les performances et de choisir sur la base de leurs propres critères, les variétés les plus adaptées à leur situation ;
- Favoriser l'échange de connaissances entre producteurs sur les performances des nouvelles variétés évaluées.
- Favoriser l'utilisation de nouvelles variétés mises au point par la recherche.
- Assister les producteurs dans l'obtention des variétés choisies

Méthodologie

Le matériel végétal

N°	Plateau	Bas-fond	Zone salée
1	ART 3-7-L16P5-B-B-3	NERICA S-21	IR 59418-7B-21-3
2	ART 3-9L6P2-B-B-1	Sahel 159	IR 63275-B-1-1-1-3-3-2
3	CNAX 3031-78-2-1-7	Sahel 177	NIIL 71
4	NERICA 1	Sahel 209	ROK 5
5	NERICA 3	Sahel 217	WAS 73-B-B-231-1-4
6	NERICA 6	Sahel 305	-
7	NERICA EKC	-	-

39

Rendement - 1 Plateau

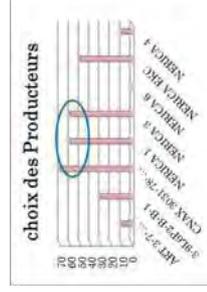
Variétés	ART 3-7-L16 P5-B-B-3	ART 3-9-L6 P2-B-B-1	CNAX 3031-78-2-1-7	NERICA 1	NERICA 3	NERICA 6	NERICA EKC
Sites: Ndakhar Peul, Diamagadio, Kaffrine							
Superficie semée (m ²)	15	15	15	15	15	15	15
Surface récoltée (m ²)	15	15	15	15	15	15	15
Cycle (jours)	94	93	90	90	90	95	94
Rendement (t/ha)	3.3	2.7	2.4	1.9	2.0	2.3	4.1
Rendement relatif *	80	66	59	46	49	56	100

* Source: PRIP

* Rendement relatif à NERICA EKC =100

Evaluation des producteurs, perceptions et critères de choix

Critères de choix	Beaucoup de feuilles		Beaucoup de tiges		Beaucoup de grains		Taille moyenne		Battage facile	
	80%	70%	50%	40%	30%	30%	30%	30%	30%	
Scores										



Rendement -2 Riz de bas-fonds

Variétés	Sahel 159	Sahel 177	Sahel 209	Sahel 217	Sahel 305	NERICA S-21
Sites: Keur Dame, Ndrané Escale, Kaolack						
Surface semée (m²)	15	15	15	15	15	15
Surface récoltée (m²)	15	15	15	15	15	15
Rendement (t/ha)	3.5	3.9	5.6	4.6	5.0	4.7
Rendement relatif*	74	83	119	98	106	100
Sites: Djiguimar, Médina Sabakh, Kaolack						
Surface semée (m²)	15	15	15	15	15	15
Surface récoltée (m²)	15	12.3	10.5	10.5	14.6	15
Cycle (jours)	105	105	117	117	112	105
Rendement (t/ha)	5.4	5.7	6.7	7.3	6.7	7.1
Rendement relatif*	76	80	94	103	94	100

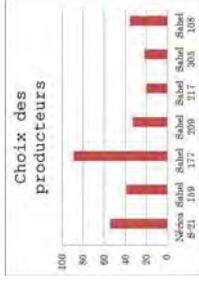
Source: PRIP
* Rendement relatif a NERICAS-21 =100

Evaluation des producteurs(suite)

• Bas-fond,

Le choix est porté sur les variétés

- (1) SAHEL 177,
- (2) NERICA S-21,
- (3) SAHEL 159.



Le choix d'une variété est basé sur les critères suivants :

Critères de choix	Capacité de tallage	Cycle court	Taille haute	Bon rendement
Scores	70 %	67%	39%	34%

42

Variétés tolérantes à la salinité

La vitrine de variétés tolérantes à la salinité, installée à Djilasse commune a connu une inondation qui a submergé les jeunes plantules pendant plusieurs jours.

Seule la variété Rock a survécue et a pu boucler son cycle.



43

Visite des parcelles de démonstration par les membres du CCC (Oct. 2015)



Contraintes et Perspectives

1. **Formation** : Le renforcement des capacités des Conseillers Agricoles et des Producteurs-clé doit se poursuivre pour augmenter la zone couverte par la vulgarisation et profiter à plus d'agriculteurs
2. **L'autoproduction** de semences doit être encouragée (lorsque le système formel n'est pas opérationnel) puisqu'il est prouvé que les paysans peuvent produire de la semence de qualité similaire aux semences certifiées.
3. **Les aménagements secondaires** (confection de diguettes et planage) doivent être élargis pour stabiliser et améliorer la productivité. Cela nécessite la collaboration avec d'autres projets.
4. **La riziculture de plateau** doit être promue avec prudence s'appuyant sur la recherche-développement orientée sur la fertilité des sols, les outils et équipements agricoles, le contrôle des insectes et maladies pour assurer la durabilité et un avantage comparatif du système de production



République du Sénégal

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
et
L'Agence Japonaise de Coopération Internationale

Procès Verbal de la Troisième Rencontre du
Comité Conjoint de Coordination (CCC)
du
Projet d'Appui à la Production Durable du Riz
Pluvial au Sénégal (PRiP)

Date: 14 Septembre 2016



Waly DIOUF
Président du CCC



Takashi KIMIJIMA
Chef du Projet



Kaori TANAKA
Adjoint au Représentant Résident
Bureau de la JICA Sénégal

Le Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet d'Appui à la Production Durable du Riz pluvial (PRiP) a tenu sa troisième réunion le Mercredi 07 Septembre 2016 à l'Hotel LE RELAIS de Kaolack sous la présidence de Mr. Waly DIOUF Président du CCC et par ailleurs, Coordonnateur du Programme national d'Autosuffisance en Riz (PNAR).

La liste de présence est jointe en Annexe 1 du présent Procès-Verbal.

La rencontre a démarré à 9h 20 mn avec la présentation des participants qui a permis de constater avec le nombre de présents que le quorum était atteint. La parole fut ensuite donnée à Mr. Pierre DIOUF, Directeur Régional du Développement Rural de Kaolack (DRDR) pour son mot de bienvenue, puisque Kaolack pour cette fois-ci accueille la rencontre.

Dans son mot d'ouverture, le DRDR a remercié les participants d'avoir bien voulu effectuer le déplacement avant de se féliciter de l'idée de la délocalisation de la rencontre du CCC dans la zone d'intervention du PRiP qui se trouve être les régions de Fatick, Kaffrine et Kaolack. Après son discours de bienvenue, la parole a été donnée au Représentant de la JICA.

Dans son adresse aux participants, le Représentant Mr. Kenichi MATSUMOTO a fait le point sur certaines activités phares du projet, ses réalisations et les contraintes rencontrées durant la campagne agricole 2016.

A sa suite, le président a rappelé aux participants que la rencontre du CCC est statutaire. De ce point de vue elle est une vitrine pour les activités du PRiP. Il a mis l'accent sur l'importance du projet dans l'architecture nationale devant contribuer à l'atteinte de l'autosuffisance en riz qui est un objectif du PRACAS.

Il a aussi rappelé que la riziculture était pratiquée dans le bassin arachidier depuis les temps immémoriaux. La riziculture ajoutera-t-il a connu un regain d'intérêt pour les agriculteurs, ces dernières années, poussant même le Ministre de l'Agriculture à souligner que le bassin arachidier ne doit plus être appelé bassin arachidier mais plutôt bassin agricole, compte tenu des avancées significatives notées dans la diversification des cultures, y compris le riz. Il a félicité le PRiP pour ses actions en direction des acteurs dans le domaine de la capacitation des riziculteurs, les formations pratiques et les messages radio ainsi que pour ses efforts visant à construire une synergie entre les partenaires par la signature de protocoles d'accord pour l'exécution conjointe des activités de démonstration et de vulgarisation, toutes choses contribuant à l'atteinte des objectifs d'autosuffisance en riz que se sont fixées les autorités sénégalaises.

La parole fut ensuite donnée au chef du projet Mr. Takashi KIMIJIMA pour une présentation sur l'état d'avancement. Le chef de projet a demandé à Mr. Baye Salif DIACK, un expert du PRiP de faire la présentation.

Une copie des présentations est jointe en annexe 2 du présent document. La présentation sur l'état d'avancement du projet est résumée comme suit :

- Un rappel des objectifs du projet, des résultats attendus, des organes d'exécution et la procédure de mise en œuvre du projet.
- Les activités du Projet en 2016 avec notamment :
Le programme de renforcement des capacités incluant les formations théoriques en salles des Conseillers Agricoles et des Producteurs-clé, les parcelles de démonstrations servant de support à la formation des producteurs ordinaires et pour la vulgarisation des techniques rizicoles, les techniques de production de semences. Le projet de rédaction et la procédure de préparation des manuels et guides pour la production du riz, la production de semences, la gestion des exploitations agricoles et les aménagements secondaires des bas-fonds et l'avant-projet de la table des matières des manuels et guides qui a été partagé.
Des tests ont été également initiés. Il s'agit du test d'adaptation de la houe rotative pour le désherbage en riziculture de plateau et de bas-fond, du test sur l'utilisation des herbicides en système de riziculture pluvial, du test de disques de semis et du test variétal sous forme de vitrine variétale.

La présentation a ensuite décliné la stratégie de promotion du cadre de développement de la riziculture pluviale et les ambitions d'extrapolation des résultats du projet dans des zones écologiques similaires au Sénégal et dans les pays limitrophes.

Elle a aussi mis en exergue le partenariat avec les projets et programmes travaillant sur le riz dans la même zone d'intervention et la transmission de l'information rizicole sous forme de messages radio diffusés périodiquement.

Enfin la présentation a souligné, pour la campagne en cours, les multiples contraintes auxquelles la projet a fait face dans la mise en place des activités, contraintes liées à la densité de semis, la gestion des mauvaises herbes, la fertilité du sol et la longue pause entre les pluies utiles.

Après la présentation de l'état d'avancement du projet, les participants ont réagi par des commentaires, recommandations et des questionnements, résumés comme suit :

- Il est nécessaire de trouver une solution aux problèmes des disques de semis du riz afin d'optimiser la densité de semis et le rendement ;
- Les essais avec la houe rotative doivent être poursuivis sur différentes écologies, sur différents types de sol et sur des superficies plus importantes ;
- L'ISRA devrait être davantage impliqué dans les activités du PRiP ;
- L'étude sur le potentiel des bas fonds doit s'inscrire dans une stratégie globale. Le Géo référencement des bas fonds doit être mené sur le site afin de confirmer la situation actuelle. La collaboration entre le PRiP et la Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) doit être recherchée afin d'éviter les doublons et les pertes de ressources ;
- Les messages radio destinés aux producteurs doivent aussi s'intéresser à l'information météorologique ;
- Une attention particulière doit être portée à l'utilisation des herbicides dans la lutte contre l'enherbement et leur impact sur l'environnement ;
- L'autoproduction de semence ne doit pas être promue ;
- Le PRiP doit travailler en bonne intelligence avec la DISEM avant l'élaboration du manuel de production de semences. La DISEM est responsable de la rédaction des Règlements Techniques Particuliers ;
- Les informations et les expériences en matière d'aménagements secondaires des bas-fonds doivent être partagées ;
- Le manuel de production de semences doit être conforme aux règlements de la CEDEAO ;
- Les doses de semis et de fertilisation sont obsolètes et doivent être réactualisées ;
- Le PRiP ne doit pas faire la promotion de variétés non homologuées au Sénégal comme la NERICA 3 et la NERICA 8 ;
- L'état d'exécution du budget doit être partagé avec la DA afin de faire face aux contraintes et autres goulots d'étranglement ;
- Une définition claire des bas fonds doit être apportée afin d'éviter les erreurs dans le choix des sites ;
- L'Institut National de Pédologie doit être mieux impliqué dans les activités du PRiP pour une meilleure prise en charge des problèmes de sol ;
- La caractérisation des sols doit être menée avant le choix des sites d'intervention ;
- Les aspects liés à la post récolte et les équipements y afférents doivent être pris en compte dans le manuel ;
- La capacitation du staff de la DRDR chargé du contrôle de la certification doit être renforcée ;
- Des visites de sites par les membres du CTR (Comité Technique Régional) avec le Gouverneur de région doivent être encouragées ;
- Il a été suggéré de traduire les manuels en langues locales et de les transcrire en arabe;
- L'identification des potentiels producteurs de semences et leur capacitation sont indispensables ;

- Les conseillers agricoles en dehors du bassin arachidier doivent être impliqués dans les formations conduites par le PRiP pour une vulgarisation plus large des techniques rizicoles.

A toutes ces préoccupations, le chef du projet a apporté des réponses et des clarifications à travers lesquelles il rassure entre autres que :

- Les essais de disques vont se poursuivre et les résultats seront partagés ;
- Le PRiP n'a mené aucun essai sur la fertilisation. Les doses appliquées dans les zones PRiP sont celles issues de la recommandation de l'ISRA ;
- La houe rotative continue d'être testée sur différentes écologies et sur des types de sol différents ;
- Les données de satellite seront combinées aux enquêtes de terrain pour l'étude sur le potentiel des bas fonds ; PRiP reste ouvert à toute collaboration.
- Par rapport à l'utilisation des herbicides, le PRiP a les mêmes préoccupations et comprend aussi leur impact sur l'environnement. Le PRiP voudrait avoir une idée sur l'effet des herbicides pré-levé et post levé sur la réduction de la charge de travail des producteurs et le rendement ;
- L'élaboration du manuel a pour objectif l'explication et la clarification des pratiques culturales sur la base de nos observations et celles des partenaires. Le PRiP compte collaborer avec l'ISRA pour la finalisation des Guides. Il y aura une harmonisation dans l'élaboration des Guides ;
- La production de semences dans la zone pluviale est un challenge. Le PRiP a invité des experts Sénégalais lors de la formation du dispositif d'encadrement et des agents des DRDR afin de mettre à jour les connaissances ;
- Le manuel de production de semences sera en phase avec la DISEM et conforme aux règlements de la CEDEAO ;
- La caractérisation des sols peut prendre du temps. Mais les producteurs seront informés sur cet aspect pour le choix des sites ;
- Le PRiP partagera les informations et son expérience dans la conduite des aménagements secondaires ;
- Le PRiP poursuivra le renforcement de capacités du dispositif d'encadrement et des producteurs ;
- Il y a une possibilité d'inviter des conseillers agricoles des autres régions afin d'élargir la zone de diffusion des bonnes pratiques rizicoles ;
- Le Comité Technique Régional est une plateforme de partage d'informations regroupant tous les acteurs du secteur agricole (au niveau régional) ;
- Le PRiP travaillera en étroite collaboration avec la DA afin d'améliorer la coordination du projet.

Cette clarification du chef de projet a été suivie par la présentation du tableau des indicateurs de performances de la fiche de suivi du PRiP. Les fiches de suivi sont jointes en annexe 3.

Le chef de projet a clarifié certains points et rappelé que l'objectif du PRiP en tant que Programme de Coopération Technique est de renforcer la capacité des producteurs. Les performances du PRiP à mi-parcours seront partagées lors de la prochaine tenue du CCC prévue en Janvier 2017.

Tirant les conclusions de la réunion, le président a demandé au PRiP de travailler en étroite collaboration avec les DRDR et de communiquer régulièrement sur l'évolution des indicateurs. Il a remercié tous les membres du CCC et leur a souhaité un bon retour chez eux.

La troisième rencontre du Comité Conjoint de Coordination a été clôturée à 16h.

Fin



EVENT: 3rd JCC Meeting

PLACE: Hotel LE RELAIS, Kaolack

DATE: 7th September, 2016

MAER

N°	Name	Organization	Email	Telephone	Signature
1	Amandine Telen	ISBA			
2	Boubacar Diallo	DRDR Fatick			
3	Aouadou Konstantin Diogo	PT. H. UNIS			
4	Marina Bambara	JICA			
5	Takashi KIMIJIMA	JICA-PRIP			
6	Preme Diouf	DRDR			
7	Naly Diaga SARR	DBLAK			
8	Waly Diouf	FAER			
9	Kemali Makouta	JICA			
10	Ousman MBEQUE	DRDR/Kaffrine			

Third JCC Meeting Attendant list
7th September 2016, LE RELAIS DE KAOLACK



EVENT: 3rd JCC Meeting

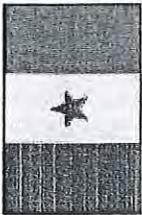
PLACE: Hotel LE RELAIS, Kaolack

DATE: 7th September, 2016

MAER

N°	Name	Organization	Email	Telephone	Signature
11	Mamou Biop	Africa Rise			
12	Samba Biop	PEERS			
13	Abdoulaye Kandji	SICA/PRIP			
14	Oumar LY	SODAGEI			
15	Mbaye Dethion	SAFED			
16	Amadou SARR	ICEF/MEEP			
17	Abdoulaye Sy	AN CATL			
18	Abdou Aziz SARR	SICA/PRIP			
19	Abdoulaye Baly Johnson	PRIP			

Third JCC Meeting Attendant list
7th September 2016, LE RELAIS DE KAOLACK



EVENT: 3rd JCC Meeting

PLACE: Hotel LE RELAIS, Kaolack

DATE: 7th September, 2016

MAER

N°	Name	Organization	Email	Telephone	Signature
20	Baye Salif Diack	PRIP			
21	Mitsukuni Takemura	PRIP			
22	Tambir Sakho	point focal / DIA			
23	Masaya GOTO	MAER/jica			
24	Mohamath KANE	PRIP			
25	Aime Joseph DSIBA	PRIP			
26	Alcoune Diop	Tvs(Cadreur)			
27	Quomane Deime	Tvs Secouriste			
28	Ibrahima Diallo	RTS			

Third JCC Meeting Attendant list
7th September 2016, LE RELAIS DE KAOLACK



EVENT: 3rd JCC Meeting

PLACE: Hotel LE RELAIS, Kaolack

DATE: 7th September, 2016

MAER

N°	Name	Organization	Email	Telephone	Signature
29	Soufiane NIANG	PRAP			
30	Oumar SANE	DA			
31					
32					
33					
34					
35					
36					
37					

Third JCC Meeting Attendant list
7th September 2016, LE RELAIS DE KAOLACK





**TROISIEME RENCONTRE DU COMITE CONJOINT DE
COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA
PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL (PRIP)**

Le 07 Septembre 2016

Salle de conférence Hôtel Relais de Kaolack

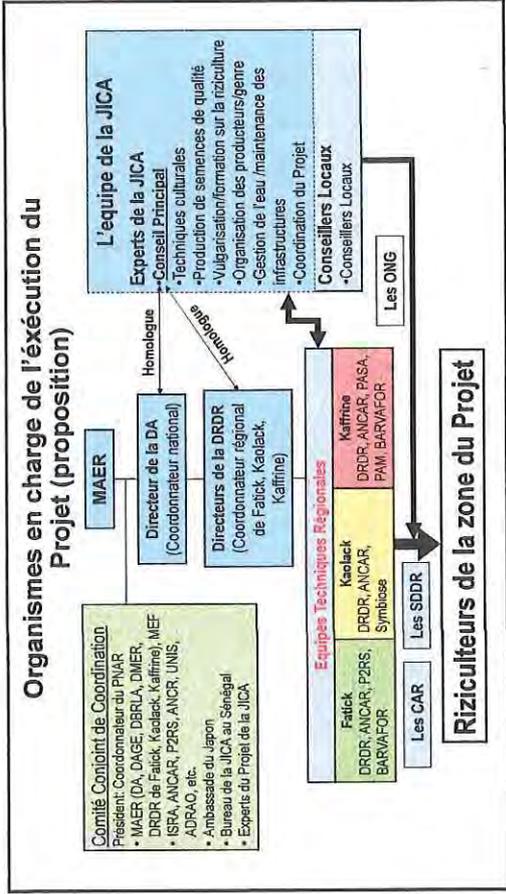
Objectifs du Projet

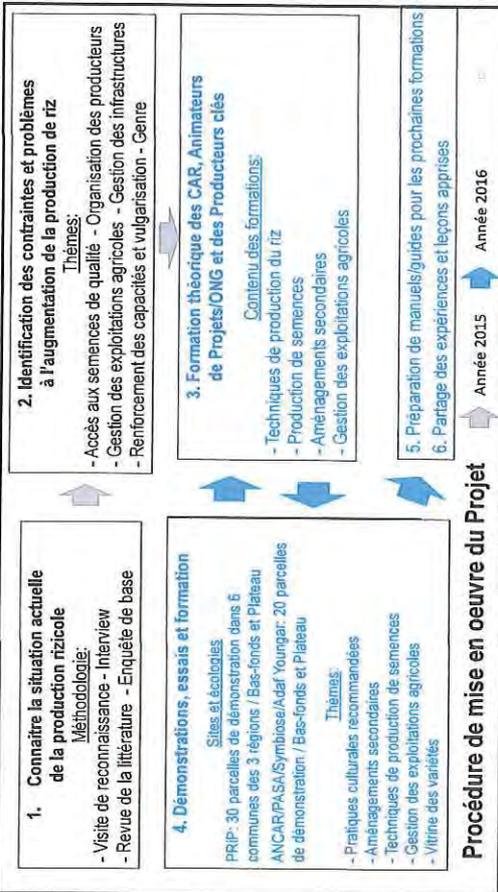
Objectif global : Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, de Kaolack et Kaifrine).

Objectifs spécifiques: Dans la zone du Projet, les défis prioritaires de la production du riz (1. Accès aux semences de qualité, 2. Techniques de production, 3. Exploitations agricoles, 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont relevés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

Résultats attendus du Projet

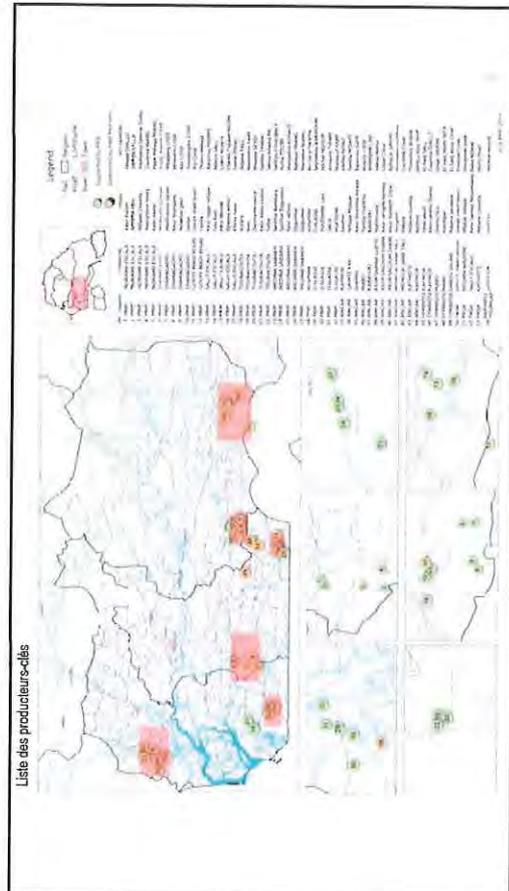
1. La production de semences de riz de qualité, à partir des variétés recommandées dans la zone du Projet, est augmentée;
2. Les capacités d'encadrement des conseillers agricoles et des producteurs-clés en techniques de production du riz, sont améliorées dans la zone du Projet;
3. Les semences des variétés de riz recommandées et les techniques recommandées de production rizicole sont vulgarisées auprès de l'ensemble des riziculteurs de la zone du Projet;
4. Au niveau des sites pilotes de la zone du Projet, les capacités des producteurs-clés en matière de gestion des exploitations, d'aménagements secondaires et d'organisation, sont renforcées;
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et pays voisins est renforcé et promu.





Revue et mise en place d'un système de production et de distribution des semences (relatif au résultat 1)

1. Connaissance des caractéristiques des variétés recommandées et leur sélection à travers la vitrine
2. Formation des conseillers agricoles et des producteurs-clés, sur la production de semences
3. Révision et finalisation du "Manuel de production de Semences" pour les conseillers agricoles et du "Guide de production de semences" pour la « formation de paysan à paysan »
4. Revue du système de production et de distribution des semences, conformément à la procédure de certification



Conception de base et agenda de la vitrine des variétés

Type de variétés:	Variétés de Bas-fond et de Plateau (cycle court)
Nombre de variétés:	5 variétés de Bas-fond et 5 de plateau
Dimension:	8 lignes de 5 m de long par variété
Méthode de semis:	Semis en poquets
Nombre de grains:	3-5 grains par poquet
Ecartement:	30 cm entre les lignes et 20 cm entre poquets
Isolément:	60 cm de distance entre variétés ou autres spéculations
Autres:	Se conformer au protocole des parcelles de démonstration
Collecte de données:	Date des 50% de floraison, date de maturité, rendement, et autres caractéristiques (ex: hauteur de la plante, nombre de talles) si nécessaire, caractéristiques de base sur le catalogue officiel des variétés, perception des producteurs

Avant-projet de la table des matières du manuel de production des semences

Chapitre 1	L'importance et les critères d'une semence de qualité
Leçon 1-6	Pourquoi une semence de riz de qualité est-elle importante? définition de variété, semence de qualité (pureté variétale, spécifique, semence viable)
Chapitre 2	Production de semences de riz
Leçon 1-8	Le choix du site et la préparation du sol, le nettoyage de la semence, le semis, l'isolement, la gestion des mauvaises herbes, l'épuration, la gestion des maladies et des ravageurs, la gestion de la fertilisation.
Chapitre 3	Récolte et post-récolte
Leçon 1-7	Quand est-ce qu'il faut récolter? la récolte, le séchage, le nettoyage de la semence de riz avant stockage, le contrôle des insectes à l'intérieur du magasin de stockage, la gestion du stock
Chapitre 4	Le système de production et de distribution des semences
Chapitre 5	Formation des producteurs sur les techniques d'autoproduction de semences

Mise en place des techniques de production du riz (relatif aux résultats 2 et 3)

Activités

- Démonstration des techniques recommandées de production de riz
- Fonctionnalité de la houe rotative modifiée
- Préparation à "l'amélioration des outils de gestion des cultures"
- Formation des conseillers agricoles et des producteurs-clés sur l'utilisation des outils d'amélioration de la gestion des cultures
- Révision et finalisation du "manuel de riziculture pluviale" destiné aux conseillers agricoles et aux producteurs-clés.

Conception des parcelles de démonstration

Type de variétés	Bas-fond: Sahel 108; Plateau: NERICA 4
Superficie:	0,3 ha / parcelle
Méthode de semis:	Semis direct
Dose de semis:	60 kg/ha
Ecartement:	30 cm entre lignes de semis
Engrais:	N-P ₂ O ₅ -K ₂ O= 68,5-22,5-22,5 kg/ha Engrais de fond (15-15-15): 150 kg/ha (plateau et bas-fond) Urée (46-0-0): 100 kg/ha (au début tallage et à l'IP) / plateau Urée (46-0-0): 150 kg/ha (début tallage et l'IP) / bas-fond
Désherbage	Avec équipement recommandé, herbicide
Donnée collectée:	Rendement

Procédure de préparation du manuel

- Collecte et revue des manuels existants afin de desceller les problèmes à clarifier (ex. dose de fertilisation, nombre de trous/crans du disque de semis, densité de semis, etc.)
- Etude des différentes méthodes de culture recommandées ou promues par des organisations /projets (ex. SRI, Agriculture de Conservation);
- Identification des problèmes rencontrés en riziculture dans la zone du Projet, à travers l'étude de base, la reconnaissance de terrain et le suivi des parcelles de riz;
- Mise en place de tests permettant de vérifier l'efficacité des techniques non introduites ou non clarifiées;
- Choix des techniques de cultures recommandées sur la base des éléments ci-dessus :
- Fixation d'un rendement cible sur la base des résultats de l'étude des rendements obtenus dans les parcelles de démonstration;
- Evaluation de la profitabilité de la culture du riz avec le bénéfice obtenu à partir du rapport: (prix de vente sur coût total de production).

Avant-projet de la table des matières du manuel de riziculture pluviale et de sa vulgarisation

Partie 1	Connaissance de la plante du riz
1.	Comment obtenir une bonne récolte
2.	Variétés/le cycle de vie de la plante de riz
3.	Les pratiques culturales importantes pour booster le rendement
Partie 2	Les pratiques recommandées pour la riziculture pluviale
4.	Elaboration du plan de culture
5.	Préparation du calendrier cultural
6.	choix des semences
7.	Préparation du sol
8.	Aménagements secondaires
9.	Semis direct
10.	Préparation de la pépinière et repiquage
11.	Gestion des engrais
12.	Gestion de l'eau
13.	Gestion des mauvaises herbes
14.	Contrôle des insectes, des pestes et maladies, des rongeurs et des oiseaux
15.	Gestion des activités de récolte et post-récolte
Partie 3	Economie de la production rizicole
16.	Analyse Coût-bénéfice de la production rizicole

Renforcement de capacité des conseillers agricoles et producteurs-clés et vulgarisation des techniques de production du riz auprès des producteurs ordinaires (relatif aux résultats 2 et 3)

Activités

- Formation des conseillers agricoles et des producteurs-clés sur les techniques recommandées de production du riz
- Appui à la mise en place des parcelles de démonstration
- Appui à la formation des producteurs ordinaires, déroulée par les conseillers agricoles et les producteurs-clés
- Appui des conseillers agricoles et producteurs-clés dans le suivi de la production rizicole

Démonstration sur les aménagements secondaires (relative au résultat 4)

Activités

- Collaboration avec les autres projets/programmes pour la mise en œuvre des aménagements secondaires
- Enquête préliminaire déroulée dans les sites des autres projets/programmes
- Formation des conseillers agricoles et producteurs-clés sur les aménagements secondaires
- Étude relative à une méthode efficace et moins coûteuse de mise en œuvre des aménagements secondaires dans les sites des autres projets/programmes
- Mise en œuvre des activités participatives d'aménagements secondaires dans les parcelles de démonstration
- Suivi des aménagements secondaires et confirmation de leur efficacité.

Renforcement et promotion du cadre de développement de la riziculture pluviale (relatif au résultat 5)

Activités

- Évaluation du potentiel de Bas-fonds pour la riziculture pluviale dans la zone du Projet.
- Coordination et collaboration avec les autres projets/programmes, à travers la mise en place des Comités Techniques Régionaux
- Mise en œuvre des activités de relation publique via la communication de masse
- Approbation des manuels produits, par le Gouvernement du Sénégal
- Progression des activités du Projet et tenue des séminaires de partage d'expérience

Production de semences destinées à la certification

Region	Commune	Ecologie	Nombre de producteurs	Superficie (ha)	Variétés
Fatick	Toubacouta	Bas-fond	1	1	Sahel 177
Kaffrine	Diamagadio	Plateau	2	1	NERICA 4

11

Vitrine des variétés

Region	Commune	Ecologie	Variétés mises en vitrine
Fatick	Djilasse	Bas-fond	BG90-2, NERICA S-21, NERICA S-44, ROK5, NERICA L-19
	Toubacouta	Plateau	BG90-2, NERICA S-21, NERICA S-44, ROK5, NERICA L-19
Kaolack	Ndramé Escale	Bas-fond	Sahel 159, Sahel 329, Sahel 108, Sahel 134, DJ 12-519, DJ 684 D
	Médina Sabakh	Plateau	NERICA 1, NERICA 3, NERICA 4, NERICA 5, NERICA 8
	Médina Sabakh	Bas-fond	Sahel 108, Sahel 177, Sahel 329, DJ 12-519, DJ 684 D
Kaffrine	Diamagadio	Plateau	Echec de l'activité
	Saly Escale	Bas-fond	Sahel 108, Sahel 329, Sahel 159, Sahel 177, DJ 12-519, DJ 684 D

10

Formation des conseillers agricoles et producteurs-clés

Type	Date	Fréquence	Nombre de personnes formées				Contenu de la formation		
			Producteurs clés	CAR PRIP	CAR ANCAR	Autres CAR	Semences	Technique de culture	Système de production semencière
Théorique	Avril-Mai	3 jours x 2	0	6	26	29	✓	✓	✓
	Mai	2 jours x 3	75	0	0	0	✓	✓	✓
	Juin	2 jours x 2	7	6	28	4			✓
Pratique	Juillet	1 jour x 2	144	6	-	-	✓	-	-
	Septembre	1 jour x 3	75	6	29	25	✓	-	-
	Octobre	1 jour x 3	75	6	29	25	✓	-	-

10

Situation des parcelles de démonstration

- Climat
 - Démarrage tardif de l'hivernage, vers la fin du mois de juin 2016;
 - Sécheresse occasionnée par de longues pauses pluviométriques qui perdurent jusqu'à présent
 - Inondations et sédimentations causées par une pluie importante enregistrée à Kaffrine à la date du 24 juillet 2016.
- Conséquences
 - Dégâts importants causés par des chénilles et des sautériaux, particulièrement sur le Plateau;
 - Un faible taux de germination et une croissance tardive du riz, de manière générale;
 - Problèmes de salinité notés dans la riziculture de Bas-fond à Djilasse (Fatick) et
 - Plantules de riz balayées ou ensevelies par les sédiments, à Kaffrine

10

Messages radio diffusés

A travers la RTS de Kaolack qui couvre également la région de Kaffrine, la RTS Fatick mais aussi via la radio communautaire de Symbiose à Niore

- No.1 Planification des cultures (juin)
- No.2 Calendrier cultural (juin)
- No.3 Préparation du sol, application d'engrais de fond et semis (juillet)
- No.4 Désherbage (août)
- No.5 Application d'engrais (septembre)

21

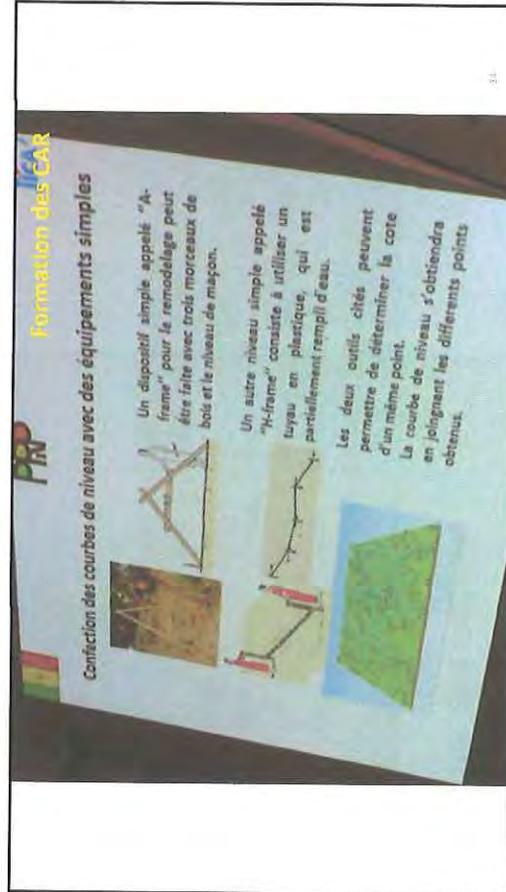
Collaboration avec les partenaires

- Protocoles d'accord signés avec:
 - PASA
 - ANCAR
 - SYMBIOSE
 - BARVAFOR
 - ADAF YOUNGAR
- Comités Techniques Régionaux
 - Fatick (Mai, 2016)
 - Kaffrine (Aout, 2016)

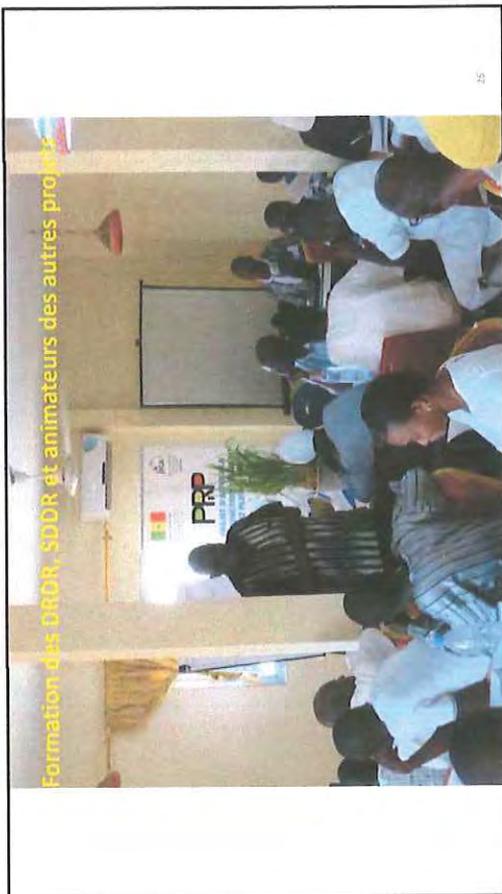
24

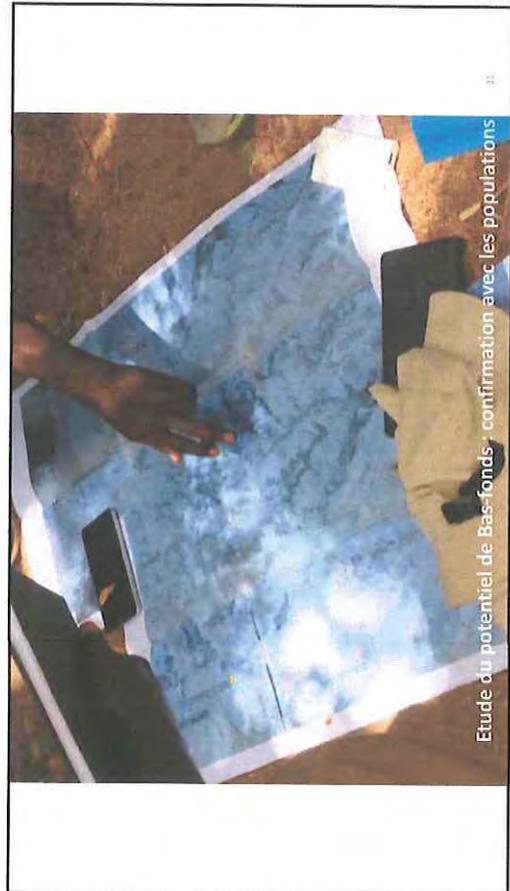
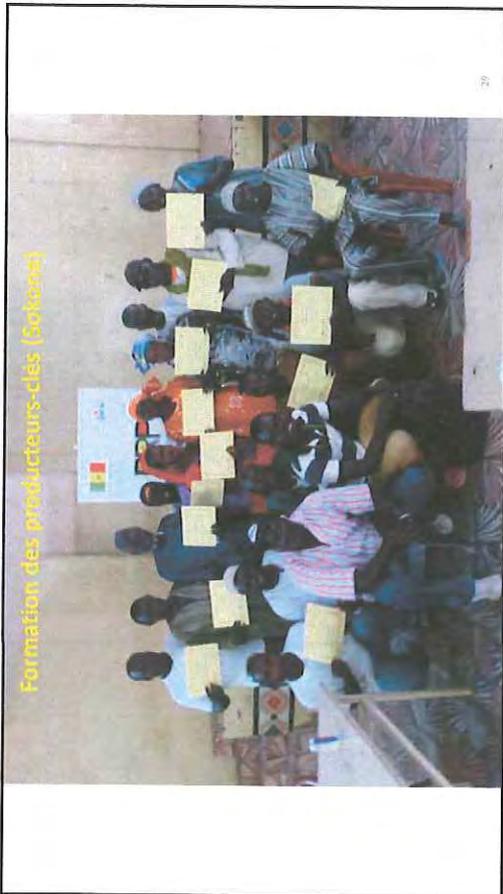
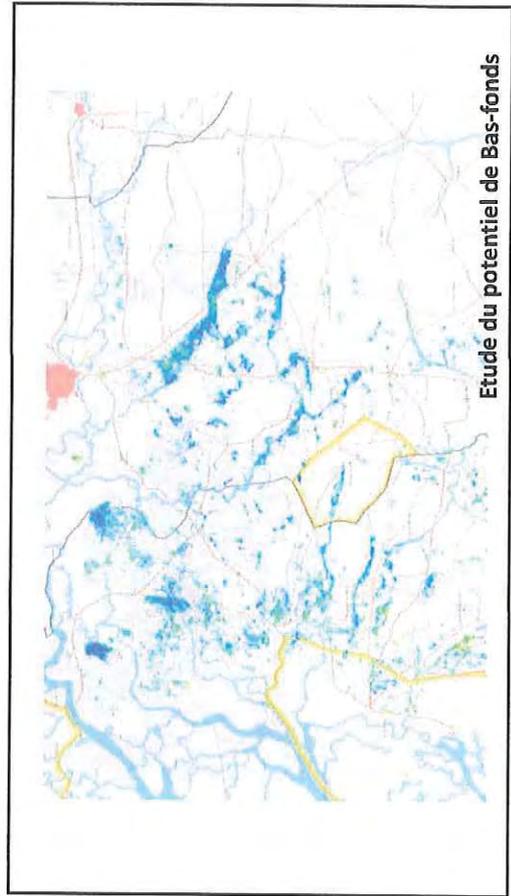
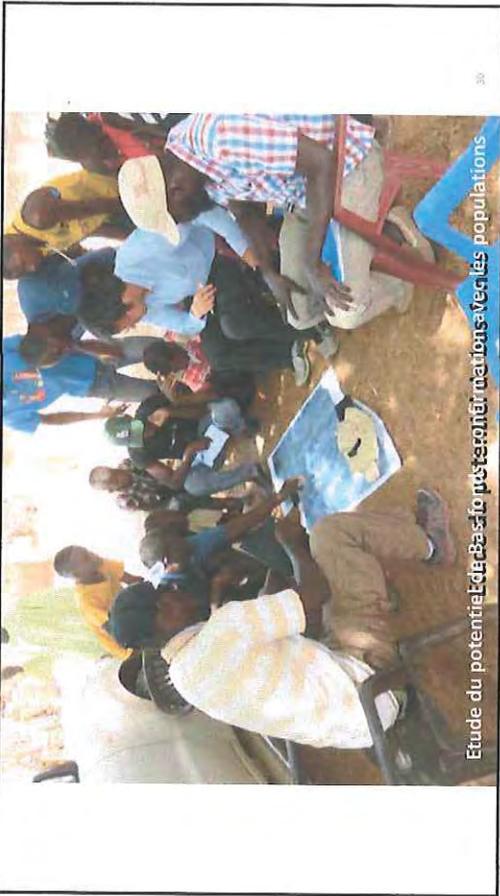


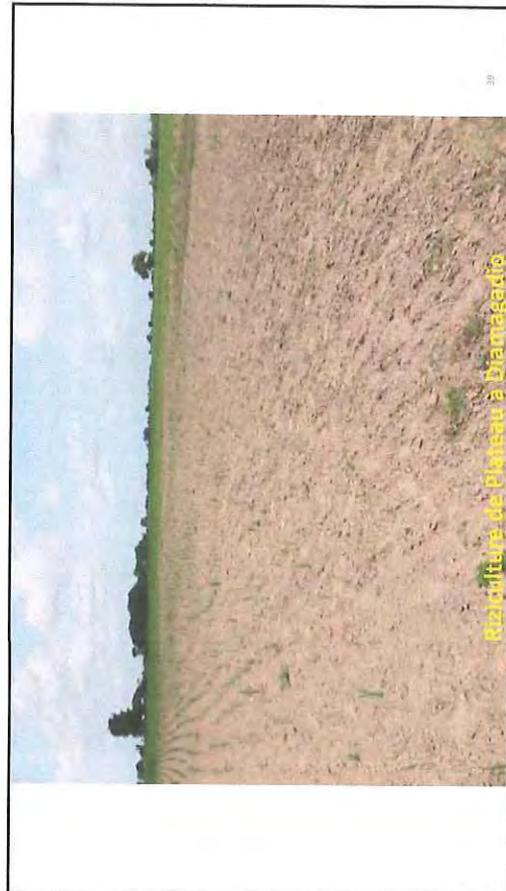
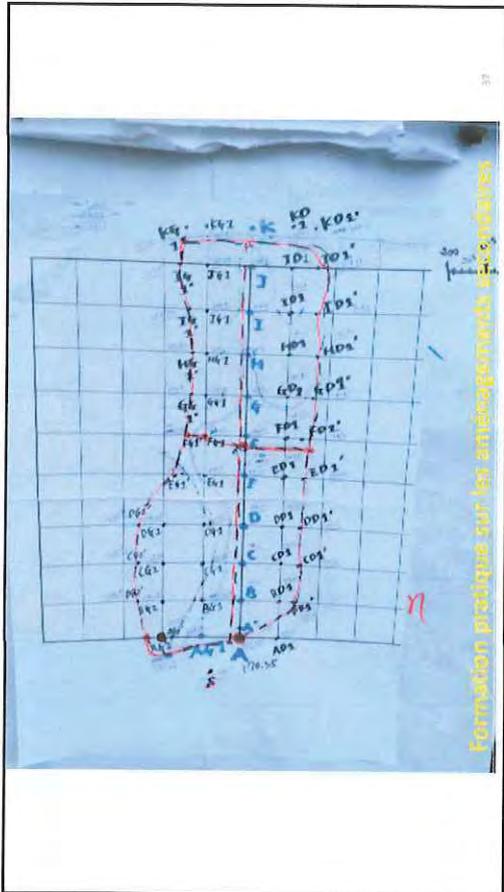
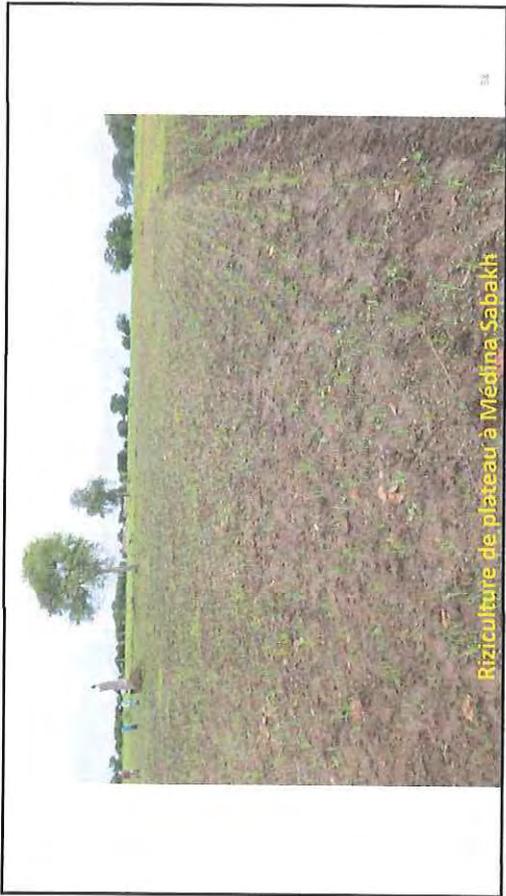
22

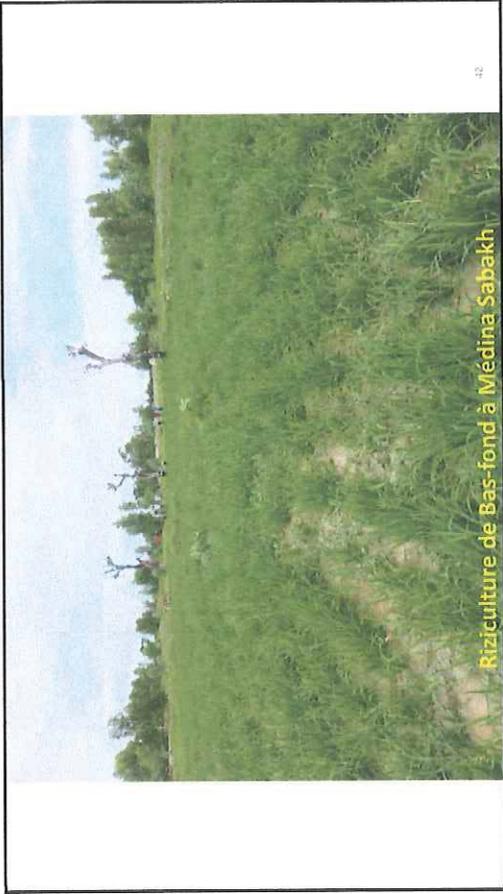


24





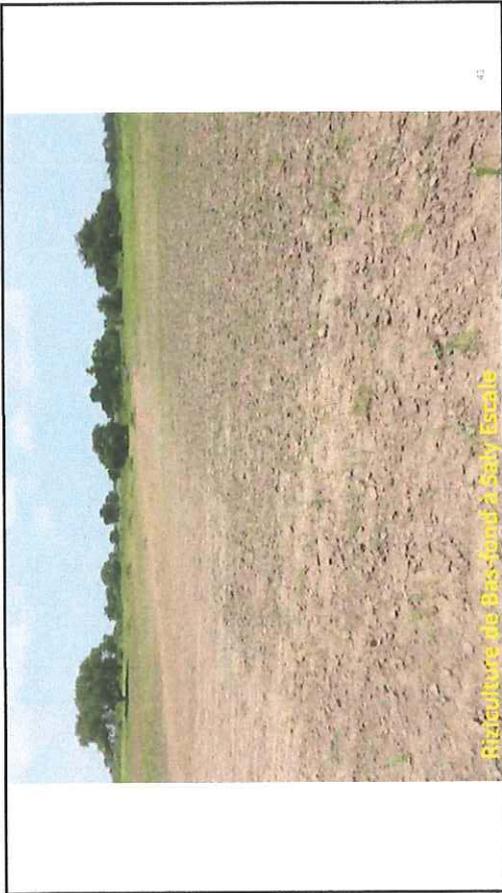




42



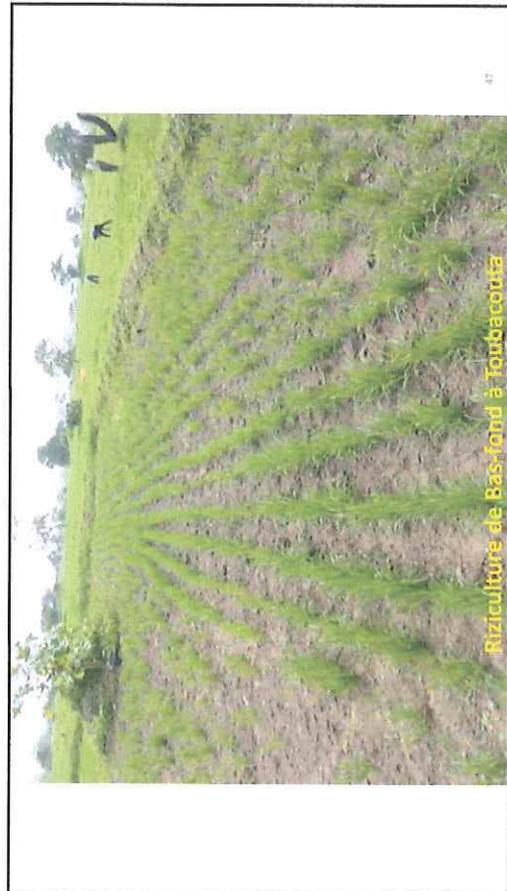
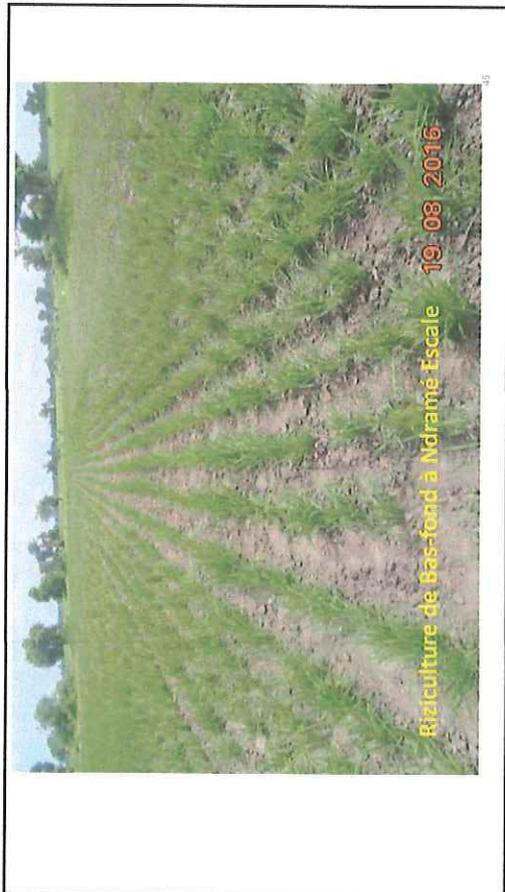
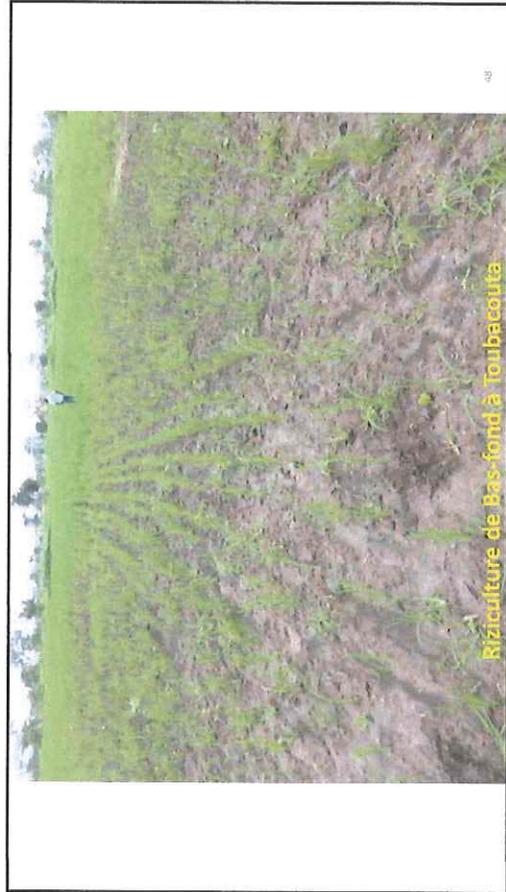
44

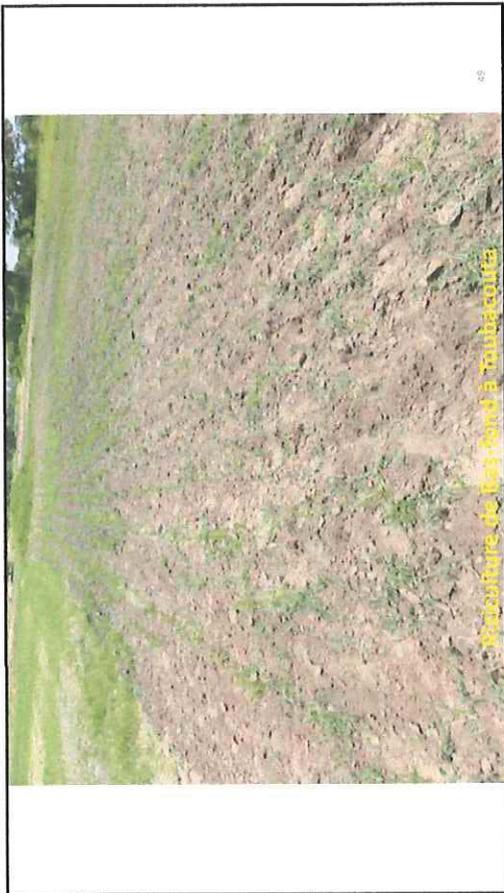


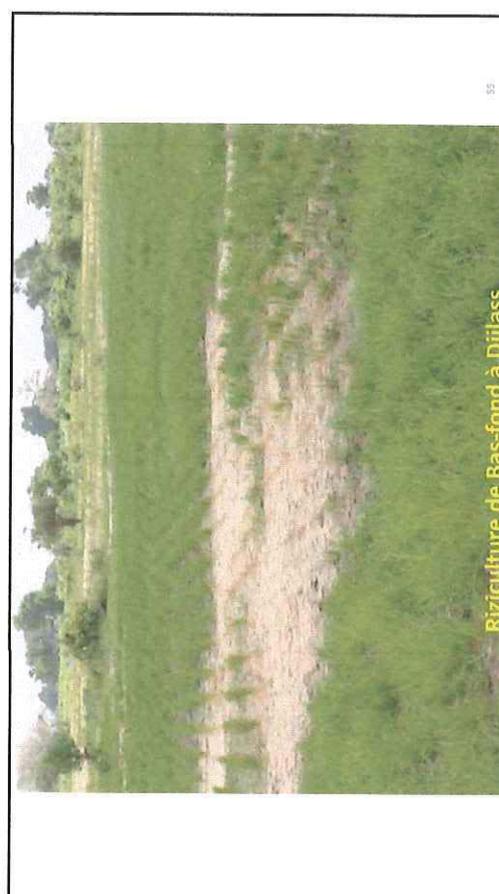
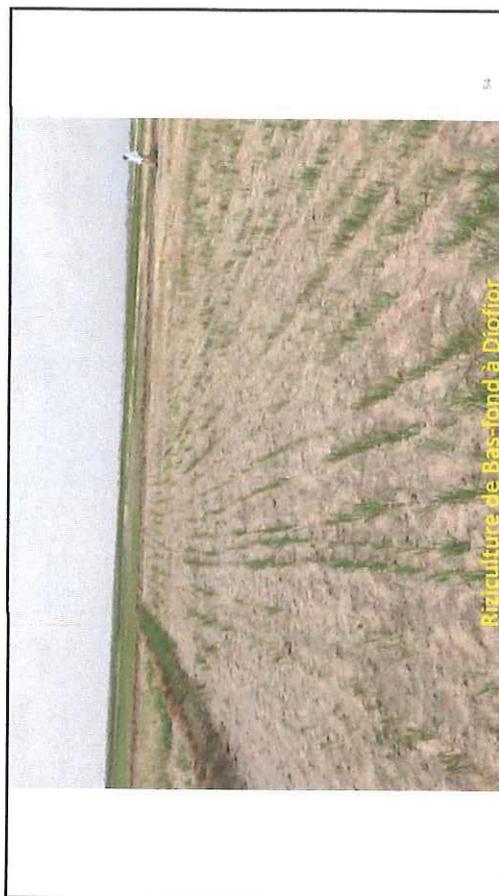
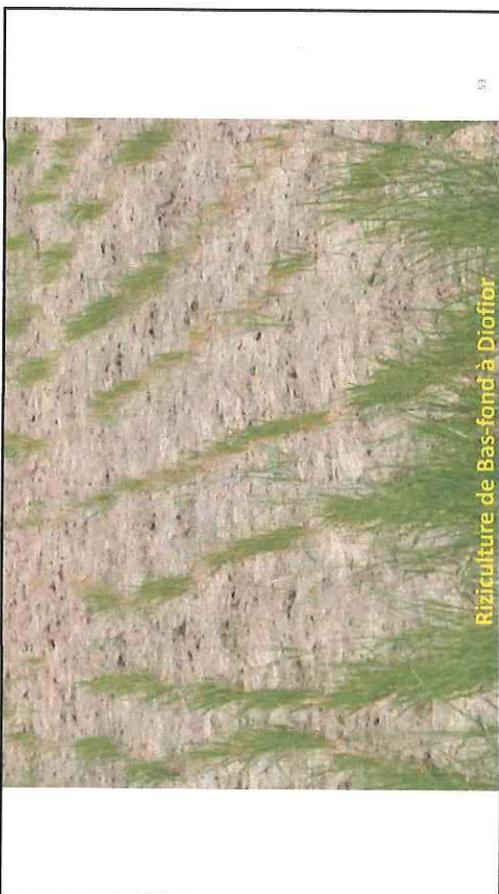
43



45







Travaux proposés dans les étapes à venir (jusqu'au mois de février 2017)

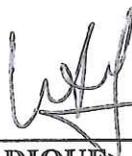
1. Suivi des parcelles de démonstration
2. Formation des producteurs ordinaires par les producteurs-clés et l'Equipe du PRIP
3. Visite des parcelles de démonstration par les membres du CCC
4. Appui aux activités des Comités Techniques Régionaux
5. Préparation du guide/manuel de production de semences, riziculture
6. Compilation du 2^{em} Rapport d'Avancement
7. Préparation de la fiche de suivi
8. Quatrième réunion du CCC et tenue d'un séminaire technique

République du Sénégal

Ministère de l'Agriculture et de l'Équipement Rural
et
L'Agence Japonaise de Coopération Internationale

Procès Verbal de la Quatrième Rencontre du
Comité Conjoint de Coordination
du
Projet d'Appui à la Production Durable du
Riz Pluvial au Sénégal

Date: 9 Février 2017



Waly DIOUF
Président du CCC
Coordonnateur du PNAR



Takashi KIMIJIMA
Chef du Projet



Kaori TANAKA
Adjoint au Représentant Résident
Bureau de la JICA Sénégal

Le Comité Conjoint de Coordination (CCC) du Projet d'Appui à la Production Durable du Riz pluvial (PRiP) a tenu sa quatrième réunion le Jeudi 09 Février 2017 à l'Hotel LE RELAIS de Kaolack sous la présidence de Mr. Waly DIOUF, Coordonnateur du Programme National d'Autosuffisance en Riz (PNAR) et Président du CCC.

La liste de présence est jointe au présent compte rendu en Annexe 1.

La rencontre a démarré à 9 h: 20 mn. Après avoir fait le point sur les présents et constaté que le quorum est atteint, le président a donné la parole à Mr. Youssoupha GUEYE, le Directeur Régional du Développement Rural de Kaolack (DRDR) pour son mot d'ouverture.

Après son discours, la parole a été donnée au Représentant de la JICA, Mr. Kenichi MATSUMOTO. A sa suite, le Président a rappelé aux participants que la rencontre du CCC est statutaire. De ce point de vue, elle est une instance pour apprécier le degré de réalisation des objectifs du Projet. A mi-parcours, le projet a fait des efforts importants dans la capacitation des riziculteurs, les formations, l'appui aux intrants, les petits aménagements, la sensibilisation à travers plusieurs supports médiatiques (radio, etc.). Grâce à ces efforts conjugués la riziculture occupe désormais une place importante dans le bassin arachidier. Il a terminé son discours d'introduction en remerciant le gouvernement et le peuple japonais en rappelant que les grands pas réalisés par le Sénégal dans le domaine de la riziculture ont été facilités par l'appui du Japon.

La parole fut ensuite donnée au chef du projet Mr. Takashi KIMIJIMA pour une présentation sur l'état d'avancement. Le chef de projet a d'abord présenté les différents documents et supports mis à la disposition des participants pour leur permettre de bien suivre et bien comprendre les exposés sur l'état d'avancement du Projet avant de demander à Mr. Baye Salif DIACK, Expert du PRiP, de faire la présentation. La documentation des exposés est en annexe 2.

Cette présentation est axée sur les points suivants :

- Un rappel des objectifs du projet, des résultats attendus et des organes d'exécution.
- L'avancement des activités du Projet d'août 2016 à Janvier 2017, avec d'abord une définition du contexte climatique de l'hivernage 2016 et une comparaison des données pluviométriques de 2015 et 2016, les rendements réalisés dans les parcelles de démonstration, les variétés choisies par les producteurs dans les vitrines variétales et les critères de sélection, la rentabilité des spéculations produites par les producteurs clés, la production de semences destinées à la certification, les tests de disques de semis, les tests d'herbicide, les tests de désherbage, la formation des formateurs, les résultats de l'étude sur le potentiel des bas-fonds pour la riziculture, les manuels et guides techniques en cours de conception et les défis à relever pour la riziculture pluviale.

Le chef du projet a ensuite fait une présentation de la Fiche de suivi, le degré de réalisation des indicateurs, ainsi qu'une proposition de modification de la Matrice de Conception du Projet. Une présentation du plan d'opérations 2017-2018 du projet a mis fin à la présentation. La fiche de suivi est en annexe 3.

Après cette présentation, les participants ont réagi par des commentaires et des questionnements, résumés comme suit :

- Le projet doit approfondir l'étude sur le potentiel des bas-fonds rizicultivables à travers une caractérisation. La DRDR qui travaille sur le sujet souhaite échanger des informations avec PRiP ;
- La possibilité d'avoir une deuxième phase du projet doit être recherchée, en plus de son extension ;
- Une synergie doit être recherchée avec le P2RS relativement à l'Etude sur le potentiel des bas-fonds afin de fédérer et économiser les ressources ;
- Les essais d'herbicide doivent être poursuivis pour alléger la charge de travail des producteurs dans la gestion des mauvaises herbes ;
- L'INP est présent dans les zones d'intervention du PRiP. Une meilleure implication de l'INP pour la récupération des zones touchées par la dégradation des sols doit être envisagée ;

- L'intégration dans le dispositif de conseil des agents nouvellement recrutés par le MAER et mis à la disposition des DRDR doit être envisagée pour une meilleure efficacité et synergie d'action ;
- Le fonctionnement des CTR nécessite une prise en charge effective des coûts y afférents ;
- Les producteurs doivent être davantage sensibilisés sur la nécessité de produire du riz et sur sa rentabilité ;
- Le choix des sites de production de semences a une importance sur la qualité et le rendement ;
- La NERICA 8 est à promouvoir auprès des producteurs car c'est une variété à cycle court, avec un potentiel de rendement appréciable ;
- Le Projet doit formaliser le partenariat entre l'ANCAR et les OP pour assurer la pérennité des acquis ;
- Le suivi de la formation des producteurs doit être mené ;
- Une colonne « Remarque » doit être ajoutée dans le tableau de la Modification du PDM ;
- Le PTBA doit comprendre une budgétisation annuelle et les ressources nécessaires ;
- Les manuels et guides pratiques doivent être traduits en langues locales (Wolof, etc.)
- Il est hasardeux de vouloir développer la riziculture dans des zones recevant habituellement une pluviométrie de 600mm ;
- La Direction des Bassins de Rétention et des Lacs Artificiels (DBRLA) sollicite une collaboration avec le PRiP pour réaliser des aménagements secondaires à Médina Sabakh ; le budget est déjà disponible.
- Il faudra intégrer les coopératives semencières dans le schéma de production de semences certifiées ;

A toutes ces préoccupations, le chef du projet a apporté des réponses et des clarifications. Il rassure entre autres que :

- Le draft du rapport sur le potentiel est disponible. Il sera partagé avec tous les partenaires ;
- La préoccupation sur une deuxième phase du PRiP sera partagée avec la JICA ;
- Les agents nouvellement recrutés et mis à la disposition des DRDR sont les bienvenus et seront invités aux sessions de formation que le PRiP organisera ;
- Les essais d'herbicide ont été menés sur le plateau et vont se poursuivre ;
- Le budget de fonctionnement des CTR sera discuté avec le niveau central ;
- La collaboration avec l'INP sera renforcée et il sera intégré dans le CTR de Kaolack ;
- Le projet va collaborer avec le P2RS ;
- Les sites et zones de production de semences seront bien identifiés ;
- L'étude sur le suivi des formations sera menée à la fin du projet ;
- Le PRiP aidera à une meilleure distribution des guides et manuels ;
- Le PTBA sera soumis à la JICA pour validation avant partage avec les membres du JCC ;
- Les semences de riz pluvial ne sont pas disponibles sur le marché local. Pour ses activités, le projet s'approvisionne en semences auprès d'AfricaRice qui les fournit gratuitement ou les achète auprès de fournisseurs à Kolda ;
- Le projet utilise des variétés adaptées à l'écologie du site d'intervention ;
- Le projet partagera ses connaissances en matière de technique de riziculture et aidera l'ANCAR dans la vulgarisation ;

Cette clarification du chef de projet a été suivie par celle de l'expert Baye Salif DIACK sur le système de vulgarisation.

Tirant les conclusions de la réunion, le président a mis le focus sur quatre points :

- Le partage de la présentation PowerPoint ;
- Il a demandé aux DRDR d'être vigilants sur la Certification des semences. Des dysfonctionnements ont été notés à maints endroits cette année ;
- Les drafts des guides et manuels doivent être partagés avec les partenaires afin de minimiser les coûts, certains partenaires sont prêts à financer l'édition ;
- Le CCC est une instance de planification et a vocation à apprécier le niveau de réalisation des activités du projet. Le PTA doit être finalisé et partagé avec les membres du CCC avant le démarrage des activités.

Il a enfin remercié tous les membres du CCC pour leur participation de qualité, leur a souhaité un bon retour chez eux.

La quatrième rencontre du Comité Conjoint de Coordination a été clôturée à 14h.

Fin



EVENT: 4th JCC Meeting

PLACE: Hotel Le Relais de Kaolack

DATE: 9th February, 2017

MAER

N°	Name	Organization	Email	Telephone	Signature
1	Waly DIOUF	MAER			
2	Ahmadou SARR	DCEF			
3	Maïssa GOUDIABY	DBRLA			
4	Moustapha NIANG	DAPSA			
5	Boubacar DIALLO	DRDR			
6	Souleymane GAYE	AfricaRice			
7	Samba DIOP	P2RS			
8	Malado SEYE	INP			
9	Bécaye BA	SAED			
10	Oumar LY	SODAGRI			

4th JCC Attendant list
9th February 2017, LE RELAIS DE KAOLACK



EVENT: 4th JCC Meeting

PLACE: Hotel Le Relais de Kaolack

DATE: 9th February, 2017

MAER

N°	Name	Organization	Signature
11	Kenichi MATSUMOTO	JICA	
12	Samba NDAO TALL	DRDR	
13	Abdoulaye Kandji	JICA/PRIP	
14	Galif NIANG	JICA - PRIP	
15	Takashi KIMUJIMA	JICA - PRIP	
16	Selbadji Boly Johnson	JICA - PRIP	
17	Aime Joseph DIBBA	SKA/PRIP	
18	Amadou Fofuh	ISRA/Sandy	
19	BOUAR WADE	ANCAR	

4th JCC Attendant list
9th February 2017, LE RELAIS DE KAOLACK



EVENT: 4th JCC Meeting

PLACE: Hotel LE RELAIS, Kaolack

DATE: 9th February, 2017

MAER

N°	Name	Organization	Signature
20	Christine Ndiou DIOUF	Direction de l'Agriculture	
21	Soda Diakhawong TVS	Senegal Television	
22	Aissane Diop	comedian TVS	
23	Ilkameh KANE	JICA-PRP	
24	Youssofha GUEYE	DRDR/KL	
25			
26			
27			
28			

4th JCC Attendant list
9th February 2017, LE RELAIS DE KAOLACK



QUATRIEME RENCONTRE DU COMITE CONJOINT DE COORDINATION DU PROJET D'APPUI A LA PRODUCTION DURABLE DU RIZ PLUVIAL (PRIP)

Le 09 février 2017

Salle de conférences, Hôtel Relais de Kaolack

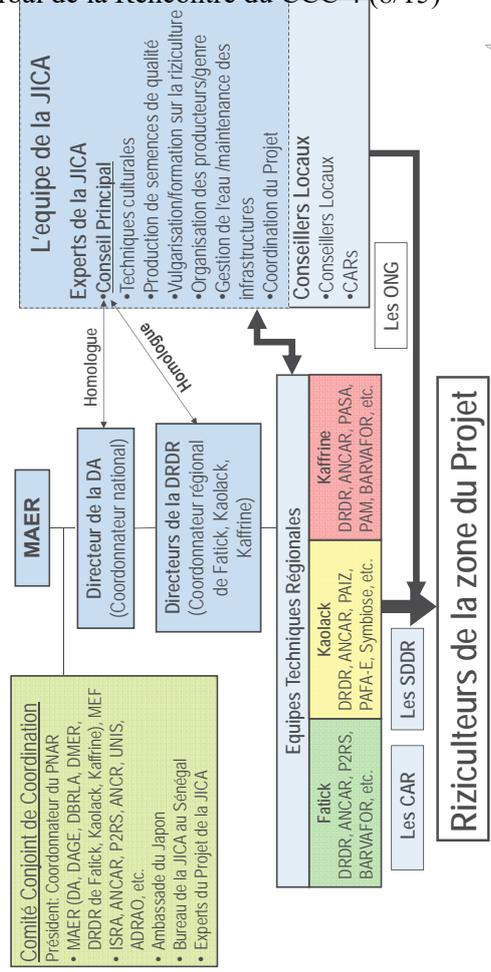
Résultats attendus du Projet

1. La production de semences de riz de qualité, à partir des variétés recommandées dans la zone du Projet, est augmentée;
2. Les capacités d'encadrement des conseillers agricoles et des producteurs-clés en techniques de production du riz, sont améliorées dans la zone du Projet;
3. Les semences des variétés de riz recommandées et les techniques recommandées de production rizicole sont vulgarisées auprès de l'ensemble des riziculteurs de la zone du Projet;
4. Au niveau des sites pilotes de la zone du Projet, les capacités des producteurs-clés en matière de gestion des exploitations, d'aménagements secondaires et d'organisation, sont renforcées;
5. Le cadre de développement de la riziculture pluviale dans la zone du Projet, dans les autres régions et pays voisins est renforcé et promu.

Objectifs du Projet

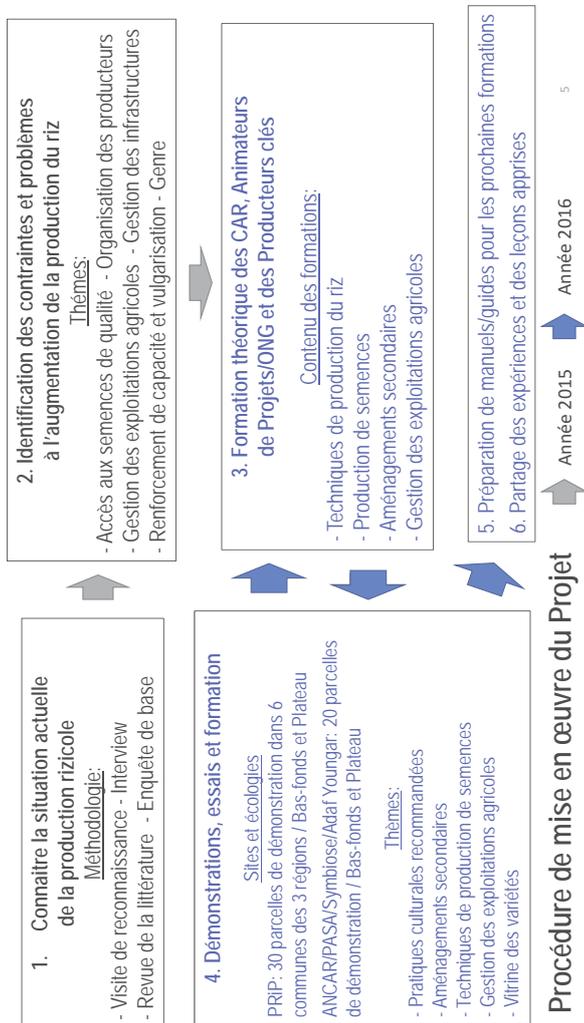
- Objectif global :** Amélioration du système de production du riz pluvial dans la zone du Projet (Régions de Fatick, de Kaolack et Kaffrine).
- Objectifs spécifiques:** Dans la zone du Projet, les défis prioritaires de la production du riz (1. Accès aux semences de qualité, 2. Techniques de production, 3. Exploitations agricoles, 4. Gestion et maintenance des infrastructures rizicoles) sont relevés et un système approprié de vulgarisation des techniques est établi.

Organismes en charge de l'exécution du Projet

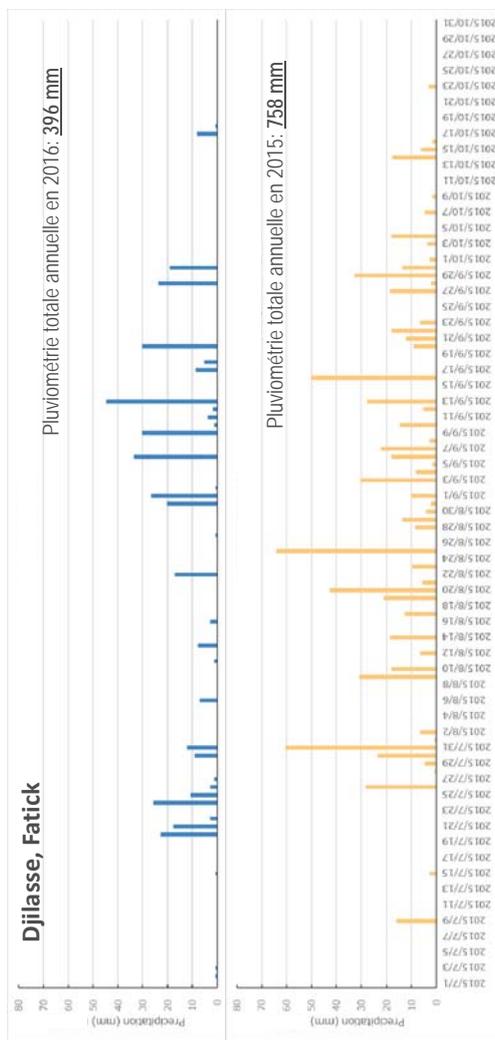


Progression des activités du Projet d'août 2016 à janvier 2017

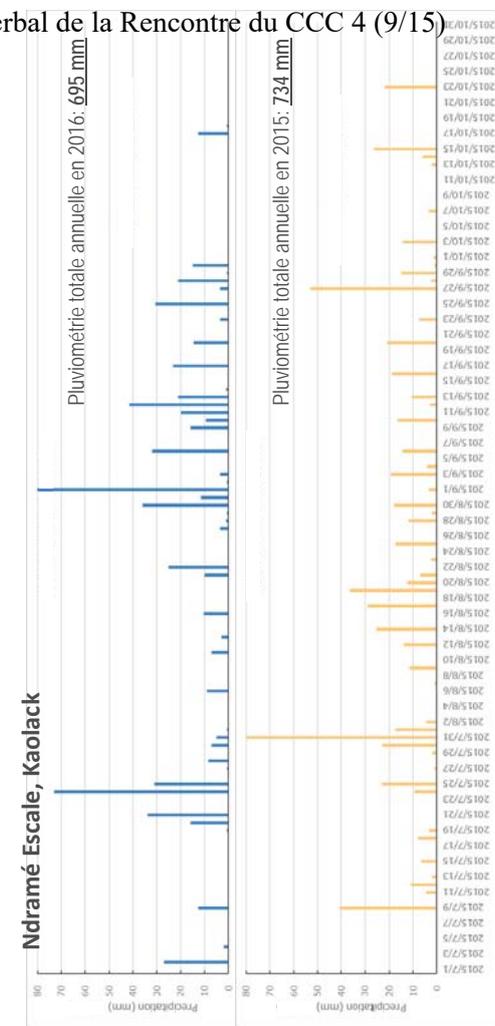
1. Suivi des parcelles de démonstration et des essais
2. Formation des producteurs ordinaires par les producteurs-clés et l'Equipe du PRIP
3. Formation des producteurs par les partenaires (ANCAR, Symbiose, etc.)
4. Visite des parcelles de démonstration par les membres du CCC
5. Appui aux activités des Comités Techniques Régionaux
6. Préparation des guides/manuels de production de semences, de riziculture, des aménagements secondaires et de gestion des exploitations agricoles.
7. Compilation du 2^{ème} Rapport d'Avancement
8. Révision de la fiche de suivi
9. Préparation du plan d'opération du Projet pour 2017 - 2018.



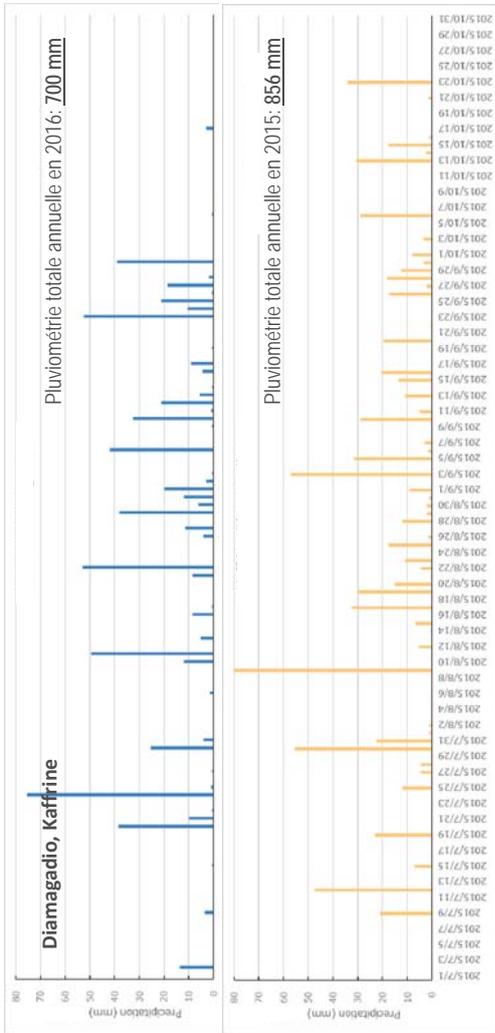
Comparaison des données pluviométriques de 2015 et 2016



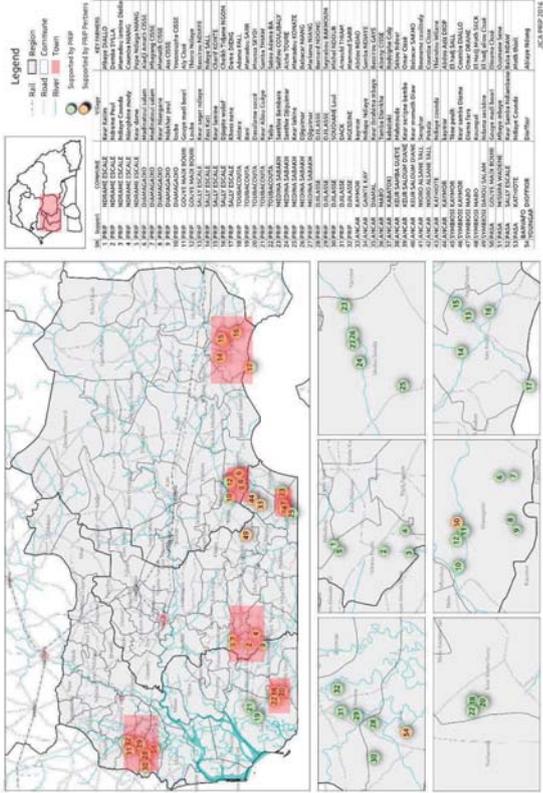
Comparaison des données pluviométriques de 2015 et 2016



Comparaison des données pluviométriques de 2015 et 2016



Liste des producteurs-clés et leurs sites



Résultats des parcelles de démonstration

Agro-écologie	Fatick		Kaolack		Kaffrine		Total	
	Établies	Récoltées	Établies	Récoltées	Établies	Récoltées	Établies	Récoltées
Bas fond	9	5	6	5	3	21	14	
Plateau	1	1	1	5	1	9	3	
Total	10	6	7	10	4	30	17	

Raisons de la perte des récoltes

- Bas fond
 - Inondation
 - Sécheresse
 - Dégâts causés par la salinité
- Plateau
 - Sécheresse
 - Erosion causée par l'inondation
 - Faible pluviométrie
 - Dégâts causés par les insectes

Rendement des parcelles de démonstration

Agro-écologie	n	moyenne	Unité: kg/ha	
			maximum	minimum
Bas fond	14	2,700	5,200	900
Plateau	3	500	700	370

Raisons de la baisse du rendement

- faible nombre de plantules à la levée
- Déficit pluviométrique
- Inondations aux stades montaison et floraison
- Mauvaise gestion
- Dégâts causés par les insectes

Production de semences destinées à la certification

Région	Commune	Ecologie	Nombre de producteurs	Superficie (ha)	Variétés	Rendement (kg/ha)
Fatick	Toubacouta	Bas-fond	1	1	Sahel 177	2.160
Kaffrine	Diamagadio	Plateau	2	1	NERICA 4	-

Charge de Production (FCFA/ha)	537 000
Production certifiée (kg/ha)	1 920
Prix de vente (FCFA/kg)	350
Revenu brut (FCFA/ha)	672 000
Marge (FCFA/ha)	135 000
Seuil de rentabilité (kg/ha)	1 540

Avec ce seuil, la production de semence (certifiée) sur le plateau sera difficilement rentable. Faut-il envisager de produire les variétés de plateau dans les bas-fonds? ¹³

Tests de disques de semis

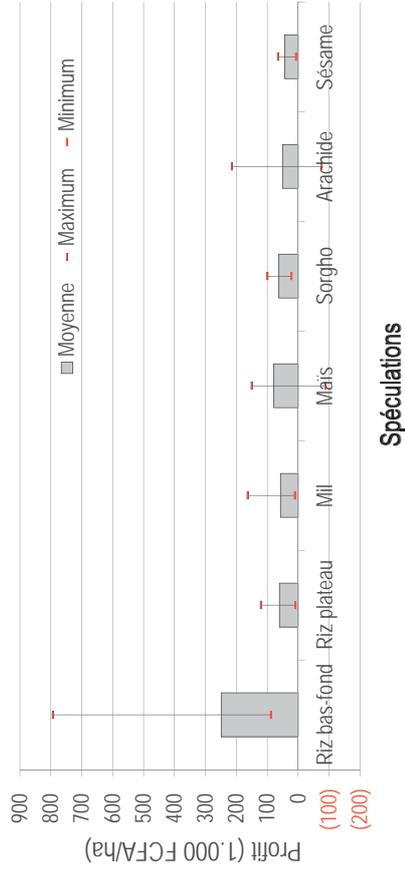
- Objectif: vérifier et évaluer la dose de semis avec différents disques
- Types de disques utilisés: 16; 24 et 32 trous; disque 20 crans
- Type de semoir : Sismar
- Superficie: 100 m² (30m x 3,33 m) avec 2 répétitions
- Densité de semis: 30 m de long avec un écartement de 30cm entre les lignes (11 lignes)
- Calcul: dose de semis, nombre de plants par mètre 15 JAS et 30 JAS.

Types de disques	Densité de semis (kg/ha)	Nombre de grains semés par mètre linéaire	Nombre moyen de plants par mètre 15 JAS	Taux de survie (%)	Densité (nbr. de plants / ha) 15 JAS
16 trous	36	38	19	50	630 000
20 crans	94	97	62	64	2 100 000
24 trous	96	99	56	57	1 900 000
32 trous	66	69	33	48	1 100 000 ¹⁵

Variétés choisies et critères de sélection

Variétés évaluées	Plateau	Bas-fond peu profond	Bas-fond profond
NERICA 1, 3, 4, 5, 8	Sahel 159, 329, 108, 134, 177, DJ 12-519, DJ 684 D	NERICA S-21, S-44, L-19	BG90-2, ROK5
NERICA 4	NERICA 1	Sahel 108	NERICA S21
NERICA 8	NERICA 8	Sahel 177	NERICA S44
NERICA 12	NERICA 12	Sahel 159	BG-90
Raisons du choix	- Rendement - Cycle - Qualité gustative - Faible égrenage	- Cycle - Rendement - Qualité gustative - Faible égrenage	- Rendement - Cycle - Adapté à l'écologie
Critères de choix	- Cycle court - Rendement - Adaptation à l'écologie	- Cycle court - Rendement - Qualité gustative - égrenage difficile	Rendement Adaptation à l'écologie Résistance à la verse

Profitabilité des spéculations produites par les producteurs-clés



Spéculations

En 2015, le riz de bas-fond était la spéculation la plus rentable, suivie du maïs, du sorgho et du riz de plateau. ¹⁶

Pourquoi améliorer le désherbage mécanique?

La houe sine est généralement utilisée pour le désherbage en riziculture de plateau. Elle est difficile à manipuler et entraîne des pertes de plantules qui réduisent la densité de peuplement.

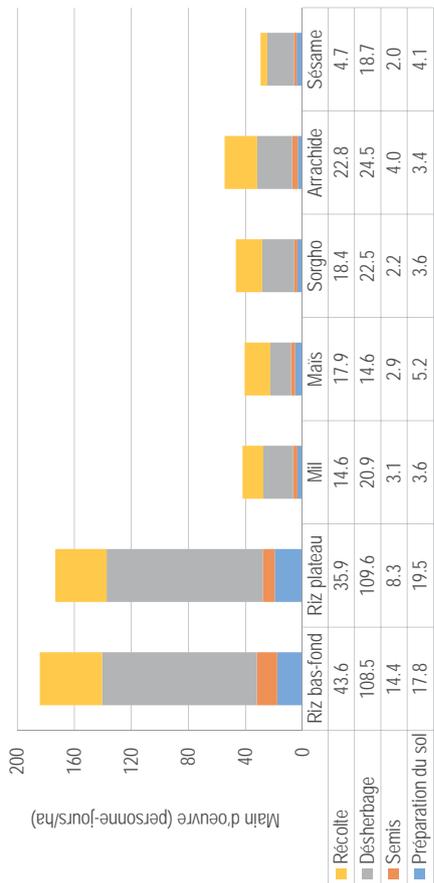
En outre, les hilaires de l'équipement retournent le sol et le déversent sur les côtés, ensevelissant par la même occasion, les jeunes plantules.

Ces deux problèmes impactent négativement sur le rendement.

Pour contrôler efficacement les mauvaises herbes, nous avons besoin d'un équipement de désherbage efficace, facile à manipuler sans ensevelir les plantules



Apport de la main-d'œuvre



La culture du riz nécessite une forte main-d'oeuvre, particulièrement pour le désherbage, ce qui peut affecter le travail à effectuer sur les autres spéculations.

17

HOUE ROTATIVE ADAPTEE SUR ARARA



NOUVELLE DESHERBEUSE EN COURS DE DEVELOPEMENT



18

Pourquoi des tests herbicides?

- La charge de travail doit diminuer, particulièrement celle du désherbage.
- L'une des options est d'utiliser une sarceleuse améliorée. Cependant, cette méthode nécessite d'être combinée avec un désherbage manuel pour enlever le reliquat de mauvaises herbes sur la ligne de semis.
- L'utilisation des herbicides pré-levée devient de plus en plus répandue chez les producteurs d'arachide. L'ISRA l'a également recommandé sur le riz.
- A travers l'utilisation des herbicides, il est à la fois attendu une augmentation de la profitabilité du riz et une réduction de la charge de travail.

20

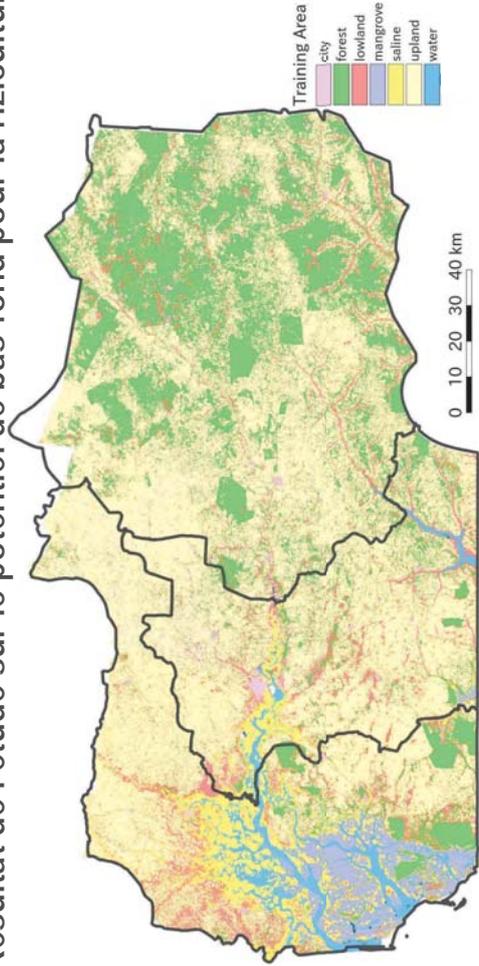
Test herbicides

- **Objectif:** évaluer et comparer en milieu réel, l'efficacité et la rentabilité économique de différentes méthodes de gestion des mauvaises herbes, en riziculture pluvial dans le bassin arachidier.
- **Traitements:**
 - T1 = désherbage chimique en pré-levée (Alligator)
 - T2 = désherbage chimique en post-levée (Propanil + Weedone)
 - T3 = désherbage mécanique (houe sine) + sarclage manuel
- **Données collectées:** Mauvaises herbes à 30JAS - Coût désherbage - Production

21

A4-105

Résultat de l'étude sur le potentiel de bas-fond pour la riziculture



23

Résultats

- Le traitement T1 (herbicide pré – levée) s'est avéré plus efficace avec un coût de réalisation plus faible. Il empêche l'enherbement des parcelles durant au moins les deux premières semaines après semis, permettant une bonne croissance du riz en début de culture.
- Le traitement T2 (herbicide post- levée) ne s'est pas révélé très efficace. Son utilisation en condition pluviale doit être revue
- Le traitement T3 (Houe sine + Désherbage manuel) engendre un investissement élevé en main d'oeuvre.

22

Formation des formateurs

Thèmes techniques	Conseillers agricoles		SDDR, animateurs des ONG/projets		Paysans-clés	
	Théorique	Pratique	Théorique	Pratique	Théorique	Pratique
Bonnes pratiques	36	6	23	-	47	18
Production de semences	36	6	23	-	47	18
Amenagements secondaires	36	-	23	-	47	3

Thèmes techniques	Conseillers agricoles		SDDR, animateurs des ONG/projets		Paysans-clés		Autres (JOCV)
	Théorique	Pratique	Théorique	Pratique	Théorique	Pratique	
Bonnes pratiques	32 (4)	-	29 (6)	-	83 (12)	15	4
Production de semences	32 (4)	-	29 (6)	-	83 (12)	15	4
Amenagements secondaires	32 (4)	34	29 (6)	6	83 (12)	7	4

Les CAR de l'ANICAR ont formé 25 producteurs sur les techniques de production de semences.

Kaolack: 5 producteurs de semences

Kafrine: 20 producteurs de semences (dont 1 femme)

24

Formations des producteurs ordinaires

Formateurs et lieux de formation	Producteurs-clés formés		Producteurs ordinaires formés	
	Hommes	Femmes	Hommes	Femmes
PRIP				
Fatick	3	2	43	63
Kaolack	4	2	70	44
Kalfrine	3	0	48	40
Total	10	4	161	147
ANCAR				
Fatick	3	-	64	44
Kaolack	4	-	31	4
Kalfrine	1	-	12	2
Total	8	0	107	50
Partenaires (Symbiose + Adaf Youngar)				
Fatick	-	-	4	31
Kaolack	3	-	522	409
Kalfrine	1	-	228	16
Total	4	0	754	456

Visites d'échanges entre les producteurs de la région de Kaolack (5) ; Commune de Toubacouta, Fatick (6)
5 producteurs de la commune Diamagadio ont visité les parcelles de démonstration du PRIP à Saly Escalé
35 producteurs ont été formés sur les aménagements secondaires à Dioffior, dans la région de Fatick.

25

Comment stabiliser la riziculture pluviale?

- Sélectionner autant que possible, la partie basse des plateaux pour la production du riz. Eviter les sols trop sablonneux.
- Semer à une dose suffisante: 60 kg/ha
- Utiliser des variétés à cycle court: environ 110 jours (moins de 100 jours pour le plateau)
- Le premier désherbage manuel doit être effectué avec précaution (envisage l'utilisation d'herbicide pré-levée pour réduire la population de mauvaises herbes en début de culture).
- L'ignon comme précédent cultural dans les bas-fonds est très favorable pour le riz (résidue de fertilisant)

26

Fiche de suivi

Output	Indicateurs	Cible	Réalisations
1. La production de semences de qualité à partir des variétés recommandées, est augmenté	1. Nombre de Producteurs de semences formés 2. Pourcentage de producteurs de semences formés, ayant produit des semences de qualité à partir des variétés recommandées 3. Pourcentage de producteurs de semences ayant amélioré la qualité des semences 4. Quantité de semences de qualité produites à partir des variétés recommandées dans la zone du Projet	30 80% 50% Pas encore déterminé	47 (2015), 83 (2016) > 80% (2015) > 50% (2015) Cible à déterminer, après examen des différentes circonstances.
2. Capacité des Conseillers agricoles et Producteurs-clés	1. Nombre de conseillers agricoles formés techniquement. 2. Nombre de Producteurs-clés formés techniquement. 3. Pourcentage de producteurs-clés formés, adoptant au moins 3 des techniques apprises.	60 300 >50%	60 (2015), 61 (2016) 47 (2015), 83 (2016) 100%
3. Vulgarisation des techniques de production de semences et paddy auprès des riziculteurs	1. Nombre de parcelles de démonstration installées 2. Nombre de producteurs ordinaires formés dans les parcelles de démonstration. 3. Pourcentage de producteurs ordinaires formés, ayant adopté au moins 3 des techniques apprises.	60 1 200 >50%	18 (2015), 52 (2016) 1 675 (2016) Pas encore étudié

27

Manuels et guides techniques

- Production de semences (Avant-projet disponible)
- Techniques de riziculture pluviale (en cours)
- Techniques d'aménagements secondaires (en cours)
- Gestion des exploitations agricoles (en cours)

Fiche de suivi

Output	Indicateurs	Target	Réalisations
4. Capacité des producteurs-clé en gestion des exploitations agricoles, organisation et aménagements secondaires	1. Nombre de conseillers agricoles formés sur la gestion des exploitations agricoles, l'organisation des producteurs et les aménagements secondaires. 2. Pourcentage de producteurs-clés des sites pilotes, qui ont adopté les pratiques de gestion des exploitations. 3. Nombre d'organisations paysannes de la zone PAPIL, qui a vérifié l'efficacité de la gestion de l'eau et des aménagements secondaires dans les parcelles de démonstration.	60 >80%	61 formés théoriquement et 42 formés de manière pratique sur les aménagements secondaires (2016) Pas encore étudié
5. Renforcement et promotion du cadre de développement de la riziculture pluviale	1. Niveau de compréhension du Projet par les riziculteurs de la zone d'intervention. 2. Niveau de reconnaissance du Projet par rapport aux autres projets rizicoles, aux ONGs et aux organisations paysannes de la zone d'intervention. 3. Fréquence du partage d'informations sur les activités du Projet, avec le MAER, les collectivités locales et les bailleurs 4. Séminaire de partage des résultats et du plan d'actions pour la promotion de la riziculture pluviale dans les pays voisins	>80% 100% Trimestre Exécution	Un producteur-clé a vérifié l'efficacité des aménagements secondaires Pas encore enquêté Pas encore enquêté (Presque atteint) Tous les 2 mois Pas encore fait

29

30

Défis à relever

- Comment intégrer le SRI dans la dynamique de promotion du riz pluvial dans le bassin arachidier?
- Comment assurer la durabilité du Projet, avec la mise en place d'un système approprié de vulgarisation?

Plan d'opération pour 2017-2018

- Establish seed production and distribution system;
 - To attain the result, seed production should be a competitive, and profit making business, and seeds to be produced have to meet market demand in terms of varieties and quality.
- Establishment of rice cultivation techniques
 - The Project continues demonstrating recommended rice cultivation practices using demonstration plots. Various technical manuals and guidelines for effective and efficient extension works will be finalized through validation by the Senegalese authorities.
- Capacity development of extension workers, key farmers and ordinary farmers
 - The Project continues conducting training for those who are responsible for technical extension of rice cultivation. The Project will make its best effort to expand the extension coverage with its partners so that the number of beneficiaries would be maximized.

31

Plan d'opération pour 2017-2018

- Secondary development
 - The Project tries to increase the area and sites where secondary development is implemented in cooperation with partners and MAER.
- Endline survey
 - In March, 2018, endline survey will be conducted to evaluate the Project. It will be executed jointly by JICA and MAER, according to the JICA's evaluation method.
- Final seminar
 - Before the end of the Project, a final seminar will be held to share the four-year Project experiences and results with the stakeholders in the Project area, in the surrounding areas which have similar environment, and agricultural officials of neighbouring countries.
- Preparation of the Project Completion Report
 - The Project Completion Report will be prepared by the end of the Project compiling all the Project results, lessons learned, and recommendations.

32